

Digitales Brandenburg

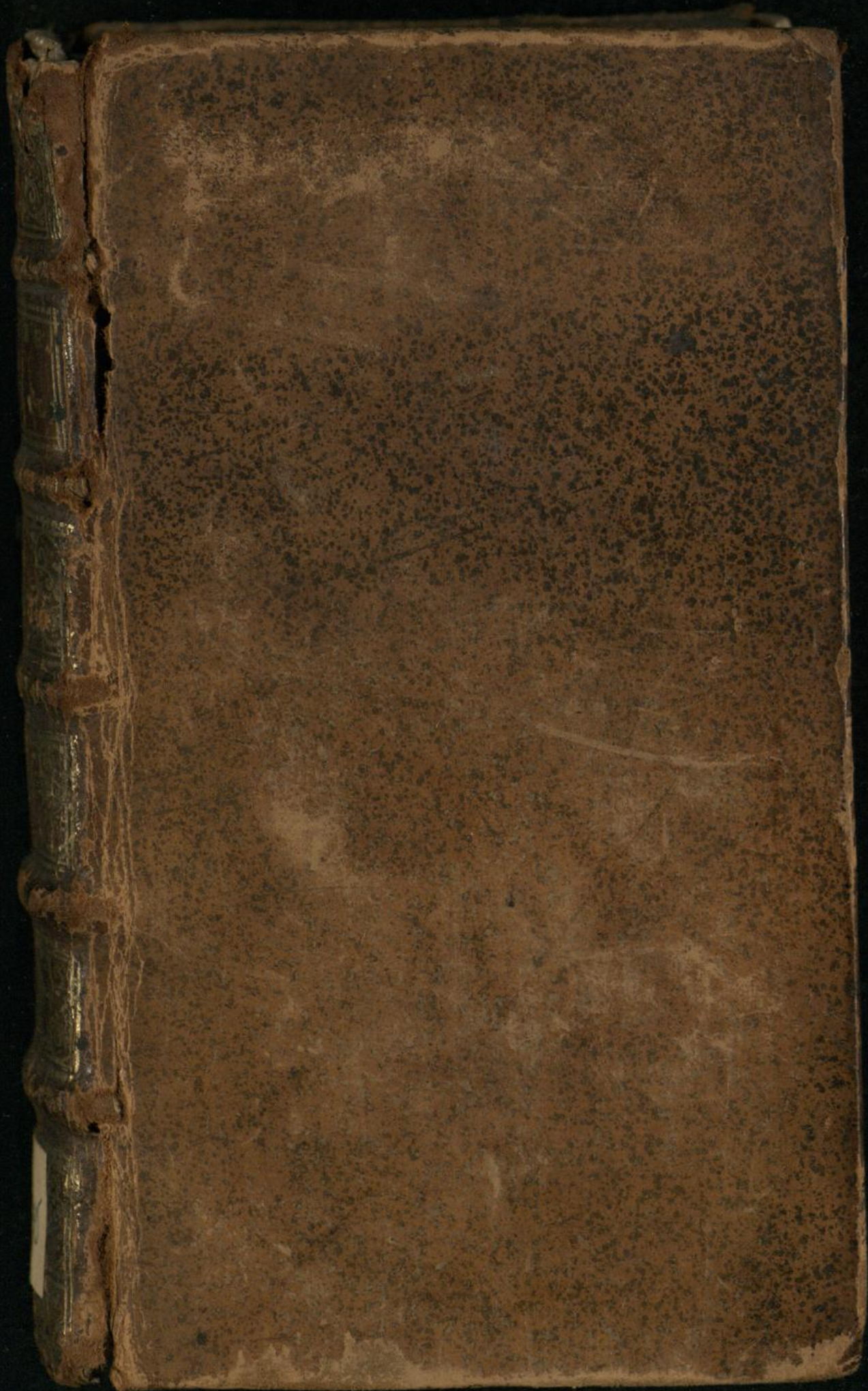
hosted by Universitätsbibliothek Potsdam

Sammlung - Lettres de monsieur Arnauld d'Andilly

Arnauld D'Andilly, Robert

Paris, 1676

urn:nbn:de:kobv:517-vlib-5597



49. 62.



999

L

M

D



Chez
à l

LETTRES
DE
MONSIEUR
ARNAUD
D'ANDILLY.



Imprimé à Montbeliard, & se vend

A PARIS,

Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais,
à l'entrée de la Galerie des Prisonniers,
au Nom de JÉSUS.

M. D. C. LXXVI.

Atte Wersebié



AdW

Zentralinstitut f. Literaturgeschichte
INSTITUTSBIBLIOTHEK

IV
Z 86 : 1162

RF 9405

~~20/66~~ **D. A. W.**
Gesch. d. dtsch. u. frz.
Aufklärung



L I

L'...
 de l'e...
 desqu...
 d'un...
 timer...
 Cour...
 celler...
 rales...
 &eur...
 d'une...
 diver...
 estan...
 donn...
 & m...



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L'Autheur de ce Livre est si connu par son merite, qu'on ne doit point douter de l'excellence de ces Lettres, par la lecture desquelles vous connoistrez le caractere d'un Homme qui a sçeu accorder les sentimens Chrestiens avec la politesse de la Cour. Il a composé & traduit divers excellens Ouvrages, tant en matieres Morales que Chrestiennes : Ainsi, cher Lecteur, l'on peut dire que ces Lettres sont d'une maniere toute particuliere; & les diverses Impressions qui en ont esté faites estant toutes debitées, m'ont obligé à vous donner cette nouvelle Edition plus correcte & mieux imprimée que les precedentes.





TABLE DES LETTRES

contenuës en ce Livre.

A Madame d'Orleans, Religieuse Benedictine,	
page I	
A M. le Cardinal de Retz,	3
A un Prince, 4. 45.	24
A M. le Cardinal Bentivoglio, 6. 12. 54. 212. 388. 424.	
A M. l'Abbe Bentivoglio, sur la mort dudit Cardinal,	443
A M. l'Evesque d'Aire, depuis Evesque de Lizieux,	
5. 243. 248. 273	
A Mad. la Marquise de Senecey, sur la mort de son Mary,	6
A M. de Montrave Premier President au Parlement de Tolose,	10. 176. 385. 388. 390
A M. de Sponde, depuis Evesque de Pamiers,	10
A M. le Marechal d'Ornane,	11
A M. le Marquis... sur la prison dudit Marechal,	40. 43. 50
A M. le Marechal de Schomberg, lors qu'il fut éloigné de la Cour, 13. 15. 16. 18. & suivans, 36. 37. 38. 61. 100. 104.	
A M. le Marquis de Liancourt,	161. 203
A Mad. la Marquise de Liancourt,	16. 54. 188. 360
A M. le Duc de Montmorency,	26. 53. 66
A M. de Virazel, Evesque de S. Brieu,	27. 250
Au Pere Gregoire Capucin,	27
A M. Bouthillier Evesque d'Aire,	29. 47
A M. Bouthillier Sur-Intendant des Finances,	325

A M. l'
 A M. su
 A M. d
 A M. le
 A Monj
 213.
 279.
 416.
 A M. le
 A M. le
 A Mad.
 A M. le
 au C
 A un P
 Char
 Au Sei
 Pape
 A la M
 des C
 59. 7
 A M. le
 Finan
 A M. le
 Inscrip
 A M. le
 A Mad.
 M. le
 A M. le
 Au me
 d'Ag
 A M. B
 A M. le
 90.
 A Mad
 son se

TABLE.

	<i>A M. l'Abbé de S. Cyran,</i>	30. 31. 32. 87. 297
	<i>A M. sur la mort de Monsieur de S. Cyran,</i>	358
	<i>A M. de S. Pierre,</i>	39. 129. 274. 276. 293. 351.
ES	<i>A M. le Marquis de Valencé,</i>	34. 131. 158
	<i>A Monsieur..</i>	48. 80. 130. 142. 154. 156. 206. 208.
		213. 222. 226. 231. 236. 241. 261. 264. 265. 277.
		279. 282. 284. 285. 286. 289. 352. 354. 368. 414.
		416. 437. 440
<i>e,</i>	<i>A M. le Marquis de Poyane,</i>	48. 332
	<i>A M. le Cardinal de Richelieu,</i>	50. 239
	<i>A Mad. de la Trimouille Abbessé du Lys,</i>	51.
<i>3</i>	<i>A M. le Cardinal de Marquemont sur sa Promotion</i>	
<i>24</i>	<i>au Cardinalat,</i>	55
<i>.424.</i>	<i>A un Premier President sur sa Promotion en cette</i>	
<i>Car-</i>	<i>Charge,</i>	56. 81. 122.
<i>443</i>	<i>Au Seigneur Jean de Gleffetti Maistre d'Hostel du</i>	
<i>ieux,</i>	<i>Pape Urbain VIII.</i>	58.
<i>de son</i>	<i>A la Mere Marie-Magdelaine de S. Joseph Superieure</i>	
<i>6</i>	<i>des Carmelites & autres Religieuses dudit Ordre,</i>	
<i>iment</i>		59. 70. 72. 80. 160. 301. 345
<i>3. 390</i>	<i>A M. le President Marion Controlleur General des</i>	
<i>10</i>	<i>Finances,</i>	60.
<i>II</i>	<i>A M. le Marquis de Fontenay,</i>	62. 97. 102. 166
<i>bal,</i>	<i>Inscription pour le Cœur de Madame de Mareil,</i>	103
	<i>A M. le Duc de Mantouë,</i>	63. 65
<i>élois-</i>	<i>A Madame la Marquise de Magnelay, sur la mort de</i>	
<i>6. 37.</i>	<i>M. le Marquis de Ragny,</i>	68. 102. 294
	<i>A M. le Marquis de Portes sur la mort de son Frere,</i>	73
<i>1. 203</i>	<i>Au mesme, sur la mort de Monsieur l'Evesque</i>	
<i>3. 360</i>	<i>d'Agde,</i>	78
<i>53. 66</i>	<i>A M. Bignon Avocat General au Parlement,</i>	77
<i>7. 250</i>	<i>A M. le Comte de Brassac Ambassadeur à Rome,</i>	83.
<i>27</i>		90. 98. 99.
<i>9. 47</i>	<i>A Mad la Marquise de Ramboüillet, sur la perte de</i>	
<i>328</i>	<i>son second Fils,</i>	88. 89. 107. 123. 127. 299

TABLE.

A M. le President Barillon,	95. 151. 162. 183. 209.
	213. 233. 257. 262. 266
A Mad. la Comtesse de Brienne, sur la mort de deux de ses Filles,	96. 266. 271. 277
A M. le Duc d'Haluin,	101. 105. 108
A M. le Marechal de Brezé, sur sa Promotion à la Charge de Marechal de France, jusques à	106. 133. jusques à
Sur le Tombeau du Roy de Suede,	146. 191. 207. 217. 224. 287. 302. 308
A M. de Balzac,	125
A un jeune Gentilhomme qui avoit l'esprit admi- rable,	126
A M. de Benjamin,	132
A M. Desnoyers,	141
A M. le Cardinal de la Valette,	64. 82
	147. 150. 175. 179
	182. 186. 194
A M. Servien,	148. 300. 317. 331. 335. 338. 356. 446
A M. de Feuquieres, sur le Combat de Poligny,	152. 197
A M. le Comte de Guebriant,	169
A Mad. la Marechale de Guebriant,	153. 367. 373
A M. le Marquis de Gesvres,	157. 242
A M. le President Ardier, sur la mort de Monsieur son Pere,	159
A M. le Duc de Veymar,	167
A M. le Vicomte de Turenne,	168. 365
A M. le Marquis de Montausier,	170. 227. 441
A M. le Comte de Pas, sur sa blessure,	171. 245
A M. de Saint Ange Premier Maistre-d'Hostel de la Reyne,	172
A Mad. de Saint Ange,	369. 371
A M. le Marquis de la Tour-Landry, sur la mort de sa Femme,	173
A un Religieux, 177. A une Religieuse,	279
A M. Arnauld Docteur de Sorbonne,	178
A M. Arnauld son Fils,	195

A Made
 à Port
 A M. l'
 A M. l'
 A M. l'
 A M. le
 A la M
 Royal
 A M. de
 A Mad.
 A Monj
 Valet
 A Mad
 A M. le
 A Mada
 A Mada
 A M. le
 A M. le
 de Co
 A M. d
 286
 A M. l
 A M. le
 Au Per
 de Ca
 A M. d
 mont
 A M. d
 364.
 A M. C
 A Mess
 A M. F
 A Mad
 A M. d
 325. 3

TABLE.

209.	A Mademoiselle Arnauld sa Fille, sur sa Profession à Port-Royal,	327
deux	A M. l'Evesque de Grace,	187. 275
I. 277	A M. l'Evesque d'Alet,	256
5. 108	A M. l'Evesque de Bazas,	427
n à la	A M. le Duc de Longueville,	193. 228. 234
ques à	A la Mere Catherine-Felicité, Religieuse à Port- Royal, sur la mort de son troisieme Fils,	198
125	A M. de Chaudebonne,	200. 444
126	A Mad. de la Grange le Roy,	205. 281. 291. 304. 361
admi-	A Monsieur de Thou, sur la mort du Cardinal de la Valette,	210
132	A Madame la Duchesse d'Aiguillon,	212
141	A M. le Prince de Guimené,	218. 229. 314
64. 82	A Madame la Princesse de Guimené,	251
5. 179	A Madame la Marquise de Sablé,	220
56. 446	A M. le Comte de Montauban,	259. 312. 324
152. 197	A M. le Chevalier Segurier, sur la mort de Monsieur de Coallin,	280
169	A M. de Bernay Conseiller en la Grand' Chambre,	286
67. 373	A M. le Comte de Guiche,	288
57. 242	A M. le Premier President Molé,	296
seur	Au Pere le jeune Iesuite, & Superieur des Missions de Canada,	306
159	A M. d'Aiguebonne Ambassadeur du Roy en Pié- mont,	310
167	A M. de Courvoisier Gouverneur de Casal,	310. 343.
168. 365	364. 413. 422. 438	
27. 441	A M. Goulas Secretaire de M. le Duc d'Orleans,	315
171. 245	A Messieurs du Bailliage de Mortain,	319
el de la	A M. Faber Gouverneur de Sedan,	322
172	A Madame de Blerancourt,	323. 429
369. 371	A M. de Pontac President au Parlement de Bordeaux	325. 340. 348. 357. 366
mort de		
173		
272		
174		
190		

T A B L E.

<i>A M. le Marquis d'Humieres, sur la mort de Mad.</i>	328
<i>sa Femme,</i>	
<i>A Mademoiselle de Rohan,</i>	334
<i>Au Pere des Mares Pere de l'Oratoire,</i>	338
<i>A M. d'Avaux Sur-Intendant des Finances,</i>	341.346
<i>A M. le Comte de Tresmes, sur la mort de son Fils,</i>	
344	
<i>Sur la mort d'une Religieuse de grande vertu,</i>	349
<i>A M. le Marquis de la Rocheposay, sur le mesme</i>	
<i>sujet,</i>	362
<i>A M. le Baron de Renty,</i>	370
<i>A M. le President de Bailleul Sur-Intendant des</i>	
<i>Finances,</i>	418
<i>A Monseigneur le Duc d'Orleans,</i>	420
<i>A M. le Comte de Revignas,</i>	431
<i>A Madame la Princesse, sur la Bataille de Fribourg,</i>	
432	
<i>A M. de Chalain President au Parlement de Bre-</i>	
<i>tagne,</i>	435
<i>A M. le Comte du Plessis-Praslin, sur la mort de son</i>	
<i>Frere,</i>	436



la volon
 puis qu
 d'ardeur
 l'honne
 Mais co

LETTRES

DE

MONSIEUR

ARNAULD

D'ANDILLY.

LETTRE PREMIERE.

*AMadame d'Orleans, Religieuse Bene-
dictine & Mere de Monsieur le
Duc de Rets.*



ADAME,

Si vous jugez des effets par
la volonté, j'auoie vous auoir rendu service;
puis qu'il n'y a rien que ie souhaitte avec plus
d'ardeur que de vous témoigner par mes actions
l'honneur que ie porte à vostre eminente vertu.
Mais comme ie n'ay pû estre si heureux que d'ac-

A

complir en cela mon desir , aussi n'ay-je pas la
 presumption de m'estimer digne de la faueur
 que vous me faites par vostre lettre. Je la reçois,
 Madame, comme une obligation que vous vou-
 lez acquerir sur moy par un excez de charité, a-
 fin que le bon-heur d'auoir part au souuenir
 d'une Princeesse qui oublie ses grandeurs & ses
 qualitez pour s'humilier deuant Dieu, & s'éleuer
 autant vers le Ciel par sa propre vertu, qu'elle
 l'estoit dans le monde par sa naissance, m'engage
 à uné si grande admiration de vostre pieté, que
 je quitte desormais tous autres soins, pour m'ef-
 forcer de me rendre tel que vostre bonté s'est
 laissé persuader de me croire. Et puis que ie ne
 scaurois, Madame, me ressentir de la grace
 que vous me faites, que par des vœux & des
 souhaits pour l'accroissement des benedictions
 que Dieu verse sur vous avec une si grande abon-
 dance, & que vous me témoignez d'honorer
 ma Sœur de Port Royal de vostre affection,
 j'auray recours à elle, afin qu'elle offre pour
 vous ses prieres à celuy duquel seul vous atten-
 dez des recompenses, & qui semble vous auoir
 choisie pour une des plus éclatantes lumieres de
 vostre siecle, afin que vostre vie estant comme
 une image viuante de la parfaite deuotion, vous
 fassiez connoistre que les Femmes peuuent aussi
 bien seruir à l'Eglise par leur exemple, que les
 hommes par leur doctrine. Et pource que l'accor-
 plissement de vos saintes intentions pourroit
 estre retardé par les soins que vous seriez obli-
 gée d'apporter, en des affaires qui troubleroi-
 ent la tranquillité de vostre retraite, si vous con-
 tinuiez d'estre trauersée en la derniere resolu-
 tion que vous auez prise, il faudroit auoir bien

peu de
 avec ar
 sion con

II. e

MON

Je suis
 que Mr. ?
 & j'auoi
 si grand
 de vous
 de beau
 en scauro
 impuissan
 qu'elle se
 mes lettr
 cipalmen
 ront à n
 Dieu de
 elles ne l
 dictions
 Cette rece
 roit estre
 chez poin
 employer
 Dieu, to
 Et cela
 en parler
 gnoit de d
 si dignem

MOSIEVR D'ANDILLY. 3

peu de sentiment de pieté, pour ne desirer pas avec ardeur de vous témoigner en cette occasion combien ie suis

II. *A Monsieur le Cardinal de Retz.*

MONSEIGNEVR,

Ie suis contraint de faire par cette lettre, ce que Mr. *** m'a empesché de faire moy-même, & j'aurois regret de m'acquiter en cette sorte d'un si grand deuoir, si la faueur que j'ay receuë de vous en l'affaire de Port Royal, ne surpassoit de beaucoup tous les remerciemens que ie vous en scaurois rendre: Mais puis qu'il faut que mon impuissance paroisse, ie n'ay pas sujet de desirer qu'elle se voye plustost en mes paroles qu'en mes lettres. Les personnes que vous avez principalement obligées en cette occasion suppléeront à mon deffaut, & en rendront graces à Dieu de celle qu'il leur a faite par vôtre moyen, elles ne luy demanderont pas moins de benedictions pour vous, que pour elles mesme: Cette recompense, Monseigneur, ne vous scauroit estre desagreable, puis que vous n'en cherchez point d'autre dans le zele qui vous porte à employer pour le service & pour la gloire de Dieu, toute l'autorité qu'il vous a commise: Et cela mesme m'osteroit la liberté de vous en parler, si mon ressentiment ne me contraindroit de dire l'honneur que vous meritez d'user si dignement du pouvoir que vous avez de bien

4 LETTRES DE
faire ; & si cette consideration jointe à tant
d'autres qui m'attachoient desia à vostre service,
ne m'obligeoit encore plus effroitement à de-
meurer toute ma vie

III. *A un Prince.*

MONSEIGNEUR,

Je laisse à Mr. *** à vous mander particu-
lièrement les sentiments de vos Amis , & de
vos seruiteurs sur ce qui vous touche , dont ie
l'ay entretenu à loisir. Si le Comte de Mar-
feld n'entreprend rien contre la France, ce dis-
cours est du tout inutile: Mais s'il assiege quel-
que place, & que vous puissiez vous jeter de-
dans avec moyen de la defendre ; il n'y aura
que ceux qui enuieront vostre valeur, qui man-
queront à louer vostre action: Je sçay bien que
quand vous ne le feriez pas, vous n'en sçauriez
estre blâsmé, puis que vous n'avez point d'em-
ploy qui vous y oblige. Mais si vostre genero-
sité demeueroit dans les bornes des devoirs or-
dinaires, elle ne meriteroit ny des loüanges
extraordinaires, ny la gloire que vous avez d'estre
en plus grande estime dans l'esprit des gens de
merite, par la consideration de vostre vertu
que par celle de vostre naissance, qui n'auroit
pas seule le pouuoir de me rendre aussi verita-
blement que ie le suis

M

IV. A

MON T

Si je ne
& la plus
nes, & c
rois peins
moy, le
vous me
estre dign
un autre
voulu me
que tout
des ruisse
ie n'offen
nant de l
vostre hu
vous rend
pour n'est
vous pas
qu'à rend
m'avez fa
par le mo
de m'ayn
toute ma
fection se
titre cette
j'ose vous
de me de

*IV. A Monsieur l'Euesque d'Aire, depuis
Euesque de Lizieux.*

MON Tres-cher Pere,

Si je ne sçauois que la Charité est la plus grande & la plus liberale de toutes les vertus Chrestiennes, & qu'elle regne dans vostre cœur, j'aurois peine à recevoir, comme s'adressant à moy, les témoignages si extraordinaires que vous me donnez de vostre affection, dont pour estre digne à un si haut poinct, il faudroit estre un autre vous mesme: Mais puisque vous auez voulu me donner la qualité de vostre Fils; & que toutes les autres obligations ne sont que des ruisseaux dont cette premiere est la source, ie n'offencerois pas moins vôtres bonté en m'estonnant de la continuation de vos faueurs, que vostre humeur si ennemie des ceremonies, en vous rendant de nouueaux remerciemens. Ainsi pour n'estre point ingrat par mon silence, & ne vous pas déplaire par mes paroles, il ne me reste qu'à rendre graces à Dieu de celle que vous m'auuez faite & qui m'a acquis en un instant par le mouuement si puissant qu'il vous donna de m'aymer, ce que ie ne pouuois meriter en toute ma vie: Mais si mon respect & mon affection sont capables de me conseruer à juste titre cette sainte adoption dont vous m'honorez j'ose vous asseurer que vous n'aurez jamais sujet de me desauoier pour

V. *A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.*

MONSEIGNEUR.

Je croy vous dire beaucoup plus par mon silence que ie ne pourrois faire par mes lettres puis qu'il temoigne que les obligations que vous ay sont au dessus de toutes mes paroles. Et ainsi c'est seulement pour me contenter moy mesme que je vous renouelle les protestations de mon tres-humble seruire du quel vous ne scauriez douter quand vous penserez aux faueurs dont vous honorez continuellement mon frere. Mais vostre generosite estant capable de vous les faire oublier, cette lettre ne sera pas possible inutile pour vous faire souuenir de la seule chose en quoy vous manquez de memoire. Je vous supplie tres humblement, Monseigneur, de vouloir bien l'auoir meilleure en cela à l'aduenir afin que vous me croyez autant que je le suis.

VI. *A Madame la Marquise de Senecy sur la mort de Monsieur son Mary.*

MADAME,

C'eust esté à mon aduis une si grande inhumanité que de vouloir arrester vos larmes dans ces premiers mouuemens de la plus iuste, & plus

M
violente d
monde, c
quelques
sujet de c
deuoir : M
plus puiss
commenc
ne pourro
n'y ayant
pable d'él
mens de
trauers de
plissent n
que la vi
d'une per
que nost
que nous
gation qu
pouuoir t
heureuse
liberté de
parler d'
douce v
remedes,
tions ord
gnée de
bon-heur
Chrestien
que depu
principal
je vous
icy, Mad
Vous au
miez plu
que vous

MONSIEUR D'ANDILLY. 7

violente douleur qui se puisse éprouver dans le monde, qu'au lieu de m'excuser d'auoir differé quelques jours à vous escrire, j'aurois plustost sujet de craindre de m'acquiter trop tost de ce deuoir: Mais la grace estant incomparablement plus puissante que la raison, j'ose esperer qu'elle commence à produire en vous des effers que l'on ne pourroit de longtems attendre de l'autre, n'y ayant qu'une force surnaturelle qui soit capable d'éleuer si tost une ame au dessus des sentimens de la Nature, & luy faire voir le jour à trauers de tant de troubles & de nuages qui remplissent nos sens, & offusquent nostre esprit, lors que la vie nous deuient ennuyeuse par la perte d'une personne, que nostre affection aussi bien que nostre deuoir nous rendoit plus chere que nous mesmes. Ainsi, Madame, sans l'obligation que vous auez à Dieu d'auoir pris un pouuoir si absolu sur vostre cœur, que par une heureuse seruitude vous auez comme perdu la liberté de resister à ses volonte, il faudroit vous parler d'une autre sorte, & pour tascher d'adoucir vostre douleur, incapable des vrais remedes, demeurer dans les termes des consolations ordinaires: Mais puisque vous estes si esloignée de l'erreur de ceux qui cherchent tout leur bon-heur sur la terre; & que les sentimens des Chrestiens, si contraires à ceux du siecle, font que depuis tant d'années le Ciel a toujourns esté le principal objet de vos desirs & de vos esperances, je vous dois tenir un autre langage. Jusques icy, Madame, vos affections estoient partagées: Vous auiez dans le monde un mary que vous aymiez plus que vostre vie; & dans le Ciel un Dieu que vous aymiez plus que vostre ame. Vostre pas-

sion vers le premier vous portoit à mille soins pour luy sur la terre ; & l'amour du second vous faisoit mespriser toute la terre , oublier les creatures , & vous-mesme pour n'estre qu'à luy. Ainsi tantost la Nature , & tantost la grace occupoient vos pensées ; Et bien que l'un & l'autre pussent compatir avec une eminente vertu , ce ne pouuoit estre sans violence , & sans trembler souuent à la veuë de tant de malheurs qui peuuent arriuer aux hommes. Combien de fois l'apprehension de ces épouuentables combats qui joignent à la perte du corps celle de l'ame, vous a-t'elle fait transir de frayeur , & souhaiter de voir vostre vie avec celle de Monsieur vostre Mary , dans cét heureux port où l'on est pour jamais en assurance. Maintenant qu'il y est ariué , toutes vos affections & vos pensées sont reünies , puisque vous le trouuez dans ce mesme sejour de gloire où vostre esprit va si souuent chercher vostre Dieu. Ainsi vos vœux pour son salut estant exaucez , dequoy vous pouuez-vous plaindre , sinon de ce que cette bonté infinie en le tirant du monde , luy donne plustost qu'à vous l'eternelle felicité qui un jour vous sera commune. C'estoit une preuue d'affection parmy les Payens que de pleurer avec excez la mort de ses Amis , pource que tout leur bon-heur ne passant pas cette vie , ils ne pouuoient leur desirer rien de meilleur : Mais parmy nous qui sommes instruits en l'école d'un Dieu mourant par amour sur une Croix , & duquel la mort rend la nostre , lors que nous sommes en grace , une vie de gloire & d'immortalité , ce ne seroit pas aymer un Mary plus que soy mesme ; mais au contraire s'aymer plus que luy ,

I
 que de
 la terre
 du Ciel
 seuré qu
 tage M
 ayez
 tion ne
 esprit q
 & qu'
 l'empir
 Que se
 quel M
 le serui
 ne luy
 joiit à
 a si gra
 luy ren
 luy arr
 meritée
 vostre
 tes qu
 tront ja
 dans le
 Vous v
 lon la
 qui au
 m'enga
 me do
 roit d'u
 Madam
 ction d
 que to
 nant er
 tant qu

MONSIEUR D'ANDILLY. 9

que de s'affliger de le voir quitter les miseres de la terre pour posseder eternellement les felicitez du Ciel : C'est pourquoy, Madame, estant tres-af-seuré que vous aymiez incomparablement davan-tage Monsieur vostre Mary que vous ne vous aymez, je ne doute point que cette considera-tion ne soit encore plus puissante sur vostre esprit que toutes vos douleurs dans vostre cœur ; & qu'ainsi vostre ame ne reprenne bien-tost l'empire qu'elle doit auoir sur vos sentimens. Que scauez vous, Madame, si le zele avec le-quel Monsieur vostre Mary a sacrifié sa vie pour le seruice de son Roy dans une guerre si sainte, ne luy a point obtenu la recompense dont il joiit à cette heure ? Cela estant, comme il y a si grand sujet de le croire, voudriez-vous en luy rendant la vie, s'il estoit en vostre puissance, luy arracher une couronne qu'il a si justement meritée ; Si vostre bouche le dit, vostre foy & vostre charité la desauoient, & plus puissant-tes que vostre affliction, elles ne permet-trent jamais que vous vous plaigniez d'auoir dans le Ciel la plus chere partie de vous-mesme. Vous voyez, Madame, que je vous parle se-lon la verité & non pas selon mon ressentiment, qui au lieu de me permettre de vous consoler, m'engage à pleurer avec vous la perte d'un hom-me dont j'admirois la vertu, & qui m'hono-roit d'une amitié toute extraordinaire. J'espere, Madame, de trouuer desormais en vous l'affe-ction dont vous m'obligiez l'un & l'autre, puis-que tous mes deuoirs se rassemblent mainte-nant en vous seule ; personne ne scauroit estre tant que moy.

*VII. A Monsieur de Monrave Premier
President au Parlement de Tolose.*

MONSIEUR,

Je veux commencer à douter de vostre affection, puisqu'il semble que vous doutiez de la mienne; en la voulant augmenter par tant de nouvelles protestations d'amitié, qui seroient inutiles si vous vous teniez aux premieres que nous auons faites si solennellement, y ayant appellé pour temoins les Vertus & les Muses, qui ont esté cause de nostre vnion; mais avec tout l'auantage de vostre costé: n'y ayant apporté de ma part que le desir de les honorer en vous, au lieu que desia vous les possediez. Vous voyez, Monsieur, par mes reproches le gré que je vous sçay de vos complimens, que je tiens à offense, parce qu'ils sont indignes de nostre amitié, & que je desire que la vostre soit parfaite & parfaite pour moy, de qui vous serez tousiours aussi parfaitement honoré que d'homme du monde.

*VIII. A Monsieur de Sponde, depuis
Euesque de Pamiers.*

MONSIEUR,

Les faueurs que vous me faites témoignent combien vous estes juste: Car puis que mon

M
Frere ne
à vous
pas rais
feremme
vostre a
m'oblige
ray m'a
qui est
m'empl
niez mo
verité je

*IX. e
depu
d'un
sieur*

MO

Je n'
fiction
sieur v
peine c
douleur
prens à
ce dépl
nant qu
que n
figner
la seule
dépend

MONSIEUR D'ANDILLY II

Frere ne sçauroit auoir plus d'affection que moy à vous honorer & à vous seruir, il ne seroit pas raisonnable que vous nous traitassiez differemment. Ainsi les preuues qu'il reçoit de vostre amitié vous engagent à celles dont vous m'obligez: Mais je ne sçay comment je pourray m'acquitter de ce que je vous dois, & de ce qui est dû à vostre vertu, si ce n'est qu'en m'employant pour vostre seruice vous me donniez moyen de vous faire connoistre avec quelle verité je suis.

IX. A Monsieur le Colonel d'Ornane depuis Marechal de France, sur le sujet d'une tresgrande maladie qu'eut Monsieur de Mazarguez son Frere.

MONSIEUR,

Je n'ay point de paroles quand je pense à l'affliction que vous ressentez du peril où est Monsieur vostre frere, dont j'auoie estre en telle peine que je n'ay un seul moment de repos, ma douleur estant si fort accreüe par la part que je prens à la vostre, que je ne pourrois supporter ce déplaisir, si je ne sçauois que c'est maintenant que nous deuons pratiquer les resolutions que nous auons tant de fois prises, de nous resigner absolument entre les mains de Dieu, de la seule volonté duquel nous sommes obligez de dépendre, & de ne considerer nostre affection

pour nos plus proches, & pour nos Amis, que comme une étincelle de l'amour que nous devons auoir pour luy. Representez-vous donc, s'il vous plaist, Monsieur, à vous mesme ce que vous me diriez en pareille occasion; & ayez sans cesse deuant les yeux que les Ames fideles à Iesus Christ ne scauroient rien perdre, puis qu'elles retrouuent en luy toutes choses avec un accroissement infiny de grace. Si c'est un Frere que vous regrettez, il ne refuse point d'estre le vostre; si c'est un Frere & un Amy tout ensemble, il prend plaisir à vous seruir de l'un & de l'autre: Vous ne scauriez luy tant demander, pourueu que vos demandes soient accompagnées d'amour & de foy, qu'il ne vous donne encore deuantage. Ainsi vous trouuez grace deuant un Dieu en supportant patiemment pour l'amour de luy la perte d'un homme, qu'il vous rendra dans l'Eternité apres l'auoir mis au nombre des Anges.

X. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEVR,

Encore que la gratification accordée à mon Frere m'apporte une grande joye, d'autant que c'estoit une affaire d'honneur, & que celles la seules me touchent, le contentement que je ressens de vous en auoir toute l'obligation sur-

M
 passe de
 faueur,
 font au
 vostre r
 à un a
 plaisir
 & moy
 Monsei
 propre
 tez qu
 graces
 capable
 uoit au
 que ce
 qu'il é
 estre d

XI.

M

S
 sentir
 vous
 vous
 nes d
 cont
 hait

MONSIEUR D'ANDILLY. 13

que
ous
onc,
e ce
&
mes
dre,
oses
c'est
oint
Amy
ruir
tant
ient
vous
ue-
em-
me,
uoir

pas-
se de beaucoup celuy que je reçois de cette
faueur, pource que vos eminentes qualitez me
font autant desirer de me voir de plus en plus
vostre redeuable, comme je craindrois de l'estre
à un autre. Et puisque vous prenez tant de
plaisir de nous attacher pour jamais mon Frere
& moy à vostre seruice, vous ne pouuiez,
Monseigneur, rencontrer une occasion plus
propre à nous le faire paroistre, veu les difficul-
tez qu'il y a maintenant d'obtenir de semblables
graces: Mais si nul autre que vous n'estoit
capable de les surmonter, nul autre ne pou-
uoit aussi en auoir un plus grand ressentiment
que celuy que mon Frere me témoigne, puis-
qu'il égale le mien, & que personne ne sçauroit
estre d'auantage que je suis.

XI. *A Monsieur le Marechal de Schom-
berg lors qu'il fut estoigné de la
Cour en 1623.*

MONSEIGNEUR,

non
que
es la
e je
sur-

Si je vous pouuois témoigner avec quel res-
sentiment d'obligation j'ay receu la lettre qu'il
vous a pleu de m'écrire par Mr. de la Taille,
vous connoistriez que toutes les bonnes fortu-
nes de la terre ne me sçauroient apporter un pareil
contentement, n'ayant jamais rien tant sou-
haitté que l'honneur de vostre affection au

point que j'ay sujet de me la promettre en suite des assurances que vous m'en donnez. Tout ce que je possède au monde, & ma vie, que je vous offre, sont de trop foibles preuues à mon gré du desir que j'ay de me rendre digne de cette faueur. Mais ie renonceray tous mes Amis s'ils ne sont les vostres, & penseray par ce moyen m'acquitter en quelque sorte de ce que je vous dois, puisque le moindre d'eux vaut beaucoup mieux que moy, & ne se donneroit jamais à un moins vertueux que vous. Iusques icy, Monseigneur, la gloire de vos actions estoit obscurcie par des complaisances & des flatteries qui luy ostoyent une partie de son lustre: Maintenant qu'elle paroist en sa pureté, vous auez cet auantage que jamais homme dans une semblable rencontre n'a esté plus hautement ny plus uniuersellement loüié de tous les gens de bien. C'est veritablement triompher de la Fortune que de tirer ainsi de l'aduantage de ses defaveurs: Mais Dieu qui est juste n'auoit garde de manquer à recompenser tant de trauaux que vous auez supportez, & tant de perils que vous auez courus & recherchez pour son seruice. Possible qu'il a voulu par un effet de sa prouidence, dont les causes sont incomprehensibles aux hommes, vous procurer le repos dont vous allez jouïr desormais, afin de vous reseruer à des actions encore plus illustres que les premieres; Et puisque vous sçauiez mieux que moy la soumission qu'il faut rendre à la conduite d'un si grand Maistre, je n'ay qu'à vous demander pardon, Monseigneur, de m'ester laissé emporter par mon affection à vous dire ce que j'ay si souuent appris de vous.

Le parl
souper;
à vostre
tres-bien
pourra d
ment de
ne parla
puisque
ment p
que mes
confirm
que la n
c'est de
Et nul c
reçois c
que l'er
loüang
jours t
qui pa
& d'es
un de
seruice
trop h
deuoi
bonne
par u
pourr

*XII. A Monsieur le Marechal de
Schomberg.***MONSEIGNEUR,**

Je parlé hier au Roy fort à loisir durant son souper ; & rendis les témoignages que ie dois à vostre vertu, & à vostre probité. Cela se passa tres-bien , ainsi que Mr. de la Iaille vous le pourra dire : Mais je vous supplie tres humblement de me pardonner si je vous ay desobey en ne parlant point du tout de moy à sa Majesté, puisque vous sçavez que je ne vous l'ay nullement promis ; ny mesme d'accepter les offres que mes Amis m'ont faites sur ce sujet. Je me confirme de plus, Monseigneur, en la creance que la meilleure fortune qui me sçauroit arriuer, c'est de participer à vostre mauuaise fortune ; Et nul contentement ne peut égaler celuy que je reçois de publier si hautement vostre merite, que l'enuie mesme est contrainte d'écouter vos louanges sans y oser répondre. Je voy tous les jours tellement croistre le nombre des personnes qui parlent de vous avec toute sorte d'honneur & d'estime, que je pense qu'à la fin vous serez un de ceux qui s'étonneront le moins de voir vos seruices si mal recompensez ; & je m'estimerois trop heureux si je pouuois par de plus grands deuoirs me rendre digne de l'honneur de vos bonnes graces que je m'efforcera y de meriter par une telle passion à vous seruir, que nul ne se pourra dire plus veritablement que moy.

XIII. *A Monsieur le Marechal de Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

Je m'estime heureux de voir que mes lettres vous sont si agreables ; Et je le feray beaucoup davantage , lors que mes actions me rendront plus digne , que mes paroles , de l'honneur de vos bonnes graces ; J'ay une si forte passion de vous plaire , que ie me hayrois moy-mesme , si ie ne vous donnois sujet de m'aymer. Et plus ie vais avant , & plus i'ay sujet de louer Dieu de ce qu'il m'offre des occasions de faire voir combien ie m'epriise les faveurs de la Fortune. Je n'en souhaitte point de meilleure que de posseder avec ma liberte , le bonheur de passer doucement avec vous une partie de ma vie , qui est un contentement auquel ie ne mets point de prix , lors que ie pense à la faveur que vous me faites de le tant desirer.

XIV. *A Madame la Marquise de Lyancour.*

MA D A M E,

S'il y avoit quelque chose dans le monde au

M
 dessus de
 que vous
 une si ex
 se ne pou
 prit , doi
 qu'au me
 posseder
 dire com
 tre mode
 cufant de
 sion de l
 témoign
 rée. Jug
 estre en
 louer, sa
 sans des
 boüillet
 vostre e
 l'estime
 ray mie
 differen
 l'une co
 la verité
 scaurois
 que la v
 deux : C
 dre d'es
 les grac
 Madam
 ayme f
 que vo
 toutes
 Modest

MONSIEUR D'ANDILLY 17

dessus de l'excellence de l'amitié, j'aurois honte que vous eussiez pris pour moy la peine d'écrire une si excellente lettre. Mais une plus noble cause ne pouvoit produire ce rare effet de vostre esprit, dont j'ay fait part à tant de vos Amis, qu'au moins ne m'accusera t'on pas de vouloir posséder seul un si grand tresor. Je n'ose vous dire combien on l'estime, tant ie crains que vostre modestie vous fasse offenser la verité en l'accusant de flatterie. Et d'autre costé l'apprehension de l'offenser moy mesme m'oblige à vous témoigner que jamais lettre n'a esté plus admirée. Jugez donc ie vous supplie si ie ne dois pas estre en grande peine, puisque ne pouvant vous louer, sans vous déplaire, ie ne scaurois y manquer sans desagrèer à Madame la Marquise de Ramboüillet, qui ne peut cacher sa joye de voir que vostre esprit aussi bien que vostre vertu, égale l'estime qu'elle fait de vous. Je pense que ie feray mieux de vous laisser terminer entre vous ce different, où chacune a pareil avantage; puisque l'une combat pour la modestie, & l'autre pour la verité; & que vous honorant également, ie ne scaurois quel parti prendre: Mais de quelque côté que la victoire tourne, vous y gagnerez toutes deux: Car comment pourriez-vous vous plaindre d'estre contrainte par la verité à reconnoistre les graces que Dieu vous a faites; Et comment Madame la Marquise de Ramboüillet, qui vous aime si parfaitement, seroit elle faschée de voir que vous en rehaussèz le lustre par la qualité de toutes la plus estimable aux Femmes, qui est la Modestie.

XV. A Monsieur le Marechal de Schomberg.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay point maintenant un plus grand plaisir que de voir quelqu'un qui vienne de Nanteuil, pource que tous m'assurent que vous ne vous portastes iamais mieux : Mais ie seray encore plus content lors que j'auray le bon-heur d'y passer quelques journées aupres de vous , ainsi qu'il vous plaist de me le mander , pouuant dire avec verité qu'il n'y a rien au monde que j'estime dauantage que la part qu'il vous plaist de me promettre en l'honneur de vostre amitié , qui est un terme dont ie n'userois pas , si vous ne l'auiez voulu. Mais puis que vous me l'ordonnez , & que ie reconois combien les tres-humbles seruices & les devoirs auxquels il m'oblige vont au de là des respects qui s'expliquent par d'autres paroles plus ordinaires & moins veritables, ie vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de croire que ie ne trouueray iamais rien de difficile pour meriter cette faueur, qui me rend beaucoup plus que ie ne le scaurois dire.

MON

XVI.

MON

Vous a
de Lyanc
s'est beau
liez le vou
croire qu
sera en vo
gnez ma
que aueu
contraint
reconnoi

XVII

MON

Mon
mes act
tentem
si vost
l'auoit
Terre

XVI. A Monsieur le Marechal de Schomberg.

MONSEIGNEUR,

Vous apprendrez par les lettres de Monsieur de Lyancour, comme son discours avec le Roy s'est beaucoup mieux passé que vous ne vouliez le vous promettre. Ce qui me donne sujet de croire que si la Fortune vous trompe encore, ce sera en vous faisant des faueurs que vous dédaignez maintenant de recevoir d'elle : Car quelque aueugle qu'elle puisse estre, enfin elle sera contrainte de voir l'éclat de vostre vertu, & de reconnoistre son iniustice.

XVII. A Monsieur le Marechal de Schomberg.

MONSEIGNEUR,

Mon principal souhait est accompli, puisque mes actions vous sont si agreables. Apres ce contentement ie ne sçauois estre malheureux : Es si vostre bonté plustost que mon merite ne me l'auoit acquis, toutes les bonnes fortunes de la Terre ne seroient pas capables de me satisfaire

pour ce que rien ne touche mon esprit à l'égal de mon devoir; & que connoissant plus particulièrement que nul autre vostre vertu, & les services auxquels m'oblige l'entiere confiance dont vous m'avez toujours honoré, ie n'auray jamais une plus forte passion que de vous témoigner par mon ressentiment que ie ne suis point ingrat de vos faveurs; & par mon obeysance combien ie desire me rendre digne de l'honneur de vos bonnes graces.

XVIII. *A Monsieur le Marechal de Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

L'estime qu'il ne se peut rien adjoûter à la résolution, que ie vois que vous avez prise par le memoire que Mr. de la Taille m'a apporté, tant elle est prudente & genereuse, qui sont deux manieres d'agir si excellentes, & que vous avez si constamment tenües jusques icy, que rien ne vous scauroit estre plus avantageux, selon mon advis, que de ne vous en départir jamais; Il n'est pas croyable combien cela vous reüssit dans l'esprit de tous les gens de bien, dont ie scay que l'estime est seule capable de vous contenter: Et ie n'ay point veu d'action plus louïée en choses semblables, que ce que vous n'avez ny recherché, ny désiré de voir le Roy lors qu'il a esté si près de Nanteuil. Vos raisons pour ne point demander à prendre congé de luy avant que partir,

Mo
font aussi
Amys, &
de sa Maje
scellée. V
grandes a
esté de me
vous souc
chent en
grace de
osiez vous
demeurer
que vous
fait & vo
sion à ve
si facilement
que moy
ble, puis
rité qui r

XIX.

MON

L'esti
differen
ladie &
cour;
core au
que j'ay

MONSIEUR D'ANDILLY. 21

l'égal
articu-
es ser-
dont
amais
er par
at de
ien ie
bon-

font aussi extrêmement approuvées de tous vos
Amys, & le seront un iour, s'il plaist à Dieu,
de sa Majesté mesme quand elle sera mieux con-
seillée. Vostre vie est une suite continuelle de
grandes actions; vostre seule passion a toujours
esté de meriter les plus importans emplois, sans
vous soucier des avantages que les autres recher-
chent en les possédant; Et Dieu vous a fait la
grace de réussir encore au delà de ce que vous
osiez vous promettre. Il ne faut pas, Monseigneur,
demeurer au milieu de la carriere: Je sçay aussi
que vous choisiriez plutôt la mort que de l'avoir
fait & vous demande pardon de ce que ma pas-
sion à vous honorer & à vous servir m'emporte
si facilement à vous dire que vous sçavez mieux
que moy; en quoy ie suis ce me semble excusa-
ble, puisque cela mesme est une preuve de la ve-
rité qui me fait estre

a ré-
ar le
tant
deux
avez
n ne
mon
n'est
l'es-
que
: Et
osés-
ché,
prés
nan-
tir,

XIX. *A Monsieur le Marechal de
Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

Pestimerois inutile de vous dire de quelles
differentes affections j'ay esté touché en la ma-
ladie & en la guerison de Monsieur de Lyan-
cour; Et combien vostre consideration a en-
core augmenté mes ressentimens. L'honneur
que j'ay d'estre aymé de vous, & les devoirs

qui m'y obligent vous en donnent assez de connoissance: Mais ie vous supplie tres-humblement de me permettre de louer dieu avec vous de la grace qu'il vous a faite de vous cōserver une personne si chere, lors que selon le monde il n'y auoit plus sujet de l'esperer, je veux croire que cette maladie sera la crise des trauerfes qu'il luy a pleu de vous envoyer pour éprouuer vostre vertu, qui ne le pouuoit assez estre dans les seules prosperitez. Les grandes ames comme la vostre témoignent leur fermeté dans les plus violentes agitations: Il falloit que cette derniere trauerfe fast les contentemens que vous vous proposiez de receuoir cét Esté à Duretal, auxquels, puis que vous les remettez à Paris & à Nanteüil, j'esperoie de prendre la part qu'il vous plaist de m'y offrir, & de vous y renoueller les assurances de la verité avec laquelle je suis.

XX. A Monsieur le Marechal de Schomberg.

MONSEIGNEUR,

N'ayant rien plus cher que l'honneur de vos bonnes graces, je m'estimerois obligé à de grands remercimens des nouvelles assurances qu'il vous plaist de m'en donner par vos lettres, si mes paroles n'estoient de trop foibles temoignages de mes deuoirs, dont je reconnois ne me pouuoir acquitter que par des seruices, & ne me tiendray jamais plus heureux que lorsque je rencontre-

ray des occasions que vous, que bien elles gens de bon dont vous grandeur l'injustice des les change tant de su maintenant partie des veuille que recompens ont merit tage, & i

MON

Aussi-t command Et depuis de me m de vostre tres-dig des gens s'augmer Et la for

MONSIEUR D'ANDILLY. 23

de con
lemen
la gra
rsonn
oit plu
te ma
a ple
tu, qu
prospe
stre té
olente
trauer
oposie
uisqu
'esper
offrir
de la

ray des occasions de vous en rendre. Les resolu-
tions que vous continuez à prendre sont si dignes
de vous, que je ne sçauois assez vous dire com-
bien elles confirment la creance que tous les
gens de bien ont de vostre vertu : Et la sorte
dont vous viuez donne plus de sujet d'enuier la
grandeur de vostre courage, que de plaindre
l'injustice que vous receuez de la Fortune, dont
les changemens presens de la Cour fournissent
tant de sujet de parler, qu'il ne se passe jour
maintenant que vostre merite ne recoiue une
partie des louanges qui luy sont deües. Dieu
veuille quelles soient bien-tost conuerties en des
recompenses telles que vos signalez seruices les
ont meritées. Il est difficile de souhaïter dauan-
tage, & impossible d'estre plus que moy.

XXI. *A Monsieur le Marechal de
Schomberg.*

de

MONSEIGNEUR,

le ver
grands
il vous
i mes
ges de
uuoir
ndray
ontre-

Aussi-tost apres vous auoir écrit, j'appris le
commandement que vous auez receü à Duretal;
Et depuis Monsieur vostre Fils me fit l'honneur
de me montrer la copie de la lettre du Roy, &
de vostre responce qui ne peut estre jugée que
tres-digne de vous. Iereconnois dans l'esprit
des gens de bien, que l'estime de vostre vertu
s'augmente par les oppositions qu'elle rencontre,
Et la sorte dont vous estes allé en vostre Gour-

vernement, y avez esté receu & y estes demeuré
 jusques icy nonobstant les desseins que l'on a
 voit au contraire, fait paroistre clairement que
 la Providence de Dieu veille pour vous. Il n'ap-
 partient qu'à luy de tirer la lumiere des tenebres.
 Et j'espere que ces nuages estant passez, la Fran-
 ce vous reverra avec plus d'eclat qu'au paravant
 continuer les signalez services qui luy ont esté
 si utiles & si nécessaires. Je m'estimerois tres-
 heureux si ie pouvois par les miens vous témoi-
 gner mon obeyffance, puis qu'elle tient rang
 entre les preuves de la verité qui me fait estre.

*XXII. A Monsieur le Comte de ****

MONSIEUR,

Vos reproches sont si obligeans qu'ils m'offe-
 roient le regret d'avoir failly, si vostre conten-
 tement ne m'estoit plus cher que le mien: Mais
 quelque effet que mon silence produise à mon
 avantage, ie ne laisse pas de le condamner
 & de vous en demander pardon, puisqu'il vous
 a esté defagreable. Vous ne me trouverez pas
 neantmoins, comme ie l'espere, si coupable que
 vous pensez, lors que vous sçaurez les raisons
 qu'il m'est permis de vous alleguer en suite de la
 satisfaction que ie vous ay faite. Vous vous
 plaignez, Monsieur, de ma negligence à vous
 escrire, & de ce que ie ne vous mande rien de
 mes interests. Je respons au premier, que c'est

Mos
 une grande
 neur de vost
 devoirs indig
 une faute,
 m'en remette
 ne sçauois r
 mon estime
 Quant à ce
 garde, Mon
 vant jurer av
 du monde
 afin de vous
 de mon Sal
 les seules ch
 esprit. J'a
 parce que j'y
 de la Cour
 les dans ma
 d'un repos
 inutiles; &
 tant d'arde
 l'ambicion
 fort facile
 en peu de
 Lettres de
 mon advis
 donc s'il ve
 sé, & m'i
 vous plaira
 J'en dis au
 si vous en
 chose impo
 une person

MOSIEVR D'ANDILLY. 25

une grande preuve de ma confiance en l'honneur de vostre amitié, que de juger ces petits devoirs indignes d'elle : Et si cela vous semble une faute, préparez-vous, s'il vous plaist, à m'en remettre souvent de pareilles, puisque ie ne scaurois m'empescher de tomber en celles que mon estime pour vous, me fait commettre. Quant à ce qui touche mes interests, ie n'avois garde, Monsieur, de vous en écrire, vous pouvant jurer avec verité que c'est l'une des choses du monde à laquelle ie songe le moins. Et afin de vous parler à cœur ouvert, les pensées de mon Salut, mes Amis, & mes Livres, sont les seules choses qui occupent maintenant mon esprit. J'ayme parfaitement la Campagne, parce que j'y passe une vie toute contraire à celle de la Cour ; j'éprouvé des douceurs n'ompareilles dans ma famille ; je gousté le contentement d'un repos sans oysiveté précédé par des travaux inutiles ; & ce que la pluspart recherchent avec tant d'ardeur, ne me semblant pas digne de l'ambicion d'un homme de courage, il m'est fort facile de le mépriser. Voylà, Monsieur, en peu de mots ma confession de foy. Trente Lettres de complimens ne vous seroient pas à mon advis si agreables que celle-cy. Souffrez donc s'il vous plaist qu'elle satisfasse pour le passé, & m'imposez pour l'avenir telle loy qu'il vous plaira, elle sera religieusement observée. J'en dis autant à Madame vostre Femme : Et si vous en voulez tous deux entreprendre une chose impossible, ne pensez jamais à trouver une personne qui soit davantage que moy.

XXIII A Monsieur le Duc de Montmorancy.

MONSEIGNEUR,

Il n'y a que mes actions, si mon bonheur les pouvoit égaler à ma passion pour votre service, qui soient capables de vous témoigner mon ressentiment, de la faveur d'une Lettre aussi obeigeante qu'est celle qu'il vous a plu de m'écrire. Car quand je pense qu'outre mes devoirs hereditaires, mon inclination à vous honorer s'est rencontrée si particulièrement favorisée de la vostre, que vous avez toujours pris plaisir à me donner des marques d'une bienveillance non commune; j'avouë que ie n'eussais sans une joye toute extraordinaire, de recevoir par de nouvelles preuves de l'honneur de vos bonnes graces, la confirmation des premières, dont ie n'ose dire, Monseigneur, que je sois indigne, si elles se peuvent meriter par une plus parfaite fidelité qui soit au monde, que qu'ayant la mesme passion pour mon devoir que tant d'autres ont pour leur Fortune, et qui me font l'honneur de m'aymer ne scauroient craindre avec raison d'y avoir regret. Et vous, Monseigneur, moins que nul autre ne pouvant dite veritablement que l'on ne scauroit estre plus que je suis.

XXIV. A
puis Ev

Puisque le
comparer

dire que nous
temps comme
vostre billet m
receviez le m
vous m'accusie
quelle j'ay eu
pouvant faillir
en me faisant
lieu de fortifi
comme vous
non pas vous
blic, qui est
té vers vous

XXV. A
Provincia

MON REVE

Je ne sca
quelle joye j'

XXIV. A Monsieur de Virazel depuis Evêque de Saint Brien.

Puisque le Silence se peut en quelque sorte comparer au dormir, je n'auray pas tort de dire que nous nous sommes tous deux en mesme temps comme reveillez d'un profond sommeil; vostre billet m'ayant esté donné lors que vous receviez le mien. Ainsi ie ne crains pas que vous m'accusiez justement d'une faute en laquelle j'ay eu l'honneur de vous imiter; ne pouvant faillir à vostre exemple, si ce n'estoit en me faisant tirer neuf pallettes de sang, au lieu de fortifier ma santé dans mon desert, comme vous deviez faire dans le vostre, & non pas vous tuer de peur de profiter au Public, qui est un double manquement de charité vers vous & vers le Prochain.

XXV. Au Pere Gregoire, Capucin & Provincial de la Province de Guienne.

Mon Reverend Pere,

Je ne scaurois assez vous témoigner avec quelle joye j'ay receu vostre lettre, y ayant sa

long temps que je n'avois eu de vos nouvelles, & estimant au point que je fais le bonheur de vostre amitié. Je louë Dieu pour vous de ce que vous vous portez bien ; & pour toute vostre Province, de ce que vous voilà de nouveau en charge : Car la charité estant d'autant plus estimable qu'elle est plus estenduë, je suis obligé de preferer à vostre repos particulier l'avancement de tant d'ames sous vostre sage conduite. Il n'est pas raisonnable qu'un tel Capitaine que vous dans la vie Religieuse, où il faut continuellement combattre de si puissans ennemis, se contente de faire le soldat : Vostre vertu & vostre experience vous engagent à mener les autres à la guerre, & à mourir les armes en la main à la teste de cette petite Armée d'hommes Angeliques qui ne font autre usage de leur vie que de la sacrifier continuellement au service de celuy, qui estant Dieu, n'a pas dedaigné de se rendre homme afin de perdre la sienne pour eux. Quant à moy qui suis inutile à tout, je demeure à l'ombre tandis que vous estes dans le travail couvert de sueur & de poussiere, & j'ouïs icy d'un si grand repos, que si dans cette douce vie j'avois autant de vertu que de contentement ; je serois sans doute trop heureux. Je vous supplie de tout mon cœur de le demander à Dieu pour moy, afin que vos prieres suppléant au deffaut des miennes, je devienne digne de l'affection si particuliere dont vous m'obligez.

Vous r
du pouvo
m'obligea
Cyran, pe
d'avec vo
que cette
tes mes v
contredir
refusée si
me trahis
peut nor
foy pour
que je ve
tié, laq
des effets
silence,
rér dans
elle. C
ture que
nostre se
missime
celle des
que le C
loix de
de fois
tez? Je
vous av

XXVI. *A Monsieur Boubillier
Evesque d'Aire.*

MONSEIGNEVR,

Vous ne pouviez tirer une plus forte preuve du pouvoir absolu que vous avez sur moy, qu'en m'obligeant d'escrire à Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, pour luy conseiller de differer son retour d'avec vous jusques à la fin de l'Hyver. J'avoüe que cette demande m'a fort surpris; Mais toutes mes volontez cedant aux vostres, je n'ay pû contredire à la seule chose que je vous aurois refusée si j'estois capable de vous desobeir. Je me trahis donc afin de vous estre fidele, si l'on peut nommer trahison ce que l'on fait contre soy pour un autre soy-mesme, qui est le seul nom que je vous puis donner, digne de vostre amitié, laquelle je ressens tous les jours produire des effets dans nostre esloignement, & nostre silence, que peu de personnes pourroient esperer dans la presence & la conversation continuelle. C'est estre au dessus des ordres de la nature que de tirer ainsi de nouvelles unions de nostre separâtion, & faire contribuer à l'affermissement de nostre amitié ce qui affoibliroit celle des autres: Mais puis qu'elle ne regarde que le Ciel, pourquoy seroit-elle assujettie aux loix de la terre, dont nous avons protesté tant de fois de mespriser les grandeurs & les vanitez? Je loüe Dieu de tout mon cœur de ce que vous avez desia reduit ces resolutions en pra-

tique , en vous acquitant si dignement d'une des premieres charges de l'Eglise. Quant à moy puis qu'il ne me reste que les desirs de bien faire , je m'efforceray avec la grace de Dieu de les conseruer si entiers , que vous ne puissiez trouver à redire que mon impuissance , dont vous estes trop juste pour m'accuser , & nostre parfait Amy trop equitable pour y consentir.

*XXVII. A Monsieur l'Abbé de
Saint Cyran.*

JE vous laisse à juger qu'elle est ma peine de me voir contraint à vous conseiller de laisser passer la rigueur de l'Hyver auparavant que de revenir icy : Mais bien que d'un costé je ressent un extresme desplaisir de vostre absence , en un temps où j'esperois de vous desrober quelques journées , & que rien ne me sçauroit estre plus cher ny plus avantageux tout ensemble : Neantmoins quand je considere de l'autre les incommoditez de la saison pour entreprendre un si long voyage , & la passion si juste & si violente qu'a Monsieur l'Evesque d'Aire de profiter de cette rencontre pour vous retenir encore , je suis contraint de parler contre moy-mesme , & de combattre mes propres sentimens ; qui me faisoient desia trouver l'Automne trop long , sans y adjouster encore l'Hyver ; lequel je craindray plus que jamais , me souvenant qu'il m'aura ramené à Paris où je passe une vie si effoignée de la tranquillité de la Campagne , que le seul

M O N
moyen de
de vous voir
au milieu d

XXVII

L'Affaire
terminé
Et je suis t
pour en tir
rois de tou
tendu ce q
ques à qu
ligé. Ain
bien des au
que l'on n
& la char
que l'amb
vaifes.

XXI

IL me s
ne fais
me donn
pescher d
ce cy est
nimée pa

MONSIEUR D'ANDILLY 31

moyen de jôir du repos que j'ay quitté feroit de vous voir, puisque je le trouverois avec vous au milieu de tous les orages du monde.

XXVIII. *A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.*

L'Affaire de *** vient presentement d'estre terminée. Jamais rien ne s'est mieux passé: Et je suis trompe si Dieu n'a permis ces nuages pour en tirer une nouvelle lumiere. Je desirois de tout mon cœur que Mr. *** eust entendu ce qui s'est dit de luy sur ce sujet, & jusques à quel point chacun ressent luy estre obligé. Ainsi en voulant seulement procurer le bien des autres, on en reçoit pour soy-mesme, que l'on ne trouveroit pas si on le recherchoit, & la charité obtient par de bonnes voyes, ce que l'ambition ne peut acquerir par de mauvaises.

XXIX. *A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.*

IL me semble que je seray bien coupable si je ne fais mon profit de l'instruction que Dieu me donne dans l'exemple de *** pour m'empescher de tomber en semblables fautes: Car ce cy est à mon advis une leçon vivante & animée par des actions veritables qui se sont pas-

féés devant mes yeux, au lieu que ces discours ordinaires de vertu qui combattent des vices qui ne sont que dans l'imagination, ressemblent aux peintures lesquelles n'ont autre rapport à la vérité, que celui que leur donnent les ombres & les couleurs : Ce qui sans doute ne sçauroit agir si puissamment sur nos esprits, pource qu'ils ne sont touchés que par nos sens ; Au lieu que dans cette autre manière d'instruction ils le sont non seulement par tous nos sens, mais par toutes nos passions, qui ayant eu part à ce qui s'est passé, nous font connoître par autrui, & par nous mesmes, jusques où peut aller le transport de nos imperfections naturelles, si la grace qui est la raison des Chrestiens ne les arrête, & ne les domine. Mais voyez je vous supplie dequoy je me mesle d'oser ainsi parler devant vous, j'espère que vous excuserez cette faute, puisque dans la liberté que nostre amitié me donne de vous dire mes premières pensées, il n'y a que les secondes qui soient coupables quand elles sont mauvaises.

XXX. *A Monsieur l'Abbé de Saint Cyrano.*

Comme je pensois vous escrire Mr. de *** m'a montré sa lettre qui m'a fait tomber la plume des mains, non par desplaisir de ne le pouvoir surpasser, mais par honte de ne le pouvoir imiter. Le premier seroit une vanité dont vous me blasmeriez ; le second est une hon-

nesté emul
Si vous n
judicieux,
jusques à c
vous nous
s'en faut c
le prix de
un si rare
que vous c
avantages
ray toufio
Et puisqu
fend de v
sommes c
cier moy-
Monsieur
cet office
car puis c
amitié, il
soit loué
d'en voir

Quand
mais
vous y t
tres-bien
tes ma j
que vou
vostre c
mien :
avez qu

MONSIEUR D'ANDILLY. 33

neeste emulation que vous ne condannerez pas. Si vous n'aviez un esprit aussi penetrant que judicieux, je dirois que vous ne sçauiez pas jusques à quel point vous m'obligiez lors que vous nous donnastes l'un à l'autre: Mais tant s'en faut que ie veuille diminuer par cette pensée le prix de la faveur que vous m'avez faite par un si rare present, que j'estime au contraire, que vous connoissez encore mieux que moy les avantages que j'en reçois, lesquels je compteray toujours entre les principaux de ma vie. Et puisque l'excellence de nostre amitié me defend de vous en remercier, pource que nous ne sommes qu'un; & qu'ainsi ce seroit me remercier moy-mesme, j'emprunteray les paroles de Monsieur l'Evesque d'Aire pour m'acquitter de cet office: Mais en cela je me trompe aussi; car puis qu'il entre jen tiers dans cette parfaite amitié, il n'y est pas plus propre que moy. Dieu soit loüé de ce defaut, & nous fasse la grace d'en voir toujours augmenter le nombre.

XXXI. *A Monsieur de Saint Pierre.*

ber la
ne le
ne le
vanité
e hon-

QVand vous seriez non seulement à Lorette mais au bout du monde, cette lettre ira vous y trouver, & je suis assure qu'elle sera la tres-bien venue, puis qu'elle vous dira &c. Certes ma joye s'augmente quand je pense à celle que vous en receurez, connoissant tellement vostre cœur, que j'y puis lire comme dans le mien: Apres cela je vous laisse à juger si vous avez quelque advantage sur moy en amitié, &

si je conserve religieusement l'union inviolable de nos volontez, faite par cette ame heroïque qui nous a si fraternellement aimez, & qui jouit maintenant dans l'éternité de la récompense due aux actions qui rendent sa memoire immortelle parmi les hommes.

*XXXII. A Monsieur le Marquis de
Valence lors qu'il commandoit à
Montpellier.*

MONSIEUR,

J'avoüe que j'ay trop attendu à vous témoigner l'extrême contentement que je ressens des signalez services que vous rendez au Roy dans l'un des plus importants emplois qui soient aujourd'huy en son Estat; Mais la connoissance que chacun en a, doit ce me semble me servir d'excuse, puisque ce n'eût esté que vous dire ce que toute la France publie, & qu'estant au particulierement que je le suis vostre treshumble serviteur, j'ay sujet de desirer des occasions particulieres pour vous faire connoistre combien je suis.

*XXXIII. A Monsieur le Marechal de
Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

Toutes mes lettres ne seroient que des remerciemens, si la crainte de vous ennuyer en vous

Mo

redisant tout
choit de m'
tesmoignag
rement à ce
l'honneur d
lettre. Il a
qui ont tro
ils vous av
vantage fan
vertu de l'i
sonnes vou
ce qui s'est
j'estimerois
qu'il ne le
ma passion
humbleme
puis qu'il
mourir qu

XXXIV

MON

Si la
& de vo
n'attendi
j'aurois
écrivez
vos enr
vos acti

MONSIEUR D'ANDILLY 35

redifant toujours une mesme chose ne m'empê-
choit de m'acquitter de ce que je dois à tant de
tesmoignages de vostre affection, & particulie-
rement à ceux que Monsieur vostre Fils m'a fait
l'honneur de m'en donner avec vostre derniere
lettre. Il a veu en arivant icy la cheute de ceux
qui ont trouvé leur ruyne en l'éloignement qu'
ils vous avoient procuré & qui vous donne l'a-
vantage sans pareil de triompher par vostre seule
vertu de l'injustice de la Fortune, Tant de per-
sonnes vous auront escrit les particularitez de
ce qui s'est passé en ce dernier changement, que
j'estimerois inutile de les vous mander: Et bien
qu'il ne le soit pas moins de vous assurer de
ma passion à vostre service, je vous supplie tres-
humblement de me permettre de vous le dire,
puis qu'il est veritable, que j'aymeroie mieux
mourir que de cesser d'esre, &c.

XXXIV. *A Monsieur le Marechal de
Schemberg.*

MONSEIGNEUR,

Si la connoissance que j'ay de vostre merite
& de vostre esprit, ne m'avoit accoustumé à
n'attendre de vous que des choses excellentes,
j'aurois encore plus admiré la lettre que vous
écrivez au Roy sur ce sujet de l'éloignement de
vos ennemis. Mais vos paroles respondant à
vos actions, je ne dois non plus m'estonner des

unes que des autres : Et puis qu'il vous plaist
me tant honorer que de vouloir que je vous
mande ce qu'il me semble de cette response, je
suis obligé de vous dire, que le iuste ressentiment
que vous tesmoignez, sans neantmoins
vous y laisser trop emporter, & la confiance
que vous faites paroistre d'avoir en la sincerité
de vos intentions, & en la fidelité de vos ser-
vices, font tout ensemble reluire si clairement
vostre prudence & vostre generosité, que cette
lettre merite à mon advis la plus grande loüange
que je luy scaurois donner, qui est de l'estimer
digne de vous. Il n'appartiendroit pas à un
moins vertueux que vous estes de parler de la
sorte : Et un aussi vertueux que vous auroit
mauvaise grace de parler autrement : Car tant
de bonnes actions doivent preceder ce langage
qu'il ne faut pas s'étonner s'il est si rare en ce
siecle : Et les vostres sont telles que le principal
de mes souhairs pour vous est qu'elles soient
recompensées selon leur merite ; comme le
plus grand de mes souhairs pour moy est de
vous obliger par mes treshumbles services à me
croire aussi veritablement que je suis.

*XXXV. A Monsieur le Marechal de
Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

Puisque vostre modestie vous fait trouver
excellentes les justes loüanges que l'on vous donne

je n'oserois
actions, &
parler cont
me sera-t'il
bles remer
ction qu'il
gner par v
un tel desir
que d'occaf
re meriter
tres devoirs
ne scauroit

XX.XVII

MONS

Il n'est
Colonel d
de la Fort
également
trop foibl
aux voftr
non dans
en admira
durant la
pables de
guere de
Monsieur
m'oblige

je n'oserois plus vous dire ce que je pense de vos actions, de crainte de vous déplaire, ou de parler contre ma conscience: Mais au moins me sera-t'il permis de vous rendre les tres-humbles remerciemens que je vous dois de l'affection qu'il vous plait continuer à me témoigner par vos lettres, dont j'auray toute ma vie un tel desir de me rendre digne, que si manque d'occasions mes services ne me peuvent faire meriter ce bon-heur, j'espere que mes autres devoirs vous feront connoistre que personne ne scauroit estre plus veritablement que moy.

XX.XVI. *A Monsieur le Marechal de
Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

Il n'estoit pas raisonnable que Monsieur le Colonel d'Ornane fust plus favorisé que vous de la Fortune, puisque vous l'estes tous deux également de la Vertu. Les prosperitez sont de trop foibles épreuves pour des ames semblables aux vostres; Il les faut voir dans l'orage, & non dans le calme, afin de convertir leur estime en admiration. Les moindres vaisseaux endurent durant la bonace; mais les seuls rochers sont capables de resister à ses tourmentes. Il n'y en a guere de plus grandes que celle qu'a souffert Monsieur le Colonel: Et toutefois la verité m'oblige à vous témoigner qu'elle est si dispre-

portionnée à son courage, qu'il en souffrit droit aisément de plus violentes. Il faut avouer neantmoins que sa gloire est beaucoup diminuée par l'affection nompareille dont Monsieur luy a rendu tant de preuves en cette rencontre, puisque ses actions & ses services sont trop dignement récompensés par une telle reconnaissance. Vous verrez, Monseigneur, par la lettre que je vous envoie, combien il se tient heureux en son mal-heur d'avoir esté traité commé vous qui estes le premier auquel il escrit, ainsi que je le seray toujours à rechercher par toutes sortes de devoirs de meriter l'honneur que vous me faites de me croire.

XXXVII. A Monsieur le Marechal de Schomberg.

MONSEIGNEUR,

Vous aurez sçeu comme depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escire de Duret, Mr. le Colonel d'Ornane a esté mené à Caën, où l'on le traite avec toute sorte de rigueur, & où l'on l'a mesme mis dans le Donjon, & beaucoup plus mal logé qu'à la Bastille. On luy a aussi osté un Page & un Laquais qu'ils avoit auparavant, & laissé seulement un Valet de Chambre, sans oublier aucune de toutes les autres circonstances qui peuvent accompagner une prison tres-estroite. Je doute neantmoins

MON
 s'il est à pla
 puisque ceu
 ment du Ro
 ges de sa co
 vaife fortun
 vertu. Le
 des fit com
 sortir de Pa
 vant execu
 mal, le R
 quelque ten
 gneur, en
 laissez dan
 nant les ar
 la Campag
 mens que
 & la satisf
 Roy & l'
 connoistre
 luy-mesme
 puisque l'
 mer me r
 timens en
 dance, j'
 tellement
 opinion j
 Car si d'u
 je pense
 si, & do
 flige de
 souffre l
 avoir bi
 des gen
 dans leu
 de sujet

MONSIEUR D'ANDILLY. 39

si, il est à plaindre dans un si mauvais traitement
puisqu'ils ont conduit par commandement du Roy, rendent de si grands témoignages de sa constance, qu'il semble que sa mauvaise fortune ne serve qu'à relever davantage sa vertu. Le jour qu'il partit un Exempt des Gardes fit commandement à Madame sa femme de sortir de Paris dans 24. heures : Ce que ne pouvant executer à cause qu'elle se trouvoit fort mal, le Roy luy permit d'y demeurer encore quelque temps pour se guerir. Voila, Monseigneur, en quel estat sont ceux que vous avez laissez dans la Cour, dont ils goustent maintenant les amertumes, tandis que vous jouissez à la Campagne des douceurs, & des contentemens que vous donne la fermeté de vostre esprit, & la satisfaction d'avoir si dignement servy le Roy & l'Etat, que moins les hommes le reconnoistront, & plus Dieu prendra plaisir d'estre luy-mesme vostre recompense. Quant à moy puisqu'il honneur que vous me faites de m'aimer me rend excusable, si je parle de mes sentimens en suite des vostres, dont ils ont dépendance, j'avoüe que Duretal & Caën partagent tellement mon esprit, qu'à peine sçay-je quelle opinion je dois avoir de ma condition presente : Car si d'un costé je m'estime heureux lors que je pense à vostre repos & à celuy que j'ay choisi, & dont je jouis icy pour vous imiter, je m'afflige de l'autre quand je me represente ce que souffre Monsieur le Colonel. Toutefois apres avoir bien consideré que le veritable bonheur des gens de bien se rencontre ordinairement dans leurs infortunes apparentes, je trouve tant de sujet d'esperer pour luy, qu'au lieu de m'ar-

rester je me resioüis en la creance de vöus voir
 un jour l'un & l'autre arriver par vostre seule
 vertu dans les honueurs emimens aufquels le bien
 de l'Estat & vostre reputation vous appellent.
 Il faut user du nom de Charges pour ceux dont
 les forces sont si disproportionnées aux gran
 des dignitez qu'ils possèdent, qu'elles servent
 de fardeaux pour les accabler: Mais à des hom
 mes tels que vous & Monsieur le Colonel, ce
 mesmes dignitez sont veritablement des hon
 neurs, puis qu'ainsi que les enfans potent le nom
 des Peres, elles doivent prendre celuy de l'hon
 neur que vous avez acquis, dont elles sont
 fruiët & la recompense. Dieu veuille que no
 stre Siecle soit assez heureux pour jouir de l'e
 fet de mes esperances; & que je le sois aussi
 sez pour vous témoigner par mes tres-hum
 bles services, que nul ne scauroit estre davan
 tage que moy.

*XX XVIII. A Monsieur le Marquis de
 *** sur la prison de Monsieur le
 Colonel d'Ornanne.*

MONSIEUR,

Lors que j'auray le bon-heur de vous voir
 & de vous dire sur le sujet de Monsieur le Co
 lonel d'Ornane mille choses dont le papier es
 incapable, sa vertu vous donnera tant d'admira
 tion quelle vous confirmera celle que vous auiez

des jugemen
 Senecey, q
 à l'égal de
 faveur plus
 cité dont il
 chy des pas
 tentement
 derniere let
 que vous sq
 truy aussi b
 mettant ab
 en rapport
 Puisque vo
 sposition
 Quelques p
 rez tousio
 qui s'éleve
 meurera t
 un autre
 de mettre
 estre accus
 tafois, j'
 norez, c
 principale
 que celle
 nes felicit
 au Create
 plus viure
 ver mesir
 talité. T
 bition des
 ce nom f
 rant, à l
 rones d
 messes d

MONSIEUR D'ANDILLY. 41

des jugemens de feu Monsieur le Marquis de Senecey, qui estimoit peu d'hommes en France à l'égal de luy, & envieroit maintenant sa défaveur plustost que de la plaindre, si la félicité dont il jouït dans le Ciel ne l'avoit affranchy des passions de la terre. J'ay receu un contentement extreme de voir sur ce sujet, par la dernière lettre qu'il vous a pleu de m'écrire que vous sçavez tirer profit des afflictions d'autrui aussi bien que des vostres, en vous soumettant absolument aux volontez de Dieu, & en rapportant toutes choses à sa providence. Puisque vous estes, Monsieur, dans cette disposition, vous n'avez plus rien à craindre; Quelques perils qui vous environnent vous feront toujours en seureté; & quelques orages qui s'élevent pour agiter vostre esprit, il demeurera toujours dans le calme. Si je disois à un autre que j'espere avec l'assistance de Dieu de mettre le mien en cette assiette, je pourrois estre accusé de profomption; & si je vous le taisois, j'offencerois l'amitié dont vous m'honorez, qui m'oblige à une entière franchise, principalement en une chose aussi importante que celle où il s'agit de mépriser toutes les vaines felicitez du monde; se donner parfaitement au Createur en se détachant des Creatures, ne plus viure que pour bien mourir, & pour trouver mesme dans la mort une heureuse immortalité. Tout autre dessein est indigne de l'ambition des Chrestiens, qui ne peuvent meriter ce nom si glorieux & si auguste, qu'en préférant, à l'exemple de leur Redempteur, les couronnes des Martyrs à celles des Roys, les promesses de Dieu à celles des Hommes, & les

moindres effets de la Grace aux plus riches dons de la Nature. Laissons donc, Monsieur, ceux qui sont charmez par les vanitez du Siecle, courir apres ces ombres & ces fantosmes qui s'évanouissent quand ils les pensent embrasser; & attachons-nous plus fortement que jamais à la recherche de ces seuls biens veritables, qui ne tromperont nos esperances qu'en ce qu'ils les surpasseront infiniment, lors que dans la plénitude des felicitez eternelles nos desirs seront abolis dans la jouissance d'un bon-heur que nos esprits ne pourront comprendre. Il nous reste si peu de temps pour un si grand ouvrage, qu'il y auroit trop d'imprudence à le perdre: Je sçay que vous l'employez beaucoup mieux que moy: Aussi ce que je dis n'est pas tant pour vous donner courage, que pour m'engager à vous imiter. Je seray bien aise neantmoins qu'il serve également à l'un & à l'autre: nostre amitié estant trop pure pour passer de l'emulation à l'envie; & trop charitable, pour vous permettre de ne me vouloir pas tirer après vous, lors que vous precederez dans le chemin que nous voulons suivre. Nous n'aurons garde d'y rencontrer ces esclaves de la Fortune, qui nous estiment aussi simples de quitter le present pour l'avenir, comme nous les jugeons miserables de preferer un moment incertain à une eternité assurée. Ils n'auroient pas moins de honte de marcher sur nos pas, que nous de déplaisir à les suivre; Et ce mépris qu'ils font de nostre conduite doit augmenter la pitié que nous avons d'eux; ainsi que la vaine sagesse, dont ils se vantent, nous doit faire connoître davantage leur folie, dont il ne faut point de meilleurs

preuve, que
entre les D
ont esté cor
Mais ce suje
celuy d'une
le remettre
à parler, &
treme que
merois bien
rence, si j
mens, sero
vous porte
affections
nostre.

XXXIX

sur la

MONS

Vous a
meurer si
tres depuis
touchant
mon retar
où plus il
a d'écrire.
vous mar
dois au b
coup, m'e
bien les
seule chof
c'est de vo

MONSIEUR D'ANDILLY. 43

preuve, que ce que ceux mesmes qui ont mis entre les Divinitez cette Fortune qu'ils adorent, ont esté contrainsts d'avoier qu'elle estoit aveugle: Mais ce sujet merite un plus long entretien que celuy d'une lettre. Il faut donc, Monsieur, le remettre avec tant d'autres dont nous avons à parler, & qui rendent excusable le desir extreme que j'ay de vous voir, lequel j'expresserois bien par des termes plus civils en apparence, si jene sçavois qu'en effet les complimens seroient tort au veritable respect que je vous porte, puis qu'estans comme le fard des affections ordinaires, ils sont indignes de la nostre.

XXXIX. *A Monsieur le Comte de ***
sur la prison de Monsieur le Colonel
d'Ornane.*

MONSEIGNEUR,

Vous avez eu raison de vous étonner de demeurer si long-temps sans recevoir de mes lettres depuis la nouvelle que vous avez apprise touchant Monsieur le Colonel d'Ornane: Mais mon retardement est excusable en une occasion, où plus il y a sujet de parler, & moins il y en a d'écrire. Encore ne sçay-je maintenant que vous mander, d'autant que le respect que je dois au bras que l'on a poussé à frapper le coup, m'oste la liberté de vous représenter combien les effets en sont dommageables; Et la seule chose que je ne puis refuser à la verité, c'est de vous dire que la grandeur de la disgrâce

ce de nostre Amy est si petite en comparaison de sa Vertu, qu'il n'y a point d'homme de courage qui ne doive plustost souhaiter d'estre malheureux comme luy, que favorisé de la Fortune comme beaucoup d'autres. Vous auriez peine à croire ce que j'en ay veu lors que je vous le conteray un jour, si vous n'aviez une entiere confiance en moy: Mais sçachant combien bien vous me tenez veritable, j'auray soin de me souvenir de tout ce que j'ay remarqué en cette rencontre: en quoy je n'auray pas grande peine, puisqu'il n'est pas moins gravé dans mon cœur que dans ma memoire. La seule chose que je crains est de vous faire manquer au devoir de l'amitié par l'envie que vous porterez sans doute à celuy qu'un moins genereux que vous penseroit avoir grand sujet de plaindre. J'auray toutefois beaucoup de plaisir à vous voir faillir de la sorte, & j'en recevrois encore davantage, si mes services pouvoient égaler le desir que j'ay de vous témoigner combien je suis.

*XL. A Monsieur le Marquis de ****

MONSIEUR,

Je me plains de demeurer si long-temps sans recevoir de vos nouvelles qui ne m'ont jamais esté si cheres que maintenant: Le peu de reconnaissance que l'on a de vostre Vertu m'en au

gmente l'es
voile qui m
fections de
contraire,
rement, &
qui leur arr
tune ne fer
les homme
une fois c
faut estre l
d'une si inc
pour pouv
ce qui doi
nous avio
Il surmon
roient tre
tifie de te
tion entre
laisse à pe
de vous,
vostre; &
puisque j
que je vo

MON

Vos
font tou
preniez

MONSIEUR D'ANDILLY. 49

raison
e cou-
e mal-
a For-
auriez
que j
z un
com
oin de
arque
ay pa
grav
e. La
e man
e vou
ins ge
ujet de
e plai
n rece
s pou
oigné

gmente l'estime ; La prospérité est comme un voile qui m'empêche de bien discerner les perfections de mes Amis : Dans les disgraces , au contraire , il me semble que je les voy clairement , & les admire. Les mauvais succez qui leur arrivent ne m'estonnent point ; La Fortune ne feroit pas aveugle si elle sçavoit choisir les hommes pour leur merite ; ou si les ayans une fois choisis , elle sçavoit les conserver. Il faut estre bien lasche pour vouloir estre esclave d'une si inconstante Maistresse ; & bien genereux pour pouvoir en ce siecle triompher d'elle. C'est ce qui doit convertir en admiration l'estime que nous avons de Monsieur le Colonel d'Ornane : Il surmonte avec mépris les traverses qui feroient trembler les autres , & son courage se fortifie de telle sorte , qu'il n'y a plus de proportion entre ce qu'il souffre & sa constance. Je vous laisse à penser , Monsieur , quel jugement je fais de vous , puis que j'ay mesme opinion de la vostre ; & quel pouvoir vous avez sur moy , puisque je ne m'y en reserve pas davantage que je vous y en donne.

XLI. A un Prince.

MONSIEUR,

mps fa
t jama
e recon
n'en au

Vos faveurs tiennent de vostre vertu , elles sont toutes extraordinaires : Et il semble que vous preniez plaisir à me combler de joye aussi bien

que d'honneur, en adjoûtant aux temoignages que vos lettres me rendent de vostre affection, tant de bonnes nouvelles ensemble, qu'elles me font croire que vous avez perdu pour quelque temps tout autre soin que celuy de m'obliger. Et bien que les evenemens qu'il vous plaist me mander donnent lieu à mille diverses pensées, j'avoüe, Monseigneur que nulle ne m'a plus touché que la consideration du contentement que doit recevoir Monsieur de *** de n'estre pas desormais inutile à vôtre service. Ce que j'estime l'une des meilleures fortunes qui luy scauroit arriver, puis que sans celle-là il auroit sujet de mépriser toutes les autres: Mais comme je suis jaloux de vostre gloire, je n'ay pas receu moins de plaisir voyant que l'experience aussi bien que la raison fait connoistre à tout le monde de combien les disgraces des personnes que vous honorez de vostre bien-veillance sont preferables à la faveur de ceux que vous ne jugez pas dignes d'estre ayez de vous. Et pour ce que je scay, Monseigneur, que vostre generosité n'a point de bornes, je n'ay garde de douter qu'elle ne s'étende tres-avant sur celuy dont vous me faites l'honneur de m'écrire, puisque nul n'a plus de passion que luy de vous imiter, & de conserver par toutes sortes de devoirs la part que vous luy avez promise en vos bonnes graces, qui sont aujourd'huy comme un prix que tous le gens de merite recherchent, & que vous feriez autant de conscience de leur refuser, que vous auriez de honte de les accorder à d'autres. Dieu veuille que nostre Siecle soit assez heureux pour recevoir de vous tous les avantages que vous estes capable de luy donner, s'il

MON

scait propor
& à vostre
gneur, de v
tre: En qu
je me temo
juger de mo
porte à abu
que vous m

LXII.

MONS

Si Dieu
tre les bras
l'Eglise, &
rendre des
qui garen
le temps
dans une a
pable d'effa
premiers se
compense
vous en di
temoigner
qu'elle eust
que je dois
servé en vo
tenant en
spere de n
puisse nuir

MONSIEUR D'ANDILLY. 47

scit proportionner vos emplois à vostre esprit, & à vostre courage. Mais je crains Monseigneur, de vous ennuyer d'une trop longue lettre : En quoy si je paroïs indiscret, au moins je me témoigne veritable, rien ne faisant mieux juger de mon extreme joye que ce qu'elle m'enporte à abuser de vostre loisir, & de l'honneur que vous me faites de me croire.

LXII. *A Monsieur Bouthillier Evêque d'Arre.*

MONSEIGNEUR,

Si Dieu vous a retiré, comme je l'espere, d'entre les bras de la mort pour vous redonner à l'Eglise, & à vos Amis, je suis obligé de luy rendre des graces infinies de cette nouvelle vie qui garentit la mienne d'une affliction que le temps ne pourroit guerir. Ce n'est pas dans une amitié telle que la nostre qu'il est capable d'effacer les sentimens de la douleur, si les premiers sont plus violens, les autres en recompense sont plus raisonnables: Mais je n'ose vous en dire davantage; & il me suffit de vous témoigner par ce peu de paroles, que sçachant qu'elle eust esté ma perte, je connois aussi l'estime que je dois faire du bien que Dieu m'aura conservé en vous conservant. Vous n'estes pas maintenant en estat de lire de longues lettres; & j'espere de n'y estre jamais de faire rien qui vous puisse nuire.

*XLIII. A Monsieur ****

IL semble que la Fortune prenne plaisir à traverser la Vertu. Vous devez neantmoins vous en consoler puis qu'il vaut incomparablement mieux avoir de la Vertu sans Fortune, que de la Fortune sans Vertu. — J'espere que vôtre tour viendra: Mais quand cela ne seroit pas, vous auriez tort de vous en plaindre, sçachant qu'il y a une autre vie, non seulement meilleure mais incomparablement plus excellente; non seulement plus longue, mais eternelle, non seulement plus honorable, mais la gloire mesme. Il ne faut pas envier le bon-heur du monde à ceux qui n'en desirerent point d'autre: C'est le moindre partage qu'ils puissent avoir, & le moindre chose dont nous puissions estre privés pour acquerir ce que nous souhaittons, & ce que nous devons esperer de la misericorde de Dieu. Vous sçavez que, ce ne sont point que des paroles prononcées seulement des lévres: aussi est-il raisonnable que je parle de ce que je parle à un autre moy-mesme.

XLIV. A Monsieur Marquis de Poyanne

MONSIEUR,

Vos lettres peuvent bien me donner de nouveaux témoignages de l'honneur de vôtre amitié

M
tié, mais
puisqu'il
heur à u
ger cont
vos bone
l'Abbé de
tu merite
les luy c
mieux q
& prend
assuré q
Mais il
continui
veüilliez
nous vo
Ce que j
excellent
pas tout
grands t
jouisse à
luy envi
vos Enf
verité q
dignes c
dire. M
de fatifs
seure à
parler d'
si j'estoi
ces à la j

tié, mais non pas m'en augmenter la creance, puisqu'il y a long temps que je possède ce bonheur à un tel point, que je ne voudrois changer contre personne la part que je pretens en vos bones graces; si ce n'est contre Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, dont j'avoüe que la vertu merite toutes sortes d'avantages sur moy, & les luy cede avec l'humité que je dois. Il sçait mieux que nul autre combien je vous honore; & prend tant de plaisir à m'obliger que je suis assuré qu'il n'a pas manqué de vous le dire: Mais il n'est pas juste, Monsieur, que vous continuez plus long temps à nous le ravir; & veuilliez convertir en acquisition le prest que nous vous en avons fait pour quelques mois: Ce que je ne dis pas moins pour nostre autre excellent amy que pour luy. La Gascogne n'est pas toute la France pour posseder seule deux si grands tresors: Il est raisonnable que Paris en jouisse à son tour; & vous auriez tort de les luy envier, puisque vous y avez en Messieurs vos Enfans deux autre vous mesmes, tels en verité que vous ne sçauriez les souhaiter plus dignes du nom qu'ils portent: Ce qui est tout dire. Monsieur de Benjamin en témoigne tant de satisfaction que vous auriez peine je m'assure à cacher vostre joye si vous l'entendiez parler d'eux; comme moy à dissimuler la mienne si j'estois assez heureux pour égaler mes services à la passion que j'ay de vous en rendre.

*XLVI. A Monsieur le Comte de *** sur la
liberté de Monsieur le Colonel d'Ornane,
& le retour de Monsieur le Mare-
schal de Schomberg.*

MONSIEUR,

Vous aurez reçu la nouvelle de la glorieuse
liberté de Monsieur le Colonel en mesme temps
que vôtre lettre m'a confirmé les assurances que
j'avois de vos sentimens pour ce qui le touche.
Jamais homme n'est rentré dans la Cour avec
une plus grande & plus generale estime de ver-
tu ; Et jamais Prince n'a témoigné une affection
plus forte & plus genereuse que celle que Mon-
sieur luy a fait paroître. Adjoûtez, s'il vous
plaist, à celà, l'extrême honneur avec lequel
Mr. le Comte de Schomberg a esté rappelé dans
les affaires ; & puis faites tel jugement que
vous voudrez de ma joye, pourveu que vous
n'oubliez pas l'acroissement qu'elle reçoit d'estre
compagne de la vôtre.

*LXIV. A Monsieur le Cardinal de
Richelieu.*

MONSEIGNEUR,

Vous aurez sçeu par Monsieur Bouthillier
ce que la crainte de vous importuner m'emp

M
scha leud
je prens l
tres-humb
d'empesch
de en d
Chambre
qui luy fe
de souffri
vécu dans
ressemblo
core inco
Monseign
ce qu'au l
font tant
perdu la v
bien en le
encore fai
Freres,
une Abol
Monseign
pour sup
si injuste
l'honneur
dire estre
ayment la
seigneur à
nir cette f
qui me fo

XLVII.

M A D

Il paroi
ses graces

MONSIEUR D'ANDILLY. 51

Je vus le Jedy au soir de vous dire: Et maintenant je prens la hardiesse de vous renouveler ma tres-humble supplication, afin qu'il vous plaise d'empescher par vostre authorité que mon Oncle en demeurant compris en la taxe de la Chambre de Justice, ne recoive une injustice qui luy feroit plustost choisir une prison, que de souffrir d'estre traité de la sorte après avoir vécu dans une telle probité, que si chacun luy ressembloit, le nom de malversation seroit encore inconnu dans les Finances. Il me semble, Monseigneur, que l'on se devroit contenter de ce qu'au lieu de s'enrichir avec le Roy, comme font tant d'autres, quatre de mes Oncles ont perdu la vie, & la plus grande partie de leur bien en le servant tres-dignement, sans vouloir encore faire payer au seul qui reste de tant de Freres, une partie de ce que l'on offre pour une Abolition à laquelle il renonce. J'avoüe, Monseigneur, que je ne serois pas assez sage pour supporter avec patience un traitement si injuste en une chose qui feroit brèche à l'honneur du nom que je porte, & que j'ose dire estre en quelque estime parmy ceux qui aiment la Vertu. Ce qui vous oblige, Monseigneur à vous rendre protecteur, & moy à tenir cette faveur pour la plus grande de celles qui me font estre.

XLVII. *A Madame de la Trimoüille
Abesse du Lys*

MADAME,

Il paroist bien que Dieu veut verser sur vous ses graces en abondance, veu qu'ensuite de l'heu-

reux commencement de l'affaire qui regarde le
 General de vostre Ordre , il a fait reüiſſir ſi a-
 vantageuſement celle qui vous touche en par-
 ticulier. Auſſi eſt-ce regner que de ſervir à
 un ſi bon Maïſtre ; & puis que vous luy don-
 nez un abſolu pouvoir ſur votre cœur , vous
 ne devez point douter , Madame , que vous
 n'en ayez dans votre Maïſon autant que vous
 en aurez beſoin pour votre ſalut & pour ſa
 gloire. Vous verrez par ce que m'écrit Mr. le
 Preſident Marion comme vous avez plus obtenu
 nu , que vous n'euffiez oſé eſperer : Mais que
 ne doivent point ſe promettre celles qui ont un
 Dieu pour Epoux , lors qu'elles demeurent
 dans l'inviolable fidelité qu'elles luy ont pro-
 miſe ? Entre tant de choſes admirables que
 notre excellent Amy , pouſſé d'un eſprit plus
 fort que le ſien , vous dit dernièrement , ſou-
 venez vous, ſ'il vous plaïſt , de la perfection
 laquelle vous oblige cette action ſi heroïque que
 Dieu vous a donné le courage & la force d'en-
 treprendre & d'executer , en renonçant à tou-
 tes choſes & à vous meſme pour eſtre unique-
 ment à luy. Dans cette ſainte penſée vous ne
 trouverez rien de difficile que de ne ſouffrir pa-
 aſſez pour ſon ſervice , & admirez votre bon-
 heur d'avoir eſté appellée de ſi bonne heure à
 une ſi haute vocation , que vous n'avez pas ſeu-
 lement de regretter comme beaucoup d'autres qu'une
 grande partie de votre vie ſe ſoit paſſée dans
 les vanités du monde.

XLVIII.

morency, J
valla

MONS

Puisque
 années l'ex
 maintenant
 niers à vou
 une action
 prendre m
 victoire ,
 vois raiſon
 qu'une Ch
 gner des b
 d'autres b
 Mer d'inor
 cette ſorte
 yes-amour
 fera las de
 Sujets , y
 vous charg
 paix n'a l
 que Dieu
 ner un ch
 qui vous c
 connoiſſan
 que je m'

XLVIII. A Monsieur le Duc de Montmorency, sur le sujet de la Bataille Navale qu'il gagna contre les Rochelois en 1625.

MONSEIGNEUR,

Puisque mes desirs ont précédé de plusieurs années l'extrême honneur dont vous jouissez maintenant, il n'est pas juste que je sois des derniers à vous donner les loüanges que mérite une action si glorieuse: Et je ne scaurois mieux prendre mon temps que dans l'ardeur de vostre victoire, pour vous faire souvenir que j'avois raison de ne vous souhaiter autre Maistresse qu'une Charge dont les fonctions sont de gagner des batailles, & qui ne connoist point d'autres bornes que celles qui empêchent la Mer d'inonder toute la Terre. J'avoüe qu'en cette sorte je seray rauy desormais que vous soyez-amoureux; & de voir qu'après que le Roy sera las de triompher par vous de ses propres Sujets, vous irez luy acquerir des trophées, & vous charger de palmes en des guerres que nulle paix n'a le pouvoir de faire cesser. Il faudroit que Dieu creast de nouveaux Mondes pour donner un champ plus ample à vostre valeur: Ce qui vous oblige, Monseigneur, à une telle reconnaissance des graces dont il vous favorise, que je m'estimerois coupable, dans la liberté

que vous m'avez toujourns donnée de vous parler franchement, si au milieu de tant de flateries qui se pourront mesler avec les loüanges qui vous sont deuës, je ne vous faisois souvenir que vous estes homme; & que le vray moyen d'obtenir du Roy des Roys tout ce que vous scauriez justement desirer, c'est de rapporter à sa seule bonté tout vôtre bon-heur; & d'avoir autant de jalousie pour la gloire de son nom, comme vous conseilleroient d'en avoir pour le vostre ceux qui ne sont pas aussi véritablement que je suis.

A Madame la Marquise de Lyancour.

L'Etat où vous estes, & ma joye de ce que Dieu vous a retirée d'entre les bras de la mort, s'accordent fort bien ensemble; l'un ne veut point ouyr parler, & l'autre ne se peut exprimer par des paroles. Je demeure donc aisément d'accord de ne point nuire à vostre santé, pourveu que vous lisiez dans mon cœur ce qu'un autre s'efforceroit de vous faire voir dans une lettre.

XLIX. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEUR,

S'il me restoit quelque chose à vous offrir vous devriez l'attendre de moy depuis le retour

M
de mon
nées qu'
duire; M
m'ont m
vostre se
vous app
grandes
seule che
vel effet
me sembl
crainte c
voir sur
Monseig
trouvere
tiens cor
vons estr
qu'il hon
traordina
serveray
lité de,

L. A. M
mont,

MON

La dig
estoit de
& à vost
nent par
pense, o
non pas

MONSIEUR D'ANDILLY. 55

de mon Frere, avec les paroles les plus passion-
nées qu'un extrême ressentiment sçauroit pro-
duire; Mais il y a si long-temps que vos faveurs
m'ont mis dans l'impuissance d'estre davantage
vostre serviteur, que ce seroit vous oster ce qui
vous appartient desia que de vous donner de plus
grandes assurances de ce que je vous suis; Et la
seule chose en quoy je reconnois quelque nou-
vel effet de mon affection, c'est la jalousie qu'il
me semble que j'ay contre mon Frere, dans la
crainte que vous estimiez avoir plus de pou-
voir sur luy que sur moy. Vous estes si juste,
Monseigneur, que j'espere qu'en cela vous ne me
trouvez pas deraisonnable; Car puisque je le
tiens comme un autre moy-mesme, nous de-
vons estre également à la personne du monde
qu'il honnore le plus; & donc le merite si ex-
traordinaire m'est en telle reverence, que je con-
serveray tousjours aussi chere que ma vie la qua-
lité de, &c.

*L. A. Monsieur le Cardinal de Marque-
mont, sur sa promotion au Cardinalat.*

MONSEIGNEUR,

La dignité que vous possédez maintenant
estoit deüe il y a si long-temps à vos services
& à vostre vertu, que ce que plusieurs obtien-
nent par faveur vous estant donné pour recom-
pense, on se doit resioüir en vostre Promotion,
non pas de vostre bonne Fortune, mais de ce

C iij

D. A. D.

Archevêque

que la Fortune n'y a point de part. Lors que le Roy vous a fait justice en vous procurant cet honneur, il se l'est renduë à luy mesme; Et si les remerciemens qu'il en receura se mesurent à l'obligation, ceux de l'Eglise, & de la France, surpasseront de beaucoup les vostres. Ce seroit vous divertir inutilement, Monseigneur, que de m'étendre davantage en mes sentimens sur ce sujet, puisque la reverence que je porre il y a tant d'années à vostre merite, & les faveurs dont mon Frere vous est redevable, vous assurent plus que toutes les paroles du monde avec combien de verité je suis.

*LI. A un Premier President d'une Cour
Souveraine, sur sa promotion en cette
Charge.*

MONSIEUR,

L'amitié dont vous m'honorez portant mon ressentiment au delà des devoirs ordinaires, n'ay pû me résoudre plustost à vous temoigner mon extrême joye de vous voir appelé par le Roy en une Charge où vostre merite vous appelloit il y a si long-temps, de crainte que mes lettres se rencontrant avec les complimens que vous receviez lors de tous costez, il sembleroit que je donnasse seulement à la coustume ce que je dois à vostre vertu: Mais maintenant, Monseigneur, que chacun s'est acquitté de ces premiers respects que reçoivent indifferemment tous ceux qui entrent dans les grandes Charges, & que ce n'est plus qu'à vous-mesme que je les pu

D. A. W.

Gesch. d. dtsh. u. frz

Auflösung

MONSIEUR D'ANDILLY. 57

rendre, je vous supplie me permettre de vous
asseurer que personne n'a plus ressenty que moy
le bon-heur que reçoit le public de vous voir
remplir l'une des premieres places de vostre
Province. Et son avantage en cela me semble
si fort surpasser le vostre, que ce n'est pas moins
avec tous les gens de bien, qu'avec vous que je
pense qu'il se faut réjouir d'un choix si digne du
Roy, si digne de vous, & si digne d'une telle charge:
Ou dans le combat continuel de vostre prudence,
de vostre courage, de vostre sçavoir, & de vostre
probité à qui vous fera meriter le plus d'hon-
neur, je prendrois grand plaisir d'entendre les
benediCTIONS que reçoivent les Princes lors que
par une seule action, en élevant une personne
de grand merite à une grande dignité, ils pro-
duisent infinies autres actions pour le bien de
leurs peuples, & pour eux mesmes; toutes cel-
les de ces grands personages leur devant à bon
droit estre attribuées, puis qu'ils ne sont que
les organes de leur puissance, & n'agissent
qu'autant qu'elle leur est communiquée. Mais
où m'emporte, Monsieur, ma passion pour
vostre vertu, & la reconnoissance des obliga-
tions que je vous ay: Il n'est pas juste que
m'ayant empesché de vous rendre au commen-
cement des devoirs qu'on eust pû attribuer aussi-
tost à l'usage ordinaire qu'à l'affection, j'oublie
aujourd'huy que vos heures sont trop cheres &
trop peu à vous pour les dérober au public. Je me
contenteray donc, Monsieur, de vous supplier
de ne vous laisser point de me continuer l'affec-
tion si particuliere que vous aviez pour feu
mon Pere, puis qu'il ne m'a rien laissé qui me
soit plus cher que la qualité de, &c.

LII. *Au Seigneur, Jean de Gleffetti
Maistre d'Hostel ordinaire du Pape
Urbain VIII.*

MONSIEUR,

Vn silence de tant de années estant ce me semble, aussi bien que le sommeil, une image de la mort ; & ne voulant nullement mourir en vostre memoire, il faut que je le rompe, & vous renouvelle le souvenir d'une des personnes du monde qui vous honore davantage. Nous sommes coupables tous deux d'une trop longue negligence : Et comme elle n'est pas du tout criminelle estant fondée sur la certitude de nostre amitié, elle n'est pas aussi du tout innocente lors qu'elle passe au delà des bornes. Il y a cinq ans que je n'apprens de vos nouvelles que par ceux qui viennent de Rome : Il est temps de vous en demander à vous mesme ; & vous n'avez eu que trop de loisir pour vous preparer à me répondre. Mandez-moy donc je vous supplie ce que vous jugez nécessaire pour contenter ma juste curiosité en un sujet qui m'est si sensible : Et quelque amour que vous ayez pour le plus beau séjour de la terre, ne craignez point d'en perdre le souvenir durant quelques momens, pour revenir voir en prit au delà des Alpes un Amy que vous eustes tant de regret de quitter en quittant la France. Je vous envoie un petit ouvrage dont je vous demande

M
vostre ju
tre sincer
de mes A
luy dire.
à celle d
moins av
que je su
parfaite

LIII.
lors

MA R
Auriez
jamais v
noistre
miere, c
assez do
Dieu m
de cette
tié nous
ment à
blesses
d'une D
cendre
lier par
ne s'ay
semble
sa gloir
Mere,

MONSIEUR D'ANDILLY. 59

vostre jugement tres-exact, accompagné de vôtre sincerité ordinaire, afin de le donner à l'un de mes Amis au lieu du mien qu'il me presse de luy dire. Si toutes les tromperies ressembloient à celle dont j'use en cela, elles ne seroient pas moins avantageuses pour ceux à qui on les fait, que je suis veritable quand je vous proteste d'estre parfaitement.

LIII. *A la Mere Marie Magdelaine,
lors Superieure du grand Convent
des Carmelites.*

MA Reverende Mere,

Auriez vous bien pû croire que pour n'avoir jamais veu de vostre écriture je pûisse méconnoître vostre lettre; & que la charité portant lumiere, celle dont elle est pleine ne m'en eust pas assez donné pour juger qu'elle vient de vous. Dieu me garde d'estre si indigne du bon-heur de cette journée, qui ne m'acquérant vostre amitié nous unit en celuy qui pour s'unir parfaitement à nous n'a pas dédaigné joindre les foiblesses d'une humanité miserable à la force d'une Divinité toute-puissante, & de faire descendre sont Saint Esprit du Ciel en la terre pour lier par le nœud d'un amour divin les ames qui ne s'ayment qu'en luy, & qui embrassent ensemble sa Croix, afin de le posseder un jour en sa gloire. Cecy ne sont que des paroles, ma Mere, mais vous en produisez les effets. Et puis-

que cette mesme charité ne nous permet pas de penser moins aux autres qu'à vous, & principalement à ceux à qui elle vous a si fort engagée, priez pour moy, s'il vous plaist, afin que je m'efforce de vous imiter & de vous suivre.

*LIV. A Monsieur le President Marion,
Controolleur general des Finances.*

Monsieur mon Oncle,

Je vous remercie tres-humblement de vostre lettre, qui ne me permet plus de douter des bonnes nouvelles que nous avons sceües, & qui ont encore depuis esté confirmées par d'autres Courriers. Il paroist bien que Dieu ne se lasse point de faire des miracles en faveur de la France, & qu'il en fait aussi de plus grands que jamais en faveur du Roy, dont le zele & la vertu meritent une assistance du Ciel toute particuliere, principalement en cette occasion, où tous ses ennemis sont ceux de l'Eglise. Je ne doute point que la fin ne réponde à des commencemens si glorieux, puisque sa Majesté se resout de passer l'Hyver dans son Armée, & d'acheter au prix de ce travail le repos de tout le reste de son regne. Sans la perte de mon Cousin de Sal-dagne j'aurois eu peine à moderer ma joye. Mais diverses considerations me la rendent si sensible, que je n'ose vous dire jusques à quel point elle me touche, de crainte d'augmenter le regret que vous en avez. Paris ne fut jamais si gay qu'il est maintenant, pource qu'il n'arrive

Mo
un seul C
jets aux re
le Royma
versel, que
hende aut
Majesté,
simple pe
sonnable
obligatio
Roy de
à ses plai
Il faloit
obligé d'
aura plus
les porte
d'appreh
moy de
vous vo
bien je f

*LV. A
berg*

MO

Puis
avec le
en a ta
du par
avec v
tante :

MONSIEUR D'ANDILLY. 61

un seul Courrier qui ne donne de nouveaux sujets aux rejoyssances publiques. Et le desir de voir le Roymaistre de la Rochelle, est si grand, & si universel, que par un changement estrange on apprehende autant aujourd'huy le prompt retour de sa Majesté, comme on le desiroit autres-fois. Le simple peuple mesme semble estre devenu raisonnable en cette occasion, & reconnoistre les obligations nonpereilles que nous avons au Roy de preferer le bien general de ses Sujets, à ses plaisirs, & à ses contentemens particuliers. Il falloit encore ce long voyage pour estre moins obligé d'en faire à l'avenir : Mais quand il n'y aura plus de villes en France qui osent refuser les portes à leur Maistre, il sera permis alors d'apprehender l'esloignement de sa Majesté, & à moy de me plaindre d'estre si long-temps sans vous voir, & vous assurer de vive voix combien je suis.

LV. A Monsieur le Marechal de Schomberg sur la défaire des Anglois en l'Isle de Ré en 1627.

MONSEIGNEUR,

Puisque le bon-heur de l'Estat se rencontre avec le vostre, & que la gloire qui vous est deüe en a tant acquis à la France, il faudroit estre du party de ses Ennemis pour ne se pas réjouir avec vous d'une action si illustre & si importante : Mais outre cette raison generale, mon

affection particuliere à vostre service m'y oblige si estroitement, que dans la multitude de vos occupations vous ne vous tiendrez, je m'assure point importuné de voir que je m'acquitte d'un devoir si juste. Par ce qu'il vous a plu me dire autrefois, je puis témoigner, Monseigneur, que le plus grand de vos souhaits est maintenant accompli: Vous avez commandé une Armée pour le service du Roy; vous l'avez menée au Combat, & ramenée victorieuse: Mais permettez moy je vous supplie, de vous demander si vos esperances avoient esté jusque-la, que de voir la plus grande partie des Seigneurs & de la Noblesse de France marcher comme simples Soldats sous vos commandemens? d'avoir à combattre les principales forces d'un des plus puissans Royaumes de l'Europe, & de les vaincre à la veüe de vostre Maistre, après avoir vaincu la mer, qui pour augmenter vostre gloire s'estoit si violemment opposée à vostre passage? Certes connoissant comme je fais vostre modestie, j'estime que vous avoüerez ne vous estre jamais proposé dans un employ tant de circonstances admirables, Dieu veuille que les effets surpassent tousjours ainsi vos pensées, & que je rencontre de nouvelles occasions de vous faire paroistre combien je suis.

LVI. A Monsieur le Marquis de Fontenay.

MONSIEUR,

Vous respondes si serieusement à mes railleries, que je n'oséray plus vous faire la guerre,

ny vous te
de vos let
de peine
rien sceu
maintenan
vous avez
incommo
pourroien
excellente
lissant par
gens &
tant de fi
rances. S
j'estime av
entreprise
& que l'on
pourroien
de nouvel
en vos qu
cette mor
une autre
avec laque

LVII. e

au

M'ONS

C'est un
la vertu j
gens de b
ces deux

MONSIEUR D'ANDILLY 63

ny vous témoigner combien je me tiens obligé de vos lettres, de crainte de vous donner trop de peine en continuant à m'écrire. Je n'aurois rien sceu de vostre indisposition, & je souhaite maintenant plus que jamais vostre santé, puisque vous avez à passer l'Hyver dans le travail, & les incommoditez d'une Armée. Les Rochelois pourroient une fois en leur vie faire une chose excellente, en ouvrant les portes au Roy, & abolissant par ce moyen ces fascheux noms d'assiégeans & d'assiegez, qui donnent aujourd'huy tant de sujet à leurs craintes, & à nos esperances. S'ils ne sont pas assez sages pour cela, j'estime avec vous que le succez d'une si grande entreprise dépend de celle de fermer leur port, & que l'on ne sçauroit trop louer les soins qui la pourroient faire reüssir. Je ne vous mande point de nouvelles, puis qu'elles naissent seulement en vos quartiers: Mais ne pouvant vous payer en cette monnoye, vous en receurez sans doute une autre meilleure, qui est la veritable affection avec laquelle je suis.

*LVII. A Monsieur la Duc de Mantoüe,
auparavant Duc de Nevers.*

de MONSIEUR,

C'est une chose si rare & si excellente de voir la vertu jointe à la Souveraineté, que tous les gens de bien sont obligez à se réjouiyr, de ce que ces deux qualitez se rencontrent maintenant en

vous, & que pour vostre regard la Fortune n'est point injuste. Mais ceux qui meritent autant par leur affection que par leur naissance le nom de François, ont double sujet de joye dans cet evenement, qui augmente à Vostre Altesse le pouvoir de témoigner sa passion pour la France. Et j'ose dire qu'entre les autres j'ay droit d'en ressentir un contentement extrême, puisque la profession si particuliere que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, & la bienveillance dont il plaist à V. A. de m'honorer, m'engage d'une façon non commune à prendre part en vos interets, Des raisons moins puissantes sur mon esprit ne m'auroient pas fait prendre la liberté de vous donner la peine de lire cette lettre, dans le peu de loisir que vous laissez tant de grandes & importantes occupations; Mais j'espere que V. A. n'aura pas moins de zele desagreable: Et pour ne point abuser de cette faveur, je ne vous demande plus, Monsieur le seigneur, que le temps de vous protester, qu'entre tous ceux qui honorent encore davantage vostre merite que vostre condition, nul ne se sent jamais plus veritablement que moy.

LVIII. A Monsieur de Noyers.

MONSIEUR,

J'ay receu vostre lettre avec la joye que vous pouvez imaginer, & que ne scauroient comprendre ceux qui n'ont point de passion pour le public. Vostre zele augmente le mien pour le succez de la plus juste, plus importante &

Mo
plus glerie
jamais: Et
grande, q
sentir para
de ses trav
bon pour
chellois tre
les effets d
servy d'eu
Rien n'est
qui se ren
pourquoy
du nostre
de tant de
qu'à contr
duquel ce

LIX. e

MONS

Encore
pleu à vo
donner la
crainte d
tes occup
empêché
fin & mo
pardonne
fection,
témoigne
ployer le

MONSIEUR D'ANDILLY 65

plus glorieuse entreprise que Roy de France fera jamais: Et vos esperances m'en donnent une si grande, que je commence ce me semble à ressentir par avance le contentement qui doit naistre de ses travaux & de ses peines. Dieu est trop bon pour ne les avoir pas agreables; & les Rochellois trop méchans pour n'éprouver pas enfin les effets de sa fureur, apres s'estre si long-temps servy d'eux pour le chastiment de nos pechez. Rien n'est impossible sur la terre à un grand Roy qui se rend digne des benedictions du Ciel. C'est pourquoy vos esperances fondées sur les vertus du nostre ne scauroient estre vaines; ny la vie de tant de Noblesse plus heureusement employée, qu'à contribuer à la gloire d'un Prince du service duquel celuy de Dieu est inseparable.

LIX. *A Monsieur le Duc de Mantouë.*

MONSEIGNEUR,

Encore que la lettre si obligeante dont il a plu à vostre Altesse de m'honorer, semblast me donner la liberté d'y répondre; neantmoins la crainte de vous divertir dans les plus importantes occupations que puisse avoir un Prince, m'a empêché de vous escrire depuis que mon Cousin & mon Frere sont auprès de vous: Mais V.A. pardonnera, s'il luy plaist, à mon extrême affection, si je ne puis differer davantage à luy témoigner ma joye du bon-heur qu'ils ont d'employer leurs vies pour son service: Car si les

guerres plus justes sont les plus honorables ; & si c'est un avantage sans pareil que d'estre commandé par celuy mesme pour l'amour duquel on se sacrifie , quelle gloire peut égaler celle qu'ils ont de courir la mesme fortune que V. A. pour s'opposer à la plus tyrannique usurpation que l'Espagne ait jamais entreprise ? Il ne falloit pas, Monseigneur, une constance moindre que la vostre pour soutenir ce puissant orage ; & il ne falloit pas de moindres efforts que ceux de la Maison d'Autriche jointe ensemble , pour faire voir à toute l'Europe ce que peut le courage d'un Prince , qui joignant heureusement la pieté aux plus eminentes qualitez de ceux de sa condition, ne connoist que Dieu seul qui soit capable de le faire craindre : Mais puisque vostre cause est la sienne ; qu'en defendant vos Estats contre des Usurpateurs, vous defendez ses Autels contre des sacrileges & que la France n'ayant point de plus sensibles interets que les vostres, ne sera jamais en repos que vous ne soyez paisible, je ne scaurois croire, Monseigneur, que toutes ces traverses ayent autre fin que le rehaussement de vostre grandeur, & de vostre vertu, qui s'estendant beaucoup plus loing que vostre Souveraineté, me rend autant que vos propres Suiets le scauroient estre.

LX. A Monsieur le Duc de Montmorency.

MONSEIGNEUR,

Puisque je serois indigne de l'honneur de vos bonnes graces, si je manquois aux devoirs qui

me les peu
humbleme
mes servic
protestatio
en rendre.

pas ingrat
devable, n
frir des sui

comme vo
ne vous ce
sance, voi

mer que c
utiles. P
noissance

taire pour
my les ch
maintenan

moins de v
vous quel
nets & dan

tiés, que
ner, ne sca
vice: Et c
l'affection

casions po
moindre c
& ces mar

Grands.
me semble
neur de v
ra pas qu
& que le
gmente l'
par mes a

MONSIEUR D'ANDILLY. 67

me les peuvent conserver, je vous supplie tres-humblement de trouver bon qu'au defaut de mes services, je vous renouvelle au moins les protestations du desir extrême que j'ay de vous en rendre. Il ne dépend que de moy de n'estre pas ingrat des obligations dont je vous suis redevable, mais il dépend de la Fortune de m'offrir des suiets de vous en donner des preuves. Et comme vous estes trop juste, Monseigneur, pour ne vous contenter pas de ce qui est en ma puissance, vous estes aussi trop genereux pour n'aymer que ceux de vos serviteurs qui vous sont utiles. J'ose esperer au contraire que la connoissance que vous avez de ma passion hereditaire pour vostre service tient quelque rang parmi les choses, qui bien qu'elles ne vous soient maintenant de nul usage, ne laissent pas neanmoins de vous estre agreables. Encore prenez-vous quelquesfois plaisir à voir dans vos Cabinets & dans vos Maisons des tableaux & des statues, que quelque prix que l'art leur puisse donner, ne sçauroient jamais vous rendre aucun service: Et ce seroit vous faire tort de croire que l'affection d'un homme, qui n'a besoin que d'occasions pour en produire des effets, vous soit en moindre consideration que ces ornemens muets, & ces marques inanimées de la magnificence des Grands. Ainsi, Monseigneur, vous pouvez ce me semble avec justice me conserver part en l'honneur de vostre souvenir: Mais cela n'empeschera pas que je ne le reçoive à beaucoup de grace; & que le ressentiment de cette faveur n'augmente l'impatience que j'ay de vous faire voir par mes actions combien je suis.

LXI. A Madame la Marquise de Magnelay, sur la mort de Monsieur Marquis de Ragny son Beau frere.

MADAME,

Dieu vous ayant mise par une grace particulière dans la pratique de la maxime que son fils est venu luy mesme enseigner aux hommes par ses paroles & par ses actions; ces maximes estant entierement contraires à celles du monde je penserois vous faire tort de vous tenir un langage ordinaire sur le sujet de la nouvelle perte qui vous est arrivée. En la regardant du costé de la terre, elle est si sensible, qu'elle ne reçoit point de consolation. Un homme de grande reputation, de grand merite, dans un grand employ, & dans le chemin d'une grande fortune, estre enlevé en un moment, & emporter avec luy tant d'avantages pour ses Enfants, & tout le bon-heur d'une Femme, qui par la vertu, & la proximité du sang rendent un autre vous mesme: Ce sont des raisons de s'effrayer si justes & si fortes, qu'il n'y a dans la nature que le temps qui soit capable d'y apporter du remede: Mais la grace ayant détruit l'opinion d'une conduite si basse que celle qui se renferme dans les seuls interêts de cette vie, Dieu trouve du costé du Ciel les mesmes sujets de vous rejouyr, que vous auriez autrement de vous

Mo
 plaindre,
 échange e
 ayant pa
 fleur vostr
 qui ne ne
 l'amour de
 vous font
 vous peut
 lon Dieu
 Marquis d
 nement,
 C'est un e
 pour le se
 qui n'a po
 service de
 rable il a
 mun entre
 lequel le
 que l'un;
 triomphe
 continuell
 trouvoit
 les autres
 cette gue
 compensé
 pour l'ete
 qu'il a fi
 felicité se
 n'approche
 action de
 produire
 semblable
 lontez qu
 que Dieu
 les homr

MONSIEUR D'ANDILLY. 69

plaindre, & vos afflictions par un heureux échange estre devenuës vos consolations : Car ayant parfaitement comme vous faisiez, Monsieur vostre Beau-frere ; & ces lasches affections qui ne nous font pleurer nos amis que pour l'amour de nous-mesmes, n'estant pas celles qui vous font jeter des larmes, quelle occasion vous peut-il rester de vous affliger, puisque selon Dieu & selon les hommes, Monsieur le Marquis de Ragny ne pouvoit ny plus chrestienement, ny plus glorieusement finir sa vie ? C'est un extrême bon-heur que de l'employer pour le service du Roy ; C'est un bon-heur qui n'a point de nom que de la perdre pour le service de Dieu : Mais par une rencontre admirable il a donné la sienne pour un interest commun entre le Roy & le Roy des Roys, & dans lequel le Ciel est tellement joint avec la Terre, que l'un ne scauroit vaincre sans que l'autre triomphe. Il y a plusieurs années qu'il cherchoit continuellement une mort si avantageuse : Il trouvoit dans le travail de la guerre le plaisir que les autres possèdent dans le repos de la paix ; & cette guerre estant toute sainte, Dieu l'a recompensé d'une paix dont il jouit maintenant pour l'eternité. Faut-il luy envier des couronnes qu'il a si justement meritées, & s'affliger de sa felicité sous pretexte de plaindre sa perte ? Je n'apprehende nullement, Madame, une telle action de vous : Il n'appartient qu'aux vices à produire des Monstres ; Vostre vertu tousjours semblable à elle mesme n'a pour regle de ses volontez que la volonté de son Maître, qui bien que Dieu, s'estant soumis aux hommes, oblige les hommes, par cet exemple adorable, à se

soûmettre, au moins à un Dieu : Mais je devrois avoir honte de vous dire, Madame, ce que j'ay si souvent appris de vous, & d'interrompre par une lettre l'excellent usage que vous en faites. Cette mesme raison m'empesche d'écrire à Monsieur vostre Frere qui par une action qui est au dessus de toutes paroles, ayant sacrifié toutes les affections du monde aux pieds de la Croix de Iesus-Christ, n'est plus animé que de son esprit, & ne vit plus que de sa vie. Je vous supplie tres-humblement, Madame, de me conserver en l'honneur de ses bonnes graces, & de croire que personne ne scauroit estre plus véritablement que moy.

*LXII. A Madame *** sur la mort de la Mere Sousprieure du Convent des Carmelites de la Mere de Dieu à Paris.*

MADAME,

S'il vous plaist de mesurer plustost par mon devoir que par vostre bonté l'obligation que je vous ay, vous jugerez comme moy, qu'estant au dessus de tous remerciemens, j'entreprendrois en vain de vous en rendre; & qu'il vaut mieux en laissant les complimens pour ceux qui n'ont pas tant de sincerité, permettre à ma douleur de se soulager en se joignant à la vostre, puis qu'en semblables rencontres il arive par un renversement estrange, que nostre mal pour dimi-

nuer doit
à celuy d'u
nous; &
donne cette
console no
nouvelle,
une merve
temps que
sans venoit
ce semble
combien le
ceux de la
tre douleur
n'avez pas
vis si triste
à me faire
extrememe
neantmoin
esprit estan
sainte Ame
mander de
plus. Et j
receu tant
profitions
vous plaist
pour ceux
parler; Et
ce que nou
lence des p
sée de nos
deration d
qui nous e
vous pû de
bien nous
moins de c

MONSIEUR D'ANDILLY. 79

je de
ce que
ompre
en fai
l'écrire
on qui
sacrific
de la
que de
le vous
ne con
, & de
s veri

de la
arme

mon
que je
tant au
endroit
mieux
ai n'ont
douleur
, puis
un ren
r dimi

ner doit a paravant s'accroistre , en s'unissant
à celuy d'un autre qui le ressent autant que
nous ; & qu'ainsi le contentement que nous
donne cette conformité d'affections adouciße &
console nostre perte, Je receus dés hier cette
nouvelle , & me trouvé pour la recevoir dans
une merveilleuse preparation. Car en mesme
temps que je l'appris , le dernier de mes En-
fans venoit de rendre l'esprit à Dieu qui voulut
ce semble me faire connoistre par experience,
combien les liens de la Nature sont au deffous de
ceux de la Grace , & me faire sentir par une au-
tre douleur la grandeur de cellecy. Ainsi vous
n'avez pas esté la premiere à me donner un ad-
vis si triste : Mais vous avez esté la premiere
à me faire part d'infinies choses que je desirois
extremement de sçavoir , & dont je n'avois pas
neantmoins le courage de m'enquerir , mon
esprit étant trop attaché à la pensée de cette
sainte Ame pour la quitter, en m'arrestant à de-
mander de ses nouvelles aux lieux où elle n'est
plus. Et puisque nous serions indignes d'avoir
receu tant d'effets de sa charité si nous n'en
profitions dans un si grand besoin , laissons, s'il
vous plaist , le langage ordinaire du monde
pour ceux qui n'ont pas eu le bon heur de luy
parler ; Et apres avoir permis à nostre foiblesse
ce que nous ne pouvions luy refuser dans la vio-
lence des premiers sentimens, sortons de la pen-
sée de nos interets pour entrer dans la confi-
deration de l'eternelle felicité d'une personne
qui nous estoit si chere , afin que si nous n'a-
vons pû durant sa vie luy témoigner assez com-
bien nous l'amyions, nous nous acquittions au
moins de ce devoir apres sa mort , en ne nous

aymant pas davantage qu'elle, comme il arriveroit si nous plaignions plus nostre perte, que nous n'aurions de joye de son bon-heur.

*LXIII. A la Mere Marguerite Prieure du
Convent des Carmelites de la Mere de
Dieu à Paris, sur la mort de la Mere
Sousprieure de ce Monastere.*

MA Reverende Mere,

Je ne receus qu'hier vostre lettre, laquelle m'eust appris la premiere la nouvelle que vous me mandez, si on me l'eust apportée avec autant de soin que vous en avez eu de me l'écrire. La maladie de ma Sœur de Port Royal aura sans doute esté cause de ce retardement, qui ne me rend pas moins vostre obligée de vous estre si particulierement souvenuë de moy: Mais comment vostre bonté eust-elle pû m'oublier dans une telle rencontre, & ne me faire point de part des dernieres actions sur la terre d'une des personnes du monde que j'y ay le plus honorée, & à qui j'estois aussi redevable? Vous sçavez, ma Mere, de quelle sorte je vous en ay tous-jours parlé. Et puis qu'il y a des silences criminels, le mien seroit coupable d'ingratitude si je ne vous témoignoïis le ressentiment que je conserveray toute ma vie de tant d'effets de sa bonté pour moy, dont mon unique consolation est qu'elle en reçoit maintenant la recompense,

pen
bas
dans
com
née e
sans
que
l'avo
beauc
corps
liens,
puis
mand
voir
mond
divers
faire

LXI
tes /
d.

MO

Je r
heur
lettre,
des m
du m
dans

MONSIEUR D'ANDILLY 73

pense; & que si le soin de mon salut a fait icy
bas une partie de ses travaux, il fait aujourd'huy
dans le Ciel une partie de sa Couronne. Car
comment celuy qui pour la moindre chose don-
née en son nom promet le paradis, laisseroit-il
sans reconnoissance l'ardeur de tant de prieres
que sa charité luy a fait faire pour une ame;
l'avoüe que si j'avois assez de vertu, je gagnerois
beaucoup en cette perte, qui en mettant le
corps dans le tombeau, affranchit l'esprit de ses
liens, & l'éleve dans un estat de gloire, ou je
puis desormais luy parler à toute heure, luy de-
mander assistance dans mes besoins; & la rece-
voir plus puissamment mille fois que dans le
monde, dont je dois avoir appris par tant de
divers exemples à mépriser le neant, & à ne
faire cas que des personnes qui vous ressemblent.

LXIV. *A Monsieur le Marquis de Por-
tes sur la mort de Monsieur le Marquis
de Portes, son Frere, tué au siege
de Privas en 1629.*

MONSIEUR,

Je n'ay jamais mieux éprouvé quel est le bon-
heur des Chrestiens qu'en vous écrivant cette
lettre, dont le sujet m'eust fait tomber la plume
des mains, si dans la considération des accidens
du monde nous estions contraints de demeurer
dans les sentimens de la nature, & de la raison.

D

Mais la Grace faisant franchir ces bornes aux Enfans de l'Eglise ; & par un vol inconnu à toute la sagesse payenne , nous élevant au delà des Cieux , où la foy nous fait voir des veritez dont ils n'apperçoivent pas seulement les ombres ; Nous sommes obligez : puisque nos connoissances & nos pensées , sont si differentes , de parler un autre langage. Laissons donc ceux qui ne lisent pas dans vostre cœur vous donner des consolations ordinaires , pour une douleur qu'ils mesurent selon l'ordinaire. Il n'importe qu'ils se trompent en vous voulant guerir , puisque c'est d'un mal que vous n'avez pas : Mais pour moy qui sçay que les sujets de vos déplaisirs & de vos joyes regardent un autre temps, un autre monde & une autre vie ; comment vous consolerois-je, Monsieur, d'une perte qui a fait, comme je l'espere, gagner le Ciel à une personne que vous aimiez à l'égal de vous-mesme ? Ce n'est pas à vos premiers sentimens que je parle ; il faut ceder à leur violence : Mais cet orage estant passé entrions dans le calme, je vous supplie ; & voyons si vous devriez desirer que ce cher Frere vécut encore. Si c'étoit son honneur que vous aimiez ; luy en pouviez vous souhaiter un plus grand, que de mourir dans les fonctions d'une des plus importantes charges de la guerre , à la veüe de toute sa Province , aux yeux de toute la Cour, en presence de son Maistre ? de voir son tombeau trempé des larmes de tout ce qu'il y a de plus genereux & de plus élevé dans le Royaume ; sa memoire honorée des regrets & des loüanges du plus grand Monarque de la terre ; & cette Ville rebelle, qui luy a donné la mort , expier son crime par son sang, par son embrasement & par le comble

M
de tou
vous e
au lieu
tablem
ce vivr
& d'est
à toute
sans ce
d'estre
d'un fa
eternel
Monfie
de faci
a si he
Dieu, l
Mais c'
dans la
Car co
Ciel d'
Dieu v
une vie
à jamai
par une
de cett
qui tell
acheter
en l'adr
qui vou
plaindr
griez de
ne le v
ment p
neur, n
desirer
que la

MONSIEUR D'ANDILLY. 75

de toutes sortes de miseres? Si c'étoit sa vie qui vous estoit chere; rejoüissez-vous, Monsieur, au lieu de vous affliger; il n'a jamais esté véritablement vivant que depuis sa mort: Car est-ce vivre que d'aller continuellement au cercueil, & d'estre agité par tant de passions qui s'élevent à toute heure dans nostre cœur, & combattent sans cesse le repos de nostre vie? Est-ce vivre que d'estre tousiours sous la tyrannie de ce Monstre d'un faux honneur, qui tient dans le peril d'une éternelle mort ceux qui ont le courage de feu Monsieur vostre Frere, qui a si souvent esté prest de sacrifier aux Demons ce mesme sang qu'il a si heureusement repandu pour la querelle de Dieu, le bien de l'Estat, & le service de son Prince? Mais c'est vivre véritablement & dans le Ciel, & dans la Terre, que d'estre mort en cette sorte: Car comme son ame joüit éternellement dans le Ciel d'une immortelle vie, par la possession du Dieu vivant qui luy mesme devient sa vie, & une vie de gloire: ainsi sa reputation demeure à jamais vivante dans la memoire des hommes, par une vie de gloire qui est comme une image de cette autre, fort imparfaite à la verité, mais qui telle qu'elle est ayant le pouvoir de se faire acheter au prix de la vie, doit eslever nos esprits en l'admiration de cette veritable vie de gloire qui vous rendroit coupable, si sous pretexte de plaindre Monsieur vostre Frere, vous vous affligiez de ce qu'il en joüit par un injuste regret de ne le voir plus icy bas, d'où il falloit necessairement partir pour la posseder. Ainsi ny son honneur, ny sa vie ne pouvant avec raison vous faire desirer qu'il fust encore au monde, il n'y auroit que la douleur de vostre separation presente qui

fust capable de vous abbattre : mais le bon-heur
 eternal d'un Frere vous estant sans doute plus
 cher que le contentement de le voir encore quel-
 que temps, je vous ferois tort de vous croire tou-
 ché de ce sentiment indigne de vostre vertu, qui
 est instruite en une trop bonne école pour sepa-
 rer l'Eglise triomphante d'avec la militante, &
 juger selon les yeux plustost que selon l'esprit, de
 la presence, & de l'absence de ceux qui estant
 unis avec nous par un mesme Chef, Jesus Christ,
 nous sont plus étroitement conjoints quand ils
 sont dans le Ciel, que lors qu'ils estoient sur la
 terre, pource que leur union avec luy rend ce
 nœud beaucoup plus fort & plus durable. Vostre
 unique ambition pour Monsieur vostre Frere, &
 pour vous, estoit de posseder ensemble dans le
 Paradis une mesme gloire : Courage donc, Mon-
 sieur, la moitié de vos souhaits est accomplie :
 les soins que vous aviez de son salut se doivent
 changer maintenant en des Cantiques de loüan-
 ges. Il a combattu ; il a vaincu ; il est couronné.
 Et pource qu'il a trouvé la mort dans le rétablis-
 sement des Autels du Dieu vivant, elle est de-
 venue seconde pour luy, & source eternelle de
 vie. Seroit-il bien possible que vous fussiez
 marry d'estre desia en partie dans le Ciel ; & que
 les sentimens de Frere ne pussent ceder à ceux
 de Chrestien, dont le qualité est si emmente &
 si auguste, qu'elle nous rend Freres non seule-
 ment d'un Prince, d'un Roy, d'un Monarque,
 mais du Roy des Roys, du Dieu des Armées,
 du Souverain du Ciel & de la Terre ; duquel
 ce seroit mépriser & non pas adorer la grandeur,
 si par une ingratitude sacrilege, au lieu de nous
 réjouir, nous nous affligions des faveurs, qu'il

M
 nous fa
 ment ?
 un autr
 s'il vou
 que je
 mesme
 timens
 & de v
 ne vou
 luy qu
 mesme

LXV

MO

Vou
 de pla
 trepre
 acquer
 est ma
 travail
 mettre
 pour u
 vant si
 ple, l'
 estant
 sans de
 merite
 represe
 que je

nous fait en la personne de ceux qui nous ayment? Voila, Monsieur, ce que vous diriez à un autre qui feroit en vostre place; recevez donc s'il vous plaist, cette lettre comme un miroir que je vous presente pour vous y voir vous mesme; Reconnoissez-y vos pensées & vos sentimens; & dans le combat de vostre bon naturel & de vostre raison, ne doutez point que Dieu ne vous assiste, puisque c'est pour l'amour de luy que vous prendrez les armes contre vous-mesme.

*LXV. A Monsieur de Bignon Advocat
General au Parlement.*

MONSIEUR,

Vous sçavez par experience quel est le desir de plaider une premiere cause à ceux qui n'entreprennent une profession si difficile que pour acquerir de l'honneur. Mon Neveu le Maistre est maintenant dans cette passion: Mais son travail sera inutile, s'il ne vous plaist de luy mettre les armes en la main: Ce que je tiens pour une rencontre tres-avantageuse: Car se trouvant si obligé à celuy qu'il s'est proposé pour exemple, l'envie de se rendre digne de cettel aveur estant jointe à celle de vous imiter; augmentera sans doute son courage pour faire des actions qui meritent d'estre honorées de vostre estime. Il vous representera, Monsieur, plus particulierement que je ne sçauois vous l'écrire, le besoin

qu'il a de vostre assistance. Que si je ne craignois de vous déplaire, en usant, pour vous demander cette grace, de conjurations plus fortes que celle de l'honneur de vostre amitié, j'aurois recours à la memoire de feu Monsieur Marion, & de mon Pere, afin d'obtenir de vous pour leur petit Fils le moyen de faire revivre dans le Parlement la reputation que leur a cousté tant de travaux, & tant de veilles; Et je suis assure que vous ne refuseriez pas cette faveur au souvenir de celuy dont vous remplissez si dignement la place, & à l'affection si particuliere que vous avez tousjours eüe pour l'autre: Mais puisque nostre amitié est vivante, il n'est point besoin d'alleguer les morts pour vous persuader d'adjouster cette nouvelle obligation à tant d'autres qui me font estre.

LXVI. A Monsieur le Marquis de Portes, sur la mort de Monsieur l'Evêque d'Agde, son second Frere.

MONSIEUR,

Je ne scaurois assez louer Dieu de la constance qu'il vous donne pour soustenir tant d'accidens ensemble, dont un seul seroit capable d'abatre une vertu moindre que la vostre. Mais rien n'est impossible à ceux qui sont soustenus de sa grace, laquelle ne triomphe jamais avec plus d'éclat que lors que la nature est vaincüe, &

M
que du
une fo
éleve ne
cher la
soler qu
m'appr
deux,
affectio
mesme
rencont
ment e
mesme
res, si
n'avoit
ceder la
que vo
vivre da
& mesm
que dar
avec jo
tre ceu
lors qu'
cordes:
de nost
lieu que
volonte
tement
mesme
partie l
vous ar
sonnes
l'on pou
chose.

MONSIEUR D'ANDILLY. 79

que du milieu de nos infirmités, on voit naître une force qui ne nous pouvant être attribuée, élève nos pensées jusques à Dieu pour en rechercher la source. L'estimois n'avoir à vous consoler que de la perte d'un Frere; & vostre lettre m'apprend que Dieu les a voulu prendre tous deux, & vous oster aussi un amy que vostre affection & sa vertu vous faisoient mettre en mesme rang. Que ferois je, Monsieur, en cette rencontre, si vous n'aviez desia tout fait? Comment entreprendrois-je de vous consoler en mesme temps de trois afflictions si extraordinaires, si Dieu en vous les donnant d'une main, n'avoit voulu les soulager de l'autre, & faire ceder la grandeur du mal à celle de son assistance? que vous estes heureux de commencer ainsi à vivre dans la Terre comme on vit dans le Ciel; & mesme avec quelque sorte d'avantage, puisqu'en dans l'union à la volonté de Dieu, on voit avec joye dans le Paradis sa justice exercée contre ceux que nous avons aimez sur la terre, lors qu'ils se sont rendus indignes de ses miséricordes: Mais cela sans peine & sans souffrance de nostre part, la gloire en estant incapable; au lieu que maintenant par cette mesme union aux volontez de Dieu, vous considerez avec contentement les effets de sa rigueur contre vous mesme, & souffrez sans contradiction de la partie la plus eminente de vostre ame, qu'il vous arrache le cœur en vous separant des personnes auxquelles vous l'aviez donné, & que l'on pouvoit dire n'estre avec vous qu'une mesme chose.

D iij

nois
nder
celle
ours
& de
petit
arle-
t de
œuré
sou-
igne-
aliere
Mais
point
uader
d'au-

Por-
que

con-
tant
apable
e. Mais
istenus
is avec
uè, &

*LXVII. A la Mere Magdelaine Prieure
du grand Convent des Carmelites, sur la
mort de Monsieur le Cardinal
de Berule.*

MA Reverende Mere,

Considerant dans l'une des plus grandes pertes que l'Eglise & vostre Ordre pouvoient faire, la mienne particuliere, & entrant dans vos sentimens ausquels je porte une si extrême reverence; je vous laisse à juger des miens en cette rencontre; & de quelle sorte ma douleur me conduit au mépris de la terre; où ce qu'il y a de plus excellent passé comme un éclair & nous oste en un moment ce que tout un Siecle ne scauroit nous redonner. Dieu veiille que je fasse bon usage de ces pensées; & que vostre charité ne m'ayt point rendu plus coupable en me rendant plus clair-voyant dans mes devoirs, dont je reconnois qu'un des plus grands est de vous honorer parfaitement toute ma vie.

*LXVIII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Vous devant des remerciemens de la faveur de vos soins pour ce qui me touche, j'ay esté surpris de voir que vous m'en faites des excuses,

M
& que v
nité de
desirois
voir Mo
soin de v
joye; &
puis qu'
nité d'ac
la Cour
Paris au
lieu de f
& un P
conde n
miere,
jointe à
leurs Fil
jointe à
honest

LXIX

MON

Vous
tant de
d'avoir
que je v
ce de
preuve
condam
bon coe

MONSIEUR D'ANDILLY, 81

& que vous me parlez comme d'une importu-
nité de ce que je reçois comme une faveur. Je
desirois il y a si long-temps d'avoir le bien de
voir Monsieur vôtre Fils, qu'il n'est point be-
soin de vous dire de quelle sorte j'ay receu cette
joye; & encore moins l'estime que je fais de luy,
puis qu'elle est si generale, que ce seroit va-
nité d'adjouster mon sentiment à celuy de toute
la Cour; où il a esté receu de telle sorte, que
Paris auroit esté capable de luy faire oublier le
lieu de sa naissance, s'il n'y avoit point un Pere,
& un Pere tel que vous, à qui devant une se-
conde naissance plus importante que la pre-
miere, je ne m'étonne pas que cette obligation
jointe à son bon naturel le rende l'un des meil-
leurs Fils du monde; & que vostre education
jointe à son esprit luy donne rang entre les plus
honestes gens de son Siecle.

*LXIX. A un Premier President d'un
Parlement.*

MONSIEUR,

Vous honorant au point que je fais, je prens
tant de plaisir à vous estre obligé, que la honte
d'avoir failly par ignorance dans la petite plainte
que je vous ay faite, cede à la joye d'avoir re-
ceu de vous en cette occasion une si grande
preuve de vostre amitié. Mais apres m'estre
condamné moy mesme, comme je fais de tres-
bon cœur, j'espère que vous me pardonneriez.

D. v

si ne sçachant pas que l'on vouloit porter cette affaire au Parlement j'estimois prejudiciable pour mon Amy d'en avoir parlé à * * * Il est vray que ce n'est pas assez de m'estre condamné une fois, il faut que je me condamne une seconde, & avoué franchement que je ne suis point excusable d'avoir douté qu'un Amy si juste, si capable, & si officieux que vous, peult manquer à rien de ce que je pouvois raisonnablement esperer de luy. Ordonnez moy donc, Monsieur, telle peine pu'il vous plaira, je n'en refuse aucune, si ce n'est que vous continuiez à vous mocquer de moy en disant de mes lettres ce que je dois dire des vostres, dont pour n'estre pas si indiscret que de desirer la continuation en cette rencontre dans les affaires publiques qui vous occupent, je vous declare que si vous vous donnez encore la peine de me répondre, je n'oseray plus vous écrire, & qu'ainsi vous m'ôterez le seul moyen qui me reste maintenant de vous témoigner que je suis.

LXX. A Monsieur de Noyers, sur la mort de Monsieur le Premier President de Champigny son Oncle.

MON IEVR,

Si vous jugiez du bon-heur des hommes selon les honneurs qu'ils possèdent en la terre plustost que selon les felicités qui les attendent dans le Ciel j'aurois à pleurer avec vous la perte

M
de feu M
Oncle: M
Grace fo
mens de
vostre V
foible qu
n'apparti
n'estre te
tre au co
commen
travaux
vice du
vous ten
d'huy d

LXXI

MO

Puis
ment P
paraiso
vous n
autres
avez re
vous té
sujet en
cipalen
que to

MONSIEUR D'ANDILLY. 83

de feu Monsieur le premier President vostre
Oncle: Mais sçachant que les mouvemens de la
Grace sont plus puiffans en vous que les senti-
mens de la Nature, je penserois faire tort à
vostre Vertu de luy parler dans un langage si
foible que celuy des consolations ordinaires. Il
n'appartient qu'à ceux qui manquent de foy de
n'estre touchez que des choses presentes: La vô-
tre au contraire portant vos desirs dans l'avenir,
comment seriez-vous fasché qu'après tant de
travaux soustenus pour la gloire de Dieu, le ser-
vice du Roy, & le bien du public, celuy qui
vous tenoit lieu d'un second Pere reçoive aujour-
d'huy dans l'Eternité la recompense qu'il merite.

LXXI. A Monsieur le Comte de Bras-
sac, lors Ambassadeur à Rome
en 1630.

MONSIEUR,

Puisque vous sçavez que je n'estime nullè-
ment l'éclat des plus grandes Charges, en com-
paraison du merite de ceux qui les possèdent,
vous ne trouverez pas estrange que laissant les
autres se réjoüir de tant d'honneurs que vous
avez receus en arrivant à Rome, j'aye differé à
vous témoigner mon contentement lors que le
sujet en seroit plus digne de vous. C'est prin-
cipalement au Maître que vous representez
que tous ces respects & ces deferences se ren-

dent ; la puissance d'un si grand Monarque ne pouvant manquer d'estre reverée en la personne de ses Ministres : Mais l'autorité des Roys n'estant pas assez forte pour passer avec empire jusques dans l'ame des hommes , qui sont tous autant de Souverains en ce qui regarde la liberté d'esprit que Dieu leur a donnée ; c'est de la seule estime que l'on fait de vostre vertu dont ie pense me devoir réjouir avec vous : Et il faut que comme un grand feu elle iette beaucoup de lumiere , puis qu'à peine estes vous arrivé que des-jà l'on commence fort à la connoistre. Plusieurs Amis de mon Frere luy en écrivent ; & Monsieur le Cardinal Bentivoglio luy en parle de telle sorte , que si je vous connoissois , ou l'honorerois moins , j'aurois peine à croire tout ce qu'il en dit. Ne le desavouez pas pourtant, s'il vous plaist , Monsieur, vous me feriez un extrême tort , puis qu'il l'assure aussi que vous m'aymez passionnément : Et bien qu'en cela vostre jugement se laisse conduire à vostre affection , ayez agreable , je vous supplie , que les plus grands Personnages ayans quelque défaut, le vostre soit de me trop aymer. Mais vous me blasmeriez sans doute si je m'arrestois davantage sur vostre particulier , & sur le mien, en un temps où toutes vos pensées ne regardent que le Public : Et je confesse que ce seroit un crime de vous dérober beaucoup de ces momens que vous employez sans cesse avec tant de soin dans les affaires les plus importantes que la Chrestienté ayt veuës de nostre siecle : Car je n'oserois dire maintenant que vos occupations n'ont pas besoin de tout vostre esprit , le sujet n'en pouvant estre plus grand , puis qu'il s'agit

de guer
avoir re
à leur ru
naissance
trouve r
excité p
menace
esté cor
ment, t
posez ay
moigné
de Man
conjoint
aveugles
le dessei
levé le v
pretéxe
lence de
à la cor
diessé &
d'en cha
Pere da
peut per
cent ,
de ceux
ont dec
à cause
luy pou
Enfans
server ,
douteuse
Princes
ont ren
leurs ac
heritage

MONSIEUR D'ANDILLY. 85

de guerir cette mortelle lethargie qui semble avoir rendu tous les Princes d'Italie insensibles à leur ruine. Vn peu d'eau peut esteindre en sa naissance le feu, qui dans son accroissement ne trouve rien qui luy resiste; Et cet embrasement excité par la seule ambition d'Espagne, lequel menace aujourd'huy tant de Provinces, auroit esté contraint de s'arrester dès son commencement, si tous les Princes d'Italie s'y fussent opposés avec autant de courage, que le Roy a témoigné de generosité en protegeant Monsieur de Mantouë, dont la conservation est si fort conjointe à la leur. Est-il possible qu'ils soient aveugles jusques à ce point que de ne voir pas le dessein des Espagnols maintenant qu'ils ont levé le voile, & que sans plus se soucier des pretextes dont ils couvroient autrefois la violence de leurs usurpations, ils vont la teste levée à la conquête de l'Italie, avec autant de hardiesse & de vanité, que s'il estoit question d'en chasser le Turc, & de restablir le Saint Pere dans son Siege. Lequel d'entr'eux se peut persuader de passer desormais pour innocent, & pour Prince legitime dans l'esprit de ceux de la Maison d'Autriche, puis qu'ils ont declaré Monsieur de Mantouë criminel, à cause que son courage & sa conscience ne luy pouvant permettre de se rendre avec ses Enfans esclave de leur Tyrannie, il a voulu conserver, dans la succession du monde la moins douteuse, la dignité des Estats que tant de grands Princes & de grands Capitaines ses Ancestres ont rendus encore plus illustre par la gloire de leurs actions, que par la valeur d'un si riche heritage. Combien peu d'années faudroit-il en-

core pour joindre Naples avec Milan , & donnant un corps à ce Royaume des Romains , qui n'est maintenant qu'imaginaire , reduire sous un seul Estat tous ceux d'Italie , si Dieu pour la garantir de naufrage , n'avoit en ce mesme temps calmé les orages de la France , & donné à la Chrestienté un Louys le Juste pour estre la terreur des ambitieux , & le Protecteur de l'innocence. Mais pour demeurer dans cette innocence il faut sortir de la lâcheté : Celuy qui pouvant ayder à esteindre le feu qui brûle ses voisins , attend les bras croisez qu'il vienne aussi le consumer , n'est pas moins coupable de sa perte que l'auteur de l'embrasement : Et il est comme impossible de sauver ceux qui conspirent eux mesmes à leur ruine. S'ils consideroient que l'ambition est un Monstre qui devore sans pitié tout ce qui ne luy resiste point , ils ne se flatteroient pas dans l'esperance de pouvoir par leurs soumissions éviter sa fureur. Ils se souviendroient qu'il n'y a que cent ans que les Peres de ces mesmes Allemans qui viennent de piller Mantoüe , saccagerent Rome ; & que la dignité de successeur de Saint Pierre , de Chef de l'Eglise , n'ayant pû garantir Clement VII. de leurs mains sacrileges , ceux-cy apres avoir , par le plus grand des crimes , foulé si souvent aux pieds de leurs chevaux le Corps glorieux de **J E S U S . C H R I S T** , peuvent bien traiter avec mespris , & mettre une autre fois à rançon celuy qui le represente : Et je ne comprends pas comme des exemples , & des exemples si peu esloignez se trouvant joints à tant de raisons , n'ont pas assez de force pour émouvoir ceux , qui comme dans un miroir , doivent regarder leur fortune

M
ne en cel
encore la
geuse ; p
de genero
il ne luy
qué à lu
qu'il a re
rains inte
establi
dans des
ny la pes
escalade
sous ses
s'estonne
pos , &
si vivem
de l'Itali
me renc
nombre
passion
part du
son m'et
longueu
ennuyer
pensées
personn

 LX

 N E V
de

ne en celle de Monsieur de Mantouie ; duquel encore la condition est beaucoup plus avantageuse ; puis qu'ayant rendu toutes les preuves de generosité qu'on sçauroit attendre d'un Prince, il ne luy peut rester aucun regret d'auoir manqué à luy mesme ; & qu'au lieu des pertes qu'il a receües par la faute de tant de Souverains interessez en sa querelle , le Roy le peut establir , & le conserver malgré toute l'Europe, dans des Estats plus grands que les siens , que ny la peste , ny la surprise d'un petard , & d'une escalade , mais la force ouverte a fait tomber sous ses armes victorieuses. Vn autre que vous s'estonneroit de voir que du milieu de mon repos , & des douceurs de la Campagne , je suis si vivement touché des troubles , & des miseres de l'Italie : Mais vous sçavez , Monsieur , que me rencontrant dans vos sentimens , je suis du nombre de ceux qui sont transportez de cette passion pour le public , dont aujourd'huy la plupart du monde se moque : Et cette mesme raison m'empesche de vous faire des excuses de la longueur de ma lettre , qui n'a garde de vous ennuyer , puis qu'elle vous entretient de vos pensées , & vous renouvelle le souuenir d'une personne qui est parfaitement.

*LXXII. A Monsieur l'Abbé de
Saint Cyrán.*

NE vous croyant plus à Paris je n'auois garde de vous mander la maladie de, *** sur le

suïet de laquelle vous m'écrivez mieux tous mes sentimens que je ne les sçauois dire : Mais il ne faut pas s'estonner que vous sçachiez mes pensées, puisque vous les connoissiez dans leur principe, & que ioignant vostre jugement à vostre connoissance vous voyez plus clair que moy - mesme en ce qui me touche. Vous n'avez pas moins bien jugé du mal de *** que du reste, car il est beaucoup diminué; & j'estime que maintenant il y a plus de suïet d'esperer que de craindre. Ainsi vostre lettre est arrivée lors que Monsieur *** estoit capable d'en auoir les veritez; l'excez de son affliction ne luy ostant pas, ainsi qu'il faisoit quelques jours auparavant, la liberté, de son esprit. Il vous remercie tres-humblement de la continuation de vos soins pour luy : Mais si j'osois vous remercier, je ne m'arresterois pas là, & quitterois les ruisseaux pour remonter jusques à la source.

LXXIII. A Madame la Marquise de Ramboiillet, sur la perte de son second fils, mort de peste.

MADAME,

Je penserois faire tort à la connoissance que vous avez de ma passion à vous servir & à vous honorer, si je vous assureois du ressentiment que j'ay de vostre affliction, puis qu'elle n'est

que tr
grande
je ne la
déplais
que m
fidere,
mens
vostre
Maden
de son
affectio
suïet d
avez p
miratio
fois :
point a
le mien
nent p
consola
digne
vous n
pres lu
vous s
moy le
service

LXX

MA

N
courag

MONSIEUR D'ANDILLY. 89

que trop grande pour me donner une tres-
grande douleur, & qu'en de moindres suiets
je ne la pourrois avoir mediocre. Mais si mon
déploiement est extreme en cette rencontre, j'avouë
que mon estonnement l'égalle, lors que je con-
sidere, Madame, de combien de divers mouve-
mens vous estes combattuë. Car d'un costé
vostre perte vous afflige, vostre amour pour
Mademoiselle vostre fille joint à l'admiration
de son bon naturel vous ravit de l'autre. Et cette
affection en mesme temps vous devient un
suiet de déplaisir, par l'apprehension que vous
avez pour elle. Ainsi le regret, l'amour, l'ad-
miration & la crainte vous attaquent tout à la
fois: Et comment vostre esprit ne seroit-il
point agité de tant de diverses passions, puisque
le mien l'est par les sentimens qu'elles me don-
nent pour vous? Mais Dieu estant le Dieu des
consolations; & vostre vertu vous rendant si
digne d'en recevoir, il n'y a rien, Madame, que
vous ne deviez esperer de son assistance: Et a-
pres luy avoir demandé pour vous tout ce que
vous scauriez souhaiter, je luy demande pour
moy les occasions de vous temoigner par mes
services avec combien de verité je suis.

LXXIV. *A Mademoiselle de Ramboüillet, sur le mesme suiет.*

MADemoISELLE,

N'ayant pas moins d'admiration de vostre
courage & de vostre bon naturel que de ressen-

timent de vostre douleur, je suis si touché de l'un & de l'autre, que si j'estois capable de vous donner les loüanges qui vous sont deües, & la consolation dont vous avez besoin, j'avoüerois que je serois bien empesché par où commencer. Car quelles obligations peuvent estre également plus pressantes que de rendre à une si grande vertu les honneurs qu'elle merite, & à une si grande affliction le soulagement qu'elle desire. Mais j'ay tort, Mademoiselle, de diviser ces deux choses, puis que vôtre charité les a si parfaitement unies, que la genereuse assistance que vous avez rendüe à feu Monsieur vostre Frere, vous doit estre maintenant une consolation nonpareille, & que Dieu est trop bon pour ne recompenser pas une action si extraordinaire de bonté comme celle qui vous a fait mépriser vôtre vie pour porter les devoirs de la meilleure Soeur du monde au delà de vos obligations, & par une constance admirable demeurer ferme au milieu d'un peril qui fait trembler les plus courageux. Cette mesme raison ne me peut permettre de douter qu'il ne vous en preserve, & qu'il ne verse sur vous les benedictions que vous souhaitte.

*LXXV. A Monsieur le Comte de Brassac
Ambassadeur à Rome, en 1631.*

MONSIEUR,

Vostre diligence à me répondre m'oblige, pour n'estre point indiscret à vous écrire rare-

ment, n'estant pas raisonnable que vos civilitez rendent ma passion à vous honorer moins respectueuse. Mais apres avoir fait des vœux entre vos mains pour le salut de l'Italie, je serois coupable si je manquois à les rendre; & mon silence m'accuseroit d'ingratitude maintenant qu'ils sont exaucez, maintenant que la voix publique porte les loüanges du Roy jusques dans les Nations les plus éloignées, & que ceux qui sont les plus jaloux de sa grandeur & de sa gloire, ne peuvent refuser des admirations à son courage, & à sa vertu: O combien je souhaitteroie, Monsieur, d'estre spectateur de vostre joye, ou pour mieux dire de vostre triomphe, puis qu'au milieu de cette Capitale de l'Univers, de cette Ville Imperatrice qui donnoit autrefois des Roys au reste du monde, & luy donne aujourd'huy celuy qui tient la place de Dieu sur la terre, vous recevez au nom du Roy les acclamations des Peuples, & les actions de graces de tant de Provinces qui luy doivent le reſtabliſſement & la conſervation de leur liberté. Vit-on jamais Ambassadeur dont le bon-heur égallast le vostre? Vous representez dans le lieu le plus Auguste qui soit sous le Ciel, la personne du plus glorieux Monarque de la Chrestienté: Au fort de l'orage, & des calamitez publiques, vostre Palais estoit l'azile des affligez: On y couroit en foule implorer le secours de vostre Maistre: En son nom vous écoutiez leurs plaintes, vous receviez leurs vœux, vous leur promettiez assistance. Maintenant que ses armes victorieuses ont renversé les desseins des usurpateurs, relevé les Throsnes abattus, & fait éclater par tout sa justice, toute l'Italie vous regarde comme l'i-

mage de son Libérateur ; on vous adresse les
 remerciemens dont il s'est rendu digne par tant
 de bien-faits, les louanges qui luy sont deües
 les benedictions qu'il a meritées. Il semble que
 vous receuiez le principal fruit de ses travaux ; &
 que se contentant de vaincre, il vous laisse triom
 pher en sa place : Il semble que Rome soit le
 theatre, où pour vous rendre comblé d'hon
 neur, il a forcé les Hommes, l'Art, & la Na
 ture tout ensemble, d'avoüer, ny que leur ex
 perience & leur courage ; ny leurs retran
 chemens & leurs bastions, ny leurs hyvers
 & leurs montagnes n'ont pû soustenir l'effort
 de ses armes, ny arrester le cours impetueux de
 son admirable prosperité. On leve tout autour
 de vous les yeux & les mains au Ciel par le
 transport du ressentiment de tant d'actions he
 roïques : l'un vous parle des Alpes abaissées sous
 la bonne fortune de sa Majesté ; l'autre de la
 Valteline relevée par la faveur de sa protection ;
 l'autre de Casal deux fois garenty par son se
 cours de l'effort des Aigles Imperiales, assistée
 de toute la puissance des Espagnes ; l'autre de
 Montoüe remis par son invincible support sous
 la domination de son seigneur legitime ; & tous
 d'une commune voix protestent que les Siecles
 passez n'ont rien produit de plus grand que le
 nostre, puisqu'il a veu naistre Louis le Juste. Il
 est vray, Monsieur, vostre affection pour son
 service, vostre passion pour sa personne, & vô
 tre zele pour le bien general de la Chrestienté
 ont adjousté à vos soins ordinaires mille travaux
 & mille inquietudes durant ces violentes agita
 tions qui ont desolé tant de Provinces, & qui
 ne viennent que de cesser par le plus heureux
 & le plus beau calme que pouvoit souhaitter

l'Italie :
 compent
 esprit av
 met plus
 face des
 tristes s
 contente
 Republi
 & leur ét
 plustost
 leurs inf
 ces infat
 loüange
 valeur i
 Escouto
 cet inv
 comme
 lut de l
 d'autru
 paix ; n
 que la
 puissans
 cœur d
 l'amour
 sentime
 mens q
 ques-là
 dinal B
 neurs c
 veilles
 ment t
 mins à
 ont fa
 ronne
 le titre

l'Italie : Mais vous en estes si dignement recompensé , & l'image du present arreste vostre esprit avec tant de joye, qu'elle ne vous permet plus de jeter les yeux sur le passé. La face des affaires est changée : Il faut laisser ces tristes souvenirs pour ceux qui cherchent leur contentement dans la misere des Princes & des Republicques; leur grandeur dans leur abaiffement, & leur établiffement dans leurs ruines. Escoutons plustost tant de Peuples, qui pleuroient n'aguere leurs infortunes, changer leurs imprecations contre ces insatiables usurpateurs, en des Cantiques de louïange pour le Dieu qui les a deliurez par la valeur incomparable du Fils aisné de son Eglise: Escoutons leurs souhairs pour la prosperité de cet invincible Protecteur de ses alliez, qui comme un Ange descendu du Ciel pour le salut de la terre, ne travaille que pour le repos d'autruy; ne fait la guerre que pour donner la paix; ne cherche autre fruit de ses Conquestes que la liberté commune, & par les effets si puissans de sa vertu regne également dans le cœur de ses Amis, & de ses Ennemis, ou par l'amour, ou par la crainte. Mais comment le sentiment de la gloire du Roy & des raviffemens qu'elle vous donne m'a t'il transporté jusques-là, que d'oublier ceux de Monsieur le Cardinal Bentivoglio; & de diviser dans les honneurs du triomphe deux personnes qui par leurs veilles & leurs soins infatigables ont continuellement travaillé ensemble pour preparer les chemins à la victoire? Lors qu'il s'agit des actions qui ont sauvé l'Italie par la protection de cette Couronne, peut-on ne point parler de celuy qui porte le titre glorieux d'un des Protecteurs de la France?

Et en quelle autre occasion ses eminentes qualitez pouvoient-elles reluire avec plus d'éclat qu'en celle qui luy à donné le moyen de contribuer avec vous à l'avancement d'un si grand ouvrage ? Pleust à Dieu qu'il voulust adiouster à ses admirables Relations celle de l'origine & du succez de cette memorable entreprise: Il ne sçauroit mieux employer la majesté de ce style, qui imite si heureusement celle de sa race: la plume d'un homme descendu de tant de Souverains ne sçauroit rien entreprendre plus digne d'elle, que de faire voir à la posterité toutes les forces des plus grands Princes de l'Europe employées d'un costé pour l'oppression, & de l'autre pour la defense de l'Italie. La naissance & le progres d'une nouvelle Republique n'a pas merité tous les efforts de son esprit; il est juste qu'il en fasse de nouveaux pour le plus grand suiet de ce siecle; & qu'il donne à l'histoire de son pays, ce qu'il n'a pas refusé à des Peuples que ses Ancestres tenoient pour barbares. Ce n'est pas assez que la reputation du Roy se répande par toute la terre, & soit aujourd'huy reverée des Nations les plus sauvages, il faut aussi qu'elle passe dans tous les âges à venir: Et puisque le Marbre & la bronze sont incapables de la conserver à comparaisson de ces écrits immortels qui la peuvent graver malgré le temps dans la memoire de tous les hommes, il faut qu'il adjouste ce dernier ornement aux trophées du Libérateur de sa Patrie. Mais que diriez-vous de moy Monsieur, si mon amour pour la mienne ne vous estoit connu; & si l'excez ne tenoit lieu de vertu lors qu'il s'agit de rendre aux travaux & à la generosité du Roy la reconnoissance

M

qu'ils mer
imitant ;
n'aurois p
jointe à l
rite, me
personne

LXX

MON

Quoy
sentimen
feriez tor
que nulle
que j'ay
aymé de
rois eu g
ces petite
stume,
tendriez
estois al
cations:
ves sans
tion & d
d'appren
vais off
Roy, &
lieu à vo
douter s

MONSIEUR D'ANDILLY. 95

qu'ils meritent ? Je ne sçauois faillir en vous imitant ; & si j'étois moins bon François , je n'aurois pas la part en vos bonnes graces , qui jointe à la reuerence que je porte à vostre mérite , me rend par un double deuoir autant que personne le sçauroit estre.

LXXVI. *A Monsieur le President
Barillon.*

MONSIEUR,

Quoy que mon Frere vous ait pû dire de mes sentimens pour ce qui vous touche , vous me feriez tort si vous n'en croyiez davantage , puis que nulles paroles ne sçauroient égaller l'estime que j'ay de vostre vertu , & ma passion d'estre aimé de vous. Si elle estoit moindre je n'aurois eu garde de manquer à vous aller rendre ces petits devoirs dont on s'acquitte par coutume , & par bien - seance : Mais vous en attendriez , je m'asseure , de plus grands de moy si j'estois assez heureux pour en rencontrer les occasions : Et vous ne sçauriez en tirer des preuves sans me combler tout ensemble d'obligation & de joye. J'en ay receu une tres grande d'apprendre par mon Frere que les seuls mauvais offices qu'on vous a rendus auprès du Roy , & de Messieurs les Ministres donnent lieu à vostre voyage : Car bien que je n'en puisse douter sçachant que vous n'avez pas moins de

prudence que de probité & de courage, on n'est jamais trop assuré à son gré des choses que l'on desire. J'espère que ces nuages étant dissipés, ils ne serviront qu'à rehausser l'éclat de votre vertu, qui ne pourroit sans être accompagnée d'une extrême modestie, ne vous donner point de vanité, si chacun la connoissoit comme moy, qui suis autant que personne le scauroit être.

LXXVII. *A Madame la Comtesse de Brienne sur la mort de deux de ses Filles, mortes en mesme jour.*

MADAME,

Je ne scaurois assez vous témoigner mon impatience d'avoir l'honneur de vous voir, pour apprendre par les effets de votre vertu ce que les seules paroles ne sont pas capables d'enseigner. Au lieu d'avoir besoin d'être consolée on reçoit force & consolation de vous : Et la Grace étant plus puissante que la Nature, vous changez la compassion en admiration, obligé par votre exemple ceux qui vous considèrent en cet estat, de renoncer à leurs sentimens pour adorer les ordres de Dieu, qui mettant deux de vos Enfants au nombre des Anges, ajoutent à cette faveur celle de vous faire connoître combien elle est grande, & portant vos pensées vers l'objet de votre Foy, vous fait cher

cher dans
seroit inu

LXXV

MON

Vos in
ferer dava
prens à v
qui est de
maintenan
quoit à v
de donner
rendre par
la tenez ;
les obligat
merite que
grands des
j'entre dan
à ce que les
je vas cher
vostre joye
chant l'affe
Mere, & sar
estrange qu
que sur vou
osé quelqu
qui l'honor
point eu d
spect que j
chose à la

MONSIEUR D'ANDILLY. 97

cher dans le Ciel celles qu'une autre Mere s'amuseroit inutilement à pleurer sur la terre.

LXXVIII. *A Monsieur le Marquis de Fontenay.*

MONSIEUR,

Vos interets me sont trop sensibles pour differer davantage à vous témoigner la part que je prens à vostre joye, & je sçay trop le respect qui est deu aux Peres pour ne vous honorer pas maintenant en cette qualité, qui juques icy manquoit à vostre bon-heur, puis qu'à moins que de donner la vie à un autre, vous ne pouviez rendre parfaitement contente celle de qui vous la tenez; & dont l'extreme vertu jointe à toutes les obligations que l'on peut avoir à une Mere, merite que ses souhaits soient tousjours les plus grands des vostres. Vous voyez, Monsieur, comme j'entre dans vos pensées; & que sans m'arrester à ce que les autres jugent de vostre contentement, je vas chercher plus loin la principale cause de vostre joye sans craindre de me tromper, sçachant l'affection que vous avez pour une si bonne Mere, & sans apprehender aussi que vous trouviez estrange que je jette aussi-tost les yeux sur elle que sur vous dans cette rencontre, puis que j'ay osé quelquesfois contester avec vous-mesme à qui l'honoroit davantage, & que vous ne hauez point eu desagreable, jugeant bien que le respect que j'ay pour elle adjoûte encore quelque chose à la passion avec laquelle je suis.

E

LXXIX. *A Monsieur le Comte de Brassac
Ambassadeur à Rome.*

MONSIEUR,

La mort du Seigneur Leon Strozzi donnant
sujet à un procez, auquel Madame la Marquise
de Ramboüillet, comme l'une de ses heritieres
à un interest tres-notable, je ne pouvois ren-
contrer d'occasion qui me touchast davantage
pour vous demander de nouvelles preuves de
l'honneur de vostre amitié, puis que tant de de-
voirs m'engagent à servir Madame de Ram-
boüillet, que je n'y pourrois manquer sans ingra-
titude, & sans merendre indigne de vos bonnes
graces, aussi bien que des siennes. Permettez-
moy donc, s'il vous plaist, Monsieur, de vous
coniuurer de proteger puissamment la justice de
son affaire; Et pardonnez à ma passion pour
ceux que j'honore, si j'ose vous supplier d'avo-
quer quelque égard à mes peines parmy tant de con-
siderations qui vous portent sans doute à obli-
ger une personne d'aussi grand merite que Ma-
dame de Ramboüillet, entre lesquelles quand
n'y auroit que le plaisir d'assister la Fille, & l'uni-
que & digne Fille de cet illustre Ambassadeur
dont vous tenez la place, lequel a fait trembler
au milieu de Rome les plus grands Ennemis de
la France, lors que les Espagnols regnoient
au milieu de Paris, je n'ay garde de douter que
ne ressentent des effets de vostre pouvoir &

vostre
la liber
tant d'
person

MON

La le
m'écrire
quise de
vostre c
à tant c
service
mon gr
& comb
de vost
les inter
le meri
louange
mais qu
j'appren
ler d'elle
envoyer
par vos
plus de
timent
pensé,
que la v
que je v
de me c

MONSIEUR D'ANDILLY. 99

vostre generosité, ny que vous n'ayez agreable la liberté que je prens de vous en supplier avec tant d'instance, puis que c'est en qualité de la personne du monde qui est aussi veritablement.

LXXX. *Au mesme.*

MONSIEUR,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant l'affaire de Madame la Marquise de Ramboüillet, me rend si estroitement vostre obligé, qu'adioustant ce nouveau devoir à tant d'autres qui m'engageoient desia à vostre service, je ne sçaurois assez vous temoigner à mon gré le pouvoir que vous avez sur moy, & combien c'est à mon advis une action digne de vostre vertu que d'affectionner si fortement les interets de Madame de Ramboüillet, dont le merite ne pouvant estre égalé que par les louanges que vous luy donnez, il faut desormais qu'au lieu de vous dire combien je l'estime, j'apprenne de vous de quelle sorte je dois parler d'elle. Cette raison m'ayant obligé de luy envoyer vostre lettre pour luy faire connoistre par vos propres paroles, dont la moindre a plus de force que toutes les miennes, le ressentiment auquel l'engagent vos bons offices, j'ay pensé, Monsieur, que sa réponse, de mesme que la vostre, surpassant de beaucoup tout ce que je vous en puis représenter, j'estois obligé de me conduire vers vous à son égard, ainsi

que j'avois fait vers elle au vostre. C'est pour-
quoy je vous envoie sa lettre, ne doutant point
qu'elle ne vous confirme avec plaisir l'opinion
si avantageuse que vous avez de son jugement
& de son esprit, & que son extreme reconnois-
sance de l'affection si particuliere que vous luy
témoignez, ne vous paroisse beaucoup plus
pure & plus agreable en sa source, que si j'en
ternissois l'éclat en vous la faisant recevoir par
mon entreprise, que je reserve pour les occa-
sions où vous me donnerez moyen de vous té-
moigner par mes services combien je suis.

*LXXXI. A Monsieur le Marechal de
Schomberg, sur la blessure de Monsieur
le Duc de Haluin son Fils à Rou-
vroy, en 1632.*

MONSEIGNEUR,

Connoissant comme je fais vos sentimens
pour les personnes qui sont d'autres vous mé-
mes; & ceux que vous avez pour le Roy; je
ne scay si je dois m'affliger, ou me réjoüir de
Monsieur vostre Fils, puisque comme d'un côté
vostre extreme affection pour luy vous la
rend plus sensible que si vous l'aviez receüe, je
ne doute point que de l'autre vous n'ayez un
merveilleux contentement de voir avec combien
de courage il imite vostre passion pour le ser-
vice de sa Majesté. Et dans la rencontre de ces

M
divers
j'ay si
à vostre
vous so
tes, qu
jamais
de sa
porter
estre à
offre de
me sen
plaindre
que des
nemis d
celle du
je supp
conserve
ne soier
qui vou

LXXX

MON

Vos d
ont auta
pour ne
fir que j
trop glo
part à la
& juger

MONSIEUR D'ANDILLY. 101

divers mouvemens, cette haute generosité que j'ay si souvent veüe vous faire preferer la gloire à vostre vie, ne souffrira pas je m'assure que vous soyez plus touché de ses douleurs presentes, que de l'honneur que luy donnera pour jamais une marque si signalée de sa valeur & de sa fidelité. Il ne scauroit, Monseigneur, porter dignement la qualité de vostre Fils, sans estre à toute heure dans le peril, quand il s'en offre des occasions si glorieuses. Et il y a ce me semble plus de sujet de se loüer que de se plaindre de la Forrune, lors qu'on ne reçoit que des blesseures en donnant la mort aux Ennemis de la France, dont la grandeur jointe à celle du Roy estant vostre passion dominante, je supplie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve pour l'un & pour l'autre; & que ce ne soient plus mes paroles, mais mes actions qui vous témoignent que je suis.

LXXXII. A Monsieur le Duc d'Haluin,
sur le mesme sujet.

MONSEIGNEUR;

Vos douleurs sont trop sensibles à ceux qui ont autant de passion que moy à vostre service, pour ne vous point témoigner l'extrême déplaisir que j'en reçois: Mais vostre blessure est aussi trop glorieuse pour ne m'obliger pas à prendre part à la joye de l'honneur qu'elle vous apporte, & juger plustost par une incommodité presente

que par l'estime d'une action qui ne mourra jamais, des sentimens que vous avez en cette rencontre, où le mesme courage qui vous a porté dans le peril avec tant de mépris de vôtre vie, vous donera sans doute la force de souffrir des douleurs qui ne pouvoient estre plus dignement recompensées que par la reputation qu'elles vous ont acquise; à laquelle sçachant que vous ne mettez point de bornes, je vous en souhaite l'accroissement, ainsi que je souhaite pour moy celuy de la connoissance que vous avez desia de la passion avec laquelle je suis.

LXXXIII. A Monsieur le Marquis de Fontenay, sur la mort de Madame de Mareil sa Mere.

MONSIEUR,

Comme personne ne sçait mieux que moy ce que vous perdez en perdant une si bonne Mere; Personne aussi ne sçachant mieux que vous jusques à quel point elle me faisoit l'honneur de m'aymer, vous ne vous estonnerez pas je m'asseure que j'aye besoin de consolation, au lieu d'estre capable de vous en donner: Il se rencontre si peu de Femmes qui ayent ensemble toutes les vertus dont Dieu l'avoit favorisée, que j'avoüe que jamais Fils n'eut plus de sujet que vous de regretter une Mere: Mais

MONSIEUR D'ANDILLY. 103

cette mesme consideration qui augmente vôtre douleur, doit aussi par un effet contraire la moderer dans la veüe du bon heur, dont vous avez sujet d'esperer qu'elle joiit maintenant, & qui est la recompense de tant de rares qualitez qui vous la faisoient autant honorer par l'estime de son merite, que par l'obligation de vostre naissance. Vous ne scauriez, Monsieur, employer la force de vostre esprit en une occasion où vous en ayez plus de besoin, puisque vous avez à combattre contre vous mesme, & à faire ceder vostre interest à celuy de la personne que vous pleurez. J'espere que Dieu ne vous refusera pas cette grace, & je l'en supplie d'aussi bon cœur que je suis veritablement.

*Inscription pour le cœur de Madams
de Mareil.*

PASSANT revere ce marbre : le Cœur qu'il enferme n'est pas d'une Femme ordinaire. Cellecy surpassoit de beaucoup le commun de son sexe. Son ame estoit noble ; son esprit eslevé ; son courage invincible. Elle portoit la Majesté dans le visage ; la generosité dans le cœur ; l'authorité dans les paroles. Elle eut toujours Dieu pour objet ; les Vertus pour estude ; les bonnes œuvres pour occupation. Elle se fit admirer dans le mariage ; & Veuve elle servit de Pere à ses Enfans, & de Mere aux pauvres. Juge par une telle vie la douleur que les siens ont ressentie de sa mort. Au lieu de larmes.

donne luy des prieres ; & demande à Dieu qu'un exemple si parfait soit autant imité comme il merite de l'estre.

*LXXXIV. A Monsieur le Marechal
de Schomberg.*

MONSEIGNEUR,

Vos signalez services precedans tousiours les faveurs que vous recevez du Roy, elles sont de si grandes preuves de sa justice, & des marques si-glorieuses de vostre vertu, qu'à moins que d'estre tout ensemble mauvais François & ennemy déclaré du merite, on ne sçauroit manquer à se réjouir de voir que les recompenses qui se donnent au vostre doivent tenir rang entre les prosperiez de l'Estat & que vostre courage, vostre conduite, & vostre fidelité sont les seuls degrez qui vous élevent dans les plus grandes Charges du Royaume: Mais s'il vous plaist, Monseigneur, d'adjouster à cela la connoissance que vous avez de ma passion pour vostre service, je n'auray pas besoin de vous dire qu'il est impossible que personne ressenté plus que moy tous les succez avantageux qui vous arrivent; & que si la Fortune secondoit mes desirs, mes actions vous renouvelleroient sans cesse les temoignages que je me suis tousiours efforcé de vous en rendre.

LXX

lin, J

Roy

sic

MON

Le

blement

litez vo

justice d

bien fa

à donne

Charges

merite &

contres

une ent

graces

par les

en peu

font d'o

dent qu

voie,

je ne pu

de vof

nir que

vois av

entre v

la glori

LXXXV. *A Monsieur de Duc d'Hal-
lin, sur le sujet de la survivance que le
Roy luy accorda des Charges de Mon-
sieur le Marechal de Schom-
berg son Pere.*

MONSEIGNEUR,

Le courage & la fidelité sont si insepara-
blement attachez à vostre Maison, que ces qua-
litez vous estant hereditaires, il semble que la
justice du Roy ne pouvoit manquer à rendre ses
bien faits de pareille nature qu'en vostre vertu, &
à donner pour successeur aux honneurs & aux
Charges du Pere un Fils qui l'estoit des-ja de son
merite & de sa generosité. C'est en pareilles ren-
contres à mon advis qu'il est permis d'avoir
une entiere joye, & de reconnoistre que les
graces que l'on reçoit du Roy estant precedées
par les graces de celuy dont il est l'image, on
en peut esperer des succez aussi heureux que
sont d'ordinaire incertains ceux qui ne procé-
dent que de la seule faveur de la Fortune. P'a-
voüe, Monseigneur, que pour cette raison
je ne puis il y a quelque temps me trop affliger
de vostre blessure, jugeant plustost par l'ave-
nir que par le present du sentiment que j'en de-
vois avoir, & ne trouvant point de proportion
entre vos douleurs, quoy que tres-grandes, &
la glorieuse marque qu'elles vous laisseroient de

vostre passion pour vostre devoir. Que si j'ay failly, je vous le confesse en un temps que vous feriez conscience de m'en accuser, puisque de ces maux si violens il ne vous en reste aujourd'huy que le souvenir; & que les effets que vous recevez de la bonté & de la reconnoissance du Roy dureront autant que vostre vie. En quoy mon affection pour vos veritables interets, qui vous rendent l'honneur plus cher que tout le reste, & ma liberté à vous la dire vous serviront, s'il vous plait, d'un assureté témoignage de la joye que j'ay de vostre bonheur, & de la sincerité avec laquelle je fais profession d'estre.

LXXXVI. A Monsieur le Marechal de Brezé, sur sa promotion à la Charge de Marechal de France en 1632.

MONSEIGNEUR,

Les seuls veritables honneurs estant à mon advis ceux qui sont procedez du merite; & la justice du Roy plustost que sa faveur donnant à vostre courage & à vostre fidelité les recompenses dont vous vous estes rendu si digne, c'est avec un extreme contentement que dans la rencontre de vostre bonheur & de vostre vertu je puis vous témoigner pleinement ma joye sans craindre que ce que je dois à l'affection dont il vous a tousiours pleu de m'honorer, me fasse

N
entrer
les gen
ny que
flatteur
juste de
la verit

LX

MA

Vost
pense d
Brassac
pour vo
heureu
a de vo
luy d'ap
de tous
faloit p
joye pa
ainsi se
au mili
de Piza
Fille,
petite F
norer e
connoit
treme c
ne vou

entrer avec excez dans un sentiment que tous les gens de bien sont obligez d'avoir avec moy ; ny que m'ayant tousiours reconnu si mauvais flatteur, vous attribuez à autre chose qu'à un juste devoir cette marque que je vous rends de la verité avec laquelle je suis.

LXXXVII. A Mademoiselle de Ramboillet.

MADAMOISELLE,

Vostre ressentiment est une si digne recompense de l'affection de Monsieur le Comte de Brassac pour vostre service, & de ses louanges pour vostre vertu, que je ne le tiens pas moins heureux que juste dans cette haute estime qu'il a de vous. Et certes c'eust esté trop peu pour luy d'appuyer vos interets de tous les soins, & de tous les offices qui sont en sa puissance : Il falloit passer comme il a fait, jusques dans une joye particuliere, de pouvoir vous expliquer ainsi ses pensées par ses actions ; & faire voir au milieu de Rome que Monsieur le Marquis de Pizany vivant encore en la personne de sa Fille, & par un rare bon-heur en celle de sa petite Fille, il prend plaisir à se servir & à honorer en ces autres luy mesmes. Mais la reconnaissance que vous en témoignez est si extreme que je ne doute nullement qu'il n'avouë ne vous en estre pas moins redevable que vous

croyez luy estre obligée. Et puis que la modestie est l'une des plus grandes vertus des Femmes, en quelle admiration aura il la vostre, lors qu'il verra que par une lettre que les hommes les plus habiles feroient vanité d'avoir écrite, vous voulez employer la plume d'autrui, & encore une mauvaise plume, pour luy faire sçavoir vos ressentimens? Ainsi les sujets qu'il a de vous louer, & de se louer de vous vont tousiours croissant; Et je ne crains pas que les témoignages que je vous en rends vous soient suspects, puisque vous me connoissez autant ennemy de la flatterie que passionnement.

*LXXXVIII. A Monsieur le Duc
d'Haluin, sur la mort de Monsieur le Mar-
reschal de Schomberg son Pere,
en 1632.*

MONSEIGNEUR,

Comme j'estois dans le ressentiment de vostre bon-heur, & des témoignages si particuliers d'affection dont vous m'honorez par vostre lettre, la nouvelle de vostre extrême perte m'a fait passer avec tant de violence de la joye dans la douleur que jugeant par mon déplaisir quelques à quel excez se porte la vostre, j'ay creu estre obligé de contribuer ce que je puis pour vostre soulagement. Et j'espere que mes pa-

roles,
plus d
partent
ceux qu
sans le
pas à r
human
ame do
grand
mal cor
giner q
leur est
& regn
de son
afflictio
Pere de
tion,
estre in
ver estr
la mor
vic. M
ces ter
que vou
c'est un
taine,
cier de
la plus
vince d
ne pou
imiter q
lation p
signalé
ment,
general
de la P.

roses, bien que foibles, vous toucheront avec plus de force, pource que vous sçavez qu'elles partent du cœur, que les discours excellens d'un ceux qui entreprendront de guerir vostre mal sans le ressentir comme je fais. Il n'y auroit pas à mon advis, moins d'imprudence que d'in-humanité à vouloir vous persuader que vostre ame doit demeurer tranquille au milieu du plus grand orage dont elle puisse estre agitée. C'est mal connoître nostre foiblesse, que de s'imaginer que la raison soit libre lors que la douleur estant devenuë la maistresse la rend esclave, & regne aussi tyranniquement sur nous comme de son naturel elle est violente. Quand vostre affliction n'auroit pour sujet que la perte d'un Pere de mediocre vertu, de mediocre reputation, & d'une mediocre fortune; il faudroit estre injuste pour la condamner, & pour trouver estrange que vous resperdiez des larmes en la mort de celuy de qui vous avez receu la vie. Mais vous estes bien éloigné d'estre en ces termes. Ce n'est pas seulement un Pere que vous regrettez; c'est un grand Personage, c'est un Homme Illustre; c'est un excellent Capitaine, c'est un Ministre d'Estat, c'est un Officier de la Couronne; c'est un Gouverneur de la plus grande & de la plus importante Province du Royaume. Dès ses premieres années, ne pouvant trouver de plus eminentes verus à imiter que dans sa propre race, il eut de l'emulation pour celles de son Pere, de ce Pere si signalé par sa valeur, si estimé pour son jugement, si recommandable pour sa fidelité, & si generalement admiré dans les plus hautes actions de la Paix & de la Guerre, que l'Allemagne,

qui depuis tant de siècles se vante de la naissance de vos Ancestres, n'eust pas moins de regret de le perdre, que la France témoigna de joye de l'acquérir, & se rendit soigneuse de le conserver par toutes les marques d'honneur & d'estime qui peuvent contenter les grands courages. Ce digne Fils d'un tel Pere entroit à peine en l'âge où les autres se laissent emporter dans les déreglemens de la jeunesse, que se faisant voir sage avant le temps, il arresta sur luy les yeux de toute la Cour, & devint l'exemple que tous les peres propoisoient à leurs enfans. Puis se portant dans toutes les occasions d'acquérir de la reputation, que la fureur de nos guerres civiles ne rendoit lors que trop frequentes, il se vit honoré des loüanges de ce grand Monarque, qui par ses travaux infatigables, ses combats presque infinis, & ses victoires immortelles monta jusques à un tel comble de gloire, qu'il devint comme l'unique distributeur de toute celle de son Siecle. Mais la passion de Monsieur vostre Pere pour le service de ses Roys allumant une genereuse flamme dans son cœur, qui le faisoit tousiours brusler du desir de leur en donner des preuves, son courage & sa fidelité s'éleverent avec tant d'ardeur du tombeau de Henry le Grand au throsne de Louis le juste, qu'il ne faut pas s'estonner si toutes ses actions tirant leur naissance d'un si grand feu, ont respandu tant d'éclat & de lumiere sur toutes les parties de sa vie. Et elle brille de toutes parts de tant de clartez, que je n'oserois mettre au nombre de ses grandes loüanges cette constance & inviolable fidelité qui l'a tousiours inseparablement attaché aux

inter
bité
si pr
qu'il
plus
ou f
donn
de v
vertu
pû a
des c
gaire
mal
blen
Princ
de t
s'arre
lustre
que
lité,
parti
Perso
si rar
nente
que c
mira
ce ser
stoire
culier
devo
sa vi
dans
victo
me l
parle

MONSIEUR D'ANDILLY. III

interests de la Couronne, & cette exacte probité avec laquelle je l'ay veu conserver ses mains si pures dans le maniment des tresors de l'Estat, qu'il y avoit sujet de douter lequel estoit le plus élevé, ou son courage par dessus le peril, ou son esprit par dessus les richesses. Ce seroit donner de foibles ornemens à son merite, que de vouloir faire passer en luy pour de grandes vertus d'estre exempt des deffauts qu'il n'auroit pû avoir sans crime. Il est vray que ce sont des qualitez estimables en des personnes vulgaires, que celles qui les empeschent de faire le mal; mais en ces Ames heroïques, qui semblent n'estre nées que pour la grandeur de leur Prince, la gloire de leur Pays, & l'admiration de tous les Anges, il ne faut principalement s'arrester qu'à ce qui s'y rencontre de plus illustre; Et on ne leur doit de grandes eloges que pour ces memorables actions, où la fidelité, la valeur, la prudence, & toutes les autres parties d'un grand Capitaine; & d'un grand Personnage éclattent également. Or ces actions si rares, mesmes en la vie des personnes eminentes, se rencontrent si souvent en la sienne, que dans cette foule glorieuse d'evenemens admirables deus à son courage & à sa conduite, ce seroit vouloir écrire une partie de nostre histoire, que d'entreprendre de faire voir particulièrement la grandeur de son zele pour son devoir, de son jugement dans les Conseils, de sa vigilance dans l'exécution, de sa hardiesse dans le combat, & de sa moderation dans la victoire. C'est pourquoy dans le choix que me laisse un champ si fertile, je ne veux point parler de tant d'Armées entretenues, ny de

D. A. D.

Georg. de Saxe. lib. 10. p. 100.

Andilly

tant de Places reduites en poudre, lors que nostre puissant Monarque voulant dompter l'orgueil de Party, tousiours auparavant indomprable, & qui ne partageoit pas moins les Provinces de son Estat que la creance de ses Peuples, commit à son integrité & à sa valeur la disposition de ces deux grands ressorts des Empires, de ces deux Demons si puissans sur l'esprit des hommes, la Recompense, & la Peine, en mettant entre ses mains ses tresors, & ses foudres. Je ne veux point parler aussi de ce qu'il contribua pour renverser cette Babel de nos jours, ce Colosse de puissance & de rebellion, qui tenant un pied sur la Terre, & l'autre sur la Mer, & joignant les forces de l'Art à toutes celles de la Nature, ne pouvoit souffrir d'estre dominé par ses Roys, se voyant ainsi regner sur les Elemens. Ce n'est pas une loüange digne de Monsieur le Marechal de Schomberg, que de le louer des actions où il n'a point eu la principale part; & tout le monde sçait que l'honneur de ce chef-d'œuvre est deu au courage & à la constance invincible de Louys le Juste, & à la merveille des soins, de la prudence, & de la generosité de ce grand Genie de nostre siecle, de ce Cardinal sans pareil, qui moins semblable à un homme qu'à ces Intelligences qui meuvent les Cieux, agit sans cesse pour la grandeur & pour la gloire de nostre Empire. Je ne veux point parler aussi de cette dernière action de Monsieur vostre Pere, qui a couronné sa vertu de deux recompenses si eminentes, que celle de commander à la plus puissante de nos Provinces, n'est rien à comparaison des loüanges qu'il receut de la bouche du Roy en la rece-

D. A. W.

Gesch. d. ötsch. u. frz.
Aufklärung

MONSIEUR D'ANDILLY. 113

vant. Il est vray que cette action est signalée, mais puis qu'elle est aussi funeste, il vaut mieux en étouffer la memoire, qu'en la renouvelant, renouveler les afflictions de nostre patrie. La France est une trop bone Mere pour vouloir se glorifier de la perte de ses Enfans au lieu d'en porter le dueil ; & les yeux du Roy, qui est leur vray Pere, son encore tous mouillez des pleurs que sa compassion a meslez avec le sang que sa justice luy a fait répandre. Il faut couvrir d'un voile noir ces victoires gagnées sur nous mesmes. Nous ne vivons pas sous un Prince qui ne triomphe que de ses sujets. De quelque costé qu'il ait porté ses armes, soit pour deffendre son Estat, ou pour proteger ses Alieez, nous avons tousiours veu les efforts des plus belliqueuses Nations de l'Europe luy acquerir de nouveaux lauriers, & rehausser l'éclat de sa gloire. Et c'est icy, Monseigneur, qu'il est permis avec une satisfaction toute pure, de considerer les actions immortelles de Monsieur vostre Pere, & de joindre nostre admiration à celle de toute la terre dans cét evenement presqu' miraculeux, dans cette journée si memorable, en laquelle apres avoir surmonté les flots & les vents qui s'oppoioient à son passage, & traversé les feux de tant de canons ennemis, il se fit jour, avec de petites barques, au milieu d'une épouventable forest de vaisseaux ; & méprisant toutes les forces de l'Angleterre, & la fierté de cette Nation si orgueilleuse de nos anciennes pertes. fit voir qu'avec la mesme vitesse que l'éclair est suiuy du foudre, les François, bien qu'en petit nombre, ne mettoient point d'intervalle sous sa conduite, entre abor-

der, combattre, vaincre, & triompher de leurs ennemis; & rendit une petite Isle, auparavant presque inconnüe, le tombeau de la gloire que cette Reine des Isles du Septentrion acquit autresfois sur nos ancestres. Mais quelles marques plus illustres pouvoient eterniser la memoire de cette action, que de voir dans la premiere de nos Eglises, ces Drapeaux sanglans, ces riches dépouilles, ces superbes trophées, tenir rang entre les choses saintes, & renouvellet sans cesse à nos yeux, & à ceux de nostre posterité, le souvenir de cette éclatante journée? Journée qui fut si-tost suivie d'une seconde, que la multitude des signalez services de Monsieur vostre Pere ne permet pas de s'arrester davantage à celuy-cy; puis qu'il paroist desjà à l'autre extremité du Royaume, où animé de la presence de ce grand Prince, le continuel objet de son amour & le seul Astre qu'il regarde, il répand son sang genereux en forçant ces redoutables baricades, qui defendues de tant de rochers, & par les armes de tant de Nations, fermoient au Roy l'entrée du Piedmont, en luy fermant le Pas de Suze. Que si ces grandes actions sont le sujet de nostre admiration, qui s'estonnera que celle du secours de Casal surpasse la creance de l'avenir, puis que nostre siecle a peine à la croire, encore qu'elle ait eu pour témoins les yeux de toute l'Europe. On n'a jamais trouvé étrange que le courage des François passant comme au delà des bornes de la Nature, les ait rendus les plus redoutez de tous les hommes. Mais Dieu, qui par son adorable sagesse dispense ses faveurs sur les Nations, voyant que cette ex-

M
treme
toute
égalle
trepoie
& cett
& con
en cet
exemp
jours v
me un
garde
les este
famine
nos tr
soins j
les ne fi
prevoy
ques à
qui sen
partage
sieur vo
gois qu
force &
prudenc
raisonal
autant
flamme
gloire;
leurs ch
mourir
mens co
par tant
si superl
toute la
ques-là

treme valeur de la nostre nous assujettiroit
 toute la Terre, si elle estoit accompagnée d'une
 égale prudence, semble avoir laissé pour con-
 trepoids à nostre grandeur, cette impatience
 & cette impetuositè qui nous ont esté si fatales
 & comme les sources de toutes nos pertes. Or
 en cette occasion voicy un changement sans
 exemple. L'Italian qui jusques alors avoit tous-
 jours veu nostre premiere fureur l'inonder com-
 me un torrent, & s'écouler de mesme, re-
 garde avec admiration, que ny les hyvers, ny
 les estez, ny les sieges, ny les combats, ny la
 famine, ny la peste, n'ont pû empescher que
 nos troupes, incessamment renouvelées par
 soins invincibles de ce Cardinal incomparable,
 les ne subsistent encore. Et l'admiration de cette
 prevoyance inconnüe à nos Aucestres, passe jus-
 ques à l'étonnement, lors que cette Nation,
 qui semble avoir aujourd'huy la sagesse pour
 partage, voit que sous la conduite de Mon-
 sieur vostre Pere, les François ne sont plus Fran-
 çois que par le courage; Qu'ils joignent à la
 force & à la valeur du Septentrion, toute la
 prudence du midy; Que ces lions sont plus que
 raisonnables; Qu'ils marchent au combat avec
 autant de froideur que s'ils n'estoient point en-
 flammez du desir qui les brusle d'acquérir la
 gloire; Et que n'ayant pour toute retraite que
 leurs champ de bataille, ils vont resolu de
 mourir ou de vaincre, attaquer des retranche-
 mens couverts de flammes & de fer, defendus
 par tant de canons, par ces troupes Imperiales
 si superbes de leurs nouveaux trophées, & par
 toute la puissance de l'Espagne. Mais si jus-
 ques-là l'étonnement succede à l'admiration,

fust-il jamais une plus grande merveille, que de voir les yeux de ces Aigles ébloüis des éclairs de nos épées, & l'orgueil de ces monarques du Nouveau Monde s'humilier à la veüe de nos estendars ? Fut-il jamais une plus grande merveille que d'acquiescer sans combattre une victoire que nous n'aurions pas trop achetée, quand elle nous eust cousté la vie de dix mille hommes ; & de graver par nostre hardiesse une si estrange terreur dans l'esprit de nos ennemis, que leurs mains abandonnées de leur cœur, abandonnerent aussi leurs armes ? Il faut trouver un nouveau nom pour une journée si nouvelle. Ce n'est point un Siege, puis que la Place à esté renduë avant que d'estre attaquée ; ce n'est point une Battaille, puis que personne n'y a combattu ; & ce n'est point un Traitté, puis qu'on ne parle point dans un traitté au milieu des trompettes qui sonnent la charge, qu'on ne traite point l'espée à lamain, & qu'on ne propose point par un traitté, ou la mort, ou les conditions que l'on desire. Mais c'est véritablement le Triomphe des Fleurs de Lis, si éclatant & si auguste, que sans rougir leur blancheur de sang, elles demeurent également pures après & avant la victoire. La France triomphe, & dans la joye publique nul particulier ne porte le dueil : L'Espagne ne perd un seul homme, & perd plus d'honneur & de reputation qu'elle n'eust fait en vingt batailles. Aux autres actions de la guerre la Fortune prend d'ordinaire la principale part : Celle-cy est toute deüie à nostre vertu. Nous ne la tenons n'y de l'avantage du Soleil ? ny de la faveur de la poussiere ; ny d'un ruisseau qui nous

fortific
& nos
raison
de palm
valeur,
ver Cas
sedent
que voi
heroïqu
la source
tent cell
de la pe
si emine
compagn
sçauroit
vous me
qui ne r
l'extreme
fection n
donnent
delà de la
vous con
nées le c
contraire
ne sçavez
gneur, ce
rieux pas
mieres v
cette vio
tuels de
Montpell
entre me
dernieres
estime qui
pour jam

MONSIEUR D'ANDILLY. 117

fortifié, ny d'une montagne qui nous couvre; & nos ennemis ne sçauoient apporter autre raison de nous avoir eux mesmes couronnez de palmes, que l'effroy qu'ils ont eu de nostre valeur, & la juste crainte qu'en voulant sauuer Casal, ils ne perdissent tout ce qu'ils possèdent en Italie. Je sçay bien, Monseigneur, que vous me direz que ces mesmes actions heroïques de Monsieur vostre Pere, qui sont la source immortelle de vostre gloire, augmentent celle de vos larmes, dans la consideration de la perte que vous avez faite d'une Personne si eminente; & que vostre douleur estant accompagnée de celle de toute la France, elle ne sçauroit estre trop excessive. Je sçay bien que vous me direz, qu'outre ces sujets si publics, qui ne rendent vostre déplaisir que trop juste, l'extreme bonté de Monsieur vostre Pere & l'affection nompareille qu'il avoit pour vous, vous donnent encore des sentimens qui vont au delà de la pensée. En quoy je suis si éloigné de vous contredire, ayant esté durant tant d'années le continuel témoin de ses actions, qu'au contraire je veux adjouster ce que vous mesme ne sçavez pas. Je veux vous dire, Monseigneur, comme lors que marchant sur ses glorieux pas, la blessure que vous receutes à Sommieres vous éloignoit de luy; & que dans cette violente maladie que les travaux perpetuels de tant de sieges luy donnerent devant Montpellier, il estoit prest de rendre l'esprit entre mes bras, il me confioit toutes ses dernieres volonte, & m'honoroit d'une estime qui allant au delà de mon merite, sera pour jamais le sujet de ma reconnoissance,

je luy vis tousiours l'ame aussi tranquille que dans sa plus grande santé, je luy vis offrir avec joye au pied de la Croix de IESUS-CHRIST cette vie qu'il avoit employée avec tant de zele pour le restablissement de ses Autels ; & dans les plus grands témoignages d'amour qu'un Pere sçauroit rendre à un Fils , avoir une si forte passion pour vostre gloire , qu'il n'osoit demander à Dieu qu'il allongeast vos jours, si vostre mort estoit utile pour son service , & pour celuy de vostre patrie. Ce que vous n'aurez pas peine à croire , quand vous vous souviendrez que vous disant le dernier Adieu , lors que vostre derniere blesseure faisoit il y a quelques mois desesperer de vostre vie , & vous donnant sa benediction avec tant de pleurs & de sourspirs , vous ne vistes jamais sortir une seule parole de sa bouche qui temoignast du regret que vous eussiez sacrifié la plus chere partie de luy-mesme au service de vostre Maistre. Ce n'est pas seulement dans les actions publiques que l'on connoist les Grands Personnages ; c'est aussi dans les domestiques : Celles-là sont étudiées ; celles-cy sont purement libres : celles-là se passent sur le theatre, où la veüe de tant de témoins fait que l'on se contraint & que l'on se déguise ; en celles-cy on tire le rideau, on leve le masque, & on fait voir ce que l'on est veritablement. La vie de Monsieur vostre Pere a esté tousiours égale ; sa maison l'a tousiours reconnu tel qu'il paroissoit aux yeux de toute la France ; & sa pieté donnant à Dieu les premieres & les dernieres heures de chaque journée , les momens qui luy restoient , après ses continuelles occupations aux grandes affaires

de l'Est
le plain
de leur
sienne.
d'avoir
de vost
tre bon
un Pere
Soldats
çois au
pas un
mis me
Mais qu
point ,
telleme
que leu
prés s'e
main ,
ration
que vou
yeux , v
sideratic
déplaisir
de doule
il est ter
temps c
au dessu
voir que
n'étouffe
restoit d
dans le
étrange
solation.
vies don
miere su

MONSIEUR D'ANDILLY 119

de l'Etat, devenoient les delices des Siens, par le plaisir qu'il prenoit à recevoir des marques de leur affection, & à leur en rendre de la sienne. Comment donc ne pleureriez-vous pas d'avoir perdu en le perdant, le perpetuel objet de vostre estime, de vostre amour, & de vostre bon-heur? Comment ne pleureriez-vous pas un Pere pleuré du Roy, de la Noblesse, des Soldats, & de tout ce qu'il y a de bons François au monde? Comment ne pleureriez-vous pas un homme à la memoire duquel ses ennemis mesmes ne peuvent refuser des loüanges? Mais que dis-je, ses ennemis? Il n'en avoit point, & s'il en avoit eu, sa generosité avoit tellement éteint en leur cœur le ressentiment que leur courage y avoit fait naistre, qu'après s'estre satisfaits en le voyant l'épée à la main, il s'estoit entierement changé en l'admiration de sa vertu. Ainsi de quelque costé que vous ayez jusques à cette heure tourné les yeux, vous avez toujours trouvé dans la consideration de vostre perte de nouveaux suiets de déplaisir. Mais après ces premiers mouvemens de douleur qui n'estoient pas en vostre puissance, il est temps de rentrer en vous-mesme; il est temps de vous élever par vostre constance au dessus de commun des hommes; & de faire voir que les sentimens de vostre bon naturel n'étouffent pas ceux de vostre raison. S'il ne restoit de Monsieur vostre Pere que ce qui est dans le tombeau, je ne trouverois nullement étrange que vous voulussiez demeurer sans consolation. Mais si vous considerez que des deux vies dont il se peut dire qu'il vivoit, la premiere subsiste autant que jamais; & qu'il a

seulement changé la seconde contre une autre beaucoup meilleure ; vous vous trouverez , je m'assure , obligé de moderer la violence de vostre douleur , & de remettre vostre esprit dans une assiete digne d'une personne de vostre condition & de vostre vertu. Outre la vie qui estoit commune à Monsieur vostre Pere avec le reste des hommes , il vivoit aussi d'une autre vie beaucoup plus noble & plus excellente , de la vie de la gloire , de cette vie que les grands courages estiment plus que tous les Empires , & pour l'amour de laquelle ils courent incessamment à la mort. Or vous n'avez garde de croire , Monseigneur , que Monsieur vostre Pere en quittant le monde , ait aussi quitté cette sorte de vie dont je vous parle , & que les années puissent effacer sa reputation de la memoire de la posterité , ainsi qu'elles reduiront son corps en poudre. La victoire de Ré renouvelle sans cesse l'étonnement que l'Océan eut de sa valeur ? celle de Casal publie continuellement par toute la terre les merveilles de sa hardiesse & de sa conduite ; & les Alpes teintes de son sang confessent que leurs marbres les plus magnifiques ne sont pas d'assez riches , ny d'assez durables ornemens pour son tombeau. Les histoires les plus éloignées de la flatterie s'efforceront à l'envy de publier ses loüanges , & conserveront tousiours sa gloire dans le mesme éclat qu'elle est aujourd'huy : Sa fidelité s'y verra tousiours servir d'exemple ; sa prudence & son courage y enseigneront tousiours à vaincre ; & son bonheur joint à tous les deux y rendront tousiours le Roy triomphant , & la France à jamais glorieuse. Ainsi , Monseigneur , cette vie qui

n'ap-

n'appart
vie d'ho
Monsieu
seulemen
sera d'âg
hommes
moin de
venir pou
donc ma
de Monfi
nature ,
douleur ;
cordes in
croire qu
vestu de l
l'animoit
toute brill
pable de c
que par in
rant le voi
vous n'en
au lieu qu
rendre la c
plus puissan
perte , je
avez regret
ses travaux
qu'il a si ju
m'emporte
à vos dépla
longue lettr
me prescrire
trouve poin
deur des ac
l'excez de
laquelle je

MONSIEUR D'ANDILLY 121

n'appartient qu'aux grands Personnages, cette
 vie d'honneur & de gloire qui a accompagné
 Monsieur vostre Pere jusques à son cercueil, non
 seulement n'est pas ensevelie avec luy, mais pas-
 sera d'âge en âge dans l'estime de tous les
 hommes; & n'ayant eu qu'un siecle pour té-
 moin de ses actions, il aura tous les siecles à
 venir pour admirateurs de sa vertu. Il ne reste
 donc maintenant que la perte de cette autre vie
 de Monsieur vostre Pere sujette aux loix de la
 nature, qui puisse demeurer la cause de vostre
 douleur; Mais ses rares vertus, & les miséri-
 cordes infinies de Dieu ne vous font-elles pas
 croire que ce corps ressuscitera un jour tout re-
 vestu de lumiere; & que cette grande ame qui
 l'animoit possède aujourd'huy la gloire du Ciel
 toute brillante d'immortalité? Si vous estiez ca-
 pable de ces lasches affections qui ne font aimer
 que par interest, je pourois craindre que prefe-
 rant le vostre à celuy de Monsieur vostre Pere,
 vous n'en voulussiez point détourner les yeux;
 au lieu que sçachant que vostre generosité doit
 rendre la consideration de son bon-heur encore
 plus puissante sur vostre esprit, que celle de vostre
 perte, je n'ay garde d'apprehender que vous
 ayez regret qu'il joiisse de la recompense de
 ses travaux, & qu'il possède une Couronne
 qu'il a si justement meritée. Mais jusques où
 m'emporte, Monseigneur, la part que je prens
 à vos déplaisirs? Et que diriez-vous d'une si
 longue lettre, si vous sçaviez que je n'ay pû
 me prescrire des bornes dans un sujet où jen'en
 trouve point, soit que j'y considere la gran-
 deur des actions de Monsieur vostre Pere, ou
 l'excez de vostre douleur, ou la passion avec
 laquelle je suis.

LXXXIX. *A un President d'un
Parlement.*

MONSIEUR,

Si j'avois le bon-heur d'estre aussi particulie-
rement aymé de vous que je l'estois de feu Mon-
sieur vostre Pere, je n'aurois pas eu besoin de
la recommandation de Monsieur *** pour
recevoir la faveur de vostre assistance en l'affaire
de Madame de la Boderye ma belle-mere. Mes
supplications auroient precedé mes remercie-
mens; & nul autre n'auroit part à l'obligation
dont je vous suis redevable. Mais je n'ose pen-
ser à m'en plaindre puisque en quelque sorte
que cette occasion se soit passée elle m'est tou-
jours si avantageuse par le moyen qu'elle me
donne de vous offrir mon tres-humble service.
Je le desirois il y a long-temps comme devant
vostre merite les mesmes respects que j'ay ren-
dus à la vertu de Monsieur vostre Pere: Et si
vous plaist me continuer l'affection qu'il m'a
portée, je vous en seray beaucoup plus obligé
que du gain de nostre procez, pource que
l'un vous nous ferez seulement rendre la justice
& en l'autre vous me ferez faveur, n'ayant pas
tant de vanité que de croire pouvoir meriter
autant que je le souhaitte que vous me donniez
sujet d'estre.

XC. e
en lu

MAD

Le
de vostre
agreable
revere; r
estant inc
puisque v
nombre c
finiment
noissez.
rougir s'i
tendre pa
permette
trop publ
moigne c
de l'amo
de Suede
merite de
digne de
mirable c
il pas ap
gner ain
les homm
pourquoy
passionné
nemens c

*XC. A Mademoiselle de Ramboüillet,
en luy écrivant une Lettre non signée.*

MADemoISELLE,

Le sujet de mon admiration estant celuy de vostre amour, vous ne devez pas avoir desagreable que je vous témoigne combien je le revere; ny trouver estrange que mon nom vous estant inconnu, vostre passion me soit connue, puisque vous ne la dissimulez point, & que le nombre de ceux qui vous honorent surpasse infiniment celuy des personnes que vous connoissez. Que vostre modestie ne vous fasse pas rougir s'il vous plaist, Mademoiselle, de m'entendre parler de vostre amour; & qu'elle me permette de dire qu'il ne scauroit estre trop grand, trop public, ny trop durable; puis que rien ne témoigne davantage vostre vertu, que d'avoir de l'amour pour la vertu; & que celle du Roy de Suede est si emiaente & si auguste, qu'elle merite de trouver dans vostre cœur un throsne digne de sa gloire. Ce Conquerant aussi admirable que Cesar, & qu'Alexandre, ne doit-il pas apres avoir triomphé toute sa vie, regner ainsi apres sa mort? Et ayant esté entre les hommes une si grande merveille de nos jours, pourquoy sa memoire ne sera-t'elle pas aymée passionnément d'une Fille qui est l'un des ornemens de nostre siecle? La difference des con-

ditions & du sexe ; n'empesche pas la ressemblance qu'il y avoit entre son courage & vostre generosité. Si la Fortune vous eust mis en sa place , vous eussiez égallé ses actions , puisque toutes vos pensées sont dignes de cette ancienne Rome qui vous a donné une Mere , à la vertu de laquelle on auroit élevé des statuës ; si sa naissance se fust rencontrée dans le commencement de sa race. Ces raisons me font esperer que vous recevrez de bon cœur des vers que je m'estime obligé de vous offrir , sçachant que vous estes dans tous les sentimens qui m'ont porté à les écrire. Pardonnez en s'il vous plaist les deffauts à un homme qui n'est gueres plus connu des Muses que de vous , & qui n'ayant point de fleurs excellentes pour répandre sur le Tombeau de ce grand Prince , ayme mieux y en jeter de moindre prix que de manquer à honorer sa memoire. Si mes souhaits reüssissent, mes actions me feront bien-tost meriter d'avoir part en vostre souvenir. Mais jusques là je n'ose vous donner la peine d'apprendre le nom d'une personne aussi inutile pour vostre service , que passionnée pour vostre vertu.

—
P L

Port.

Pay p

Par

L'

Tout

Et mo

Lors q

Le

Mes v

Etre

Qu

Vivan

Et che

Tombeau du Roy de Suede.

SONNET.

Plus viste que l'éclair, plus craint que
le tonnere :

Portant avec que moy la terreur & la mort,
P'ay passé comme un Mars, des rivages
du Nort,

Par tout où m'appelloit la justice & la
guerre,

L'Allemagne m'a veu briser comme
du verre,

Tout ce qui s'opposoit à mon puissant
effort;

Et mon secours fatal luy seroit de support,
Lors qu'il ne sembloit plus qu'elle en eust
sur la terre.

Le plus sage au Conseil, le premier aux
bazars,

Mes vertus ont terny le lustre des Cefars,
Et rendu le Vnivers estonné de ma gloire :

Quel Siecle vit jamais un si grand Con-
querant ?

Vivant j'ay triomphé, je triomphe en
mourant;

Et choisis pour Tombeau le champ de ma
Victoire,

XCI. A Monsieur de Balzac.

MONSIEUR,

Vous avez prevenu ma priere en m'envoyant la copie de cette admirable lettre. Mais j'aurois tort de m'en étonner, puisque j'ay éprouvé en d'autres rencontres le plaisir que vous prenez à m'obliger ; & que nostre amitié vous faisant lire dans mon cœur, vous pouvez sans charme deviner mes pensées. Vous traitez avec tant d'ornemens & de graces le premier des deux sujets qui vous ont engagé à escrire, que rien ne m'a jamais semblé plus ingenieux que cette colere artificielle dont les reproches sont si agreables : Et vous faites voir dans le second le plus beau portrait du monde de l'esprit & des excellentes qualitez d'un homme que nous honorons également, & dans les avantages duquel je m'interresse si fort, que je vous dois les mesmes remerciemens que vous me rendriez si j'auvois esté capable de luy donner les loüanges qu'il ne pouvoit recevoir que de vous. Dans un long entretien que j'eus avec luy de puis son retour, j'appris avec une extrême joye la passion qu'il a pour vous, & trouvé plus que jamais, par l'affection qu'il a pour vostre mérite, que je ne scaurois trop honorer le sien. Il vous pourra dire un jour de quelle sorte je luy parlé & jusques à quel point il a reconnu

l'estim
aupar.
compa
partie
de l'en
ne sui
cher d
voyez
& con
que v
conné
fort d
vous
manq
Pavois
voir e
tre les
que f
vous
Amis
meme
& l'ab
cette
vostre

X

M A

Le
rende

l'estime que je fais de vostre amitié. Ne l'ayant auparavant veu que deux fois, tousiours en compagnie, & ne sçachant point encore vostre particuliere connoissance, je n'avois pas eu lieu de l'entretenir sur vostre sujet: Et sans cela je ne suis pas si modeste, que j'eusse pû m'empêcher de luydire combien vous m'aymez. Vous voyez, Monsieur, à quoy tend ce discours, & comme j'ay commencé par me justifier avant que vous faire la guerre de m'avoir quasi soupçonné d'estre coupable. Mais cette guerre sera fort douce, puis que je demeure d'accord que vous auriez eu raison de vous étonner d'un manquement qui ne se pourroit excuser si je l'avois commis; & je serois tres marry de vous voir estimer si peu mon affection, que de mettre les témoignages que je vous en rends, bien que fort inutiles, au nombre des choses qui vous sont indifferentes. Un de vos intimes Amis, & qui me fait la faveur d'estre extrêmement le mien, vous témoignera que le temps & l'absence ont si peu de pouvoir sur Moy, que cette chaleur que vous m'avez veu avoir pour vostre merite me rend tousiours de plus en plus.

XCII. A Mademoiselle de Rambouillet.

MADEMOISELLE,

Le remerciement que vous desirez que je rende pour vous à Mr. Chapelain, est un effet

ordinaire de cette generosité qui ne met point de bornes à vostre reconnoissance. Vous voulez luy avoir l'entiere obligation du present qu'il vous a fait, sans considerer qu'il en est desia recompensé, puis que son jugement & la force de son esprit n'ayans jamais paru davantage que lors qu'il vous a offert cette Couronne enrichie de tous les ornemens des Muses, il en a receu une de leurs mains en vous mettant l'autre sur la teste. Et ce que j'admire en cela, Mademoiselle, c'est que comme la sienne ne craint point la foudre, la vostre ne doit point craindre le temps, veu que par une merveille de l'art, elle n'est pas seulement Imperiale, mais immortelle. Les fleurs que la Nature produit sont abattuës par le moindre orage qu'elle excite, & les sceptres que la Fortune donne ne scauroient resister à son inconstance; au lieu que ces hautes productions de l'esprit, qui font éclatter le merite, par la pompe de leurs loüanges; cette fureur toute divine qui esleve des throsnes à la vertu par le pouvoir qu'elle a de regner dans les ames, n'apprehendent point le changement. Quand les autres Empires manquent de puissance, le leur conserve tousiours la sienne. La Grece toute captive qu'elle est, triomphe encore aujourd'huy dans les vers d'Homere; Et bien que Rome ne commande plus qu'à une petite partie de l'Italie, Virgile nous la fait voir dominante sur toute la Terre. Celuy dont vous me parlez, Mademoiselle, marche sur leurs pas. Et pourveu qu'il vive, la France peut esperer de trouver dans la durée de son ouvrage heroique, la gloire & l'immortalité de l'Iliade & de l'Eneïde. C'est à ces grands

Gen
ron
née
m'ol
mod
yeux
jetter
vous
à la
vous
magn
n'a p
des i
d'imp
acqui
core
vous
que v
perfo

XC

L'Aur
Iscu
extren
voye
plus s
long-
rez ric
voyez
conten
vous f

MONSIEUR D'ANDILLY. 129

Genies qu'il appartient de distribuer des Couronnes; & j'avoüe que celle qu'il vous a donnée est digne de ces eminentes qualitez qui m'obligent au silence, de crainte de blesser vostre modestie. Il auroit eu tort de détourner ses yeux du superbe dessein qu'il medite pour les jetter sur un moindre objet que vous; & il vous eust fait tort de ne laisser pas cette marque à la posterité d'avoir vescu dans le Siecle qui vous a veu naistre. Sa plume devoit cét hommage à vostre vertu, & en la considerant il n'a point diverty son imagination de ces grandes idées qui la remplissent, J'ay beaucoup d'impatience de le voir pour le louer de s'être acquitté d'un devoir si juste. Mais j'en ay encore davantage de rencontrer des occasions de vous tesmoigner par mes tres-humbles services, que vous ne pourriez sans me faire tort croire personne davantage que moy.

XCIII. A Monsieur de Saint Pierre.

J'Aurois grande honte que ma paresse fust sceüe par ceux à qui j'ay témoigné vostre extreme diligence, si la lettre que je vous envoie n'estoit capable de vous faire oublier de plus grandes fautes. Si vous la gardez aussi long-temps que j'ay fait la vostre, vous n'aurez rien à me reprocher; & si vous me la renvoyez promptement je receuray un tres grand contentement de la relire. Ainsi quoy que vous fassiez, vous m'obligerez tousiours: Mais

il n'est pas estrange que d'un Amy tel que vous, il ne puisse rien proceder dont je ne reçoive de l'avantage.

*XCIV. A Monsieur ***.*

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de vous avoüer que je ne fus jamais plus mal satisfait de moy-mesme que la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, pource que j'avois tant de choses à vous dire, & si peu de temps pour cela, que j'en oublie les principales. Mais je suis, ce me semble excusable, puisqu'il faut du loisir pour parler aux personnes vers lesquelles Dieu nous donna cette liberté si rare d'ouvrir nostre cœur avec une pleine confiance. Vous faites beaucoup plus que vous ne devez en me faisant la faveur de vous dérober quelquefois une heure pour me la donner; Mais autant que j'ay sujet de me louer en cela de vostre bonté, j'ay raison à mon advis de me plaindre du malheur de cette vie, où il n'y a point de biens tout purs, Si vous aviez moins de vertu je n'aurois pas tant de desir de vous parler. Si vous aviez moins de bonne fortune j'en trouverois plus facilement de loisir. Et je voy si peu de remede, mesme dans mes souhaits, à la peine que cela me donne, que j'employerois ma vie pour vous acquerir l'accroissement de l'un, & j'aymeroie mieux mourir que de vous desirer

MONSIEUR D'ANDILLY. 131

la diminution de l'autre ? Bien que je vous avouë que c'est la chose du monde que je considère le moins en vous, & que je vous estime incomparablement davantage en vous mesme par les graces que Dieu vous a faites, que par cet éclat & ces ornemens estrangers qui ne sont que des Faveurs de la Fortune. Ne pouvant donc, que rarement parler à vous, quand bien je serois au lieu où vous estes, je n'ay garde de m'ennuyer dans ma solitude qui me donne le moyen d'y penser souvent, & de m'acquitter ainsi en la sorte que je puis des devoirs auxquels m'engagent tant d'obligations dont je vous suis redevable.

XCV. *A Monsieur le Marquis de Vallencé.*

MONSIEUR,

Le ne sçaurois assez vous témoigner combien bien je me ressens obligé de la confiance dont vous m'honorez par vostre lettre, & je vous supplie tres humblement de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui desire davantage de s'en rendre digne. Payeu & releu ce qu'il vous plaist de m'écrire comme une admirable leçon de la vanité du monde, où un Payen diroit que la Fortune prend plaisir à se moquer de nos desirs: Mais les Chrestiens doivent reconnoistre que c'est Dieu qui nous les refuse pour nostre bien, afin de nous détacher

de la terre , où il nous attache avec trop de violence. Y en pouvoit-il avoir , Monsieur , de plus raisonnables que les vostres ? & neantmoins cette maison que vous avez si fort souhaitée ne vous arrive qu'après que vous avez veu cesser le sujet qui vous la faisoit desirer avec tant d'ardeur. Ainsi tous les contentemens d'icy bas sont imparfaits ; & cette imperfection nous oblige à chercher ailleurs une parfaite felicité. Sans cela nous nous voudrions arrester comme dans un sejour permanent à ce que nous ne devons considerer que comme un passage pour aller au Ciel ; & nôtre bon heur imaginaire nous apporteroit une infortuné veritable : Mais voyez je vous supplie , Monsieur , combien m'a touché la faveur que vous m'avez faite , puisqu'elle me porte à vous dire ce que vous sçavez beaucoup mieux que moy, Je vous en demande pardon , & estimeray ma faute heureuse s'il vous plaist de la recevoir comme une preuve de la passion avec laquelle je suis.

XCVI. A un jeune Gentil-homme qui avoit l'esprit admirable.

MONSIEUR,

Vostre ouvrage estant seul digne des loüanges que vous me donnez, je ne les reçois que pour vous les rendre, & confesse que sans cette liberalité dont je me fers pour m'acquiter de ce que je vous dois, il me seroit difficile de le faire

M
Ainsi
vous
accusé
bloit i
que p
des ch
person
avant
mieres
mirez

XCV

B

M

Je
grande
celle d
quels f
au delà
neraux
confer
qu'il v
ticulier
pland
vous e
passion
celle q
de con
courag

MONSIEUR D'ANDILLY. 133

Ainsi en me pensant louer vous vous serez loué vous mesme, sans pouvoir neantmoins estre accusé de vanité : Ce qui jusques icy me sembloit impossible : Mais il est bien raisonnable que par une telle rencontre l'ordre ordinaire des choses se trouve changé en faveur d'une personne si sçavante, si sage, & si judicieuse avant le temps, que d'avoir produit des ses premières années des fruits qui auroient esté admirés dans un âge fort avancé.

XCVII. *A Monsieur le Marechal de Brezé, sur le secours d'Hildeberg*
en 1634.

MONSEIGNEUR,

Je pense avoir éprouvé maintenant la plus grande ioye que l'on sçauoit recevoir après celle des Victorieux, dont c'est à vous à dire quels sont les sentimens. La France triomphe au delà du Rhein sous la conduite de deux Generaux dont vous estes l'un ; Et Dieu vous a conservé dans un peril où vous aviez besoin qu'il vous favorisast d'une assistance toute particuliere. Je ne sçauois, Monseigneur, me plaindre avec plus de respect de ce que vous estes trop hazardé. Je sçay que vostre passion pour la gloire n'a point de bornes : Mais celle que vous avez pour le Roy, vous oblige de considerer son service aussi bien que vostre courage, & de ne pas prodiguer une vie qui

luy est si chere & si utile. C'est maintenant plus que jamais que sa Majesté aura sujet de dire que les Vendredis luy sont heureux, & que rien n'est impossible à ses armes, puis qu'elles ont fait dans l'espace d'un jour le plus court de l'année une action qui donnera lieu de croire à l'avenir que l'Histoire se sera mescontée, en prenant le solstice d'Hyver pour celuy d'Esté. Je ne sçauois assez, Monseigneur, vous tesmoigner mon ressentiment de l'honneur que vous m'avez fait de m'escire ce grand succes de dessus le champ de bataille, & de rassurer mon esprit dans les justes apprehensions que j'avois pour vous. L'embrasement d'Hildeberg que je voyois d'icy, m'avoit des-jà fait juger que vous aviez executé vostre dessein: Mais ce contentement estoit meslé de la crainte qu'il ne coustast beaucoup de sang à la France: Et il faut avoüer que cest un miracle qu'elle ait acquis tant de gloire avec si peu de perte. Vous pourrez, Monseigneur, dire avec raison qu'il paroist bien que la joye a peine à se taire, puis-que je m'arreste si long temps à vous entretenir de la mienne; au lieu de vous rendre compte de ce que vous me demandez, &c.

XCVIII. A Monsieur le Marechal de Brezé, sur le sujet de la Bataille d'Avein en 1635.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir la lettre du 24. May, dont vous m'avez honoré; Et bien que ces mar-

M
ques si
venir fa
content
Frere m
prenant
courage
née, qu
ne fut
vous pl
gner pa
ainsi m
& fasse
à ceux
que voi
je vous
ment de
actions
la terre
si rude
gné de
comme
j'ay der
me l'ac
puis qu
de vous
Laurier
& de tr
jouir d'
vous.
n'aurez
vous y
les bata
qu'il soi
d'emplo
soustien
personn

MONSIEUR D'ANDILLY. 135

ques si obligentes de la faveur de vostre souvenir fassent aujourd'huy l'un de mes plus grands contentemens, j'avouë que la lettre de mon Frere m'a donné encore plus de joye en m'apprenant ce qui est dû à vos conseils & à vostre courage dans l'honneur de cette glorieuse journée, qui rend la France plus redoutable qu'elle ne fut jamais. Vous ne trouverez point s'il vous plaist estrange, que pour ne me tesmoigner pas indigne de vostre affection, j'oublie ainsi mes interets lors qu'il s'agit des vostres, & fasse ceder tous mes sentimens particuliers à ceux que me donne cette haute reputation que vous vous estes acquise. A moins que cela je vous confesse que je supporterois impatiemment de ne voir que par les yeux d'autruy des actions qui meritoient d'estre veuës de toute la terre, & dont je serois témoin, si par une si rude separation je ne me trouvois point éloigné de vous. Je vou ay escrit, Monseigneur, comme après avoir executé les ordres du Roy, j'ay demandé mon congé pour reprendre, si on me l'accorde, le chemin de Pomponne, où puis qu'il vous plaist me faire esperer la faveur de vous voir, je planteray des Palmes & des Lauriers, afin qu'en suite de tant de victoires & de triumphes vous puissiez à leur ombre y jouir d'un repos qui ne soit point indigne de vous. Je m'asseure Monseigneur, que vous n'aurez pas desagreable que Mr. de Monsolins vous y tienne compagnie aussi bien que dans les batailles; & de voir que quelque vaillant qu'il soit, je ne luy cederay point dans le desir d'employer ma vie pour vostre service, & luy soustiendray que je suis plus passionnément que personne du monde.

*XCIX. A Monsieur le Mareſchal de
Brezé, ſur le ſujet de ſa harangue
Messieurs les Etats pour les diſſua-
der de faire la Treve avec
l'Espagne.*

MONSEIGNEUR,

Encore que je vous aye eſcrit il n'y a que
deux jours, neantmoins ayant veu depuis vô-
tre harangue à l'Assemblée de Messieurs les
Estats, je ne ſçauois m'empescher de vous en
témoigner ma joye & mon admiration tout
ensemble. Il est vray qu'ayant l'honneur de
vous connoître au point que je fais, elle ne
devoit pas me ſurprendre? Mais les choses ex-
traordinaires ont cela de propre qu'elles émeu-
vent tousiours l'esprit: Et ainſi il me ſemble
que je ſuis excuſable, puis que l'ordre de voſtre
discours, la force des pensées, la beauté du
ſtile; & cette generoſité qui reluit également
dans vos actions & dans vos paroles, ne peu-
vent tenir rang entre les choses ordinaires. Et
il faut avouer, Monſieur, que comme vous
avez bien ſceu parler en Roy en parlant pour
un grand Roy, vous n'avez rien oublié auſſi de
ce que peut un Orateur pour perſuader des
Peuples, vous ſouvenant que l'eloquence a
tousiours regné principalement dans les Repub-
liques: Mais voſtre modestie me defend de con-

M
tinuer
à me c
prendre
que la
dres,
des pr
grande
cette m
pas pe

C.

M O

Pu
trouve
quasi l
d'agrec
en voi
Monſe
que vo
tant de
le Publ
diverti
lors qu
nade,
pas las
teſtatic
fera ja
dont v
tre me
perdre

tinuer de dire en cela la verité, & m'oblige à à me contenter de la dire aux autres, qui apprendront avec autant d'admiration que moy que la mesme bouche d'où sont partis les ordres, qui joints à vostre valeur ont esté l'une des principales causes du gain d'une des plus grandes batailles de nostre siecle, a prononcé cette magnifique harangue si necessaire pour ne pas perdre le fruit de cette victoire.

C. A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

Puis qu'après une si longue absence je me trouve encore éloigné de vous sans avoir eu quasi l'honneur de vous voir, je vous supplie d'agrèer que je m'en rapproche en quelque sorte en vous escrivant. Je ne vous demande pas, Monseigneur, d'ouvrir mes Lettres aussi-tost que vous les receurez; il seroit injuste après tant de travaux que vous avez supportez pour le Public, de vous détourner indiscrettement des divertissemens de vostre belle Maison: Mais lors qu'au retour de la chasse ou de la promenade, il n'y aura que vos yeux qui ne soient pas las; je vous supplie de les jeter sur les protestations les plus veritables que personne vous fera jamais de sa passion pour vostre service, dont vous ne pouvez douter; si ce n'est que vostre modestie & vostre generosité vous fassent perdre la connoissance de vostre merite, & le

souvenir des obligations dont je vous suis redevable. J'avoué qu'il me falloit du bon-heur pour m'acquérir part en vos bonnes graces, n'ayant pas toutes les qualitez qui les meritent: Mais je pense avoir celles qui sont necessaires pour les conserver, puis que personne ne me peut surpasser en sincerité & en reconnoissance: qui sont des biens dont le fortune ne scauroit m'empescher d'estre riche, & auxquels je ne mets point de prix sçachant combien vous les estimez, &c.

CI. *Au mesme.*

MONSEIGNEUR,

Vos reproches sont si obligeans que je n'ose quasi me repentir d'une faute qui me fait recevoir une punition si agreable. Et il faut avouer que personne ne sçait mieux que vous combler de faveurs ceux que vous aimez. Vous faites connoistre la grandeur des veritables affections par des coleres feintes: Et cette rethorique admirable m'engageroit encore à plus de remerciemens, si au lieu de simples reproches vous m'aviez dit des injures. Je ne doute point, Monseigneur, que cecy ne soit un enigme pour ceux qui n'ignorent pas moins le langage que les effets de l'amitié. Mais j'espere qu'il vous en sera plus agreable, sçachant que vous prenez autant de plaisir à vous cacher à la pluspart du monde, qu'à témoigner une franchise extraordinaire à ceux que vous honorez

MONSIEUR D'ANDILLY. 139

de vostre confiance. Je vous puis assurer, Monseigneur, qu'il n'y en a nul entre ces derniers qui soit plus reconnoissant que Mr. *** des extremes obligations que vous vous estes acquises sur luy. Et j'ose vous répondre qu'il ne vous trompera non plus que moy, qui est ce me semble tout ce qui se peut dire, puisque rien ne m'est plus cher que la qualité de

CII. An mesme.

MONSEIGNEUR,

Je ne reçois point de lettre de vous qui ne me donne de la joye & de la confusion tout ensemble, par l'excez de vostre bonté & de vos civilitez: Mais celle du 26. d'Avril est si extraordinairement obligeante que je ne scaurois vous témoigner que par le silence combien j'avoüe que les paroles sont au deffous des remerciemens que je vous dois. Je ne demanderois, Monseigneur, pour m'estimer fort heuteux, que d'estre tel que vous me croyez, & de rencontrer des occasions de me rendre digne de l'honneur de vostre affection. J'aurois beaucoup de vertus que je n'ay pas, & vous de tres-grandes preuves que je n'ose esperer que vous ayez jamais de ma passion pour vostre service. Mais comme vous me surpassez en toutes choses, il est raisonnable que vostre generosité ait aussi cet avantage sur moy, d'obliger une personne qui vous est entierement inutile. Ce que je

vous confesse, Monseigneur, que j'aurois grande peine de souffrir si je ne vous honorois parfaitement; pour ce que cette impuissance de vous servir a je ne sçay quoy qui ressemble à l'ingratitude, dont la moindre ombre m'est insupportable, & que je ne suis point du tout du nombre de ceux qui croient que l'humilité se pratique plus aisément dans la mauvaise fortune que dans la bonne. Ce m'en est une si avantageuse d'avoir tant de part en vos bonnes graces; qu'il n'y a point de devoirs que le desir de les meriter ne me porte à vous rendre, pour vous donner sujet de continuer à me croire.

*CIII. A Monsieur le Marechal
de Brezé.*

MONSEIGNEUR,

Je pense n'avoir point besoin de vous assurer que le seul respect m'a empêché de m'acquitter plus souvent de mon devoir en vous écrivant; Mais l'accablement de tant d'affaires que vous avez à soutenir depuis quelque temps ne vous laissant aucun loisir, je craindrois maintenant vous donner la peine de lire une de mes lettres, si celle d'hier dont vous m'avez honoré ne me faisoit prandre cette liberté. La perte que vous avez faite de Monsieur de Monfolins me semble telle, & j'y trouve si peu de consolation, hors celle qu'il vous plaist de me donner, en me disant de quelle sorte il est mort,

M
que je n
sens s'eff
avec ver
qui contr
il faut a
de voir d
aussi hau
souvent
voir rien
de gener
le respect
un esprit
semble.
me vous
heureux
le monde
auquel te
bonne ou
leur bon-
nité, &c.

CIV.

MON

Je ne
je dois m
ma lettre
instante p
amitié m
l'ayme m
qu'aux pa

MONSIEUR D'ANDILLY. 141

que je ne croy pas que le déplaisir que j'en refens s'efface jamais de mon esprit. Je puis dire avec verité qu'il ny avoit personne apres vous qui connust mieux que moy ce qu'il valoit. Et il faut avoüer Monseigneur, qu'il est tres-rare de voir des hommes dont lame soit en une aussi haute assiette qu'estoit la sienne. Je l'ay souvent consideré de tous costez sans y pouvoir rien remarquer que de bon, de ferme, & de genereux. Il sçavoit parfaitement accorder le respect avec la liberte, & on ne sçauroit voir un esprit plus agreable, & plus resolu tout ensemble. Mais il est vray, Monseigneur, comme vous le sçavez si bien juger, qu'il est tres-heureux d'avoir fait avec tant de gloire selon le monde, & d'humilité selon Dieu, un voyage auquel tous les hommes sont obligez; & de la bonne ou mauvaise disposition duquel depend leur bon-heur ou leur mal-heur pour une eternité, &c.

CIV. *A Monsieur de Benjamin.*

MONSIEUR,

Je ne fus jamais plus empesché qu'à ce que je dois maintenant vous dire: Car le sujet de ma lettre est pour vous renouveler une tres-instante priere, & vos deffences & nostre amitié m'obligent à n'user d'aucuns complimens. J'ayme mieux toutesfois m'attacher aux choses qu'aux paroles. Et je ne me soucie pas quel'on

m'accuse de manques aux loix de la civilité, pourveu que vous ne puissiez me reprocher de contrevénir à celles que nous avons establies: Je ne vous diray donc autre chose sinon que je vous supplie de recevoir avec cette lettre celui qui vous la rendra ; & de croire que les obligations que j'avois à feu Monsieur son Pere, & l'honneur que je porte à sa memoire, me faisant affectionner son bien comme le mien propre, ce fera un effet digne de la passion que vous avez pour tout ce qui me touche, d'en prendre un soin particulier pour l'amour de moy. Vous voyez, Monsieur, comme je n'employe autre recommandation envers vous que celle de vous mesme, sçachant bien que nulle n'y seroit si forte, & que vous ne doutez point du pouvoir que vous avez sur moy, qui suis plus véritablement que nul de tous ceux qui vous honorent.

*CV. A Monsieur ***.*

MONSIEUR,

Si j'avois à vous accuser de quelque chose ce seroit d'avoir oublié la parole que vous m'aviez donnée de venir à Pomponne, & non pas de manquer à m'écrire, puisque vous ne m'aviez point promis cette faveur: Mais je n'ay garde de mesler des plaintes avec les remerciemens que je vous dois des preuves qu'il vous plaist me rendre de vostre amitié, dont je ne sçaurois

M
mieux v
vous af
merite.
semble
que vou
jamais d
service.
vous de
souvent
fesse que
heur de
ravant q
Que si j
mon ad
lution.
de me f
Et sçach
je ne de
j'ay de l
ction pe
avec joy
veaux si

CV

M

P'ay t
pas dans
& trop
mes grac

MONSIEUR D'ANDILLY. 143

mieux vous témoigner le cas que je fais, qu'en vous assurant que je l'estime à l'égal de vostre merite. Toute autre proportion seroit ce me semble indigne de vous. Et quelque modeste que vous soyez, celle-là ne vous permettra jamais de douter de mon affection, & de mon service. Je n'ay pas moins à me louer que vous des extremes soins de Mr. *** qui m'a souvent fait sçavoir de vos nouvelles. Et je confesse que je vous envie à l'un & à l'autre le bonheur de vous estre aymez si long-temps auparavant que j'eusse le bien de vous connoistre. Que si je peche en cela, vous ne ferez pas à mon advis si severe que de m'en refuser l'absolution. Vostre vertu à tous deux est capable de me faire commettre de plus grandes fautes. Et sçachant de quelle sorte vous vivez ensemble, je ne doute point que cette grande estime que j'ay de luy n'augmente de beaucoup vostre affection pour moy, qui rechercheray tousiours avec joye les occasions de vous donner de nouveaux sujets de me croire.

*CVI. A Monsieur le Marechal,
de Brezé.*

MONSEIGNEUR,

J'ay trop d'interest à vostre santé pour n'estre pas dans le desir d'en apprendre des nouvelles; & trop de confiance en l'honneur de vos bonnes graces pour craindre que vous ayez de

sagreable que je vous en demande. P'espere que le bon air, & les divertissemens de vos belles maisons contribueront beaucoup à vous la rendre, sçachant qu'elle est tres ferme d'elle mesme, & qu'elle n'a esté esbranlée que par des travaux & des fatigues insupportables. Encore en estes vous quitte à bon marché, puis-que selon toutes les apparences, les perils que vous avez courus vous devoient couster la vie, dont je puis parler maintenant avec plus de certitude, m'estant rencontré chez Monsieur le Chevalier de Monfolins avec cinq Officiers du Regiment de Piedmond, tous blessez au passage de la Somme, qui m'ont dit des choses si particulieres de l'extrême hazard où vous fustes & du signalé service que vous rendites ce jour là à la France, qu'elle doit remercier Dieu de vous avoir conservé en une occasion où il sembloit que vous prissiez plaisir à mourir pour elle. Enverité, Monseigneur; c'est avec grande justice que vous avez tant d'affection pour ce brave Regiment, puisque la sienne pour vous est toute extraordinaire: Et j'avoüe que je n'ay jamais mieux éprouvé combien je suis vostre serviteur, que par la joye que je ressentois de les entendre parler de vous avec tant d'estime & de passion. Monsieur de la Grange Poissegu estoit l'un de ceux qui eurent part à ce discours, dont le pauvre Chevalier estoit aussi l'un des principaux & son aîné Capitaine au Regiment de Normandie, n'oublia rien de ce qui peut témoigner le ressentiment des obligations dont toute leur maison vous est redevable. Certes, Monseigneur, ils sont tres dignes de la haute opinion que vous avez de leur

I
eur co
valier e
grands
Il n'y a
constanc
qui font
que Die
luy a ou
croit n'a
fant de v
dit qu'il
qu'il n'y
Monseig
trouver
l'éprouve
pour que
mes plus
souvenir
& de pe
croire qu
verité qu

MON

Si ce
rencontre
mier de
m'oblige
je passe ic
ption que

MONSIEUR D'ANDILLY. 145

eur courage & de leur vertu : Celle du Chevalier est à tel point que les discours des plus grands Religieux égalent à peine ses actions : Il n'y à rien en cette ame de mediocre ; & sa constance est capable d'estonner ceux mesmes qui font vanité de n'admirer rien. Il semble que Dieu, en le privant des yeux du corps, luy a ouvert de telle sorte ceux de l'esprit, qu'il croit n'avoir pas fait une grande perte en cessant de voir tout ce qui est du monde : où il dit qu'il est bien-heureux d'estre aveugle, puis qu'il n'y verroit plus son frere aisné : Voila, Monseigneur, en quel estat il est : Et pour en trouver un qui soit plus tranquille que je ne l'éprouve dans les tracas de Paris, je m'en vais pour quelques mois à Pomponne, ou l'un de mes plus agreables diverrissemens sera de me souvenir de l'affection dont vous m'honorez, & de penser que vous estes trop juste pour croire que personne puisse estre avec plus de verité que moy.

CVII. *Au mesme.*

MONSEIGNEUR,

Si ce n'est point vanité de dire que je me rencontte dans vos sentimens, la lettre du premier de ce mois dont vous m'avez honoré, m'oblige à vous avoier que je trouve la vie que je passe icy si bien representée dans la description que vous faites de la vostre à la Cam-

pagne, que je ne croy pas que jamais pinceau ayt sceu, comme vostre plume, peindre avec les mesmes traits deux choses differentes & si esloignées. Je n'ay donc garde de contester ce beau paradoxe, que lors que l'on a le moins d'affaires, c'est lors que l'on a le moins de loisir. Si nostre contentement n'est en nous-mesmes, c'est en vain que nous le cherchons ailleurs: Et ceux-là meritent bien de s'ennuyer, qui ne sçavent pas se donner de l'occupation, & une occupation agreable. Il n'y en a gueres, Monseigneur, qui le puissent estre tant que les vostres, pource qu'il se rencontre rarement qu'une mesme personne ait comme vous une tres-grande force de corps & d'esprit; & qu'ainsi il y ait égalité entre les plaisirs du Cabinet & ceux de la Campagne, dont les divertissemens me semblent si doux que je m'y tiendrois trop heureux si j'étois assez proche de vous, pour avoir le bon-heur d'aller quelquesfois participer aux vostres; Et j'aurois tort de craindre que vous l'eussiez desagreable, puisque les obligations que je vous ay vout jusques à me vouloir bien faire part de ce que vous avez le plus cher au monde, en me mettant aux bonnes graces de vos plus intimes amis. Je vous avoüe, Monseigneur; que j'ay grande impatience de voir celui que je ne connois que par sa reputation; & que je ne sçauois avoir en trop grande estime, sçachant celle que vous en faites. Deux choses me donnent esperance qu'il prendra plaisir à m'aymer; l'affection dont vous m'honorez, & la passion avec laquelle je suis.

MO

Il
que le
me fai
ce me
incapa
& que
Provin
jouster
vous;
rien de
l'Hyver
trouver
feroit c
j'irois c
delices
ceder à
de vos
au point
remerci
ny trop
moigne

CIX.

MON

Si je
la manie

CVIII. Au mesme.

MONSEIGNEUR,

Il ne faudroit point d'autre consideration que le desir d'avoir l'honneur de vous voir pour me faire souhaiter d'aller en Anjou ; puisque ce me seroit une si grande joye que je serois incapable d'en gouster d'autres en mesme temps, & que tous les divertissemens de la plus agreable Province du Royaume, ne sçauroient rien ajouter à mon contentement d'estre auprès de vous ; La Loire l'Esté, & la Paix, n'ayans rien de comparable au bon-heur que le Rhin, l'Hyver & la guerre ne m'ont sceu empecher de trouver dans la faveur de vos entretiens. Ce seroit donc vous seulement, Monseigneur, que j'irois chercher, & non point ces innocentes delices dont vous me parlez, & qui doivent ceder à celles qui se rencontrent en l'honneur de vos bonnes graces. J'avouë que les estimant au point que je fais, je ne sçauois trop vous remercier de m'y vouloir donner tant de part, ny trop souhaiter des occasions de vous en témoigner ma reconnoissance, &c.

CIX. A Monsieur le Cardinal de la Vallette.

MONSEIGNEUR,

Si je n'avois eu le bon-heur d'estre témoin de la maniere d'agir de vostre Eminence dans une

Armée, le rapport de mon Cousin m'auroit fait admirer comme une chose fort extraordinaire, ce que je ne regarde maintenant que comme les effets ordinaires de vostre excellente conduite: Et j'aurois appris de luy ce que j'ay tant de joye de dire aux autres: Mais ce seroit mal connoistre V. E. que d'ignorer qu'elle ne peut souffrir les loiianges déuës à son merite, & qu'elle trouve mauvais que ses seruiteurs rendent à sa vertu les témoignages que ses ennemis mesmes auroient honte de luy refuser. J'ayme donc mieux, Monseigneur, passer de ce qui vous dû par tout le monde, à cé que je vous dois en particulier; & vous protester que les obligations que vous a mon Cousin, & la nouvelle faveur que vous m'avez faite, devoit qu'il me parlât avec une entiere confiance du sujet de son voyage, me comble d'un tel ressentiment, que je puis sans crainte assurer V. E. qu'elle n'aura jamais un seruiteur plus fidele que moy; & que j'auray toujours moins de soin de conserver ma vie que ses secrets, qui estant la plus grande preuve que je sçauois recevoir de l'honneur de ses bonnes graces, me donnera une passion que nulles paroles ne peuvent exprimer, de témoigner à V. E. par mes tres-humbles services combien je suis.

CX. A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Voyant par la lettre qu'il vous a pleu de m'escire jusques à quel point vous faites l'hon-

MONSIEUR D'ANDILLY 149

neur à mon Frere de l'aymer, je n'ay plus garde de m'étonner de la peine qu'il avoit à se résoudre de quitter l'Anjou; Et j'ay quasi regret de l'avoir engagé à se faire une si grande violence que de s'éloigner de vous: Mais comme l'affection dont vous l'obligez va encore au delà de ce qu'il eust osé se promettre, je suis excusable ce me semble de n'avoir pas eu tant de presumption pour luy, que de croire que son depart fust capable de vous affliger: Et dans l'estime si extraordinaire que j'ay tousiours faite de vostre merite, je trouve son bon-heur si grand, que je cesserois d'estre sincere, si je n'avoüois que je commence d'en avoir de la jalousie. Je demeure d'accord neantmoins qu'elle est injuste, l'avantage qu'il a eu durant si long-temps de vous parler avec une entiere confiance luy en devant donner sur moy: Mais la passion est aveügle; & je confesse, Monsieur, que j'en ay une tresforte d'avoir beaucoup de part en l'honneur de vos bonnes graces: Car il est vray que je regarde depuis dix-huict mois avec plus de respect & d'estime que jamais, tant d'excellentes qualitez qui me donnerent de l'admiration dès que vous commençastes de paroistre à la Cour; & qui ont tousiours nourry dans mon cœur un desir extreme de me rendre digne de vostre amitié. Mon Frere a esté plus heureux que moy, puis qu'il joiit de l'effet de mes souhaits; Et sa passion pour l'Anjou ne scauroit desormais estre trop grande, puis qu'il luy a en partie cette obligation. Je vous supplie tres-humblement, Monsieur, que je vous aye celle de ne me pas moins que luy.

CXI. A Monsieur le Cardinal de la Valette sur la prise de Landrecy en 1637.

MONSEIGNEUR,

Quand je serois moins bon François, je suis trop vostre seruiteur pour ne ressentir pas une joye extraordinaire de la dernière action de vostre Eminence, qui donneroit de la jalousie au plus grand Empereur des derniers Siècles, s'il estoit encore au monde, vous avez pris en peu de jours ce qu'il attaqua inutilement durant plusieurs mois, & fait perdre aux Hollandois la vanité de sçavoir mieux que nous emporter des Places. Le Siege de Landrecy sera désormais l'un des plus illustres exemples que se proposeront les grands Capitaines; Et rien ne peut manquer à la gloire de V. E. puisqu'elle est accompagnée d'une modestie qui en rehausse le lustre & l'admiration. Mais cette vertu qui merite tant de louanges en estant ennemie, me défend de continuer à vous témoigner mes sentimens, de crainte de vous déplaire en vous disant des veritez qui vous sont si avantageuses; Il faut donc que je me contente, Monseigneur, de vous assurer qu'entre tous ceux que vous honorez de vos bonnes graces, nul ne sçauroit estre plus passionnément que moy.

*CXII. A Monsieur le President
Barrillon.*

Vous verrez par ce que je vous ay mandé, comme Dieu vous fait une faveur mille fois plus avantageuse que toutes les fortunes de la terre : Et si vous en usez comme je l'espere, vous ferez quoy qu'il vous arrive, l'un des plus heureux hommes du monde : & heureux de ce seul bonheur veritable, en comparaison duquel tous les autres ne sont que misere. Car quel plus grand desir devons nous avoir que d'entrer dans le chemin de la vraye vie, & en pensant serieusement à nostre salut, commencer d'obeir à la voix de ce Dieu d'amour & de charité qui nous commande de le suivre. Serions-nous bien si lasches que de reculer, & de ne pas employer à son service le courage qu'il nous donne ? Serions nous bien si miserables que de fermer les yeux à la lumiere des veritez eternelles qu'il nous descouvre, & de demeurer encore attachez à la terre, apres que par une bonté si extraordinaire il nous montre le chemin du Ciel ? il est temps de nous reveiller du sommeil dans lequel sont ensevelis la pluspart des hommes, & de reconnoistre que vos traverses, & ma mauvaise fortune, qui passent pour des maux à ceux qui en jugent selon les sens, sont les plus grands biens qui nous pouvoient arriver, puis qu'en nous rendant à nous mesmes, ils nous donnent le loisir dans cette retraite de penser serieusement à nous, & de

considerer avec mespris toutes les felicitez passageres, ausquelles nous serions inexecutables de nous laisser encore ébloüir apres en avoir si bien connu le neant & la vanité.

CXIII. A Monsieur de Feuquiere sur le Combat de Poligny en 1638.

LE succez de vostre combat me semble si heureux, veu les extremes avantages que les Ennemis devoient se promettre de leurs retranchemens, que Monsieur le Duc de Longueville merite à mon advis plus d'honneur de cette action, que s'il les avoit entierement deffaits en rase Campagne. Et il a écrit icy de vous de telle sorte, qu'il paroist bien que j'avois raison de vous dire que vous estiez heureux de servir sous un Prince aussi genereux & aussi bon que luy; puisque son courage joint à sa conduite le rendra Victorieux, & que sa bonté vous donnera part à sa gloire. Toute ma crainte est que sa passion si violente d'en acquerir, ne luy fasse entreprendre des choses impossibles: Car pourveu qu'elles ne le soient pas, il n'y a rien que je n'espere de luy, sçachant ce que peut sur l'esprit des Soldats la creance qu'ils ont en leur General, & avec combien de joye tous les Officiers d'un Armée se sacrifient pour celuy qui ne leur commande rien qu'il n'execute luy-mesme, & qui tempere l'autorité absolüe qu'il a sur eux, par l'amour veritable qu'il leur porte. Taschez, donc je vous supplie, de moderer en luy cette ardeur qui a plus besoin d'estre re-

tenue
dans
que l

CX

MA

M
fectio
de pa
témoi
signal
tre M
quis d
guerre
luy est
gloire
cœur
laquel
cher c
rang c
le bien
Patrie
croire
contre
autant
noistri
paroles
bonne

MONSIEUR D'ANDILLY. 153

tenüe que d'estre excitée , & ne donnez pas dans vos entreprises tant de part à la fortune, que la prudence n'y en ayt encore davantage.

CXIV. *A Madame la Comtesse de Guebriant.*

MADAME,

Mon estime pour vostre vertu, & mon affection pour vostre service me font prendre trop de part à ce qui vous touche , pour ne vous témoigner pas avec quelle joye j'ay appris le signalé service rendu à l'Etat par Monsieur vostre Mary ; & l'extreme honneur qu'il s'est acquis dans l'une des plus grandes actions de cette guerre , dont chacun demeure d'accord qu'il luy est deu l'une des principales parties de la gloire. Je prie Dieu , Madame , de tout mon cœur qu'il vous le conserve & à la France , à laquelle il ne doit pas desormais estre moins cher qu'à vous , puisque son merite le met au rang de ces hommes extraordinaires , nez pour le bien du public , & pour la reputation de leur Patrie. Faites-moy s'il vous plaist la faveur de croire que si j'estois assez heureux pour rencontrer les occasions de luy rendre & à vous, autant de service que je le desire, vous connoistriez, Madame , autrement que par des paroles que vous n'honorerez jamais de vos bonnes graces personne qui soit plus que moy.

G V

*CXV. A Monsieur ****

Vous ne sçauriez croire quel est le contentement que j'ay receu d'apprendre l'estroite amitié que vous avez enfin contractée avec Mr. ***. Vous sçavez combien il y a de temps que je le souhайте. Et c'est une merveille que deux hommes aussi lents que vous estes tous deux à vous engager, en soyez venus là si promptement. La difficulté n'estoit que de rompre cette double glace: Car quant à la fidelité & à la constance, vous estes l'un & l'autre si incapables d'y manquer, que je suis assureé que vostre union ira tousiours croissant jusques à ce que Dieu vous fasse la grace de participer à la sienne dans le bonheur eternel de sa gloire. Dites s'il vous plaist à Mr. *** que c'est la où nous ne sçaurions souhайте d'avoir un Palais trop magnifique; puisque Dieu sera luy-mesme ce Palais que nous habiterons aux siecles des siecles. Mais que c'est se tromper de croire qu'il se donne à d'autres qu'à ceux qui luy en bastissent icy bas un dans leur cœur, estant bien raisonnable que nous le logions chez nous en cette vie le mieux qu'il nous est possible, si nous voulons qu'en l'autre il nous loge si superbement, non seulement chez luy, mais dans luy-mesme. Or ce n'est pas luy bastir un Palais dans nostre cœur que de le remplir d'un amour si violent de ces Palais perissables, dont les marbres, les dorures, & les lambris seront un jour reduits en poussiere. Car comme les hommes pour

MONSIEVR D'ANDILLY 155

executer le dessein d'un grand bastiment veulent trouver la place vuide : De mesme le Saint Esprit voulant faire son temple dans nostre cœur , & un temple d'amour , veut qu'il soit vuide de l'amour des vanitez de la terre ; je dis de l'amour , car c'est se flatter de croire que l'on ne les ayme pas avec excez , lors que pour faire icy bas de petits paradis terrestres on s'éloigne de celuy du Ciel , en consommant pour des vanitez , les moyens que Dieu nous donne de faire mille bonnes œuvres , & d'estre liberaux envers luy - mesme , qui ne dédaigne pas de nous estre obligé en la personne des pauvres , & de recevoir de nous par leurs mains , comme une faveur & une debte , une petite part de ces biens que nous ne tenons que de sa bonté. Mais quelle plus grande preuve voudriez vous de l'affection veritable que Dieu m'a donnée pour cette personne , que de voir que je vous parle ainsi sur son sujet ? Je veux croire qu'il l'a permis , puisque ç'a esté contre mon dessein ; Et je vous exhorte à luy parler plus confidemment que jamais : Car il est secret & discret au dernier point. Mais il manque un peu de courage pour agir selon sa lumiere qui est fort grande ; Et c'est à quoy ses veritables Amis peuvent , avec l'assistance de Dieu , luy estre utiles. Je suis tres assure que il n'en aura jamais de plus sinceres que nous ; Et s'il sçavoit quel est le bon-heur d'une amitié semblable à la nostre , dont tout ce qu'il a veu jusques icy n'est qu'une peinture , il avoueroit que les unions que Dieu fait sont les seules veritables felicitez de cette vie aussi bien que de l'autre , & auroit du mépris pour tout le reste.

*CXVI. A Monsieur ****

SI vous m'avez tenu parole touchant le jeu, Dieu vous a fait une grande grace, & je l'en remercie de tout mon cœur avec vous : Que si vous n'avez pas encore eu la force de vous dégager entièrement, reconnoissez s'il vous plaist vostre foiblesse, & pour n'y plus retomber, rompez genereusement par une ferme resolution ce que vous ne pouvez denoier : Car il ne faut point capituler, ny avec Dieu, parce qu'il est nostre Maistre, ny avec le Demon; parce qu'il est non seulement nostre ennemy, mais un enemy perfide & irreconciliable: Et ce seroit vous flatter que de ne croire pas que ce jeu si excessif & accompagné de tant de mauvaises suites, en vous éloignant de Dieu vous approche du Demon, puis que tout ce qui plaist à l'un déplaist à l'autre; & qu'il faut estre aveugle pour ne pas voir que nous ne fçaurions témoigner un plus grand mépris des graces de Dieu, que d'employer si mal les biens & le temps qu'il nous donne pour faire des charitez, & travailler soigneusement à nostre salut. Je m'arreste là, n'estant pas besoin de davantage de discours, puis que je vous en ay assez dit de vive voix : Et je vous supplie tres-humblement de recevoir la franchise avec laquelle je vous écris, pour une preuve que je ne desire pas que vous me reprochiez un jour à la veüe de JESUS-CHRIST & de ses Anges que j'aye manqué à l'amitié que je vous ay promise.

*CXVII. A Monsieur le Marquis de
Gesvres en suite du malheur de Fon-
tarabie en 1638.*

MONSIEUR,

Te n'ay jamais mieux connu ma passion pour
vostre service, & mon estime pour vostre ver-
tu, que par l'apprehension que m'ont donné
vos blessures, & la joye que j'ay ressentie de
la gloire que vous avez acquise en cette Cam-
pagne; où après vous estre signalé durant nos
bons succez par vostre courage & vostre con-
duite, vous les avez fait paroistre avec tant
d'éclat dans nostre malheur, que cette action
doit tenir rang entre les actions extraordinaires,
qui pour estre rares, mesme à des personnes
de cœur & de jugement, meritent des louanges
toutes particuleres. Ne vous étonnez donc pas,
Monsieur, si vous en recevez de moy que vous
sçavez estre l'un des hommes du monde le plus
ennemy de la flatterie? Et croyez, je vous
supplie, que si j'estois assez heureux pour vous
pouvoir témoigner autrement que par des pa-
roles ce que je vous suis dans le cœur, vous
connoistriez que nul ne sçauroit estre dayantage.

CXVIII. A Monsieur le Marquis de Vallencé, sur les blessures de Monsieur son Fils, à Fontarabie en 1638.

MONSIEUR,

Faisant une profession trop particuliere de vous honorer, pour ne prendre pas beaucoup de part à tout ce qui vous touche, & le merite de Monsieur vostre Fils m'obligeant à faire une tres-grande estime de son amitié, je vous supplie d'vaoir agreable que la peine où je suis deses blessures, me donne la liberté de vous en demander des nouvelles; Elles luy sont si glorieuses, que pourveu qu'il en guerisse promptement, je ne sçay, Monsieur, si je l'ose plaindre de les avoir receües, quelques douleurs qu'il en ait souffertes: Et je croy que vous ne l'en plaignez pas vous-mesme, vostre extreme generosité combattant vostre affection; & ce courage tout extraordinaire de vostre Maison surmontant la tendresse paternelle. Il falloit estre vostre Fils pour conserver dans un si grand desordre le mesme cœur & le mesme jugement que les autres ont dans la Victoire; & lors que tout ce que l'on pouvoit pretendre estoit de faire une retraite honorable, se resoudre à peine de se retirer apres sept blessures. Avoüez, Monsieur, que quelque violente que soit vostre passion pour sa gloire, elle a pleinement esté satisfaite en ce rencontre, & qu'à moins que

de l
qu'il
repu
tout
men
joye
tém
je n'
mer
croi

CX

M

dou
leur
pou
sa pe
sembl
la li
vous
qui
merc
que
n'est
de v
natu
l'affe

MONSIEUR D'ANDILLY. 159

de
on

de
dup
ne-
ire
ous
uis
en
lo-
m-
in-
rs
ne
ne
ce
on
oit
id
nt
re
le
re
e
é
e

de luy en avoir cousté la vie , vous trouvez qu'il ne scauroit avoir acheté trop cherement la reputation qu'il s'est acquise ? Je souhaite de tout mon cœur qu'il soit bien-tost parfaitement guery , afin qu'il ne manque rien à vostre joye, & que je sois assez heureux pour vous témonigner & à luy , par mes services , que je n'en scaurois avoir de plus grande que de meriter la faveur que vous me faites de me croire.

CXIX. *A Monsieur le President Ar-
dier, sur la mort de Monsieur
son Pere.*

MONSIEUR,

Vous sçavez trop ce que je vous suis pour douter de la part que je prens à vostre douleur ; & ce que j'estois à Monsieur vostre Pere, pour ne me pas croire sensiblement touché de sa perte. C'est pourquoy vous devez ce me semble mieux recevoir de moy que d'un autre la liberté que je prens de vous dire , que Dieu vous l'ayant osté en un âge où il y en a si peu qui arrivent , vous avez plustost sujet de le remercier de vous l'avoir conservé si long temps, que de vous plaindre de ne l'avoir plus. Ce n'est pas, Monsieur, que je sois si injuste que de vouloir arrester vos premieres larmes ; la nature vous les demande, & vous les devez à l'affection d'un Pere qu. vous aymoit si passion-

nement. Mais apres les mouvemens de vostre bon naturel , considerez je vous supplie qu'il y a des afflictions incomparablement plus grandes que la vostre. Et si mes paroles ne sont pas capables de vous consoler ; qu'au moins l'estat où je suis vous serve de consolation. Plaignez , Monsieur , celui qui vous plaint : Louiez Dieu de vous avoir traité plus doucement : Et souvenez-vous toujours , s'il vous plaist , qu'il n'y a personne au monde qui soit plus que moy.

*CXX. A la Mere Angelique Prieure du
Convent des Carmelites de Saint
Denis.*

MA Reverende Mere,

Puis que vostre lettre vaut mieux que tous mes Plans , preparez vous , s'il vous plaist , à souffrir que je ne vous en envoie pas seulement des greffes , mais aussi des Arbres : & c'est pource que j'en manque qu'il faut que je vous en donne ; le present de la Veuve de l'Evangile n'ayant esté estimé par celui qui seul connoist la veritable valeur des choses , qu'à cause qu'elle donnoit de ce qui luy faisoit besoin , & non pas de son abondance. Je ne pretens pas toutesfois , Ma Mere , que par cette raison vous fassiez moins de cas de mon affection pour vous : Car bien qu'elle procede d'un cœur que vous sçavez en avoir plenitude

tant s
contr
qu'au
prix c
tes pa
le tire
s'enga
bien e
mieux
s'expli
se font
vous
dans
vostre
à nou
verita
que v
pas ré
autant
esté ca
un cri
a uni

CX

MO

D
confer
plaist
preher
j'ay po

tant s'en faut qu'elle en vaille moins , qu'au contraire elle en est plus estimable , pource qu'au lieu que les choses corporelles tirent leur prix de la rareté , celles de l'esprit qui sont faites par les mouvemens que la charité nous donne, le tirent de leur abondance : Mais il ne faut pas s'engager si avant dans un sujet qui ne se peut bien expliquer que de vive voix , ou qui , pour mieux dire , n'a point besoin de discours pour s'expliquer , puis que les sentimens du cœur ne se font entendre que par eux-mesmes , & que je vous en parlerois inutilement , si ce qui se passe dans le mien , ne se passoit aussi dans le vostre. Laissons donc à Dieu , Ma Mere , à nous faite voir clair dans tous ces replis d'une veritable affection , & croyez je vous supplie que vous ne me reprocherez jamais de n'avoir pas répondu avec fidelité à la vostre. l'en diray autant , s'il vous plaist , à la personne qui a esté cause de nostre amitié , puis que ce seroit un crime de separer d'avec vous celle qui nous a unis.

CXXI. *A Monsieur le Marquis de
Lyancour.*

MONSIEUR,

Dans la grace que Dieu vous a faite de vous conserver Madame vostre Femme , s'il vous plaist de juger de ma joye par les extremes apprehensions où j'ay esté , & par la passion que j'ay pour tout ce qui vous regarde , à peine la

comprendrez vous , puis que je ne la comprends pas moy - mesme. Dans les autres maladies on considere principalement la personne que l'on craint de perdre: Mais en celle cy j'avoie , Monsieur , que je vous considerois plus qu'elle , pource que je vous trouvois beaucoup plus à plaindre ; & jugeant de vos sentimens par les miens , je tremblois pour vous dans la crainte d'un mal , que j'apprens par une cruelle experience estre sans remede sur la terre. Dieu soit loué , Monsieur , de vous avoir garanty par sa misericorde des effets que je souffre de sa justice ; & vous fasse la grace de si bien reconnoistre cette faveur , que vous vous rendiez digne d'en recevoir de nouvelles , en mettant desormais autant de difference entre vostre amour pour le Createur , & celuy que vous aurez pour les Creatures , comme il y a de disproportion entre ses grandeurs infinies , & les miseres de nostre neant. Pardonnez s'il vous plait , Monsieur , ce mot à mon extreme affection , qui ne seroit pas si hardie si elle estoit moindre.

*CXXII. A Monsieur le President
Bavillon.*

IL ne nous est pas difficile de garder le silence dans la certitude que nous avons que nos cœurs se parlent , & que ce langage si parfaitement entendu de Dieu & des Anges , est le plus eloquent de tous entre ceux qui s'ayment.

MONSIEUR D'ANDILLY. 363

Nous nous voyons tous les jours en la presence de celuy dont les regards penetrent jusques dans le fonds des abismes: Sa charité nous unit d'autant plus estroittement que les accidens du monde nous separent; & il me semble que ce nœud divin dont elle a attaché mon ame à la vostre, se resserre de plus en plus à mesure que le temps de nostre éloignement s'augmente. Ainsi les ordres de la Nature sont renversez par ceux de la Grace: l'esprit, comme estant l'image de Dieu qui est tout esprit, s'esleve au dessus de la condition du corps. Vous estes plus libre que vous n'estiez; & nous nous sommes plus presens que nous n'estions. C'est maintenant que vous commencez à devenir veritablement heureux, parce que vous l'estes moins selon le monde: Et c'est maintenant que je commence à l'estre aussi, parce que ma perte & ma douleur me détachent des affections du monde. Nous sommes également dans la solitude, puis que celles qui ne sont pas volontaires ne meritent nullement ce nom, & que comme la mienne procede seulement de mon election, Dieu vous fait la grace de rendre la vostre de necessaire, volontaire. Merveilleuse grace, & qui est si rare que nous ne sçaurions assez en remercier celuy de qui nous la tenons: Heureuse solitude, qui en nous esloignant des hommes nous approche du Createur, du Maistre, & du Redempteur des hommes: Souhaitable retraite dans laquelle cet Amant celeste nous trouvant à l'écart prend plaisir de parler en secret à nostre cœur, & de nous entendre luy dire avec Saint Augustin, *Domine ecce aures cordis*

mei ante te , aperi eas , & dic anima mea , salus tua ego sum. Rendons nous dignes, je vous supplie, d'une faveur si particulière; N'imitons pas ce mauvais serviteur, qui au lieu de faire profiter le Talent qui luy estoit commis, l'ensevelit dans la terre. Nous n'avons plus de temps à perdre pour penser serieusement à l'éternité. Tant de morts de toutes conditions & de tous âges, qui feront mettre cette année entre les plus funestes qui furent jamais, parlent à nos yeux & à nos oreilles: Mais ne soyons pas si lasches que d'entrer seulement par la crainte dans les sentimens que son amour nous doit donner: Et d'autre costé n'aspirons pas à sa gloire sans embrasser aussi ses souffrances: Allons au Tabor, mais par le Calvaire: Car il n'appartient qu'au Fils de Dieu d'aller au Calvaire par le Tabor. Nous sommes maintenant vous & moy, au regard du commun du monde, comme dans un port, d'où nous considerons les naufrages dont il a pleu à ce Divin Pilote de nous garentir: Mais au regard de nous mesmes nous sommes toujours au milieu de l'orage, puisque les tempestes qui s'eslevent sans cesse dans nostre cœur, par le souffle du Demon, & l'agitation de nos propres passions, seroient capables de nous faire tomber dans le plus perilleux de tous les naufrages. Nous ne scaurions trop estre sur nos gardes, ayans de si puissans ennemis; ny trop esperer de nostre bon-heur, pourveu que nous combattions avec courage. Ceux de nos Amis que vous sçavez avoir si genereusement triomphé du monde, en foulant aux pieds tous ses

M
plaisirs
pas de
solitude
s'y pass
roient
parle p
si fort
rois qu
vertu.
contre
fait de
present
sur ce
ceuës,
des mi
veugler
bon-he
demand
la conf
disposit
soyez.
der le si
rompre
qui n'e
vous pa
n'est in
par luy

MONSIEUR D'ANDILLY. 165

plaisirs, & toutes ses esperances, marchent à pas de Geant dans cette sainte carriere. Leur solitude est si grande, que Dieu seul sçait ce qui s'y passe; & s'ils le pouvoient, ils se cacheroient eux mesmes à eux mesmes. Je ne vous parle point de cét autre, dont les actions sont si fort au dessus de mes paroles, que je ne sçau-rois que par mon silence rendre témoignage à sa vertu. Dieu a permis par cette derniere rencontre que vous eussiez en luy un exemple parfait de tout ce que vous avez à faire en l'estat present où vous estes. Et quand je considere sur ce sujet toutes les graces que vous avez receuës, j'entre dans une aussi grande admiration des misericordes de Dieu sur vous, que de l'a-veuglement de ceux qui appellent mal heur le bon-heur le plus veritable de vostre vie. Je vous demande réponse à cette lettre afin de recevoir la consolation d'apprendre par vous-mesme les dispositions où je ne doute point que vous ne soyez. Apres cela nous recommencerons à garder le silence jusques à ce que Dieu nous le fasse rompre, comme il m'y a obligé maintenant: Ce qui n'est pas difficile à juger, en voyant que je vous parle ainsi cœur à cœur, un langage qui n'est intelligible qu'à ceux qui sont unis ensemble par luy.

CXXIII. A Monsieur le Marquis de Fontenay, sur le sujet de sa maladie à Nancy, lors qu'il estoit Gouverneur de Lorraine.

M O N S I E U R,

Entre ce grand nombre de lettres de compliment que vous recevez sur le sujet de vostre maladie, je vous supplie de n'y point mettre celle cy; puis que ce n'est pas tant un devoir de civilité que je vous rends, qu'un veritable témoignage de la douleur que j'ay ressentie de vostre mal, & de l'extreme joye que je reçois de ce qu'il a plu à Dieu de vous conserver. Vous disiez autrefois, Monsieur, que j'aymois le Mestre de Camp du Regiment de Piedmont: Mais j'ay reconnu par experience que Monsieur le Marquis de Fontenay me touche encore plus que le Gouverneur de Nancy & de Loraine. J'avoüe que j'ay esté en cette rencontre meilleur amy que bon François; Mais il le faut pardonner à une amitié qui a commencé quasi dès le berceau, qui s'est accrüe par la familiarité & la confiance, & qui va tousiours s'augmentant par l'estime que je fais de vostre vertu. Tellement que si je ne vous ay pas assez considéré comme une personne publique, ce n'est que par l'excez de mon affection pour vostre personne particuliere, dont vous n'oseriez vous

MONSIEUR D'ANDILLY. 167

plaindre, puis que ce seroit me blâmer d'estre trop veritablement.

CXXIV. *A Monsieur le Duc de VVeimar*
en 1638.

MONSEIGNEUR,

Si l'honneur que j'ay de connoistre si particulièrement vos eminentes qualitez, ne m'avoit appris que les actions qui font admirer les plus grands Capitaines sont au dessous de ce que l'on doit attendre de vostre Altesse, elle n'auroit pas gagné deux Batailles sans que je luy eusse témoigné ma joye de l'heureux succez de ses armes. Mais sçachant qu'il n'y a rien de si extraordinaire que l'on ne puisse se promettre de la conduite & de la valeur de V. A. j'esperois toujours qu'une troisième Bataille en la même année feroit voir que ce n'étoit point le hazard & la fortune qui vous avoient auparavant fait triompher de vos ennemis. Dieu a permis, Monseigneur, que mes esperances n'ont pas esté vaines. La gloire que V. A. s'est acquise en cette dernière Campagne marchera au premier rang des evenemens les plus illustres de nostre Siecle. Et ceux qui viendront apres nous mettront avec raison entre les choses incroyables, ce que tout le monde, avant que vous l'avez veu faire, mettoit au nombre des choses impossibles. L'éclat de tant de victoires n'est pas neantmoins, Monseigneur, capable de

m'abloüir comme le doivent estre ceux qui ne connoissent que ce qui paroist de vos immortelles actions. Je passe bien plus avant. Car V. A. m'ayant souvent fait la faveur de m'ouvrir son cœur je trouve que tous ces effets, quelques admirables qu'ils puissent estre, ne le sont point à comparaison de la cause dont ils procedent, le jugement merueilleux, la constance invincible, & la generosité toute heroïque de V. A. estant capables d'en produire encore de plus grands. Mais je m'apperçois, Monseigneur, que ma passion pour vostre gloire me fait oublier mon devoir, en vous divertissant trop long temps de ces importantes occupations qui arrestent maintenant sur vous les yeux de toute l'Europe. Je ne demande donc plus à V. A. que la permission de luy dire qu'entre tous ceux qui reverent le plus sa vertu, & ont davantage de ressentiment de ses faveurs; nul ne sera jamais plus que moy.

CXXV. A Monsieur le Viconte de Turenne.

MONSIEUR,

Je fais une 'profession trop particuliere de vous honorer, & j'ay receu trop de preuves de la faveur de vos bonnes graces, pour n'être pas obligé de vous témoigner combien je me réjouis de la nouvelle gloire que vos dernieres actions vous ont acquise. Il n'ya point, Monsieur,

M
fieur,
si cont
Vous l
Meuse.
avoir f
duite &
Le souh
contint
vous m
autant

CXX

MO

Je
de tém
estoit m
signalée
Mais p
si extrac
solu de
vous est
permett
que je n
la Franc
services
que voi
voient r
témoign
Monsieur

MONSIEUR D'ANDILLY. 169

ne
tel.
. A.
son
ques
dint
ent,
vin.
. A.
plus
eur,
ou-
rop-
qui
dute
. A.
eux
age
ja-

de
s de
pas
ré-
eres
lon-
eurs

fieur , aujourd'huy de François dont le nom soit si connu que le vostre l'est au delà du Rhein. Vous l'avez tantost passé autant de fois que la Meuse. Et il ne faut pas s'estonner si après luy avoir fait sentir tant de preuves de vostre conduite & de vostre valeur, vous lui êtes redoutable. Je souhaite , Monsieur , de tout mon cœur la continuation de vos heureux succes , & que vous me fassiez l'honneur de m'aymer tousiours autant comme je seray toute ma vie avec passion.

CXXVI. *A Monsieur le Comte de Guebriant.*

MONSIEUR,

Te m'estois contenté il y a quelque temps de témoigner à Madame vostre Femme quelle estoit mon estime de vostre vertu , & des actions signalées qui vous avoient acquistant de gloire: Mais puis que vous continuez à faire des choses si extraordinaires , qu'il semble que vous ayez résolu de vous surmonter vous mesme , comme si vous estiez jaloux de vostre propre réputation , permettez - moy , Monsieur , de vous faire voir , que je ne m'interesse pas si peu en l'honneur de la France que je n'aye du ressentiment des grands services que vous luy rendez. Il faut avouer que vostre ambition & vostre courage ne pouvoient rencontrer une occasion plus illustre pour témoigner ce que vous estes ; & que ce que Monsieur le Duc de Weimar a fait en cette Cam-

H

pagne passera avec raison à l'avenir pour l'une des plus grandes merveilles de nostre Siecle. Que si Dieu veut comme je l'espere, que le gain de trois batailles meslé de tant d'autres belles actions, soit couronné de la prise de Brisac, je confesse, Monsieur, qu'il faudra que vous soyez tous bien modestes pour ne devenir pas insolens de tant de bon-heur & de tant de gloire. Mais qui peut douter de vostre modestie, puis qu'elle accompagne toujours cette haute generosité qui ne considere jamais ce qu'elle a fait, pource qu'elle aspire continuellement à des choses encore plus élevées? Que son Altesse adjouste donc, Monsieur, cette importante Place à ses triumphes de cette année; & hastez-vous d'en apporter l'heureuse nouvelle, afin de voir les effets d'une joye au sujet de laquelle vous aurez tant contribué. Je pense pouvoir dire avec verité que personne ne le souhaite davantage que moy, non plus que de vous témoigner plus tôt par des services que par des paroles avec combien de passion je suis.

*CXXVII. A Monsieur le Marquis
de Montauzier.*

MONSIEUR,

Je pense que vous croyez bien que je ne m'intéresse pas si peu en vostre gloire, que je n'aye esté sensiblement touché de vos dernières actions: Et il suffit ce me semble à ceux qui ont

l'honneur
ment
de vou
les me
jamais
ray tou
vantag
tre de
ceux d
une aff
avoüez
mal-he
vous d
die ent
plaisir
nemen
sujet de
ront de
l'espere
ses de
stance
jugeafr
possibl
choses

CXX
Pas, E
sa

MON
V
pouvre

MONSIEUR D'ANDILLY 171

Phonneur de vous connoistre aussi particuliere-
ment que je fais , de dire qu'elles sont dignes
de vous , pour vous en donner la loüange qu'el-
les meritent , puis que quoy que vous puissiez
jamais faire de grand & de genereux , je croi-
ray toujours que vous pouvez faire encore da-
vantage , sçachant que l'on ne doit point met-
tre de bornes à l'ambition , & au courage de
ceux qui ont l'esprit aussi ferme , & le cœur en
une assi haute assiette que vous les avez. Mais
avoüez la verité , Monsieur , vous n'estes pas
mal-heureux de ce que la Fortune a bien voulu
vous donner part à la plus belle & à la plus har-
die entreprise de nostre Siecle ; Et il y a grand
plaisir d'estre un si glorieux témoin de ces éve-
nemens illustres , qui ayant esté jusques icy le
sujet de l'admiration de toute l'Europe , le se-
ront de son étonnement , si Brisac , comme je
l'espere , tombe enfin sous les armes victorieu-
ses de ce brave Prince , à la conduite & à la con-
stance invincible , duquel vous sçavez que nous
jugeâmes il y a long-tems que rien n'estoit im-
possible , après luy avoir veu faire dés lors des
choses si grandes & si extraordinaires , &c.

*CXXVIII. A Monsieur le Comte de
Pas, Fils de Monsieur de Feuquiere, sur
sa blessure à l'assaut de Luneville
en 1638.*

Monsieur mon Cousin ,

Vostre blessure vous est si glorieuse , que
pourveu qu'elle soit favorable , je pense que ce

feroit offencer vostre courage que de vous en beaucoup plaindre ; Et d'autre costé je ne voy pas grande apparence lors que vous souffrez de la douleur, de vous en faire des complimens: Ce qui me vient fort à propos, y ayant renoncé pour jamais avec vous à cause que vous estes l'une des personnes du monde pour qui j'ay autant d'estime & d'affection ; j'adjouste aussi de tendresse, ayant remarqué en voustant de bon naturel ; qu'il me semble que l'on ne vous scauroit trop aimer : En quoy il entre possible un peu d'amour propre ; puis qu'il est vray que je me laisse persuader assez aysément, que les bonnes qualitez que vous tenez du costé maternel, n'ont point fait un desavantageux mélange pour vous rendre digne Fils de Monsieur de Feuquiere : Assurez vous donc, mon cher Cousin, que si j'estois assez heureux pour vous pouvoir rendre autant de service que j'en ay desir, les effets vous feroient connoistre qu'il n'y a personne au monde qui soit plus à vous que moy.

CXXIX. *A Monsieur de Saint Ange
Premier Maistre d'Hostel de
la Reyne.*

M O N S I E V R,

Vostre lettre du 8. m'a appris la continuation des graces de Dieu sur la Reyne & sur Monsieur le Dauphin, dont je croy que personne n'

M
ressent
qu'il es
pour c
cause d
la quali
celuy c
Pere de
auguste
pour le
gner pa
lieu qu
sur leur

CXX
la 7

M O N

Vous
à croire
que celle
viteurs
moy, &
juste dou
vostre I
dont elle
toute m
me fait
la mient
monde
Il faut a

en
voy
de
ns:
re-
ous
qui
ite
ant
ne
tre
est
nt,
sté
eux
on.
ion
our
pen
u'il
ous

MONSIEUR D'ANDILLY 175

ressent une plus veritable joye que moy; parce
qu'il est vray que je n'ay pas moins de passion
pour ce qui touche cette grande Princesse, à
cause de son extrême bonté, que de respect pour
la qualité qu'elle porte maintenant de Mere de
celuy qui sera un jour, comme je l'espere, le
Pere de la Patrie, qui est un titre encore plus
auguste que celuy de Roy de France; puis que
pour le meriter il faut que sa vertu le fasse re-
gner par amour dans le cœur de ses sujets; au
lieu que les Souverains ne regnent d'ordinaire
sur leurs Peuples que par leur seule puissance.

CXXX. *A Monsieur le Marquis de
la Tourlandry, sur la mort de Ma-
dame sa Femme.*

MONSIEUR,

18-
n-
2-

Vous n'aurez pas à mon advis grande peine
à croire que jamais nouvelle ne m'a plus surpris
que celle de vostre perte; & que nul de vos ser-
viteurs & de vos amis ne la ressent plus que
moy, & ne reconoist si bien l'excez de vostre
juste douleur: Car si l'extreme vertu de Madame
vostre Femme, & l'affection si particuliere
dont elle m'honoroit m'obligent à la regretter
toute ma vie, l'estat où vous sçavez que je suis
me fait voir si clairement vostre affliction dans
la mienne, que je croy! qu'il n'y a personne au
monde qui la puisse comprendre comme je fais.
Il faut ayquer que toutes les autres, quelques

violentes qu'elles puissent estre, ne sont rien en comparaison : Elles touchent le cœur ; mais celle-cy l'arrache : Elles nous ravissent des choses qui nous sont cheres, mais celle-cy nous divise nous-mesmes d'avec nous-mesmes : Elles ébranlent l'ame ; mais celle-cy la mettroit dans le desespoir, si Dieu ne la soustenoit par sa grace : C'est donc à luy seul, Monsieur, que nous devons avoir recours : Car ce seroit vous flatter de vous dire que le temps est capable de vous consoler : C'est un excellent medecin pour les maux ordinaires, mais il n'en sçauroit guerir de semblables aux nostres, qui n'en peuvent gueres avoir qui les égalent, puis qu'entre mille mariages il ne s'en rencontre pas un où l'on éprouve le bon-heur dont nous jouissons. Ne cherchons plus sur la terre celles qui nous attendent dans le Ciel : Témoignons leur nostre veritable amour en méprisant nos propres interests pour nous réjouir de leur eternelle felicité, & taschons de viure de telle sorte que nous ayons sujet d'esperer de la misericorde de Dieu qu'il nous fera la mesme grace qu'elles ont receüe. Vn autre que vous s'estonneroit, Monsieur, de me voir tenir ce langage : Mais vous ne trouverez pas estrange que vous écrivant les larmes aux yeux, je vous parle avec tant de liberté & de confiance, le ressentiment que j'ay de vostre perte, & la compassion que me fait vostre douleur estant si extremes, que je connois plus que jamais, & combien j'honorerois celle que nous pleurons & avec quelle passion je suis.

CX

M^O

Il m
temps
vertir
sçauois
lant à v
tres-hu
luy fois
greable
ferver
E. est tr
mes par
de vou
trême
pour n'
pourqu
Pompo
tude qu
comme
qui so

CXXXI. A Monsieur le Cardinal de
la Valette.

MONSIEUR,

Il me semble qu'après avoir demeuré si long-temps sans vous écrire, de crainte de vous divertir de vos importantes occupations, je ne scaurois plus passer pour indiscret en renouvelant à vostre Eminence les protestations de mon tres-humble service; Et quelque inutile que je luy sois, je m'assure qu'elle n'aura pas defagreable de voir la passion que j'ay de me conserver en l'honneur de ses bonnes graces: Car V. E. est trop juste pour considerer plustost les hommes par les occasions que la Fortune leur donne de vous témoigner leur affection, que par l'extrême desir qu'ils en ont; & trop genereuse pour n'aymer que ceux qui luy sont utiles: C'est pourquoy j'espere, Monseigneur, qu'autant à Pomponne qu'en Allemagne, & dans la Solitude qu'à la Cour, V. E. me regardera tousiours comme une personne qu'elle n'est pas faschée qui soit entierement.

*CXXXII. A Monsieur de Montrave
Premier President au Parlement
de Tolose.*

MONSIEUR,

Il paroist bien que j'ay une extreme confiance en l'honneur de vostre amitié, puis que m'estant si chere je ne me fers point des petits devoirs pour la conserver. Il me semble qu'il vous importuneroient plustost que de vous plaire, pource qu'ils sont trop au dessous des preuves que je voudrois vous pouvoir rendre de ma passion pour vostre service; & que vous croiriez me faire tort de juger par de si foibles marques de ce que vous sçavez que je vous suis depuis tant d'années. En quelque lieu que vous soyez, Monsieur, je suis assure que j'ay le bon-heur d'y avoir un amy veritable; & que vous ne doutez point qu'en quelque part que ie sois, vous n'y en ayez un à toute épreuve. Ainsi ce n'est que pour sçavoir des nouvelles de vostre santé que je vous écris, & pour vous dire que cet Arbre que j'ayme tant à cause qu'il porte vostre nom, m'a enfin apporté un fruit admirable; Mais n'en pouvant trop avoir à mon gré, puis qu'il vient de vous, je vous supplie tres-humblement de m'en envoyer quelques greffes cueillies de vostre main, afin que cet honneur qu'elles recevront me les faisant priser encore davantage, je leur donne dans

MONSIEUR D'ANDILLY. 177

mes Plans le mesme rang que vous tenez dans mon estime; & que ce me soient tousiours de nouveaux sujets de penser à la faveur que vous me faites de m'aymer & de me croire.

CXXXIII. *A un Religieux.*

Mon Reverend Pere,

J'aurois besoin de vostre plume pour pouvoir dignement respondre à l'obligation que je vous ay, & au merite de vostre present; Et je ne sçay lequel le plus estimer ou l'affection que vous me témoignez, ou l'excellence de vostre ouvrage: Car l'une partant du cœur, & l'autre de l'esprit, elles ne sçauroient avoir deux principes plus nobles: Mais les lumieres qui éclatent dans ces beaux Vers, allant se respandre sur tout le monde, il me semble, mon Pere, que je dois vous sçavoir encore plus de gré, de la chaleur qu'il vous plait d'y ajouter pour moy par vôtre lettre, que de la faveur que vous me faites de me mettre au nombre des premiers qui les auront veus. Recevez donc, je vous supplie, comme le plus grand des deux remerciemens que j'ay à vous rendre, celuy qui m'engage à être desormais, veritablement.

*CXXXIV. A Monsieur Arnauld
Docteur de Sorbonne.*

M On tres cher Frere,

Puisque nous ne faisons que commencer à faire une veritable connoissance aussi bien qu'une veritable amitié, toutes celles qui n'ont pas Dieu pour principe n'ayant que de vaines apparences, il est raisonnable que je vous dise dans les rencontres ce que luy seul est capable de découvrir dans le fond de mon cœur, afin que vous puissiez désormais voir aussi clair que moy mesme. Sçavez donc, s'il vous plaît que plus une chose me touche l'esprit, & moins je suis capable d'en témoigner d'abord mon sentiment, pource que l'ame s'occupant toute en elle mesme dans la veüe d'un objet qui la remplit, ne pense pas à pousser ses sentimens au dehors, & aëdaigne de se servir du discours, parce que les paroles sont trop foibles pour exprimer la grandeur de ses pensées: C'est, mon cher Frere, ce qui m'est arrivé avec vous: Car j'estois si occupé en la consideration de la misericorde que Dieu vous a faite qu'il m'estoit impossible de vous en rien dire, tant de circonstances admirables me mettant dans l'estonnement, & les effets visibles de sa grace qui reluisent avec un si grand éclat en cette conduite, m'ayant ébloüy l'esprit. Ne

trouve
de ten
veu de
dise q
fiderat
ayant
ayant
si adir
tions
j'en pe
tascho
confia
de ret
mais i
vie: E
nos in
Elle est
epines

C X X

M O

La l
de m'h
geante
d'entrej
par des
dinaires
celles q
Monse
time,
ne pou

MONSIEUR D'ANDILLY. 179

trouvez donc pas estrange que j'aye eu besoin de temps pour revenir à moy; & qu'ayant encore veu depuis le papier que ie receus hier, je vous dise que ie suis transporté de ioye dans la consideration de vostre bon heur: Dieu ne vous ayant pas seulement appelé à luy, mais vous ayant donné pour vous y conduire un guide si admirable, qu'il faut estre dans les dispositions où vous entrez pour connoistre ce que j'en pense. Courage donc, mon cher Frere; taschons tousiours d'avancer avec humilité & confiance; & mourons plustost mille fois que de retourner en arriere. La voye est étroite; mais il n'y en a point d'autre qui mene à la vie: Elle est contraire à nos inclinations: mais nos inclinations sont contraires à nostre salut. Elle est couverte d'espines; mais il n'y a que ces espines qui produisent des fleurs pour une éternité.

CXXXV. *A Monsieur le Cardinal
de la Vallette.*

MONSEIGNEUR,

La lettre dont il a pleu à Vostre Eminence de m'honorer est en tant de manieres si obligeante, que ce seroit mal le connoistre que d'entreprendre de l'en remercier. On témoigne par des paroles son ressentiment des faveurs ordinaires; mais on ne respond que du cœur à celles qui partent du cœur. Et comme j'avoue, Monseigneur, que ce sont les seules que j'estime, il faut que je confesse aussi que V. E. ne pouvoit m'attacher plus estroitement à son

H vj

service, qu'en jugeant si favorablement & siveritablement tout ensemble, de mon peu d'amour pour mes interets, & de ma fidelité inviolable pour mes Amis. Je serois bien malheureux, Monseigneur; si Dieu m'ayant fait la grace de mépriser à vingt-cinq ans & dans un temps auquel j'avois autant d'avantage qu'homme de France de ma condition, ces bassesses & ces laschetes que je voyois commettre à tant d'autres pour faire fortune, je commençois, maintenant que j'en ay cinquante, & que j'ay perdu ce que j'avois de plus cher au monde, à concevoir pour les choses de la terre de nouveaux desirs & de nouvelles esperances. C'est pourquoy en une sorte V. E. a sujet de dire que je ne suis pas plus interessé que de coustume: Mais en un autre; je luy declare franchement que je le suis, car je souhaite avec ardeur d'avoir part à cette haute gloire qui ne nous promet rien moins que d'estre Roys dans un Royaume qui est Eternel. Je sçay trop combien ont de mauvaises heures ceux qui paroissent les plus heureux; & j'ay trop veu tomber de testes couronnées, pour me laisser esbloüir par les fausses apparences des fortunes mediocres. Je n'en desirerois point de plus grande que d'avoir quelque partie des vertus de mon Amy dont je n'osois dire autrefois à V. E. tout le bien que je sçavois; de crainte d'offencer sa modestie, & de paroistre passionné en estant trop veritable: Mais maintenant que l'estat où est Monsieur l'Abbé de S. Cyran me permet de luy donner les louanges qui luy sont dues, pour ce qu'il ny auroit pas moins de lascheté que de conscience à y manquer, j'ose hardi-

M
ment a
mier r
grands
sicle,
pouvoi
noisson
& de
ligé pa
dont, l
faire p
minell
E. sçai
que j'a
si parf
j'estois
Ce qu
m'asse
trouve
ostée.
vous
vent
rois p
Mais
mesm
d'app
Et qu
meur
m'est
dernie
ces gr
mes
dans
font
cy.
j'abus

MONSIEUR D'ANDILLY. 181

ment aſſeurer V. E. qu'il peut marcher au premier rang des plus gens de bien, & des plus grands perſonnages de ſa profeſſion & de ſon ſiecle, & que ſi celuy qui apres le Roy a le pouvoir de le tirer du Bois de Vincennes connoiſſoit comme je fais le fonds de ſon eſprit & de ſon cœur, il ſe tiendroît ſans doute obligé par juſtice, de mettre en ſa place ceux dont les artifices & les calomnies ont voulu faire paſſer une ſi grande innocence pour criminelle: Et il paroît bien, Monſeigneur, que V. E. ſçait lire dans mes penſées, puis qu'elle croit que j'ay perdu, en perdant la converſation d'un ſi parfait Amy, le plus grand ſoulagement que j'eſtois capable de recevoir dans ma douleur. Ce qui fera que V. E. ne s'eſtonnera pas je m'aſſeure que je taſche autant que je puis de trouver avec Dieu la conſolation qui m'eſt oſtée. Si j'avois oublié, Monſeigneur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire ſi ſouvent ſur les bords du Rhin, je ne vous parlerois pas avec tant de liberté de mes ſentimens: Mais ſçachant quels ſont les voſtres au milieu meſme de vos plus grands emplois; je nay garde d'apprehender que V. E. le trouve mauvais: Et quand je conſidere que les Generaux d'armée meurent comme les moindres Soldats, je ne m'eſtonne pas qu'elle penſe ſerieuſement à cette derniere heure, qui en terminant avec la vie tous ces grands deſſeins auſquels la vanité des hommes ne met point de bornes, les fait paſſer dans un autre monde dont les loix immuables ſont ſi contraires aux fauſſes maximes de celuy-cy. Mais je m'apperçois, Monſeigneur, que j'abuse de voſtre loisir: j'en demande pardon à

V. E. & n'auray pas, comme j'espere, grande peine à l'obtenir, puis qu'il n'y a point de fautes plus excusables que celles qui procedent d'un excez d'affection ; & que cette lettre ne seroit pas si longue, si j'estois moins,

*CXXXVI. A Monsieur le Cardinal
de la Vallette, sur la mort de Mon-
sieur le Duc de Candale
son frere, en 1639.*

MONSEIGNEUR,

Lors que la lettre si obligeante dont il a plu à Vostre Eminence de m'honorer, m'engagea ces jours passez à luy parler selon mes sentimens & avec beaucoup de liberté, je ne croyois pas que V. E. fust à la veille d'éprouver par une experience que les Generaux d'armée meurent comme les moindres Soldats. Il faut avouer, Monseigneur, que le Monde est bien peu de chose, puisqu'il ne scauroit nous rien donner que nous ne courions sans cesse fortune de perdre, & que ce qui est en un temps le sujet de nos consolations & de nos joyes, devient en un autre la cause de nos regrets & de nos larmes. Si vous aviez moins aymé Monsieur vostre Frere, vous ne le pleureriez pas tant à cette heure, & si V. E. n'avoit eü le bon-heur de luy rendre les derniers devoirs avec des soins & des assistances dignes de son bon naturel & de son courage, elle n'auroit

MONSIEUR D'ANDILLY 183

pas maintenant des ressentimens si vifs dans le malheur de sa perte. Je m'assure que V. E. n'aura pas peine à croire, que faisant une profession si particuliere d'estre son tres humble serviteur, j'en suis touché comme je dois; & que si j'estois si heureux que de pouvoir contribuer quelque chose au soulagement de son affliction, il ny a rien que je ne fisse, pour luy témoigner combien je suis.

CXXXVII. *A Monsieur le président Barillon.*

MONSIEUR,

Vous m'avez respondu de telle sorte lors que je vous ay demandé de vos nouvelles; & sçavois si bien les dispositions où vous estiez, quand mesme vous ne m'eussiez point rendu responce, que j'aurois tort d'en estre maintenant en doute. C'est pourquoy je n'ay pas peine à demeurer dans le silence, encore que vous soyez l'une des personnes du monde pour qui j'ay autant de liberté de parler; j'entends de cette liberté sainte que Dieu seul est capable de donner à ceux qui s'ayment en luy, & qui forme cét admirable langage du cœur, qui est une image dans la terre de celuy des bienheureux dans le Ciel. Ainsi sans vous voir & sans vous parler, je connois mieux ce que vous pensez, que ne font ceux à qui vous parlez, & qui vous voyent; & l'avantage que j'ay sur eux est incomparablement plus grand que celuy qu'ils estiment avoir sur moy, pource

que nostre communication est d'autant plus pure & plus parfaite, qu'elle est insensibe, & que celui qui *vocat ea quæ non sunt tanquam ea quæ sunt*, supplée par une manière toute spirituelle & toute divine, à ce qui pourroit manquer à nos entretiens faits en sa presence. Je suis par tout où vous estes, & par tout où je suis, l'adorable lien qui nous conjoint, pouvant bien nous unir lors que nous sommes en diverses Provinces, veu qu'il nous vniroit encore davantage quand nous serions mesmes en divers Mondes, puis que l'Eglise triomphante est plus estroitement unie avec la militante, que la militante ne l'est en soy-mesme. Nous sommes trop heureux d'avoir esté jettez par diverses tempestes dans un port où nous n'eussions pû arriver par le calme; & d'avoir le loisir de considerer attentivement dans le repos de nos differentes solitudes, l'estat déplorable de la pluspart des hommes, qui se laissent si fort esblouir par les vaines apparences des faux plaisirs, des faux biens, & des faux honneurs, qu'ils renoncent pour ces contentemens qui passent comme un éclair, à des felicitez perdurables, à des richesses incorruptibles, & à l'eternité de la gloire. Je vous ayme trop pour vous plaindre dans une condition si avantageuse; & j'ay aussi trop de confiance en la conduite de Dieu sur vous, pour ne me réjouir pas lors que vous en sortirez; ne doutant point que cela n'arrive quand il vous verra assez affermy dans les instructions qu'il vous donne luy-mesme en la sainte école de cette retraite, qu'il vous avoit preparée de tout temps

M
& avan
plus à
dans P
gez si
si puif
ressent
CHR
comm
entend
devoit
de ren
à ce je
nous
rir plu
pas po
rente
que l'
qui ne
d'une
voüe
dres d
frir sa
je la
ayant
re, &
nous
nous
les, p
ons ja
cette
pour
mer &
il nou
& cel
tiens

& avant le temps, afin de se monstrier à vous plus à découvert que vous n'eussiez sçeu le voir dans l'embarras des affaires : Ce que vous jugez si bien, & me l'avez mandé en des termes si puissans, que ie n'y pense jamais sans en ressentir une consolation particuliere. IESVS CHRIST permit que vostre éloignement commença le jour de sa mort, pour vous faire entendre que vostre occupation durant cet exil devoit estre d'apprendre à mourir avec luy, afin de renaistre aussi avec luy : Et nous voicy arrivez à ce jour glorieux auquel je veux esperer qu'il nous fera la grace de ressusciter pour ne mourir plus : Car ce que l'on appelle mort ne l'est pas pour ceux qui passent de cette mort apparente à la seule veritable vie; non plus que ce que l'on nomme vie ne l'est point pour ceux qui ne l'employent qu'à s'engager dans les liens d'une mort eternellement mal-heureuse. J'avoüe que si la soumission que je dois aux ordres de la Providence ne m'obligeoit de souffrir sans iuquietude une si longue separation, je la supporterois avec beaucoup de peine; ayant, ce me semble, mille choses à vous dire, & à apprendre de vous, sur l'usage que nous devons faire de tant de graces dont Dieu nous favorise : Mais au deffaut de nos paroles, parlons nous par nos actions, & n'oublions jamais que nous luy rendrons compte de cette union si estroite qu'il a faite entre nous, pour nous obliger de nous entr'exciter à l'aimer & à le servir en esprit & verité, comme il nous l'enseigne luy-mesme par ce mystereux & celeste discours qu'il adresse à tous les Chrétiens en la personne de la Samaritaine.

CXXXVIII. *A Monsieur le Cardinal
de la Vallette, sur la conservation
de la Citadelle de Turin en 679.*

M O N S E I G N E U R,

Il falloit tant de vertus jointes ensemble pour soustenir tout un Estat, en sauvant la Capitale dans l'effroy & le peril qu'apporte la surprise & le manquement de toutes choses, que la modestie de Vostre Eminence ne pouvant souffrir les justes loüanges qui luy sont deües pour une action si extraordinaire, il vaut mieux que je me contente de remercier Dieu avec elle, du glorieux succez dont il luy a pleu de benir une resolution si sagement prise & si genereusement executée. Vos occupations Monseigneur, sont aussi trop importantes pour divertir V. E. par des discours inutiles; & elle aura possible receu deux de mes lettres, de la longueur desquelles j'aurois à luy demander pardon, si j'avois pû prevoir qu'elles luy eussent esté rendües dans un temps si mal propre à les lire: Mais pour ne point tomber encore dans la mesme faute, j'asseureray seulement V. E. qu'entre tous ceux qu'elle honore de ses bonnes graces, il n'y aura jamais personne qui en conserve un plus grand ressentiment que moy, ny qui soit davantage.

CXXX

M O N

Ce n
sincerité
que j'ay
amour
me don
faite de
détromp
des cho
aveugle
rience,
rencont
contred
luy qu
souveni
vos pri
me les
me me
que plu
& plus
dre. Il
d'allier
templa
empesc
un vra
ce & de
cupatic
dans si
passior
blable.

CXXXIX. *A Monsieur l'Esvesque de
Grasse.*

MONSEIGNEUR,

Ce ne seroit pas vous respondre selon ma sincerité ordinaire, & avec l'ouverture de cœur que j'ay pour vous, si je vous dissimulois mon amour pour la solitude, & le mépris que Dieu me donne du monde depuis la perte que j'ay faite de ce que j'y avois de plus cher. On se détrompe à moins de la trop grande estime des choses de la terre; & il faudroit estre bien aveugle pour ne voir pas, apres une telle experience, que le veritable bon-heur ne se peut rencontrer en cette vie. Ainsi je n'ay garde de contredire vos sentimens, & de manquer à ce-luy que je dois avoir de la faveur de vostre souvenir, & de la part que je me promets en vos prieres. Vous estes trop charitable pour me les refuser en l'estat où il a pleu à Dieu de me mettre; & sçachant comme vous sçavez, que plus l'on commence à connoistre la verité, & plus on a besoin de secours pour y répondre. Il faut avoier que vous estes bien heureux d'allier si saintement la vie active avec la contemplative, que la qualité d'Esvesque ne vous empesche pes d'estre souvent entre Dieu & vous un vray Solitaire; & que ces dispositions de silence & de retraite ne vous déroben point aux occupations de la charge que I. Christ vous donne dans son Eglise. Je confesse que je souhaitterois passionnement d'être en quelque maniere semblable, aussi bon hermite que vous êtes bon char-

treux ; & que la Grace estant la seule chose que je vous envie à Grasse , de cette innocente envie à laquelle la Charité nous exhorte , ce n'est ny la veüe de vostre Mer, ny les parfums de vos Orangers qui me feroient mépriser la Marne & les Plans de Pomponne. Je voudrois passer jusques dans le secret de vostre Cabinet, & les replis les plus cachez de vostre Cœur, pour y trouver ces richesses incorruptibles que vous amassez pour un autre monde , & qui vous enrichiroient encore davantage , si je vous en dérobois une partie ; puis que ces heureux larcins , au contraire de ceux des choses périssables, sanctifient & ceux qui les font, & ceux qui les souffrent. Vostre lettre m'a trouvé à Paris , mais dans l'impatience de retourner à la Campagne, où j'appris il y a quelque temps tres-particulièrement de vos nouvelles par un Pere de la Doctrine Chrestienne , qui a eu le bon-heur de passer six mois auprès de vous. Il vous pourra dire lors qu'il vous verra quels furent nos entretiens , & s'ils luy donnerent sujet de croire que personne soit plus que moy.

*C X L. A Madame la Marquise de
Lyancour.*

MA D A M E,

En refusant mes remerciemens pour le Pere d'Haraucour, vous m'engagez à vous en rendre encore de plus grands, puis qu'outre ceux

dont j'ai
en dois
que vou
lez nean
peu che
rendroit
se explic
vostre hu
vous pui
les estim
que sach
en ce m
pour vo
veur de
sa Parol
la lumie
charité
cette son
ressez, i
sur la te
rars qu
quoy je
ne fass
qui vou
buant p
qui est
une ju
vostre.
mainten
pendant
inquiè
l'une de
tres-af
vous ay
une gra

MONSIEUR D'ANDILLY. 189

chose
ocente
e, ce
rfums
ifer la
ndrois
binet,
œur,
s que
& qui
vous
areux
perif-
ceux
vé à
ner à
emps
r un
eu le
vous.
quels
rent
noy.

dont j'avois à m'acquitter pour luy, je vous en dois aussi pour moy mesme de l'honneur que vous m'avez fait de m'escire. Vous voulez neantmoins, Madame, me le vendre un peu cher en m'accusant d'un deffaut qui me rendroit aveugle sur vostre sujet, & que je n'ose expliquer davantage, de crainte de blesser vostre humilité en louant vos autres vertus. Je vous puis assureur avec verité que personne ne les estime plus que moi: mais je vous avoie aussi que sachant qu'elles peuvent tousiours croistre en ce monde, je me suis extremement réjoui pour vous de ce que Dieu vous a fait la faveur de vous envoyer un interprete fidele de sa Parole, & en qui la chaleur accompagnant la lumiere, vous ne trouverez pas moins de charité que de connoissance. Des hommes de cette sorte, & qui sont si absolument desinteressez, nous doivent tenir lieu d'Angez visibles sur la terre; & ils sont encore beaucoup plus rares que l'on ne le scauroit croire. C'est pourquoy je ne doute point, Madame, que vous ne fassiez un excellent usage d'une occasion qui vous est si avantageuse; & qu'en contribuant par vos soins à la santé d'une personne qui est toute à Dieu, vous ne receviez, par une juste recompense, l'affermissement de la vostre. Je ne voy plus rien qui s'y oppose, maintenant que la prise de Hesdin en vous rendant Monsieur vostre Mary, vous tirera des inquietudes où il estoit impossible que ne fust pas l'une des meilleures Femmes du Monde. Je suis tres-assuré, Madame, que si à proportion vous aimez autant Dieu que luy, vous serez une grande sainte. Mais c'est une estrange pro-

de
Pere
ren-
eux

poriton que celle qui consiste en la difference qu'il y a entre un Dieu & un homme. Ainsi vous voyez que quelque avancée que vous puissiez estre il vous reste encore beaucoup de chemin à faire. C'est pourquoy vous honorant au point que ie fais, ie n'ay pas tort ce me semble de me rejouir de ce que Dieu vous a envoyé un si bon guide, & de vous conseiller suivant la maxime de l'Evangile, de marcher avec courage tandis que le iour de la Grace vous éclaire, puisqu'il ne sera plus temps de marcher lors que les tenebres de la mort nous surprendront. Adieu, Madame, ie ne pensois pas vous en tant dire, & cét excez est une veritable preuve de l'extreme passion que j'ay pour vous, ie dis pour vous, & non pas seulement pour vostre service.

*CXLI. A Monsieur Arnauld son Fils
ensuite de la Bataille de Thion-
ville, en 1639.*

MOn Fils, je louë Dieu de tout mon cœur de ce qu'il vous a fait la grace, en cette malheureuse journée, de rendre ce que vous deviez à Monsieur de Feuquiere: vostre conscience & vostre honneur vous y obligeroient de telle sorte, que j'aymerois mieux cent fois que vous fussiez mort que d'y avoir manqué. C'est en semblables occasions que les lois

Dieu &
ensembl
glorieux
l'on acq
fruit de
à celuy
sa mauy
dente,
déraison
& de la
au lieu
courage

Vos fav
bre des
pas me
bonté p
& à cr
quand
vous au
fir, t
connois
que vo
puis qu
comme

MONSIEUR D'ANDILLY. 191

Dieu & celles du Monde s'accordent si bien ensemble, que ce qui est juste selon l'un; est glorieux selon l'autre, & que l'honneur que l'on acquiert est veritable, pour ce qu'il est le fruit de la vertu. Il ne se peut rien adjouster à celui de Monsieur de Feuquiere, nonobstant sa mauvaise fortune, dont la cause est si evidente, qu'il n'y a point de personnes assez déraisonnables pour l'oser blasmer des fautes & de la lâcheté d'une partie de son Armée, au lieu de le louer de sa conduite & de son courage.

CXLII. *A Monsieur le Maraschal de Brezé, sur le sujet de la Bataille de T'bionville, en 1639.*

MONSIEUR,

Vos faveurs peuvent bien augmenter le nombre des obligations que ie vous ay, mais non pas me surprendre, par ce que vostre extreme bonté pour moy m'a accoutumé à en attendre & à en recevoir tousiours de nouvelles; Et quand l'affection dont vous m'honorez ne vous auroit point rendu sensible à mon déplaisir, touchant Monsieur de Feuquiere, je connois trop vostre generosité pour douter que vous ne le plaigniez dans son mal-heur, puis qu'il ne le meritoit pas; & que jugeant, comme vous faites, de son action plustost

par la conduite & par la valeur que doit avoir un General, que par le succez d'un combat qui dépendoit du courage de ses troupes & des accidens de la fortune, vous n'avez garde de le blasmer d'avoir perdu une Bataille, que selon toutes les apparences humaines il auroit gagnée, sans la lascheté de quasi toute sa Cavalerie, & que vray semblablement il ne pouvoit perdre, si cette lascheté n'eust passé jusques à un excez presque incroyable. J'ose donc dire, Monseigneur, que si vous eussiez commandé cetté Armée, vous seriez blessé comme luy; vous seriez prisonnier comme luy; & vous auriez comme luy un regret éternel de vous estre veu ravir d'entre les mains, plustost par le manque de cœur d'une partie des vostres, que par la force des Ennemis; & une tres-glorieuse victoire: C'est pourquoy je tiens Monsieur de Feuquierie fort heureux dans son malheur d'avoir fait ce que vous auriez fait vous-mesme, & de s'estre monstré digne en cette occasion de l'estime dont vous l'honorez, & de l'affection si particuliere que vous luy faites paroistre. J'espere que Dieu le conservera, & luy fera la grace de vous témoigner un jour son ressentiment par ses services. Cependant je vous supplie, Monseigneur, d'avoir agreable que je m'acquitte pout luy de ce devoir, & que n'y ayant point de paroles qui puissent exprimer ce que je vous suis, j'aye recours à vostre propre creance pour vous asseurer de la passion avec laquelle je seray toute ma vie

Quand
d'autre c
cevoir de
ction do
avis po
Mais lor
choses de
que par
gné plus
bonnes g
Monseig
n'avoir
éviter un
des gens
sa Caval
se pouvo
puisque
ner, apr
honteuse
vantageu
leur Gen
estre bat
d'envoye
vous m'
souhaiter
ser ju squ

CXLIII. A Monsieur le Duc de Longueville, sur le sujet de la Bataille de Thionville. en 1639.

MONSEIGNEUR,

Quand Monsieur de Feuquiere n'auroit point d'autre consolation dans son malheur que de recevoir de si grandes preuves de l'extreme affection dont vous l'honorez, cela suffiroit à mon avis pour le luy faire supporter avec patience: Mais lors que je pense, qu'en considerant les choses dans la verité, & plustost par la raison que par les evenemens, il ne s'est jamais témoigné plus digne qu'en cette occasion, & de vos bonnes graces, & de vostre estime; j'auoüe, Monseigneur, qu'il a esté bien malheureux de n'avoir peu avec tant de cœur, & de conduite éviter une si mauvaise fortune. Il falloit avoir des gens aussi lasches que l'a esté presque toute sa Cavalerie; pour perdre une Bataille qui ne se pouvoit perdre sans une terreur panique; puisque le lieu qu'il avoit choisi pour la donner, apres ses retranchemens forcez par la fuite honteuse de cette mesme Cavalerie, estoit si avantageux, qu'ils n'avoient qu'à imiter un peu leur General, & l'infanterie, pour ne pouvoit estre battus. Je n'ay pas manqué, Monseigneur, d'envoyer à Madame de Feuquiere la letre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire; & je souhaiterois de tout mon cœur qu'elle püst passer jusques à Monsieur de Feuquiere, ne dou-

tant point que ce ne fust l'un des meilleurs de tous les remedes pour les bleseures, qui sont si grandes & si douloureuses, qu'encore que les Chirugiens esperent qu'il n'en sera pas estropié, ils demandent plus de six mois pour le guerir. C'est tousiours beaucoup, que la vie luy reste, afin de vous pouvoir témoigner, en l'employant pour vostre service, qu'il n'est pas ingrat des preuves que vous luy rendez d'une bonté & d'une generosité si extraordinaire. Je vous confesse, Monseigneur, que j'en ay en mon particulier un tel ressentiment, que je ne scaurois sans regret me voir reduit à des paroles pour vous faire paroistre avec combien de passion je suis

CXLIV. A Monsieur le Cardinal de la Vallette, sur le sujet de la Bataille de Thionville, en 1639.

MONSEIGNEUR,

Il ne m'arrive point d'affliction que je ne reçoive en mesme temps de si grandes preuves de la bien-veillance dont vous m'honorez, qu'il semble que vostre bonté se soit obligée à me consoler dans toutes mes pertes, & qu'elles ne servent qu'à faire voir combien vous estes genereux & charitable: Mais quelques grandes que soient les obligations dont je suis redevable à Vostre Eminence, je la supplie tres humblement de croire qu'elles ne scauroient surpas-

fer mon ressentiment; & que Monsieur de Feuquiere mesme n'en n'aura jamais un plus grand que moy de la part que V. E. prend à son malheur. L'avoüe que quelque extrême qu'il soit, il n'est pas du nombre de ceux qui me touchent davantage, pour ce que n'estimant rien plus injuste, comme le remarque si bien V. E. que de juger d'un General d'Armée par la perte ou le gain d'une Bataille, dont l'evenement ne despend pas moins de l'obeissance & de la valeur des Soldats, que de la conduite & du cœur de celuy qui les commande. Je tiens Monsieur de Feuquiere beaucoup plus heureux d'avoir esté blessé & pris en executant luy-même les ordres qu'il avoit donnez, que s'il n'avoit fait qu'une mediocre perte en opiniastrant moins le combat pour penser à sa seureté particuliere. Se voyant abandonné de presque toute sa Cavalerie par la plus grande lascheté qui fut jamais, il ny avoit point de conseil à prendre pour un homme à qui l'honneur est mille fois plus cher que la vie; & je le considere avec plus de joye couvert de blessures dans Thionville, que je n'en aurois de le voir encore à la teste d'une Armée, s'il s'estoit témoigné moins digne de la commander. Je suis assuré, Monsieur, que c'est le sentiment de V. E. Et il ne m'est pas difficile d'en respondre, puisque je l'ay veüe dans les occasions où il s'offroit si souvent des sujets de le faire connoistre. Mais pour parler plus Chrestienement, il me semble que Dieu n'ayanr point de titre dont il soit plus jaloux que de celuy de Dieu des Batailles il n'appartient nullement aux hommes d'en attribuer le succez à une autre conduite qu'à la

sienne ; & que ces grands coups de tonnerre qui accablent les Armées entieres, & font quelquefois suivis de la perte de toute une Province, ne peuvent sans presumption estre creus partir que de sa main toute puissante. Il s'y faut absolument sousmettre, Monseigneur, puis qu'elle est infiniment adorable ; Et V. E. veut bien qu'en vsant de la liberté qu'elle m'a donnée d'ouvrir mon cœur en sa presence, j'en tire cette resolution dans ma douleur de la nouvelle perte que je viens encore de faire d'un de mes Freres. Il avoit l'honneur d'estre si connu de V. E. que je m'assure qu'elle jugera que j'ay beaucoup de sujet de le regretter : Mais la plus cruelle de toutes les experiences m'ayant appris quel est le neant de cette vie ; & la privation d'un Amy veritable combien il y a peu de consolations assurees, je vous confesse, Monseigneur, que je commence à regarder le Monde avec le m'espris dont il est digne. Faut il de plus puissantes raisons pour cela que de considerer cette derniere mort d'un des plus grands hommes de nostre Siecle ; & de penser qu'une maladie de quatre jours a mis dans le tombeau celuy que la mort avoit épargné en tant de Batailles. Les desseins des hommes sont bien peu de chose, puis que la suite de ceux que Mr. le Duc de Vveimar avoit entrepris avec tant de generosité, & executé avec tant de bonheur, s'est évanouie en un moment ; & que la gloire de ses grandes actions luy est maintenant si inutile : Mais je m'apperçois, Monseigneur, que j'abuse du loisir de V. E. pardonnez le je vous supplie à mon affection, qui a peine à se retenir lors que ie vous parle. Je tascheray

MONSIEUR D'ANDILLY 197

de la rendre plus discrete en ne vous écrivant qu
rarement; Car quant à mes actions je n'y met
tray jamais de borne, lorsque ie seray si heureux
que de rencontrer des sujets de vous témoigner
par mes tres-humbles devoirs combien ie suis.

*CX LV. A Monsieur de Feuquiere Pri-
sonnier de guerre à Thionville
en 1639*

MONSIEUR,

Puis que vous ne counoissez pas moins mon
cœur que le vostre, il seroit inutile de vous
dire quels sont mes sentimens sur ce qui vous
touche. Il n'est pas possible qu'ils soient plus
grands, veu qu'ils sont tels qu'une parfaite a-
mitié les peut produire, & qu'ils m'ont fait con-
noistre plus que ie n'avois jamais fait, ce que
ie vous suis. Nous sommes trop heureux dans
ce malheur de ce que Dieu vous a conservé la
vie, & de ce qu'il luy plaist vous donner tant
de patience dans vos douleurs, & tant de con-
stance dans vostre mauvaise fortune. Elle ne
peut pas tousiours estre bonne; & vous eussiez
possible eu trop de vanité dans le bon succez
que vous deviez esperer, si chacun eust suivy
vostre exemple, & secondé vostre courage. En-
core que cela ne nous paroisse pas, Dieu ne fait
iamais plus de grace aux hommes que lors qu'il
les humilie pour les obliger à reconnoistre leur
neants & sa souveraine puissance. Vous avez
grand sujet de le remercier de ce qu'il n'a per-

mis que vous soyez tombé en l'estat où vous estes, qu'après avoir fait tous ce qui se pouvoit au monde : Car quant à l'évenement, il dépendoit si peu de vous, que pour croire le contraire, il faudroit ignorer qu'il preside particulièrement aux batailles. Si vous avez perdu celle cy, vous en gagnerez d'autres quand il luy plaira, & sçavez par vostre experience que le gain n'en sera deü ny à vostre valeur, ny à vostre conduite, mais à sa seule volonté. A dieu mon parfait Amy, ie le supplie de tout mon cœur qu'il vous fortifie de plus en plus dans son amour, & dans sa crainte. Tout le reste à comparaisson de cela est au dessous de la grandeur d'une ame Chr estienne.

CXLVI. A la Mere Catherine Felicité, Religieuse à Port Royal, sur la mort de son troisieme Fils, tué en un combat auprès de Verdun.

MA Tres-chere Mere,

Ie ne sçauois assez louer Dieu de la grace qu'il vous a faite de recevoir avec la soumission absoluë que nous devons tous à son adorable volonté, la mort de vostre cher Fils, & de mon cher Frere. C'est un effet de cette longue & sainte retraite, qui en vous separant depuis tant de temps des Creatures, vous a appris à ne les considerer plus que dans les desseins éternels de leur Createur, & à remonter des ruis-

seaux à la source : C'est un effet de ces continuelles oraisons qui en vous unissant à Dieu vous ont instruite en la science des Saints, laquelle ne consiste qu'à n'avoir plus que luy pour unique objet, & à faire cesser ce mal-heureux partage, qui en divisant nostre cœur par des affections contraires à ses divines volontez, luy ravit une partie de ce Souverain Empire qu'il veut, & qu'il doit avoir sur nous. Que vous estes heureuse, ma Tres chere Mere, de commencer ainsi à gouter la vie du Ciel par le dégageement des liens qui nous attachent à la terre, & à remettre tous vos Enfans entre les bras de ce Pere éternel, qui ne vous en avoit rendu Mere qu'afin de les élever en son amour & en sa crainte, dont il vous a fait la grace de vous acquiter avec tant de soin, que s'il luy plaist de nous faire misericorde, nous devons tous reconnoistre qu'après luy nous vous en aurons la principale obligation, & que vous estes l'une de ces Meres véritablement Chrétiennes, qui brûlant de l'amour du salut de leurs Enfans, travaillent sans cesse à le leur procurer par leurs prieres & par leurs larmes. J'espere qu'elles n'auront pas esté vaines pour celui que nous pleurons, puis qu'outre ce qu'il a pleu à Dieu le garentir de ces combats abominables qui font perir l'ame avec le corps, & que son devoir l'engageoit au peril où il a perdu la vie, vous verrez par la lettre que j'ay receüe d'une personne tres-veritable & de grande vertu, comme il estoit dans de fort bonnes dispositions. Vous avez donc grand sujet de remercier Dieu, ma Tres chere Mere, de ce qu'il y a lieu de croire qu'il a eu égard a vos souhaits & de

continuer vos prieres pour luy avec confiance qu'elles luy seront utiles. Si les miennes meritoient d'estre exaucées il en recevroit du soulagement, & vous, ma Tres-chere Mere, toutes sortes de tres humbles services de moy, si j'étois assez heureux pour vous en pouvoir rendre, comme mon devoir m'y engage encore beaucoup plus par les estroites obligations que je vous ay selon Dieu que par celle de m'avoir mis au monde.

CXLVII. A Monsieur de Chaudebonne.

MONSIEUR,

Dites, s'il vous plaist, à mon nouvel Amy, ma nouvelle affliction, puis qu'il est raisonnable que desormais il prenne part aux choses qui me touchent, comme j'en veux prendre une fort grande toute ma vie à celles qui le toucheront. Et priez-le, je vous supplie, en mesme temps de n'estre point en peine de moy en ce rencontre, pource que Dieu m'ayant fait la grace de vouloir absolument tout ce qu'il veut, c'est en des occasions aussi sensibles que celles-là, que j'espere avec son assistance de luy témoigner ma fidelité: Ce que j'aurois mauvaise grace de dire à un autre qu'à vous pour le dire à un autre qu'à luy: Mais cette nouvelle amitié pouvant passer en moy pour fort ancienne, en la considerant plustost par sa grandeur que par sa durée, je pensetois commettre un crime si je perdois une telle occasion de faire connoistre à nostre Amy les dispositions où

MONSIEUR D'ANDILLY. 201

nous devons tous entrer pour meriter le bon
 heur incomparable d'estre Amis de IESVS-
 CHRIST, qui est un tiltre si élevé & si glo-
 rieux, qu'il semble que ce seroit une presomp-
 tion nonpareille d'y aspirer, s'il ne nous l'of-
 froit luy-mesme, & ne nous pressoit de le rece-
 voir. Mon souhait donc pour nostre Amy, &
 ce que je demande sans cesse pour luy depuis
 nostre amitié; c'est qu'il employe cette genero-
 sité que la nature luy a donnée, & tous ces bons
 sentimens qui luy sont inspirez par la grace,
 pour a ymer Dieu divinement; C'est à dire pour
 l'amour de luy-mesme, sans y chercher ses pro-
 pres interets; & en se tenant plus heureux
 d'avoir l'honneur de le servir, que posseder
 toutes les Couronnes de la terre. Sans cét a-
 mour on recule tousiours au lieu d'avancer:
 Mais avec luy on fait tant de chemin en peu
 de temps, que l'on accomplit avec facilité ce
 qui autrement seroit impossible. En voila as-
 sez; & je croy que je n'en aurois pas tant dit,
 si je ne sçavois qu'estant prest de vous separer
 de nostre Amy pour fort long-temps; & n'y
 ayant pas d'apparence que je le voye d'un an;
 Il faut quelquesfois faire en un jour ce que
 l'on ne seroit pas autrement en plusieurs mois;
 ainsi que luy & moy fismes dans un moment
 une amitié que d'autres n'auroient peut-estre
 pas faite en toute leur vie.

*CXLVIII. A Madame la Marquise
de Magnelay.*

MADAME,

Rien au monde n'est plus capable de me consoler que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la mort de mon Frere : Car quand je pense que vos actions sont conformes à vos paroles, il me semble que je suis doublement obligé de suivre & ce que vous me dites, & ce que vous m'apprenez par vostre exemple : Mais il faut une grace de Dieu si particuliere pour vous imiter, que je m'estimerois heureux de pouvoir faire imparfaitement ce que vous accomplissez avec une vertu consommée. Et en verité, Madame, vous en aviez besoin pour resister à tant de diverses épreuves, que nulle constance n'eust pû soustenir si elle n'eust esté appuyée sur IESVS-CHRIST, cette pierre inébranlable qui est le fondement eternal de l'Eglise, & l'unique soustien des fideles. Ce sera là où vous trouverez encore vostre force dans les justes apprehensions que vous avez maintenant sujet d'avoir pour Monsieur vostre Beau-fils, qui courra tousiours sans doute plus de fortune qu'un autre en tous les lieux où il s'offrira des occasions de signaler son courage ; Mais j'espere que par l'assistance de vos prieres, Dieu luy fera acquerir beaucoup d'honneur, & le garentira du peril, comme il a desia fait tant

MONSIEUR D'ANDILLY 203

de fois si visiblement, qu'il y auroit de la mes-
connoissance à ne le pas croire. Je l'en sup-
plie, Madame, de tout mon cœur, & qu'il me
donne les moyens de vous témoigner, & à
Monsieur, vostre Frere, jusques à quel point
le ressentiment des extremes obligations que
j'ay à l'un & à l'autre, me rend pour jamais.
Je suis.

CXLIX. *A Monsieur le Marquis
de Lyancour.*

MONSIEUR,

Ce seroit mal connoistre les obligations que
je vous ay, que de penser y pouvoir répon-
dre par des paroles; Et je n'en aurois pas le
ressentiment que je dois, si je n'en avois que
celuy que vous croyez Vostre generosité vous a
sans doute fait oublier qu'il ne s'est jamais pre-
senté occasion de me témoigner de l'amitié que
vous ne l'avez fait avec excez: Mais ce qui est
ainsi sorty de vostre memoire, est demeuré gra-
vé de telle sorte dans mon cœur, que je ne
crains point qu'il me reproche d'estre moins re-
connoissant que vous me donnez sujet de l'estre.
La part qu'il vous a pleu de prendre en ma
derniere affliction, m'a si peu surpris, que je
vous puis assurez avec verité que vous avez
esté l'une des premieres personnes à qui
j'ay pensé dans la douleur de cette perte:
Et je vous supplie tres humblement, Monsieur,

de juger par là qu'elle est ma confiance, en votre bonté, & en l'honneur de vos bonnes grâces. Je vous avoie que si les mal-heurs du monde nous en doivent faire concevoir du mespris, j'aurois res-grand tort de l'aymer. Mais j'espere qu'il ne me trompera plus: Et il me semble que Dieu me fait la grace de commencer à connoistre, que dans la passion qu'ont tous les hōmes d'estre heureux, il y a de le folie de s'attacher à autre qu'à luy, qui est l'inespuisable & l'unique source de la felicité & de la gloire. Je sçay, Monsieur, que vous pensez à ces veritez, & ne doute point que vous n'employez vtilement un temps aussi precieux qu'est celuy que vous passez maintenant avec le Pere d'Haraucour, que je tiens pour l'un des hommes du monde qui en est le plus persuadé; & le plus capable d'en persuader les autres. L'indispositions de Madame vostre Femme ne me donneroit pas peu de peine, si je ne croyois qu'elle eu fait si bon vsage, qu'une maladie supportée en cette sorte est preferable à la plus parfaite santé. C'est là, Monsieur, l'une de vos Croix: Mais tout n'en est il pas plein icy bas? Et bien heureux sont ceux qui les portent apres Iesus-Christ pour arriver avec luy dans le Ciel par le chemin qu'il nous a monstré. Ce sera là que les douleurs supportées avec patience par son amour seront converties en d'eternelles joyes, & que j'espere que vous connoistrez de quel nœud il m'a attaché à vous depuis tant d'années.

CL. A Madame de la Grange le Roy.

MADAME,

En verité je n'avois point besoin de recevoir de vos lettres pour sçavoir la part qu'il vous plaist de prendre en ma derniere affliction: car je suis si assure de l'honneur de vostre amitié, que je douterois plustost de moy même que de vous. Je vous avoüe, Madame, que ma perte m'est tres-sensible, pour ce que mon Frere estoit mon Amy: Mais quand je pense que Dieu est mon Maistre, il ne me reste autre chose à dire, sinon que sa volonté soit faite. Les devoirs d'un Chrestien sont si grands, que ceux qui ont le bon heur de les bien connoistre sont obligez à une merveilleuse soumission; & les actions estans le seul langage que Dieu escoute, il faut passer des paroles aux effets pour luy témoigner que l'on est veritablement à luy. C'est ce que vous avez si bien sçeu faire, Madame, avec l'assistance de sa grace, que je vous supplie de luy demander pour moy celle de vous imiter, & de croire que sans user de complimens, puis que vous les avez bannis de nostre amitié, il n'y a point au monde une personne qui soit plus veritablement que je suis.

*CLI. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Si pour meriter la part que vous me faites l'honneur de prendre en mon affliction, il suffisoit de bien connoistre vostre bonté & vos sentimens pour ce qui me touche, je pourrois dire que je n'en suis pas indigne. Puis qu'il est vray qu'avant que d'avoir receu la lettre si obligeante qu'il vous a plu de m'écrire, je n'étois pas moins assuré que je le suis maintenant du déplaisir que vous avez de ma perte. Je ne pouvois avoir un Frere qui ne fust vostre serviteur, & celuy là l'estoit si particulierement, qu'à peine se pouvoit il souvenir du temps qu'il avoit commencé de l'estre. Je vous avoüe, Monsieur, que je l'aymois avec tendresse: Mais puis qu'il estoit incomparablement plus à Dieu qu'à moy, il faut souffrir avec patience que le Createur dispose comme il luy plaist de ses Creatures. Et c'est une leçon que ceux qui sçavent le mieux aymer ont le plus besoin d'apprendre: C'est pourquoy, Monsieur, je pense que vous & moy la devons fort estudier, & je ne sçauois mieux vous témoigner, qu'en vous y souhaitant tres sçavant, la veritable passion que j'ay pour vous.

CLII. A Monsieur le Maréchal de Brezé.

MONSIEUR,

Je suis si assuré de la faveur que vous me faites de m'aymer, & de l'affection si particulière dont vous honoriez mon Frere, que ie n'avois osé vous mander mon extreme douleur de sa perte, sçachant qu'elle vous seroit sensible. Mais la lettre qu'il vous a pleu de m'écrire sur ce sujet, me donnant un nouveau témoignage de vostre bonté, je vous supplie de recevoir au lieu de remerciemens la confession que ie vous fais qu'il n'y en a point qui puissent égaler l'obligation que ie vous ay; ny vous faire connoistre jusques où va le ressentiment que i'en conserve. Tout ce que je vous puis dire, Monseigneur, pour vous faire voir que ie n'ignore pas quel estoit l'avantage qu'avoit mon Frere d'avoir tant de part en vos bonnes graces, c'est que j'ay considéré ce bon-heur en luy comme le plus grand, & quasi le seul de sa vie, la fortune l'ayant persecuté en tout le reste, ainsi quelle a fait tous ceux de son nom, dont il semble qu'elle ait pris plaisir de se declarer ennemie: Mais ie vous avoüe, Monseigneur, que ie trouve son pouvoir si peu redoutable, que ie la méprise beaucoup plus qu'elle ne nous sçauroit haïr, & que n'estimant de veritable bonne fortune que celle qui estendra sa durée au delà des siecles, ma douleur est mêlée de joye lors que ie pense que les bonnes dispositions qu'il avoit pleu à Dieu de donner à mon Frere

avant sa mort, laissent lieu d'esperer qu'il luy fera misericorde. Toutes les autres consolations sont des consolations imaginaires : Il n'y a qu'une eternité de gloire qui nous puisse rendre veritablement heureux, comme il n'y a qu'une eternité de peines qui nous puisse rendre veritablement miserables : Et c'est un estrange aveuglement de ne penser pas serieusement & de bonne heure à l'un pour s'efforcer de l'acquérir, & à l'autre pour tascher de l'éviter. Mais ie m'apperçois, Monseigneur, que j'entre dans un discours qui m'emporte trop loing; Pardonnez le, s'il vous plaît, aux mouvemens de mon affliction, & à la liberté que me donnent en parlant à vous la bienveillance dont vous m'honorez, & la passion avec laquelle.

*CLIII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Si mes fruits estoient aussi beaux que vôtre lettre, ils pourroient recevoir sans vanité les loüanges que vous leur donnez; Et si j'avois pû vous rendre autant de service que ie le desire, ie pourrois sans rougir de honte recevoir les témoignages de la satisfaction que vous dites avoir de moy. Mais puisque les uns & les autres ne sont considerables que par l'estime que vous en faites, c'est à moy à vous remercier de vos remerciemens, que ie voudrois de tout mon cœur pouvojr meriter sans les recevoir, comme ie les ay receus sans les meriter

afin que mes actions plustoft que mes paroles, vous fiffent connoiftre jufqu'à quel point ie fuis.

*CLIV A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Si vous fçaviez des chofes venües à ma connoiffance, & qui ne fe peuvent dire que de vive voix, vous admireriez de telle forte les graces de Dieu, & auriez ie m'affenre de fi grands fentimens de l'exaëte fidelité avec laquelle on y doit répondre, que vous vous trouveriez obligé d'entrer plus foigneufement que jamais dans la pratique des chofes aufquelles vous fçavez que la qualité de Chrestien nous engage. Nofre feparation m'oftant le moyen de vous parler, ie m'acquitte de ce que ie dois en vous difant en general ce que ie vous dirois particulièrement fi j'avois le bon-heur de vous voir. Et il me femble que ie ne fçauois mieux prendre mon temps qu'à cette heure, que j'apprens que vous eftes fort vifité, pour vous faire fouvenir que la Grace eftant comme un parfum precieux qui fe diffipe quand il prend l'air, elle a befoin, pour fe conferver, de retraite & de folitude. Faites donc l'impossible, s'il vous plaift, fans manquer à la civilité & aux devoirs neceffaires, pour ne pas perdre parmy vos Amis tout l'avantage de vofre éloignement, qui en vous feparant des hommes, vous doit vnir

plus étroitement à Dieu. Dérobez des heures pour les passer avec luy dans une sainte étude & dans la priere, où vous luy parlerez du cœur dont il n'entend jamais si bien la voix que dans le silence de la retraite. Celle où vous estes maintenant par sa providence est possible le temps le plus cher de vostre vie : Et il y a grande apparence que c'est celuy dont il vous demandera le plus de compte, puis qu'en vous éloignant quasi de toutes choses, & vous mettant en un lieu comme separé du reste du monde, il vous a donné le moyen de penser fermement à luy, & de n'entrer pas seulement mais de vous avancer dans cette voye étroite qui seule conduit à la vie.

*CLV. A Monsieur de Thou, sur la
mort de Monsieur le Cardinal
de la Vallette en 1639.*

MONSIEUR,

Puis que personne ne sçait mieux que vous quelles estoient l'affection & la confiance dont Monsieur le Cardinal de la Vallette m'honoroit, & que nul ne sçait aussi mieux que moy quelle estoit vostre passion pour luy, & l'estime toute particuliere qu'il faisoit de vostre amitié; je vous supplie d'avoir agreable que je vous choisisse entre tous ses Amis, & ceux qui me font la faveur d'estre les miens, pour vous témoigner jusqu'à quel point va mon extreme affliction de sa perte.

Je ne puis, ce me semble, Monsieur, la soulager qu'en le pleurant avec vous, qui sçavez si parfaitement les justes sujets qu'il y a de regretter une personne de ce mérite : & qui estes touché de la plus viue douleur que puissent donner les sentiment d'un excellent naturel joints à ceux d'une tres haute generosité. Ceux qui n'ont veu Monsieur le Cardinal de la Vallette que dans la Cour; ou dans les Armées; dans le particulier, ou dans le public, ne le connoissoient qu'à demy. Il faut pour l'avoir connu tout entier l'avoir veu comme nous avons fait vous & moy dans toutes ses occupations, & ces rencontres si differentes.

Cette incroyable douceur & cette extreme bonté qui luy acqueroient tant de serviteurs, auroient pû passer pour des vertus communes, si elles n'eussent esté accompagnées dans les occasions importantes; d'une fermeté, & d'une constance invincible : Et ce grand cœur qui ne l'abandonna jamais en tant de perils, n'auroit pas eutoutes les marques d'une veritable generosité, s'il l'eust rendu farouche parmy ses Amis : Mais vous sçavez, Monsieur, que toutes ces bonnes qualitez qui à peine se rencontrent separées, se trouvoient heureusement rassemblées en luy. Elles seroient neantmoins incapables de nous consoler, s'il n'en avoit eu une beaucoup meilleure, & qui doit estre maintenant nostre seule consolation, puis qu'elle est l'unique sujet de nos esperances pour luy. Vous avez veu trop clair aussi bien que moy dans le fonds de son cœur & de son ame, pour ignorer qu'elles estoient sa foy & sa reverence pour les grands Mysteres de nostre Religion, & combien

il fouhaiteroit d'estre un jour dans la retraite, & dans la pratique exacte des vertus Chrestiennes, Il me l'a témoigné cent fois en sa vie avec de si grands sentimens, que nous devons nous promettre de l'infinie bonté de Dieu qu'il aura considéré ses desirs, pour luy faire misericorde. Tout le reste sans cela luy seroit aujourd'huy tres-inutile : Et je vous avoüe, Monsieur, dans nostre sincerité & nostre franchise, que rien ne me touche tant que la mort des personnes élevées qui en tombant comme les moindres, font voir par des preuves trop claires, mesmes aux plus aveugles, que ce que l'on admire dans le Monde n'est pas seulement un neant, mais une folie; & que la seule sagesse veritable est de viure de telle sorte que l'on ayt sujet d'esperer une heureuse mort. Vous voyez, Monsieur, jusques où m'emporte ma confiance en vostre amitié, dont vous recevriez à toute heure de nouvelles marques, si je rençois toujours des occasions de vous témoigner combien je suis.

CLVI. A Madame la Duchesse d'Equillon, sur la mort de Monsieur le Cardinal de la Valette, en 1639

MADAME,

Je sçay trop quelle est vostre juste douleur de la mort de Monsieur le Cardinal de la Valette pour craindre que vous trouviez mauvais que je vous témoigne la mienne dans cette perte,

que je
extraor
confiar
comm
temps
person
voit d
cette c
de luy
ment t
afflicti
il est v
les ch
reux c
desiro
plaire
accor
ce si
ner si
de &
cileme
des ch
precie
bon h
l'aveu
suivre
qu'il
roit f
si ay
qu'il
que
bien
la m
men
les fi

que je serois bien insensible si je ne ressentois
 extraordinairement, puis que l'affection & la
 confiance dont il m'honoroit estoient si peu
 communes, & que m'estant veu si long-
 temps le depositaire de ses plus secrettes pensées,
 personne ne sçait mieux que moy ce qu'il a-
 voit dans l'ame. Je vous avoüe, Madame, que
 cette connoissance qu'il m'avoit voulu donner
 de luy-mesme, & qui me rendant si étroite-
 ment son obligé, augmente de beaucoup mon
 affliction, est aussice qui me console, parceque
 il est vray qu'il avoit une extreme reverence pour
 les choses de Dieu, & que s'il eust esté si heu-
 reux que de finir ses jours en la sorte qu'il le
 desiroit, sa mort auroit esté encore plus exem-
 plaire, que sa vie n'a esté illustre. Mais pour
 accomplir de semblables desseins il faut une gra-
 ce si particuliere, que l'on ne doit pas s'eston-
 ner si elle est fort rare. Les grandeurs du mon-
 de & le mespris du Siecle s'accordent tres diffi-
 cilement ensemble: On ne rompt pas aysement
 des chaines si éclatantes, & qui me semblent si
 precieuses; Et il ne suffit pas d'estre persuadé du
 bon heur de l'autre vie, mais il faut sortir de
 l'aveuglement qui fait aymer celle cy, pour
 suivre IESVS. CHRIST crucifié par le chemin
 qu'il nous a montré; & que l'on ne luy sçau-
 roit faire un plus grand tort que de se figurer
 si ayse, apres que luy-mesme a dit cent fois
 qu'il estoit si difficile. Je confesse, Madame,
 que rien ne me touche tant, & ne me fait si
 bien voir le neant des choses du monde, que
 la mort des Grands, qui les privant en un mo-
 ment de tous ces avantages imaginaires qui
 les font paroistre heureux durant leur vie, les

reduit comme les autres à n'avoir plus besoin que de la miséricorde de Dieu, & les fait entrer dans un mépris éternel de ce qui les faisoit envier sur la terre. Les amis de Monsieur le Cardinal de la Vallette ne peuvent plus luy témoigner leur affection que par leurs prières. Et bien que les miennes ne méritent pas d'être exaucées, elles accompagneront de si bon cœur les vostres, que je m'acquitteray, sinon comme, je le desirerois, au moins comme je le puis, de ce que je dois à une personne que j'ay si parfaitement honorée, &c

*CLVII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Comme jamais lettre n'a plus esté écrite du cœur que vostre dernière, j'avoie aussi que jamais le mien ne fut plus touché, & de douleur par le mélange de la mienne avec la vostre, & de ressentiment de vostre parfaite confiance en moy, dont je suis trompé si je suis indigne, puis qu'il suffit pour la mériter d'égalier la mienne à la vostre, & que j'espère que Dieu vous fera connoître un jour que le lien dont il nous unit est encore beaucoup plus fort que vous ne pensez. Vous voyez que cecy est une suite de mes deux billets & que comme ils avoient précédé nostre commune affliction de la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette; ce n'est pas elle seule qui nous réunit plus estroit-

tement, mais qu'un principe plus élevé m'engage pour vous à quelque chose d'extraordinaire. Surquoy je vous conjure de continuer à bien prier Dieu, afin qu'il vous en fasse voir les effets, si ce mouvement vient purement de luy, ainsi que ie le pense. Or pour vous faire connoistre comme nos sentimens se rapportent dans la perte de celuy que nous regrettons, ie n'esperois rien de luy : je n'en desirois rien : ie ne me considerois point du tout moy mesme dans cette affection. Mais dans la connoissance que j'avois du fonds de son cœur, j'aymois sa bonté ; j'avois tendresse pour luy ; & luy souhaitois plus de bien qu'il ne s'en vouloit à luy. mesme. Je suis trompé si cette amitié si desinteressée n'est une image de la vôtre : Et pour vous témoigner qu'elle est vraie, je m'engage avec vous à prier Dieu pour luy tout le reste de ma vie. C'est la seule preuve que nous luy puissions donner desormais que nous l'aymions veritablement ; Arrestons nos larmes, & ne finissons jamais nos prieres : Ce qui procede de la nature doit avoir des bornes ; mais la Charité n'en connoist point. Je suis.

*CLVIII. A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Si j'avois moins de choses à vous dire ie

vous écrierois plus souuene : Mais j'avoüe que j'ay peine à me résoudre de prendre la plume pour ne vous mander que la moindre partie de ce que ie pense, & que j'ayme quasi mieux ne point parler du tout, que de parler dans cette contrainte à un amy tel que vous. Il est arrivé depuis nostre separation tant de choses importantes, que s'il ne falloit vouloir tout ce qui plaist à Dieu j'aurois une extreme impatience de les faire passer de mon cœur dans le vostre, & d'adjouster à vos autres consolations celle de voir en tant de manieres triompher la grace, que cela augmenteroit encore le mépris que vous avez de toutes ces fausses apparences de grandeurs & de felicité qui charment la plupart des hommes. Tout ce que vous vous sçauriez imaginer ne sçauroit aller si avant que ce que j'ay veu, & la foy que vous avez en moy vous engage à beaucoup pour respondre a la fidelité vers Dieu, à laquelle ces exemples vous obligent. Vous en demeureriez aisément d'accord si ie pouvois m'expliquer davantage: Mais cela ne se peut que de vive voix: Et ie vous conjure en attendant de continuer à vous remettre souvent devant les yeux ces faveurs si extraordinaires que vous recevez de Dieu, entre lesquelles l'une des principales est de vous auoir garanti de cét horrible aveuglement qu'i fait rechercher avec autant d'ardeur des biens qui passent en un instant, que s'ils estoient eternels; & fait faire aussi peu d'effors pour acquerir des biens eternels, que s'ils ne devoient durer qu'un moment.

CLIX. *A Monsieur le Marechal
de Brezé.*

MONSEIGNEUR,

La lettre du premier de ce mois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me comble de tant de diverses obligations, que ce seroit mal les reconnoître que de n'y répondre qu'en general. Et puis que ie ne suis pas assez heureux pour rencontrer des occasions de m'en témoigner digne par mes services, ie vous supplie au moins de me permettre de vous faire voir que ie les ressens toutes comme ie dois. M'enquerant souvent des nouvelles de vostre santé, on m'avoit bien dit que depuis quelque temps vous aviez eu la goutte : Mais ie vous avoüe, Monseigneur, que ie ne fus jamais plus surpris que d'apprendre par vostre lettre que vous avez esté malade à l'extremité, & d'une maladie si douloureuse & si violente. Je tiens en cela mon ignorance malheureuse, bien qu'elle m'ait épargné de mauvaises journées, puisque prenant autant de part que i'y suis obligé à ce qui vous touche, ie dois souffrir quand vous souffrez, & desirer de le sçavoir, afin de prier Dieu qu'il vous soulage. C'est icy, Monseigneur, où ma passion pour vous ne peut me permettre de vous cacher les sentimens que les vostres ont excitez dans mon cœur, lors qu'il vous a plu de me dire la pensée que Dieu vous donne de songer serieusement à la mort. Je vous

confesse que c'est ma principale occupation de puis cette perte irreparable, à laquelle vous m'avez faites la faveur de compatir; Et j'estime que l'une des plus grandes graces que Dieu puisse faire à un homme, est de graver dans son ame la verité de ces paroles; Que la figure de ce monde se s'évanoïit; & de luy faire concevoir l'importance de penser à cet autre monde, dont les biens & les maux sont eternels, afin de ne pas laisser surprendre à cette dernière heure, qui par un changement épouventable fait passer ceux qui s'éloignent de leur Createur; des delices de cette vie dans les supplices de l'autre, & couronne de gloire & d'immortalité les souffrances de ceux qui l'ayment. Je pense que vous croirez aisement, Monseigneur, que si cette chaisne dont vous me faites l'honneur de me parler, & qui m'attache à votre service pour ne m'en separer jamais, n'estoit aussi forte qu'elle doit estre, ie n'aurois garde de vous dire mes sentimens avec tant de liberté: Mais comment pourrois-je empescher mon cœur de s'ouvrir en votre presence, puis qu'il vous a pleu de m'ouvrir tant de fois le vostre, & que si ie commettois en cela une faute, elle ne procede que de la passion avec laquelle ie suis.

*CLX. A Monsieur le Prince de Guise
mené.*

MONSEIGNEUR,

Favoüe n'avoir jamais eu honte de ma ma-

MONSIEUR D'ANDILLY. 219

maise fortune, qu'en voyant qu'elle m'empêche de meriter par mes actions l'affection si particulière que vous me faites l'honneur de me témoigner par vostre lettre : Et il est vray que si j'avois autant de pouvoir que de passion de vous servir, vous connoistriez bien-tost qu'il n'y a point de personnes qui agissent avec tant de chaleur dans les interets d'autruy, que celles qui n'en ont gueres pour les leurs. Il est difficile que ceux qui sont si fort attachez à ce qui les touche, ne soient avares vers les autres de cette ardeur si violente dont ils sont prodigues vers eux mesmes : & bien que j'aye eu toute ma vie les yeux ouverts sur cela, je confesse n'avoir jamais rien veu de si rare que des affections absolument desinteressées. Cette seule raison, Monseigneur, me fait espérer, que vous recevrez de bon cœur la mienne, encore qu'à mon regret elle vous soit fort inutile. J'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que vos soins & vos apprehensions pour la santé d'une personne dont la conservation vous est si chere & si importante, l'empeschent d'entreprendre ce que ses forces ne pourroient supporter. Il n'est pas besoin, ce me semble, de tuer le corps pour faire vivre l'ame ; & la discretion qui regle mesme la charité, n'a garde de souffrir des excez en ceux qui se conduisent par elle. Mais je laisse ce discours à de plus sçavans que moy, & me contente de parler de ce que je sçay parfaitement, qui est, qu'il est impossible que nul autre soit jamais avec plus de verité.

*CLXI. A Madame la Marquise de
Sablé.*

CE billet est seulement pour vous dire que j'espere de répondre bien-toist de viue voix à celuy que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire la blesseure de mon Fils m'obligeant d'aller à Paris, où vous me feriez grand tort de croire que je peusse estre sans vous rendre mes devoirs. Je vous avoüe que l'accident arrivé à ce pauvre Enfant, que vous avez iugé digne d'estre aymé, & pour qui j'ay beaucoup de tendresse, me touche tres sensiblement: Mais n'ayant autre part en luy que celle qu'il a pleu à Dieu de m'y donner, je le remets absolument entre ses mains pour en disposer selon sa sainte volonté, que nous ne devons pas moins adorer lors qu'elle nous paroist severe, que quand nous l'esprouvons favorable. Vous savez que les desirs de nostre cœur sont les seules prieres qu'il escoute, pource qu'ils sont toujours suivis des actions lors que les occasions s'en offrent, & que ce sont nos œuvres, & non pas nos paroles qui vous rendent agreables à cette sagesse infinie qui penetre toutes nos pensées. C'est pourquoy il faut luy offrir, & luy sacrifier avec joye ce que l'on a de plus cher au monde, afin de le traiter en Dieu par cette preference absolüe qui l'obligea à venir regner dans nostre cœur, lequel il nous a appris luy-mesme ne se pouvoit partager, & qu'il faut de nécessité que luy ou le Démon en soit le Maist-

re: Je
dit, n
lignes
ce que
vous
pour
me to
desorm
vous a

CLX
tiv

MO

Si
trouvo
les aff
ne leur
tre en
la plus
voit fa
craindr
que V.
mour l
un Fr
Dieu,
volont
nos vi
calme

re : Je ne sçay comment ie vous en ay tant dit, n'ayant dessein de vous écrire que quatre lignes : Mais ma douleur m'y a contraint, pour ce que c'eust esté manquer de franchise que de vous cacher les sentimens que Dieu me donne pour ma consolation dans une rencontre qui me toueche si fort, & que i'espere qui seront deormais les vostres dans toutes celles qui vous arriveront.

CLXII. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio sur la mort de Monsieur le Marquis Bentivoglio son Frere, en 1640.

MONSEIGNEUR,

Si les grandes Ames comme la vostre ne trouvoient en elles mesmes plus de forces dans les afflictions que les consolations ordinaires ne leur en sçauroient donner, i'aurois sujet d'être en peine des effets de vostre douleur dans la plus sensible perte que Vostre Eminence pouvoit faire : Mais si vostre bon naturel me fait craindre, vostre vertu me rassure ; Et sçachant que V. E. ne met nul comparaison entre l'amour le plus juste que l'on puisse avoir pour un Frere, & celuy que l'on doit avoir pour Dieu, ie ne doute point que sa soumission aux volontez adorables de ce souverain Maistre de nos vies, n'ait desia mis vostre esprit dans un calme que la plus haute constance humaine se-

roit incapable de luy donner. Ainsi ie n'ay, Monseigneur, qu'à témoigner à V. E. iusques à quel point ie ressens tout ce qui la touche; & à la supplier tres humblement de croire que la profession si particuliere que ie fais d'estre son tres-humble serviteur estant beaucoup plus vive dans mon cœur qu'elle ne paroist sur mes lèvres, il n'y a que des grandes occasions de vous servir, si j'avois le bon-heur d'en rencontrer, qui püssent faire voir à V. E. combien ie suis.

*CLXIII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Vous estes trop genereux & trop mon Amy, pour ne vous resioir pas d'avoir rencontré une occasion signalée de m'obliger; Et j'estime trop vostre vertu & vostre merite, pour ne prendre pas plaisir à vous estre redévable du plus sensible témoignage d'affection que je scaurois jamais recevoir de vous. Rien au monde ne m'estant plus cher que les interets de Monsieur *** je vous laisse à juger avec quelle joye j'ay appris qu'il a confié entre vos mains une affaire si importante: Et bien que je sçache de quelle sorte vous agissez en tout ce que vous entreprenez, & que ie ne doute point que la consideration d'une personne de cette condition, & qui possède encore des qualitez plus élevées que celles de sa naissance, ne vous porte à luy faire voir que quelque grande que

MONSIEUR D'ANDILLY. 223

soit vostre reputation, elle n'égale pas vostre merite; Neantmoins pour ce qu'il y a certains efforts que l'amitié seule est capable de produire, & qu'elle se reserve par un privilege particulier, je vous supplie, Monsieur, que celle que vous m'avez promise depuis vingt ans vous les fasse tous faire en cette rencontre, & de croire que le ressentiment que i'en conserveray toute ma vie, m'obligera de rechercher avec tant de soin les occasions de vous servir, que ie seray possible assez heureux pour en trouver quelqu'une, où ie vous témoigneray que personne ne sçauroit estre plus véritablement que moy.

CLXIV. *A Monsieur le President Barillon.*

MONSIEUR,

Ie laisse à mon Frere à vous dire l'esperance où nous sommes de voir bien-tost Monsieur de Feuquiere, & ne vous écris maintenant que pour pleurer avec vous le bon Pere d'Harancour. J'avois sur vostre parole fait une si étroite amitié avec luy, que tres-peu de personnes sont capables de comprendre iusques à quel point elle estoit arrivée: Et j'avois trouvé si pleinement en luy tout ce que vous m'en aviez dit, que ie le confidrois comme un tresor que vous aviez bien voulu que nous partageassions ensemble. J'avoüe n'avoir jamais veu un homme plus sincere, & qui outre tant d'au-

K iv

D. W. A. G.
Georg. v. d. d. d. d. d.
Aussburg

tres excellentes qualitez eust toutes celles qui se peuvent desirer en un veritable & fidelle Amy. Nous ne scaurions donc trop regretter la perte que nous avons faite, ny trop nous rejouir aussi des graces qu'il a receuës de Dieu. J'eus la consolation de le voir peu d'heures avant sa mort en l'estat où I E S U S C H R I S T nous apprend que nous devons estre pour attendre sa venuë. Il aura trouvé ce seruiteur fidele veillant la lampe à la main, & les talens qu'il luy avoit confiez multipliez avec usure: C'est pourquoy nous ne devons point douter qu'il ne luy ayt dit ces bien-heureuses paroles, *Intra in gaudium Domini tui.* Pensons serieusement je vous supplie à nous rendre dignes de les entendre: Et puis que de cela seul depend l'eternité de nostre bon-heur, méprisons genereusement tout le reste. Temoignons par nos actions que nous sommes les vrais enfans de ces premiers Chrestiens qui n'avoient point de moindre ambition que de posseder le Royaume de Dieu: & dans l'incertitude de l'heure qu'il faudra passer à cette autre vie, soyons tousiours prests à partir.

CLXV. A Monsieur le Marechal de Brezé, sur la mort de Monsieur de Fenquiere, en 1640.

M O N S E I G N E U R,

Quand vous ne m'aurez point fait l'honneur

D. A. W.

Gesch. d. d'esch. u. frz.

Aufklärung

MONSIEUR D'ANDILLY. 229

qui se
Amy.
la per-
rejoûir
Eus
vant sa
ous ap-
dre sa
e veil-
il luy
pour-
ne luy
ra in
ément
les en-
eterni-
reufe-
nos a-
ns de
int de
oyau-
heure
oyons

de me témoigner d'une maniere si puissante
vostre regret de la mort de Monsieur de Feu-
quiere, il faudroit que j'eusse perdu la memo-
re avec le jugement pour ne connoistre pas,
par le souvenir des extremes obligations qu'il
vous avoit, jusques à quel point vous luy fai-
siez la faveur de l'aymer, & combien vous é-
tes touché de sa perte. Vous ne sçauriez, Mon-
seigneur, estre aussi genereux que vous estes
sans avoir de l'affection pour les hommes de
merite, & mépriser la foiblesse de ces ames
basses qui pensent se faire tort en loüant les
vertus d'autruy : je dois ce témoignage à la
verité, de n'avoir quasi veu personne qui pre-
ne tant de plaisir que vous à faire valoir les
services & les bonnes qualitez des autres : Et
si vous n'oubliez aussi aisément les faveurs que
vous faites, comme ceux qui les reçoivent sont
obligez de s'en souvenir, vous n'auriez point
besoin d'autre preuve du ressentiment que je dois
avoir de vostre extreme affection pour Mon-
sieur de Feuquiere, que ce qu'il vous pleut me
dire tant de fois en Allemagne sur son sujet,
& les bons offices que vous luy rendites pour
l'eslever delors à tout ce qu'il pouvoit pretendre.
Cette maniere d'agir est si rare qu'elle ne se peut
assez estimer. Et ainsi quand tant d'autres con-
siderations ne m'attacheroient pas des ja à vô-
tre service, la qualité du plus ancien Amy, &
à mon advis du plus particulier qu'eust Mon-
sieur de Feuquiere, m'y engageroit pour jamais.
Vous serez, ie m'asseure bien aise, Monseigneur,
d'apprendre que Dieu m'a donné la seule con-
solation que ie pouvois recevoir en sa mort, en
ce qu'elle a esté si Chrestienne que ie n'ote me

me plaindre qu'il ait changé les vaines esperances & les veritables miseres de cette vie , contre le bon-heur infiny dont j'ay sujet de me promettre qu'il jouïra eternellement en l'autre. Je vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de croire que tous ceux qu'il a laissez ne manqueront jamais à la passion qu'ils sont obligez d'avoir pour vostre service, & que la mienne n'est pas du nombre de celles qui se peuvent exprimer par des paroles , puisque ie suis au de-là de tout ce qui se peut dire,

*CLXVI. A Monsieur *** sur la mort de
Monsieur de Feuquiere. en 1640.*

MONSIEUR,

Si Dieu n'avoit depuis peu redoublé les liens qui nous unissent ensemble, des feüilles entieres ne suffiroient pas pour tesmoigner qu'elle est ma douleur de la mort de Monsieur de Feuquiere, & combien les sentimens que j'en ay sont encore augmentez par la consideration des vostres : Mais lors que l'amitié est arrivée iusques à pouvoir sans reserve se parler cœur à cœur, on mesprise tout autre langage. Et ainsi sans m'arrester à tant de discours inutiles, dont les lettres des Amis communs sont pleines, ie n'ay autre chose à vous dire sinon que nous nous devons mettre au pied de la Croix pour chercher du soulagement à cette affliction & à toutes les autres qu'il plaira à Dieu de nous

MONSIEUR D'ANDILLY. 227

envoyer. Ce n'est que dans les playes du Sauveur du monde que l'on trouve des consolations aux plus grands maux; & ce n'est qu'en considerant la mort qu'il a voulu endurer pour nostre amour que nous apprenons à souffrir avec patience celle des personnes qui nous sont les plus cheres. Temoignons par nos prieres, & non pas par nos larmes, nostre veritable affliction pour celuy que nous regrettons, & tâchons à les rendre dignes d'estre exaucées par une ferme resolution d'estre plus à Dieu que jamais. Car il n'écoute que la voix des siens, & ferme les oreilles aux demandes des meschans, comme il détourne ses yeux de leurs sacrifices.

CLXVII. A Monsieur le Marquis de Montauzier, sur le mesme sujet.

MONSIEUR.

Je suis si acoustumé à vous estre obligé que j'aurois tort d'estre surpris des nouveaux témoignages que vous me donnez de l'honneur de vostre amitié sur le sujet de la mort de Monsieur de Feuquier. Je vous avouë Monsieur qu'elle ma esté sensible au delà de tout ce que je vous en scaurois dire, parce que cet amour pour le public dont vous m'avez tousiours veu si touché, a augmenté de telle sorte en cette occasion le desplaisir de ma perte particuliere, qu'il me semble qu'il m'est permis de plaindre extraordinairement un Amy, que je ne plains pas seulement par la consideration de moymes-

me. Mais puis qu'il n'appartient pas aux hommes de demander raison à Dieu de ses volontez, quelques rudes qu'ils en sentent les effets, il faut se soumettre avec patience à tout ce qu'il luy plaist d'ordonner : C'est, Monsieur, ce que je tascheray de faire ; & de vous témoigner en toutes les occasions où vous m'honorerez de vos commandemens, que personne ne scauroit estre avec plus de verité & de passion que moy.

CLXVIII. A Monsieur le Duc de Longueville, sur sa grande maladie en Allemagne en 1640.

MONSEIGNEUR,

P'estimerois inutile de vous dire jusques à quel point vostre maladie & vostre guerison m'ont touché de déplaisir & de joye, puis que si vous en pouviez douter, il faudroit que vous me creussiez le plus insensible & le plus méconnoissant homme du monde, qui sont deux qualitez forr contraires à l'opinion si favorable que vous me faites l'honneur d'avoir de moy. Je vous ayoüe que je n'ay jamais mieux connu combien je suis bon François, estant veritable qu'au milieu de tant de tujets particuliers de douleur, & puis de consolation que j'ay eus dans cette rencontre, les interests du public m'ont si fort remply l'esprit & le cœur, que je considerois vostre mort comme une marque de la colere de Dieu vers la France, & regarde maintenant

MONSIEUR D'ANDILLY. 219

vostre vie comme un effet de sa misericorde pour elle. Mais il faut, Monseigneur, qu'il le soit aussi pour vous; puis que vous seriez bien mal-heureux, si cette nouvelle vie qu'il vous redonne n'étoit aussi avantageuse pour vous même que pour les autres. Pardonnez, je vous supplie, cette liberté à ma passion pour vostre service, qui est si grande & si desinteressée, qu'elle ne vous doit pas estre desagréable. J'espere de vous en dire un jour davantage de vive voix, & que vous ne trouverez pas estrange que j'aye des pensées si viues de la mort dans la perte que je viens de faire d'un des plus anciens de mes Amis, & d'un des plus fideles de vos ser viteurs. Vous l'aviez, Monseigneur, obligé de telle sorte, qu'il ny avoit rien au monde que Monsieur de Feuquiere n'eust fait, & qu'il n'eût deu faire pour vous témoigner qu'il n'en estoit pas ingrat: Et il me semble que sa consideration m'engageroit encore plus estroitement, s'il estoit possible, à estre au delà de toutes paroles.

CLXIX. *A Monsieur le Prince de Guimené,*

MONSEIGNEUR,

Je croy aussi serieusement comme vous le dites en riant, & en la maniere du monde la plus obligeante, que ce m'est plus d'honneur d'avoir sollicité vostre affaire, que d'avoir esté employé dans celle du Roy, pour ce que les hom-

mes m'avoient engagé à l'un, & que c'est Dieu qui m'engage à l'autre, par une rencontre si extraordinaire que ie m'estimerois coupable devant luy, si tous les interests de vostre Maison ne m'estoient aussi chers que les miens propres: & s'il me donnoit autant de moyen qu'il m'a donné de passion de vous servir, je vous ferois bientôt connoistre la difference qu'il y a entre les devoirs qui se rendent par des raisons humaines, & ceux que l'on croit rendre en quelque sorte à Dieu mesme, lors que bon les rend à des personnes que l'on considere principalement à cause de luy. Je vous avoie, Monseigneur, que sans cela il seroit tres-difficile qu'un esprit né libre, & dont le desinteressement peut passer pour un deffaut dans un siecle où il est si rare, peust se donner jusques à un point où toutes les pretentions du monde ne seroient pas capables de l'engager avec toutes les puissances de la terre. Je pense, Monseigneur, qu'après une protestation si solemnelle vous n'aurez pas peine à croire que ie ne trouveray jamais rien de difficile pour vous servir, & que ma constance inviolable dans ce dessein, sera une preuve qui vous fera voir, que ie ne suis pas à vous à la mode de la Cour, ny pour des considerations qui puissent changer. Vous sçavez assez, Monseigneur, quelles elles sont; sans qu'il soit besoin que ie vous les dise: Mais ma mauvaise fortune fait que vous ne sçavez jamais que la moindre partie de ce que ie voudrois entreprendre pour ce qui vous regarde; & que vous aurez toujours besoin de foy pour connoistre combien je suis.

CLXX. *A Monsieur ****

MONSIEUR,

J'avoüe qu'il y a long-temps que lettre ne m'a donné tant de joye que celle que vous m'avez écrite, pour ce qu'elle me fait voir que Dieu agit dans vôtre cœur par la resolution de ne vous engager pas legerement à en prendre une qui vous importe de vostre salut. Vous serez tres-heureux de le servir dans l'Eglise si c'est luy qui vous y appelle, & tres mal-heureux si vous n'y entrez que par des considerations humaines: Car comme il le dit luy mesme dans son Euangile, luy seul est la voye par laquelle seule nous devons marcher, & principalement lors qu'il s'agit de nôtre vocation pour entrer en la possession la plus sainte de toutes, & qui demande une si grande pureté de cœur. Ce seroit trop estimer, je ne dis pas une Croffe, mais une Thiare, que de la vouloir acheter aux dépens de son salut, & ce seroit fouler aux pieds avec trop d'insolence les preceptes de IESUS-CHRIST, que de les quitter pour suivre les maximes du Demon. Cette parole terrible qui nous apprend que nous sommes à Dieu ou au Diable, nous oblige à nous bien examiner dans le secret de nostre cœur, afin de ne prendre pas un Maître pour l'autre, comme il arrive à ceux qui se laissent ébloüir volontairement par les fausses apparences des avantages temporels. Vous ne tomberez pas dans ce mal-heur, si

vous mettant souvent en la presence de Dieu vous luy demandez avec un esprit dépoüillé de tout interest; qu'il vous fasse la grace de disposer de vous selon sa sainte volonté que vous voulez estre pour jamais la vostre. Ses oreilles sont tousiours ouuertes pour entendre ce langage qui est le langage du cœur, ainsi qu'elles sont tousiours fermées aux vaines prieres de ceux qui luy parlent contre les sentimens de leur propre conscience. Ne merite-t'il pas bien que nous soyons à luy purement pour l'amour de luy? Et scaurions nous luy faire une plus grande injure que de capituler avec luy lors que nous nous voulons donner à son Ennemy? Consultez-vous seulement vous-mesme, ie vous supplie, dans la veüe de ces veritez; & i'espere que Dieu vous fera connoistre ce qu'il desire de vous: Car ceux qui le cherchent le trouvent, & trouvent tout en le trouuant. Voilà, Monsieur, ce que ma sincerité & nostre amitié m'obligent à vous répondre avec la mesme franchise que vous me parlez. C'est à celuy qui dans l'Ecriture se compare au Semeur, de faire que ces paroles que j'ay tasché de vous dire par son esprit, & sans aucun interest que celuy de vôtre salut, prennent par sa grace racine dans vôtre ame pour y produire des fruiçts qui luy soient agreables.

CLXI. *A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Je me resjouïs de tout mon cœur de vous sçavoir au milieu de vostre famille, qu'il y a longtemps que ie souhaitois avec vous, estant tres-assuré que Messieurs vos Enfans n'apprendront jamais rien qui leur soit si utile que ce que vous leur pourrez monstrier sans peine. Et que sçavez vous si Dieu vous donne le loisir dont vous jouyssez, pour graver dans leurs esprits encore tendres, des maximes qui leurs serviront de conduite pour tout le reste de leur vie ? & jetter dans leurs ames les semences d'une vie véritablement Chrestienne, qui les empesche de faire naufrage dans un siecle où les vertus sont méprisées, & les vices triomphent dans la pluspart des hommes ? Ne doutez point que Dieu ne vous demande compte de ces jeunes plantes que vous pouvez maintenant élever vous-mesme en cette science des Saints, que les Peres qui l'ont dans le cœur enseignent si bien à leurs Enfans par le Saint Esprit qui leur est donné. Avoüiez s'il vous plaist, qu'il faut estre ce que ie vous suis pour prendre la liberté de vous parler de la sorte : Mais aurois je pû y manquer sans trahir nostre amitié.

CLXXII. A Monsieur le Duc de Longueville sur son passage en Allemagne, en 1640.

MONSEIGNEUR,

La lettre dont vous m'avez honoré ne me fait pas moins rougir de honte qu'elle me comble d'obligation, quand ie pense de quel lieu & dans quelles occupations il vous a plu de l'écrire : Mais si une estime toute extraordinaire pour vostre personne, & une passion tres-violente pour vostre service, merite quelque faveur particuliere, j'ose dire, Monseigneur, que je n'en suis pas indigne, puis qu'il est vray que mes sentimens pour ce qui vous regarde n'ont rien de commun ny de mediocre. Ces avantages de la naissance & de la fortune qui vous donnent un si grand rang dans le monde, sont ceux que ie considere le moins en vous : ie ne m'arreste pas mesme à ces rares qualitez de l'esprit & du cœur qui vous rendent si remarquable entre ceux de vostre condition : Mais passant plus outre, j'admire en vous cette haute generosité à entreprendre, & cette constance invincible à executer des desseins ausquels les plus clair voyans & les plus éloignés de la flatterie peuvent donner sans crainte le nom d'heroïques. Dans les plus illustres succez de la guerre, la Fortune y prend d'ordinaire la meilleure part : Mais elle n'en scauroit pretendre au-

MONSIEUR D'ANDILLY. 235

cune à vostre passage du Rhin, puisque la gloire de cette action n'est deuë qu'à vous seul, & qu'elle ne se peut partager qu'entre vostre jugement, vostre valeur, & vostre conduite. Si l'une de ces parties vous eust manqué, les autres estoient inutiles pour une resolution si élevée au dessus de la hardiesse, & de la prudence ordinaire. Par tout ailleurs où nous faisons la guerre, nous attaquons avec de puissantes Armées les extremitez des Estats de nos Ennemis : Mais vous, Monseigneur, avec peu de Troupes avez osé malgré les incommoditez de la plus rigoureuse saison de l'année, franchir ces bornes estimées fatales à la France, pour aller en suite jusques dans le cœur de l'Empire avec des forces que nul n'estoit capable de ressembler, soutenir la fortune chancellante de nos Alliez, & arrester l'orage qui apres les avoir accablez fust venu fondre sur nos Provinces. Que si vous n'avez pas, par une Bataille generale, decidé toutes les affaires de l'Europe, en terminant celles de l'Allemagne; Cest la seule terreur que vous avez donnée à ceux qui s'estoient rendus redoutable, qui vous a ravuy cette gloire, Et l'on peut dire avec verité, que celle de les avoir renfermez dans leurs retranchemens esgale au moins ces illustres & heureux succez que vous ne vous pouvez lasser d'admirer, par cette humeur si exempte de jalousie que chacun considere en vous, comme la marque d'une grande Ame, qui s'appuyant sur ses propres forces, dédaigne de chercher ses avantages dans les foiblesses des autres. Et afin, Monseigneur, que vous ne receviez pas mes paroles comme des loüanges excessives,

mais comme des simples témoignages que je rends à vostre vertu, ie vous supplie de vous souvenir qu'elles partent d'un homme si détaché de tout interets, que je ne crains point de vous assurer que je vous estime & vous revere purement pour l'amour de vous mesme, sans desirer jamais de l'honneur de vos bonnes graces que celuy que vous me faites de m'y donner part. Et pour vous mieux faire connoistre le peu de dessein que j'ay de vous flatter, je vous avouëray franchement, que n'estant pas pleinement satisfait de toutes ces eminentes qualitez que vous possédez, je vous en souhaite encore d'autres sans comparaison plus importantes, afin de vous rendre aussi heureux dans le Ciel, que vous l'estes dans le monde; dont l'éclat est si peu de chose, qu'il faut avoir les yeux de l'ame bien foibles pour s'en laisser esbloüir, & bien peu d'ambition pour se contenter de cette reputation vaine, & qui passe en un moment, ou d'aspirer avec ardeur à ces Couronnes eternelles. Pensez y serieusement, Monseigneur, je vous en supplie, & recevez s'il vous plaist cette liberté, dont je ne voudrois user avec nul autre de vostre condition, pour la plus forte preuve que ie vous puisse donner de la fidelité avec laquelle je suis.

*CLXXIII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Si vous me connoissiez moins, vous auriez

peine à croire, en suite d'un si long silence, combien vous m'avez toujours esté present, & jusques à quel point je ressens tout ce qui vous touche : Mais je manquerois de sincerité si je ne vous avoüois que les peines que jay souffertes de vos afflictions ont toujours esté meslées de beaucoup de consolation ; & que quelquesfois je m'en suis mesme quasi resioüis, voyant de quelle sorte Dieu vous fait la grace de les supporter. Car regardant les choses du monde d'un autre œil que je ne faisois autrefois, il me semble qu'il n'y a rien dont les hommes ayent tant corrompu le vray usage, que de la joye & de la douleur, auxquelles ils se laissent emporter, comme des enfans, pour des sujets qui en sont si fort indignes, que l'une de leurs plus grandes confusions à l'heure de la mort sera à mon advis de s'estre resioüis de ce qui les devoit affliger, & de s'estre affligez de ce qui les devoit le plus resioüir. Ainsi quand ie vous considere dans l'estat où vous estes depuis quelques années, je confesse, qu'au lieu de vous plaindre j'admire les misericordes de Dieu sur vous, qui a voulu par une si extreme solitude, & par un si profond silence purifier tant de vaines conversations, & tant de paroles inutiles, auxquelles, v'ous laissant emporter au courant du Siecle, vous reconnoissez avoir comme les autres, passé la plus grande partie de cette vie qui ne nous est pas donnée pour en faire un si mauvais usage. C'est se moquer de dire que l'on croit estre racheté par le sang d'un Dieu, & fouler aux pieds ce mesme sang ; en donnant son cœur aux creatures, & en rentrant ainsi volontairement dans l'esclavage du De-

mon qui nous possède par elles, & qui en nous faisant oublier que nous sommes Chrestiens, attache nostre esprit aux pensées de la terre, au lieu que nostre conversation devoit quasi continuellement estre dans le Ciel. Ne dois-je donc pas, Monsieur, dire de vostre affliction ce que l'Apostre dit de la mort des fideles, qu'il ne faut pas s'en affliger ainsi que feroient ceux qui n'ont point d'esperance. Je suis si fort dans ce sentiment, que si je ne sçavois que Dieu vous fait la grace d'y entrer, la bien-seance du monde m'osteroit la liberté de vous dire ce que je vous declare sans crainte, qui est que je ne compte vostre bon-heur qu'à commencer du moment de vostre mauvaise fortune; puis que personne n'oseroit dire qu'il ne vaille beaucoup mieux se sauver par une tempeste que de perir dans le calme. Il n'y en a point de veritable en ce monde que dans l'ame de ceux où regne la grace, veu qu'elle seule le peut donner au milieu mesme des plus grands orages. Ce discours m'emporteroit trop loing, pour ce qu'il ne part pas de l'esprit; mais du cœur, qui est, comme vous sçavez mieux que moy, une source inépuisable. Je finis donc, Monsieur, en vous assurant sans complimens, que je n'ay jamais tant désiré qu'à cette heure d'avoir part en vostre amitié; & je vous en demande une tres-particuliere, s'il vous plaist, en vos prieres dans cette heureuse solitude, dont vous faites maintenant avec raison vos principales & vos plus cheres delices.

CL

M

Si
la c
tres
rois
la li
des
affa
V. I
tenu
ses, c
qu'a
prot
moi
pas.
autre
dus
huit
poin
Bulli
n'ait
me
stre
son
ne
son,

CLXXIV. *A Monsieur le Cardinal
de Richelieu.*

MONSEIGNEUR,

Si j'avois perdu la memoire de l'affection & de la confiance si particulieres dont il a pleu autres fois à Vostre Eminence de m'honorer, j'aurois sujet de craindre qu'elle trouvast estrange la liberté que je prens d'interrompre ses grandes occupations pour luy parler d'une petite affaire qui me regarde. Mais j'ose croire que V. E. aura assez remarqué par mon extreme retenuë à l'importuner, que c'est l'une des choses, du monde que j'apprehende davantage ; & qu'au lieu de me blâmer d'avoir recours à sa protection, elle trouveroit mauvais que je témoignasse de m'en deffier, en ne la recherchant pas. V. E. se peut souvenir qu'il ne me reste autre marque de tous les services que j'ay rendus, que six mille livres de pension, au lieu de huit que j'avois auparavant ; & qu'il ne s'est point passé d'année depuis que monsieur de Bullion est Sur-Intendant des Finances, qu'elle n'ait eu la teste rompuë de son opiniastrété à me les vouloir faire perdre. Il a fallu que Vostre Eminence se soit toujours opposée à son extreme aversion pour moy, dont je ne sçay s'il pourroit alleguer quelque raison, ne luy en ayant jamais donné sujet : Et

tout autre que luy se seroit enfin lassé de me
persecuter de la sorte : Majs je ne doute point,
Monseigneur, que la maniere dont il l'a fait de-
puis peu ne vous semble fort extraordinaire.
Car V. E. m'ayant tant obligé que de me met-
tre dans le memoire qu'elle luy envoya avant
que partir, de ceux qu'elle desiroit qui fussent
payez comptant, il ne l'a jamais voulu, & pour
comble de sa mauvaise volonté il m'a rayé dans
l'Etat. En quoy j'aurois tort de dire qu'il a fait le
Roy, puisqu'il a fait ce que je suis assure que
le Roy, ny V. E. ne voudroient pas faire.
Que s'il croit que le salut de la France consiste
à retrancher six mille livres de pension à un
homme qui s'est appauvry dans des emplois où
tant d'autres ont fait des fortunes prodigieuses,
je scay que V. E. est fort esbignée de ce sen-
timent : Et je ne puis, Monseigneur, m'ima-
giner autre cause du plaisir qu'il prend à me
nuire, si ce n'est que mes Enfans estant fort
proches parens des siens, du costé de feu Mon-
sieur le Chancelier de Sillery, il a honte que
les uns estant si riches, les autres soient si pau-
vres Mais ie vous avoue, Monseigneur, que si
ma pauvreté luy fait honte, ie suis donc bien
insensible, puisqu'elle ne m'en fait point du
tout ; Et j'en ay seulement de ce qu'il me con-
traint d'importuner V. E. pour la supplier de
luy commander si absolument de signer mon
ordonnance, qu'il ne puisse plus y apporter de
difficulté. Ainsi j'auray l'avantage dans les tra-
verses qu'il me donne, que ie tiendray de V. E.
seule cete faveur, qui me rendra de plus en
plus.

CL

M

tion
voir
font
cipen
cipale
je ne
conso
pour
absolu
en lu
n'est
sous
en cet
sées fi
siderer
reste
que n
partie
encore
tout d
luy, &
parfait
que c
trop é
violen
Il vau

CLXXV. *A Monsieur *** sur la mort
de son Fils unique, tué à un siege.*

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre vôtre extrême affli-
ction ; & en suis trop touché pour vous en pou-
voir dire mon sentiment. Les grandes douleurs
sont muettes aussi bien pour ceux qui y parti-
cipent, que pour ceux qu'elles touchent prin-
cipalement. Et je connoîtrois mal la vôtre, si
je ne croyois que Dieu seul est capable de vous
consoler. Je veux esperer qu'il le fera : Mais
pour vous en rendre digne, il faut vous jeter
absolument entre ses bras, & avoir confiance
en luy. Souvenez vous, s'il vous plaît, que ce
n'est que manque de foy que nous succombons
sous la pesanteur des maux qui nous arrivent
en cette vie, puis que si nous avions nos pen-
sées fermement attachées à l'autre, nous con-
sidererions moins ce peu de temps qui nous
reste pour revoir dans un autre monde ceux
que nous pleurons, & qui font la meilleure
partie de nous-mêmes. Que si nôtre foy étoit
encore plus vive, Dieu nous tiendroit lieu de
tout dés icy bas, veu que tout se retrouve en
luy, & que les Creatures y sont beaucoup plus
parfaitement qu'en elles mêmes : Mais quoy
que cela soit tres veritable, je crains qu'il soit
trop élevé pour une personne abbatuë par la
violence des premiers sentimens de sa perte.
Il vaut mieux prier que de vous par'er, puis.

que Dieu agira beaucoup plus puissamment dans vôtre cœur par les prieres qui luy seront adressées pour vous, que les hommes n'agiroient sur vôtre esprit par les discours qu'ils vous pourroient faire. Il faut dans les grandes maladies s'adresser aux grands Medecins. Ayez donc recours je vous supplie à ce souverain Medecin qui seul a le pouvoir de nous guerir, & croyez, s'il vous plaît que si pour ressentir vôtre affliction on la pouvoit diminuer, je vous en déchargerois d'une partie.

CLXXVI. *A Monsieur le Marquis de Gesvres prisonnier de guerre en Flandre, 1640.*

MONSIEUR,

J'ay trouvé avec beaucoup de joye l'occasion que je cherchois il y a long temps de vous pouvoir faire tenir une lettre: Mais j'en reçois une beaucoup plus grande de l'esperance que l'on me donne de vôtre propre liberté: Et je vous avoie que je n'ay jamais si bien connu qu'en cette derniere rencontre jusques à quel point je suis vôtre serviteur; les divers sentimens que j'ay eus de l'accroissement de vôtre gloire par une si belle action, & de l'apprehension de vos blessures; & de la crainte d'une plus longue prison, m'ayant fait voir que je ne suis pas indigne de l'amitié dont vous m'honorez. Mais

MONSIEUR D'ANDILLY. 243

je vous assure, Monsieur que je la meriteray beaucoup mieux, si j'ay jamais le bon-heur de vous pouvoir témoigner autrement que par des parôles combien je suis.

A Monsieur l'Evesque de Lizieux.

Mon tres-cher Pere,

Il y a plus de vingt âns que vous me fistes l'honneur à Bourdeaux de vouloir que je vous considerasse en cette qualité: Et voicy la premiere fois que je vous demande une preuve que vous ne l'avez pas prise inutilement: Mais je vous la demande avec plus d'instance que s'il s'agissoit de ma vie, & vous la demande en faveur d'un des plus grands Personnages de nôtre siecle. Ainsi quand vôtre extrême affection pour moy ne vous engageroit pas à m'accorder cette tres-humble priere, vôtre charité pour un homme aussi agreable à Dieu par sa vertu, & aussi considerable dans l'Eglise par sa doctrine, qu'est Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, vous porteroit sans doute à faire des efforts extraordinaires pour l'un des sujets du monde qui en est le plus digne. Je ne vous diray rien, mon Pere, de l'estat de l'affaire, puis que vous en estes tres pleinement informé: Mais je ne scaurois me laisser de vous conjurer encore de l'entreprendre avec cette chaleur, cette force, & cette perseverance que Dieu demande d'un grand Evesque, lors qu'il s'agit de la justification d'un Ecclesiastique, non seule,

ment innocent, mais eminent en sçavoir & en pieté; Et je croy pouvoir dire sans crainte que vous êtes tres-particulièrement obligé à cette action, puis que je ne voy que vous seul en qui Dieu ayt mis toutes les qualitez necessaires pour la faire reüssir: Car il faut avoir vôtre science pour répondre de la pureté de la doctrine de Monsieur de Saint Cyran, vôtre zele pour entreprendre de le justifier, vôtre accez auprès de Monseigneur le Cardinal, pour en trouver le temps à propos, vôtre creance dans son esprit pour y pouvoir faire impression, & cette charité que chacun remarque en vous, dont l'une des conditions selon l'Apôtre est d'estre patiente, afin de ne vous rebutter point jusques à ce que vous ayez obtenu une demande si juste. La chose presse, mon Pere, pour ce que deux années & demie de prison, & l'air du bois de Vincennes tres-contraire au temperament de Monsieur de Saint Cyran, l'ont affoibly d'une telle sorte, qu'il ne s'agit plus seulement de sa liberté, mais de sa vie. Et encore qu'après ce que vous scaurez si bien représenter à son Eminence, j'espere qu'il ne luy restera plus rien dans l'esprit des doutes que l'on s'est efforcé de luy donner sur le sujet de ses sentimens; si neantmoins, outre la caution des trois personnes dont elle m'avoit fait l'honneur de trouver bon que je fusse l'une avec Monsieur le Procureur General, & Monsieur Bignon, S. E. desire encore quelque assurance plus particuliere, je m'offre de tres-bon cœur d'entrer en la place de Monsieur de Saint Cyran; rien ne me pouvant estre plus doux qu'une prison qui contribueroit à sa liberté, & me

donn
preuv
gation
Faites
en ay
parole
pense
dant
tous
garde
berté
gé à t
en son
ques

CLX

MO

J'ay
sçavan
tres, n
plus ne
arrivée
doit as
mesme
Ainsi
connoi
& je
vous r
seurant
monde

MONSIEUR D'ANDILLY. 245

donneroit moyen de luy rendre quelque petite preuve du ressentiment que je conserve des obligations nonpareilles dont je luy suis redevable. Faites, je vous supplie, mon Pere, que je vous en aye une pour luy qui soit au de-là de toutes paroles, & qui ne demeurera pas sans recompense en ce grand jour, où ce juste Juge rendant à chacun selon ses œuvres à la veüe de tous les hommes & de tous les Anges, n'aura garde d'oublier vôtre zele pour la vie & la liberté d'un de ses serviteurs, puis qu'il s'est obligé à se souvenir d'un verre d'eau froide donné en son nom. Je suis & seray avec sa grace jusques à la mort.

CLXXVIII. *A Monsieur le Comte de Pas.*

MONSIEUR,

J'ay grande joye de voir que vous estes assez sçavant en amitié pour comprendre que les lettres, ny tous ces petits soins ordinaires ne sont plus necessaires pour l'entretenir, lors qu'elle est arrivée au point qu'est la nôtre: Et cela vous doit assurer que je m'oublierois aussi-tost moy-mesme que de manquer à me souvenir de vous. Ainsi vous n'avez besoin que d'occasions pour connoistre par experience ce que je vous suis; & je n'ay besoin de rien pour sçavoir ce que vous m'estes, la creance que j'en ay m'en assurant autant que toutes les experiences du monde. Je laisse à mon Frere à vous mander

toutes nouvelles, & ne répondray qu'à celle que vous me demandez de ma Solitude, où je m'estime plus heureux que la plupart des Roys de la terre, pour ce que j'ay plus de loisir qu'eux de penser à un Royaume, en comparaison duquel les leurs ne sont que de beaux songes qui passent, & ne laissent le plus souvent que le regret d'avoir ébably sa souveraine felicité en ce qui n'en devroit estre que la figure. Que si, à en juger selon la verité, la condition de la plupart des Souverains est si miserable, n'y a-t'il pas de la folie à preferer, comme font plusieurs, le soin d'une mediocre fortune temporelle à la grandeur infinie de son salut eternel? Et en travaillant avec tant d'ardeur pour ce qui ne nous importe quasi de rien, negliger avec tant d'imprudence & d'aveuglement ce qui nous importe de tout? Voilà, mon cher Cousin, puis que vous desirez de le sçavoir, les sentimens dans lesquels je suis, & dans lesquels nous devons tous estre, si nous ne renonçons au Christianisme; Car il n'y a point d'âge, de sexe, & de condition, qui nous exempte d'imiter celui, qui estant descendu du Ciel pour nous servir d'exemple, a tousiours eu ses pensées eslevées au Ciel, & nous deffend si expressement de les attacher à la terre. Je le supplie de graver ces maximes dans nôtre cœur, afin que nous témoignions par nos œuvres que nous sommes ses Disciples, & profitons de tant d'exemples qui nous doivent avoir mieux instruits que tous les discours du monde, à connoistre que sous le Soleil il n'y a rien que vanité.

CL
de

M

Si
mon
deme
m'a
craint
lettre
j'espe
étran
dina
vous
mon
servit
voie
coup
tu vo
ment
jours
dans
riez
croy
quels
la me
peine
l'amo
felicit

CLXXIX. *A Madame la Duchesse
de Guise, sur la mort de Monsieur
son Mary, en 1640.*

MADAME,

Si j'estois moins obligé à vous témoigner mon ressentiment de votre extrême perte, je demeurerois encore dans le mesme respect qui m'a empesché jusques icy de vous écrire, de crainte de vous faire perdre du temps à lire les lettres d'une personne qui vous est inutile: Mais j'espere, Madame, que vous ne trouverez pas étrange que dans une rencontre aussi extraordinaire que celle de la plus grande affliction qui vous pouvoit jamais arriver, je m'acquitte de mon devoir, en vous assurant que nul de vos serviteurs n'en est plus touché que moy. Et j'avoüe, Madame, que je vous plaindrois beaucoup davantage, si je ne sçavois que vôtre vertu vous ayant appris à vous soumettre absolument aux volontez de Dieu, vous ferez toujours voir que vous êtes à luy, en les adorant dans vos douleurs les plus sensibles. Vous n'aurez pas la foy qu'il vous a donnée si vous ne croyiez, que comme les biens de la terre auxquels on attache trop son cœur, se changeront à la mort en des maux éternels, de mesme les peines de cette vie supportées avec patience pour l'amour de luy, se convertiront un jour en des felicitez éternelles. Et pardonnez-moy, Madame,

si j'ose vous dire qu'étant de la condition dont vous êtes, qui par sa grandeur & ses avantages dans le monde, ne porte que trop aysément les Princes à oublier Dieu, c'est une grace toute particuliere qu'il vous fait, que de vous engager par tant de souffrances à le reconnoître & à l'adorer dans cette souveraine puissance, qui le rend également Maître de tous les hommes. Il n'appartient, Madame, qu'à la Religion Chrestienne de juger plutost selon l'esprit que selon les sens de tout ce qui nous arrive sur la terre: C'est pourquoy si les uns vous forcent à répandre des larmes, l'autre vous oblige en mesme temps à vous consoler dans l'esperance de revoir au Ciel celui que Dieu vous avoit donné pour estre la plus chere partie de vous-mesme. C'est, Madame ce que je souhайте de tout mon cœur que vous fassiez, & que vous ayez agreable par l'honneur de vos commandemens, de tirer quelque preuve de la passion hereditaire avec laquelle je suis.

*CLXXX. A Monsieur l'Evêque de
Lixieux.*

MOn tres-cher Pere,

Il faudroit que vous vissiez mon cœur pour pouvoir connoître jusques à quel point je me ressens obligé des efforts que vôtre lettre m'apprend que vous avez faits pour la chose du monde qui me touche le plus, & que je tiens im-

possib
üssi. I
incon
doute
souffr
l'éclat
incroy
rions
qui ne
ce d'u
il pas
une si
sieur
est un
dictio
reux e
sur la
vous,
doule
Amy
avez
toute
que v
toutes
quoy
sçache
assez
parôl
que v

MONSIEUR D'ANDILLY 249

possible presentement, puis qu'ils n'ont pas re-
 üffi. Il faut croire que Dieu pour des raisons
 inconnües aux hommes, & qui tourneront sans
 doute à sa gloire, permet la continuation des
 souffrances de son serviteur, afin de rehausser
 l'éclat de ses autres vertus par l'épreuve de son
 incroyable patience, sans laquelle nous ne sçau-
 rions, selon l'Apôtre, acquerir cette esperance
 qui ne confond point, parce qu'elle tire sa sour-
 ce d'une ardente & veritable charité: Car n'est-
 il pas vray, mon Pere, qu'une prison jointe à
 une si grande innocence, qu'est celle de Mon-
 sieur de Saint Cyran, & supportée si saintement,
 est un merveilleux sacrifice pour attirer les bene-
 dictions de Dieu, & meriter d'être aussi heu-
 reux dans le Ciel, que l'on paroist mal heureux
 sur la terre. Je me veux donc consoler avec
 vous, mon Pere, au milieu de mon extreme
 douleur, en considerant les rares vertus de mon
 Amy, les preuves si extraordinaires que vous luy
 avez rendües d'une affection toute Paternelle &
 toute Chrestienne, & celles que je suis assure
 que vous ne cesserez jamais de luy rendre dans
 toutes les occasions qui s'en offriront. C'est de-
 quoy je vous conjure, mon Pere, bien que je
 sçache que vôtre propre charité vous en presse
 assez; & de croire que je suis au de là de toutes
 parôles, & en la maniere que Dieu le veut, &
 que vous l'entendez.

*CLXXXI. A Monsieur l'Evêque de
Saint Brien.*

MONSEIGNEUR,

J'ay appris par deux lettres que Monsieur l'Evêque de Lizieux m'a fait l'honneur de m'écire, comme il ne se peut rien adjouster aux efforts qu'il a faits pour Monsieur l'Abbé de Saint Cyran. Et je pense que me connoissant au point que vous faites, vous ne doutez point que je ne m'en ressentente autant son obligé que s'ils avoient réussi, puis qu'il faut estre ingrat pour ne juger des faveurs que l'on reçoit que selon les événemens. Je luy écris sur cela, & vous supplie tres humblement de le confirmer encore dans la creance que je ne doute point qu'il n'ait des-ja de mon ressentiment: Mais je ne sçay qui employer vers vous pour vous faire connoître celuy que je conserveray jusques à la mort de l'extreme chaleur que vous avez témoignée en cette occasion, qui me touche beaucoup plus que s'il y alloit de ma propre vie. Je pense qu'il vaut mieux que ce soit vous-mesme, puis qu'il n'y a personne que j'honore davantage ny à qui je me puisse confier plus hardiment, sçachant que la veritable amitié est seule capable de donner la parfaite confiance. Dites-vous donc s'il vous plaist pour moy tout ce que vous jugerez à propos, je vous assure que je ne vous en desavoüeray pas. Et quant à Monsieur l'Evêque de Lizieux, je vous conjure de l'affermir de plus en

plus
trava
ra les
de la
la cha

CLX

M

Je
vêque
conn
obten
Monf
point
me b
ceux
vous
si cor
dans
qui r
la plu
admi
tures
yens
Eleus
quele
éclate
faut
Saint
cond

MONSIEUR D'ANDILLY. 251

plus dans la resolution de ne se lasser jamais de travailler à cette affaire, lors qu'il en rencontrera les occasions, afin que sans blesser les loix de la prudence, il accomplisse toutes celles de la charité.

CLXXXII. *A Madame la Princesse de Guimené.*

MADAME,

Je vous envoie la réponse de Monsieur l'Evêque de Lizieux, par laquelle vous verrez comme tous ses efforts ont esté inutiles pour obtenir de Monsieur le Cardinal la liberté de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran. Je ne doute point, Madame; sçachant combien vôtre extreme bonté vous rend sensible aux interets de ceux que vous honorez de vôtre affection, que vous ne soyez fort touchée de voir un succez si contraire à celuy que vous aviez sujet d'esperer dans l'affaire du monde que vous desiriez le plus qui reüssist, pour-ce que c'est l'affaire du monde la plus juste: Mais la conduite de Dieu qui est admirable jusques dans les moindres de ses creatures, n'étant en rien si élevée que dans les moyens dont il se sert pour la perfection de ses Eleus; & parmy ces Ames choisies y en ayant quelques-unes en tous les Siecles qu'il veut faire éclater entre les autres dans son Eglise; il ne faut pas s'étonner, Madame, si Monsieur de Saint Cyran étant de cét heureux nombre, il le conduit par des voyes extraordinaires, afin de

purifier tellement sa vertu par les afflictions & les souffrances, qu'elle sorte toute éclatante d'une lumiere celeste de cette fournaise de douleurs où elle est entrée par sa providence. Car c'est se tromper que les hommes eussent fait mettre en prison l'un des plus vertueux & des plus grands personnages de nos jours, si Dieu ne l'avoit permis pour des desseins qui nous sont inconnus, & dans l'exécution desquels ils ne sont que les Ministres visibles & aveugles tout ensemble, de son invisible & toute clair-voyante sagesse. Ainsi, Madame, puisque le Bois de Vincennes est comme le champ de bataille où ce vaillant & fidele soldat de Jesus-Christ, après avoir surmonté dans le monde par le secours de sa grace, toutes ces passions de plaisir, de fortune, & de vanité, dont la plûspart des hommes sont idolatres, combat aujourd'huy contre soy mesme à la veüe de Dieu & des Anges, en soutenant, non seulement avec patience, mais avec joye toutes les peines d'une longue & tres-étroite captivité; ne seroit-ce point en quelque sorte luy envier l'honneur d'une victoire si sainte, que de desirer avec trop d'ardeur de voir finir des combats dont la durée rehausse tellement le prix & la gloire? Je sçay, Madame, que ce langage sembleroit étrange à une autre qu'à vous, & qu'en parlant ainsi selon la verité, de la constance de mon Amy, & de la perfection qu'elle reçoit par une épreuve si extraordinaire, je pourrois passer pour moins bon-Amy dans la creance des ames communes. Mais Dieu m'ayant fait la grace de reconnoître si particulièrement la grandeur de la vôtre, je n'ay garde de craindre que vous blâmiez comme un

deffa
l'ami
de no
ction
ment
parde
sées
bles
les v
nir,
mal
felic
heur
ment
des r
faveu
pas r
reco
enser
que
en lu
nime
deur
tiers
chef
nero
solut
luy
extra
tion
avan
De
veur
don
& l'

MONSIEUR D'ANDILLY. 253

deffaut, le plus noble & le plus puissant effet de l'amitié, qui est de preferer à nos intereftz ceux de nos Amis, en faisant connoître par une affection si genereuse que nous les aymons purement pour eux, & plus que nous-mesme. Il faut pardonner à ceux qui arrestent toutes leurs pensées dans le present, d'avoir des sentimens foibles sur le sujet des personnes qu'ils ayment: Mais les vostres, Madame, ne regardans que l'avenir, c'est par luy seul que vous jugez du veritable malheur de tant de choses qui passent pour des felicitez dans le monde, & du veritable bonheur de tant de saintes afflictions que l'aveuglement des hommes met au rang des plus grandes miseres. Je vous avoüe, Madame, que la faveur que Dieu vous fait en cela, ne me donne pas moins d'admiration, que vous en avez de reconnoissance. Il falloit tant de graces jointes ensemble pour accomplir ce glorieux trophée que vous avez consacré à Dieu dans vostre cœur, en luy sacrifiant avec joye tout ce qui peut infiniment élever une Princesse au dessus de la grandeur de sa naissance, qu'il se passe des siecles entiers sans qu'il fasse voir sur la terre un si grand chef d'œuvre de sa bonté. Quand il ne vous donneroient rien que peu d'années avant la mort, des resolutions si Chrestiennes, quels remerciemens ne luy devriez-vous point, Madame, d'une grace si extraordinaire à une personne de vostre condition, & qui possède avec tant d'éclat tous les avantages que vostre sexe scauroit souhaiter? De quel nom puis-je donc appeller cette faveur incomparable qu'il vous a faite de luy donner non pas les restes, mais la plus grande & l'une des plus belles parties de vostre vie,

pour ne viure plus que pour luy & tourner seulement vers le Ciel ces yeux qui ne voyoient rien sur la terre qui n'eust pour vous du respect & de l'estime ? Quelle consolation vous fera-ce , Madame , à cette dernière heure , à cette heure inévitable , & qui n'épargne non plus les races des Roys que celles des moindres Bergers , de voir que vous aurez si tost quitté volontairement , ce qu'il faut à la fin quitter par force , & que par une si longue preparation à recevoir dignement cet adorable objet de vostre ame , il vous trouvera veillante la lampe à la main , & veus fera passer des douleurs de ce Monde miserable dans les felicitez de cet autre Monde tout resplendissant de gloire , pour y être luy-mesme vostre gloire & l'éternelle Couronne dont il recompensera vostre amour & vostre fidelité. Cette esperance si eslevée & qui doit estre si ferme dans le cœur des fideles n'est-elle pas preferable , Madame , à tout ce que l'on sçauroit posséder icy bas ? Et ne faut-il pas avoüer que c'est une ambition bien basse pour des ames qui estant immortelles , peuvent aspirer à des biens immortels , que de borner leurs affections à des honneurs mortels , & à des contentemens perissables ? Car de se persuader de pouvoir passer des delices & des vanitez de la terre aux felicitez & à la gloire du Ciel , & en ne marchant icy que sur des fleurs , participer après la mort à ces joyes eternelles qui sont les fruits des travaux & des souffrances des Saints , ce seroit renverser l'ordre estably par l'Arrest prononcé de la bouche d'un Dieu ; Ce seroit par la voye large que tiennent les Enfans du Siecle vouloir arriver à cette petite porte qui ne s'ouvre aux

M
Enfan
mille
forme
pour
l'Evan
de les
cœur,
ne reg
tous l
avoir
ce qu'
leurs
des R
stant
de to
comm
fant c
Monf
porter
verité
pieté
me s
ler de
foy si
luy f
chose
parla
sentit
paroi
de ce
de l'u
là, j
donn
extra
une

MONSIEUR D'ANDILLY. 259

Enfans de Dieu qu'après avoir marché avec mille peines dans la voye étroite ; Ce seroit se former une Religion à sa fantaisie , & faire passer pour des chimeres les maximes les plus pures de l'Evangile. Que vous êtes heureuse, Madame, de les avoir si profondement gravées dans le cœur, que toutes vos esperances & vos desirs ne regardent plus que cette Celeste Patrie, dont tous les habitans sont autant de Roys, qui après avoir triomphé par un genereux mépris de tout ce qu'il y a de plus éclatant sous le Soleil, mettent leurs Couronnes mêmes aux pieds de ce Roy des Roys, dont la grace toute puissante les assistant dans leurs combats les a rendus victorieux de tous leurs ennemis, & d'eux-mesmes : Mais comment est il possible, Madame, qu'en ne pensant qu'à vous rendre compte de ce qui regarde Monsieur de Saint Cyran, je me sois laissé emporter de telle sorte dans un autre discours. En verité j'en aurois grande honte, si son extreme pieté qui vous est si connue, ne me rendoit ce me semble excusable, puis que ne pouvant parler de luy sans me remettre devant les yeux cette foy si vive, & cet amour si ardent pour Dieu qui luy font considerer comme un neant toutes les choses de la terre ; & ne pouvant ignorer en parlant à vous, que vous estes dans les mesmes sentimens, il n'est pas si estrange comme il le paroist d'abord, que dans une si grande liaison de ces deux sujets, je sois passé insensiblement de l'un à l'autre ; Et quand j'aurois failly en cela, j'ose esperer, Madame, que vous me le pardonneriez aysément, puisque mon estime toute extraordinaire pour vôtre vertu m'attache par une fidelité si inviolable à vôtre service, que

c'est une action digne de vôtre bonté, que d'excuser les deffauts de la personne du monde sans exception, qui est le plus veritablement & avec le plus de respect.

CLXXXIII. A Monsieur l'Evêque d'Aler.

MOn Tres-cher Pere,

Dans la peine que je ressentois de n'avoir pu prendre congé de vous, il m'estoit cent fois venu en l'esprit de vous écrire : Mais la crainte de vous divertir de vos saintes occupations m'en avoit toujours empesché, & je m'estois contenté de demander de vos nouvelles à tous ceux de qui j'en pouvois apprendre, & qui m'en ont dit dont je ne scaurois assez louer Dieu, voyant de quelle sorte il répand ses benedictions sur vôtre travail, & favorise les desseins que vous entreprenez pour sa gloire. Jugez donc par là je vous supplie avec quelle joye j'ay reçu la lettre dont vous m'avez honoré, & les sentimens qu'elle excite dans mon cœur, en remarquant de quelle sorte la bonté de Dieu l'a uny au vôtre. Je vous assure que je n'avois pas moins esperé de vostre extreme charité ; & de cette affection intime & secrette avec laquelle je me sens attaché à vous. Mais comme l'on ne se lasse jamais d'estre confirmé dans la creance de ce que l'on desire, j'avouë que ce m'a esté un merveilleux plaisir de connoître que je vous suis

N
aussi p
vous.
cela ai
regard
me un
I E S U
qu'il a
à la m
point
bliez
glise n
nobles
quer le
tites &
si cela
vantag
blable
est just
fer, p
les Me
deserts
vent d
ie ne c
lité de

CLX

M^o

Vol
forte l

MONSIEUR D'ANDILLY. 257

aussi present que si je n'estois point éloigné de vous. Je vous conjure, mon cher Pere, que cela aille tousiours croissant, & que vous me regardiez desormais comme vostre Fils & comme un autre vous mesme, puis que l'union que IESUS-CHRIST nous a tant recommandée, & qu'il a demandée pour nous à son Pere en allant à la mort, doit passer jusques-là. Ne m'oubliez point s'il vous plaist en vos prieres; ne m'oubliez point en vos saints sacrifices: Toute l'Eglise n'est qu'un corps; dont les parties les plus nobles comme les Evesques doivent communiquer leur excellence & leur force aux plus petites & aux plus foibles, comme je suis: Que si cela est vray dans le general, il est encore davantage dans le particulier d'une liaison semblable à la nostre: C'est pourquoy ma priere est juste, & ainsi vous ne scauriez me la refuser, puis que la charité n'estant bornée ny par les Mers ny par les Montagnes, la vostre peut des deserts de vos Pirenées me venir chercher souvent dans la solitude d'où je vous écris, & où ie ne conserve rien plus chèrement que la qualité de, &c.

CLXXXIV. *A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Vostre dernier billet me fait voir de quelle forte les maximes du Christianisme sont gravées

dans vostre cœur, puisque vous remarquez si bien que les veritables amitez doivent estre eternelles : Ce qui estoit un secret inconnu à toute la sagesse Payenne; & qui ne nous pouvoit estre revelé que par la lumiere de la foy : Car il faut croire que nos Amis sont veritablement vivans apres leur mort, & que nous devons esperer de les revoir dans une meilleure vie, pour conserver tousiours le mesme respect & la mesme tendresse que nous avions pour eux durant qu'ils estoient dans le monde. C'est ce qu'une rude experience me fait connoistre de plus en plus estre veritable; Et je ne sçauois assez vous tesmoigner combien je me ressens obligé de voir que vous conservez tant d'affection pour une memoire qui m'est si chere, que le temps ne sert qu'à me faire mieux juger quelle est la grandeur de ma perte. Si je pouvois en la personne de Messieurs vos Enfans vous faire voir ce que je vous suis, vous connoistriez que mon affection pour eux va beaucoup au delà de ce que vous vous imaginez, pour ce qu'il ny a que Dieu qui sçache jusques à quel point, & en quelle maniere je vous ayme. Je vous supplie de croire que vous ne pouviez prendre une meilleure resolution que de les tenir aupres de vous : C'est une seconde vie que vous leur donnez incomparablement plus importante que la premiere: Et devenant leur Pere selon l'esprit aussi bien que selon le corps, vous ne serez pas du nombre de ces Peres mal-heureux, ausquels Dieu demantera un jour compte des ames de leurs Enfans, qu'ils auront laissez pauvres des richesses de la grace, en ne pensant qu'à les combler des fausses richesses du monde. J'ay une extreme joye

que v
vous
grand
vous
tiens
pour
re qu
se poi
Et qu
au m
leur c
duite
venat
passio

CL

M

C
la pr
vous
vous
bon
de fa
vous
sonne
trop
pouv
time
grace

que vous ayez rencontré un Precepteur tel que vous me le mandez : C'est un bon-heur plus grand qu'il ne semble : Mais dans l'intention que vous avez de nourrir vos Efans en vrays Chrétiens, Dieu ne vous laissera manquer de rien pour la faire réussir. Je vous supplie de leur dire quelques fois ce que je vous suis, afin qu'ils se portent peu à peu à prendre creance en moy ; Et qu'ainsi si Dieu me laisse assez long-temps au monde pour pouvoir, en vous secondant, leur donner un jour quelques avis sur leur conduite, ils les reçoivent de bon cœur, & comme venans d'une personne aussi desintéressée que passionnée pour ce qui les touche.

CLXXXV. A Monsieur le Comte de Montauban.

MONSEIGNEUR,

C'est une heureuse rencontre pour moy, que la premiere fois que je me trouve obligé de vous écrire, est pour vous envoyer un papier que vous attendez avec impatience, & que vōtre bon naturel ne vous fera pas recevoir avec moins de fatisfaction & de joye, que vostre jugement vous donne de respect & d'estime pour la personne qui l'a écrit. J'avoué que vous ne sçauriez trop reverer des pensées si saintes, & qui ne pouvoient partir de son esprit que par les sentimens que Dieu luy met dans le cœur, & la grace, la source de cette chaleur, qui ne peut

demeurer sterile lors qu'elle se répand dans une ame. Je ne sçauois trop louer Dieu de voir que les fruits qu'elle produit vous sont si chers & si agreables qu'il paroist bien que vous en sçavez la valeur & le prix, par une connoissance qui surpasse de beaucoup vostre âge. Mais ne vous lassez jamais je vous supplie de considerer à quoy vous oblige l'exemple d'une si haute vertu, afin que l'on puisse dire un jour de vous, comme le plus grand de tous les éloges, que vous estes digne Fils d'une telle Mere. Puis qu'elle vous aime plus que sa vie, rendez luy, Monseigneur, amour pour amour, en l'imitant en celuy qu'elle porte à Dieu, qui est la seule chose qu'elle desire de vous, & qu'elle vous souhaite avec ardeur, pour ce qu'elle comprend toutes les autres; & qu'il ne vous sçauoit manquer aucune vertu si vous vous donnez pleinement à celuy en qui toutes les vertus sont immuables, & éternelles. Il sera vostre lumiere dans les Conseils; vostre force dans les combats; vostre contrepois dans la prosperité; vostre soutien dans la mauuaise fortune; & vostre guide & vostre regle infailible dans toute la conduite de vostre vie. Sans luy vous ne sçauriez marcher que dans les tenebres; & la grandeur de vostre naissance ne seruiroit qu'à vous faire tomber de plus haut & avec plus d'éclat dans l'abisme où tous les pecheurs sont precipitez par les vices: Mais où m'emporte, Monseigneur, ma passion pour ce qui vous touche. Excusez-la je vous supplie, puis qu'il n'y en eut jamais de plus raisonnable, & que cet excez est une marque qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vous témoigner par toutes

fortes
que
moy,

M

Il
deur j
bonne
tiens
me le
humb
te, et
croire
rendre
vaife
foibles
n'a ja
aymen
tassen
la gra
donne
fir, j
suis pe
heureu
de où
d'autre
par se
encore
gez d

MONSIEUR D'ANDILLY. 261

sortes de devoirs & de tres-humbles services
que personne ne sçauroit estre davantage que
moy,

CLXXXVI. *A Monsieur ****

MONSIEUR,

Il faudroit que vous sçeuſſiez avec quelle ar-
deur je ſouhaite d'auoir part en l'honneur de vos
bonnes graces, pour connoiſtre combien je me
tiens obligé de la faveur que vous me faites de
me les promettre: Mais je vous ſupplie tres-
humblement de ne me faire plus rougir de hon-
te, en voulant par un ezcez de bonté me faire
croire que j'ay pu eſtre ſi heureux que de vous en
rendre des témoignages. Vous auriez bien mau-
uaife opinion de moy, ſi vous jugiez par des
foibles marques de l'affection d'un homme qui
n'a jamais eu autre ambition que de ſçauoir bien
aymer, & de trouver des perſonnes qui meri-
taſſent de l'eſtre: Mais ſi jamais Dieu me fait
la grace de rencontrer des occasions de vous en
donner des preuves qui répondent à mon de-
ſir, j'eſpere de vous faire auoier que je ne
ſuis pas ignorant en ma paſſion. Je ſeray trop
heureux ſi je la puis continüer en l'autre mon-
de où les Anges & les Saints n'en ont point
d'autre que d'aymer celuy qui les a créez
par ſon amour, & que les hommes ſont
encore beaucoup plus que les Anges obli-
gez d'aymer, puis que par ce meſme amour,

il les a rachetez au prix de son sang, lors que leur desobeissance les avoit rendus le sujet de sa hayne & de sa colere. Je le remercie de tout mon cœur de la resolution que vous me mandez qu'il vous donne de penser serieusement à ces veritez, dont la connoissance n'est pas seulement inutile, mais tres-dangereuse sans la pratique. Vous avez de la clarté de reste, je vous souhaite seulement un peu plus d'ardeur, afin que Dieu ne vous reproche pas un jour d'avoir voulu par un faux miracle entreprendre ce qui n'appartient qu'à luy seul, qui est de separer la chaleur du feu d'avec la lumiere. Et encore ce feu de la fournaise de Babylone n'étoit qu'un feu materiel & terrestre; au lieu que ce feu de sa Charité & de son amour qu'il vous communique par les influences de sa grace, ne vous éclaire que pour vous échauffer, & rendre vostre ame fertile en bonnes œuvres, après en avoir consommé les ronces & les épines, comme l'on brûle les mauvaises herbes qui couvrent une terre, afin de la purifier par le feu, & de la rendre feconde, &c.

*CLXXXVII. A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Vous croirez aysement je m'affeure que je n'avois garde de laisser passer une occasion si importante sans vous témoigner ma joye de la

M
force
où vo
stiez f
maine
sage le
rage c
que le
que la
ques
cœur
luy-m
nos ac
faite,
cier, j
fortun
cevoir
prepar
nuez à
gure p
que le
tant d
plie, c
homme
çons
chent
d'éclip
tenez
mes s
me so
que te
de ma
d'Ami
y en e
separa
sence

MONSIEUR D'ANDILLY. 263

force que Dieu vous donne dans une rencontre, où vous seriez trouvé tres-foible, si vous n'estiez sage que selon le monde. La prudence humaine fait paroître de la tranquillité sur le visage lors que l'esprit est dans le trouble: le courage diminüe les inquietudes de l'esprit lors que le cœur est dans l'émotion: Mais il n'y a que la generosité Chrétienne, qui passant jusques à la source, calme les mouvemens du cœur, & le rende encore plus tranquille dans luy-mesme qu'il ne paroît l'estre au dehors par nos actions. C'est la grace que Dieu vous a faite, & dont vous ne sçauriez assez le remercier, puis qu'elle vaut mieux que toutes les fortunes de la terre; & que vous la devez recevoir comme un gage des faveurs qu'il vous prepare dans un autre monde, si vous continuez à luy estre fidelle en celuy-cy, dont la figure passe, & ne laisse à ceux qui le quittent que le regret & l'étonnement d'en avoir tenu tant de compte. Détrompons nous, je vous supplie, des erreurs qui aveuglent la pluspart des hommes; Ouvrons les yeux à la verité; & perçons ces mal-heureux voiles qui nous empêchent de voir un Soleil dont la lumiere n'a point d'éclipse. La constance avec laquelle vous soutenez ce dernier orage augmente de telle sorte mes sentimens pour ce qui vous touche, que je me souhaiterois de tout mon cœur pour quelque temps auprès de vous, encore que l'amour de ma solitude m'ait fait quitter Paris, & autant d'Amis veritables que nul autre, à mon advis, y en eût jamais. Le remede à nostre si longue separation est de nous voir souvent en la presence de celuy qui voit toutes choses; Et c'est

à quoy je vous convie, en vous assurant que je n'y manque pas de mon costé.

CLXXXVIII. *A Monsieur* ***

MONSIEUR,

Je m'estonne que vous me demandiez ce que vous devez sçavoir beaucoup mieux que moy, puis que c'est de vous que je l'ay appris : la maniere dont vous avez supporté la perte de Monsieur vostre Fils m'obligeant à supporter de même celle de ma Mere. Vous sçavez, Monsieur, que j'avois tousiours eu beaucoup d'estime de vostre vertu & de vostre courage: Mais elle s'augmenta de telle sorte en cette occasion, que je n'y pense jamais sans admirer le pouvoir de la grace, qui dans la violence des sentimens les plus tendres de la nature, & la plus forte & la plus juste passion du monde pour un Fils, vous fit oublier que vous estiez Enfant d'un Dieu à qui nous sommes obligez de rendre une parfaite obeissance. Je vous assure, Monsieur, que je souhaite de tout mon cœur de vous imiter, & de n'avoir point des affections si basses pour une personne à qui je devois plus que la vie, que de preferer mon interest au bon heur dont j'ay sujet d'esperer qu'elle jouit, & que je tiens le seul digne de nos desirs. Fortifions-nous de plus en plus, je vous supplie, dans de semblables resolutions: Un peu d'années nous feront pleurer, où estre pleurez de tout ce qui nous reste de cher sur la terre: Donnons-le dès à
 present

MONSIEUR D'ANDILLY. 265

present à Dieu, d'entre les mains duquel on ne pourra jamais nous le ravir, & donnons nous y nous-mesmes si absolument que nous n'ayons plus rien à quitter ny à perdre.

CLXXXIX. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Il n'y a que Dieu qui vous puisse faire connoître mon ressentiment de vos extrêmes bontez pour moy, & ce que je vous suis: Mais j'espère qu'il me fera la grace de vous en donner un jour quelque preuve, & de vous obliger d'avouer qu'une des choses du monde la plus rare & la plus élevée au dessus de tous les interests humains, est une affection telle que je la ressens pour ce qui vous touche. Vous connoissez trop le fonds de mon cœur pour ignorer mes sentimens sur le sujet de ma dernière perte; Et il est vray qu'après ceux que la nature exige de nous malgré nous-mesmes, je n'ay pû m'empêcher de me réjouir dans l'esperance que ma Mere jouit d'un bon-heur que j'acheterois de mille vies. Je luy avois des obligations si extraordinaires, que je serois bien mal-heureux de ne preferer pas ses avant ages aux miens, puis que j'aurois honte d'y manquer en ce qui regarde mes Amis. Je vous conjure de vous souvenir de celui que j'ayme plus que moy-mesme, & d'avoir assez de confiance en moy pour croire sur ma parole que vous ne scauriez faire une action ny plus genereuse, ny plus juste, ny plus agreable à Dieu tout ensemble.

M

CXC. A Madame la Comtesse de Brienne, sur la guerison de Monseigneur le Duc d'Anguien, en 1641.

MADAME,

Je vous avoüe qu'il y a long-temps que je n'ay receu une plus grande joye qu'en apprenant par vôtre billet que Monseigneur le Duc d'Anguien est hors de peril. J'avois perpetuellement en l'esprit l'extrême peine de Madame la Princesse, qui aura éprouvé en cette occasion que les douleurs des Meres dans l'apprehension de la perte de leurs Enfans surpassent de beaucoup celles qu'elles souffrent en les mettant au monde. Je vous supplie, Madame, de me tant obliger que de luy témoigner jusques à quel point je ressens tous ses interets: Ce qu'elle ne doit pas avoir defagreable d'une personne qui n'en veut plus avoir sur la terre; ny mépriser une affection si sincere & si veritable, puis que Dieu s'en contente, encore qu'elle luy soit tres inutile aussi bien qu'à elle.

CXCI. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Vous avez veu par ma derniere lettre com

M

bien la v
nant ave
vous vo
Mais vôt
tre avec
il vous
mon ext
vous sou
où je ve
de sa P
de tous
par les
bon-heu
jouir dar
n'avoit p
server pa
& vivre a
vous sup
manité f
chaleur d
couraget
ce glorie
genereux
moins a
parôles c
remettar
à quoy
nant to
ties de
gravées
voir pr
luy, voi
spiration
ment où
sa grace

MONSIEUR D'ANDILLY. 267

bien la vôtre m'avoit donné de joye, en y apprenant avec quelle resignation à la volonté de Dieu vous vous prepariez à recevoir ce qui est arrivé: Mais vôtre billet du 3. de ce mois me fait connoître avec admiration la grandeur des graces dont il vous favorise, puis qu'il est vray que dans mon extrême passion pour vous, je ne sçaurois vous souhaiter d'autres dispositions que celles où je voy qu'il vous à mis. Adorer les secrets de sa Providence; se destacher d'un seul coup de tous les interets de la terre; s'unir à luy par les souffrances; reconnoître que c'est un bon-heur qui ne peut proceder que de sa grace; jouir dans le fonds de l'ame d'une paix que l'on n'avoit point encore ressentie; esperer de la conserver par la reconnoissance qui luy en est deuë; & vivre ainsi plus content que jamais: Jugez je vous supplie si ce sont là des sentimens que l'humanité soit capable de faire concevoir, dans la chaleur d'une telle rencontre, à une ame eslevée & courageuse, & par consequent altiere & pleine de ce glorieux dédain aussi criminel devant Dieu que genereux selon le monde? Je n'y ay pas neantmoins adjouté un seul mot: Ce sont vos propres parôles que je vous rapporte, afin que vous les remettant souvent devant les yeux, vous voyiez à quoy elles vous obligent, en vous souvenant tousiours qu'elles ne seroient pas sorties de vostre bouche, si Dieu ne les avoit gravées dans vostre cœur; & que pour pouvoir pretendre de vivre éternellement avec luy, vous n'avez qu'à suivre fidelement ces inspirations qu'il vous a données dans le moment où vous les pouviez le moins avoir sans sa grace. Il a rompu vos liens d'une maniere

si extraordinaire qu'il estoit impossible de le prévoir: Il vous a separé presque de tous les hommes pour vous donner moyen de faire desormais la vie des Anges, en ne tenant plus à la terre que par un point; & il vous a détaché de ces occupations publiques qui remplissoient une si grande partie de vostre cœur, afin que vous les puissiez recevoir luy-mesme dans ce nouveau vuide, qui ne scautoit demeurer vuide (n'y en pouvant non plus avoir dans la grace que dans la nature) & dans lequel il faut bien prendre garde de ne laisser pas entrer le Demon au lieu de luy, puis qu'il sera necessairement remply de l'un ou de l'autre. En cét éloignement de la vie civile & du commerce du monde, vivez de la vie du Ciel; & faites une si grande provision de vertu, que si Dieu vous veut rengager un jour dans les agitations du siecle, vous soyez capable de vous y conduire en vray Chrestien, & de conserver la tranquillité de vostre ame au milieu du trouble des affaires. Mais pour en venir là, il faut que ce soit luy qui vous y appelle, afin de ne courir point fortune de faire naufrage: Car ne pouvant douter que ce ne soit luy, qui se cachant sous des moyens visibles vous a tiré de vos Charges par les ordres invisibles de sa Providence & de sa misericorde sur vous, vous avez besoin d'une nouvelle vocation de luy pour rentrer dans les emplois dont il vous a osté, & qui vous faisoient paroître avec tant d'eclat & d'estime dans le monde; dont il faut avouer qu'il fait bien peu de cas; veu que lors qu'il vous a voulu départir des graces extraordinaires il vous a fait mépriser à vous-mesme tout cét éclat & toute cette estime, qui ne sont que de belles

& d'
l'offe
sez :
que
ay di
& m
dois
longe
mes
Dieu
crite
qui
rions
rôle
Il ser
je ve
je vo
d'aut
leur
j'espe
coml
lu qu
me i
fortu
sçaur
A
je de
suis
de n
corp
rega
dont
sçael
lay a
qu'u

MONSIEUR D'ANDILLY. 269

& d'agreables tentations pour nous engager à l'offenser sans cesse par la vanité: en voila assez: Car jusques icy je vous ay écrit si viste que je ne scaurois douter que ce que je vous ay dit ne parte de la plenitude de mon cœur; & ma main commençant à se rallentir, je ne dois pas chercher dans mon esprit dequoy allonger cette lettre, puis que ce seroit mesler mes pensées avec celles que je veux croire que Dieu m'a données en parlant avec tant de sincerité & en sa presence à un Amy veritable, qui est un si grand tresor que nous ne scaurions le recevoir que de sa main, selon la parole du Sage qui l'avoit apprise du Saint Esprit. Il seroit inutile de vous dire sur le sujet dont je vous écris les sentimens des deux Amis que je vous ay donnez, puis que je n'en ay jamais d'autres que les leurs, tant j'estime & honore leur vertu: Mais je vous diray seulement que j'espere que Dieu vous fera connoître un jour combien vous estes heureux de ce qu'il a voulu que vous eussiez part à une amitié que j'estime incomparablement davantage que ce que la fortune vous a osté, & que tout ce qu'elle vous scauroit jamais rendre.

Adieu, je suis à tout ce qui vous touche ce que je dois, estant tout à vous; & ressens comme j'y suis obligé le déplaisir que vous avez de la mort de ma Mere, que je n'ay pleurée que des yeux du corps, vous pouvant asseurer que ceux de l'esprit regardent avec une merueilleuse joye le bon-heur dont j'ay sujet d'esperer qu'elle jouit maintenant, sachant dans quelle vertu la misericorde de Dieu lay a fait la grace de passer toute sa vie, qui n'a esté qu'une preparation continuelle à la mort sans au-

un attachement aux choses de la terre, qu'elle a toujours méprisées de cét heureux mépris qui est une si grande marque de la prédestination des justes.

CXCII. A une Religieuse.

MA MERE,

Vous voyez que ce ne sont pas les lettres qui entretiennent les véritables amitiés, puis qu'il y a si long-temps que je ne vous ay écrit, & que je suis toujours cette mesme personne de l'affection de laquelle vous pouvez estre aussi assurée que de la vostre: Mais cela mesme est inutile sçachant bien que vous n'en sçauriez douter. Je le laisse donc pour vous dire que Mr. *** s'en retourne vous voir, & qu'encore qu'il soit fort sage selon le monde, & qu'en le considerant de cette sorte j'aye tout sujet de le beaucoup estimer, je n'y ay nullement veu cette grande devotion que vous y trouvez: Ce qui me confirme dans l'opinion que vostre bonté vous fait juger trop aisément que les autres vous ressembtent. Et permettez-moy, je vous supplie, de vous en faire encore un peu la guerre, afin que vous ne soyez plus si facile à tromper, & à croire que les paroles des creatures ayent un grand pouvoir de ramener les ames au Createur. Les prieres & les larmes que l'on employe pour cela en sa presence, ont incomparablement plus de force que les discours ny que les lettres. C'est la Grace & non pas les persiflages humaines qui touche le cœur des pe-

MONSIEUR D'ANDILLY. 271

cheurs: Nos instances ne font d'ordinaire que les
endurcir, & les arrester à de vains amusemens, au
lieu de les faire penser à un veritable changement
de vie. Ce que j'ay éprouvé en tant d'occasions &
en voy tous les jours tant d'exemples, que vous
me devez pardonner la liberté que je prens de
vous le dire. Vous estes beaucoup meilleure que
moy, mais je suis beaucoup plus sçavant que vous
en ce qui regarde la corruption de l'esprit des
hommes; Et je m'estimerois coupable, si vous
aymant comme je fais, je pouvois dissimuler,
que vostre bonté vous fait écrire plusieurs lettres
non seulement inutiles, mais qui nuisent à ceux
qui les reçoivent par le mauvais usage qu'ils en
font. Et quand vous n'auriez jamais d'autre mar-
que de mon extrême affection pour vous, vous
n'en pourriez ce me semble douter en suite d'une
telle franchise, dont je vous assure que je serois
incapable d'user vers une personne que j'aymerois
moins; ne craignant rien tant que de dire mon
avis de la conduite d'autrui, & estant assez em-
pesché de regler la mienne. Pour recompense d'un
procedé si sincere, je vous demande des prieres,
& que vous me croyiez plus à vous que jamais.

*CXCIII. A Madame la Comtesse de
Brienne sur la mort de Mr. de Vira-
zel Evêque de Saint Brien.*

MADAME,

Je n'avois pû ce me semble vous témoigner

une plus grande confiance qu'en me resolvant comme j'avois fait à ne vous demander point de nouvelles de nostre Amy, puis que c'estoit vous faire voir que je vous tenois incapable de manquer à m'en donner part; Et vous n'y avez pas manqué aussi: Mais mon Dieu quelles nouvelles! Quoy nous avons donc perdu un homme qui n'avoit point au monde une meilleure amye que vous, ny un meilleur amy que moy, & qui remplissoit aussi dignement que nul autre l'importante place qu'il tenoit dans l'Eglise. J'avouë, Madame, que vostre douleur augmente encore la miennie, & que personne ne la connoissant si bien que moy, nul n'est obligé de la plaindre. J'ay toujours veu clair dans le cœur de celuy que nous regrettons: Il prenoit plaisir à m'en découvrir les replis les plus cachez; Et c'est pourquoy je scay ce que vous avez perdu, & combien vostre affliction est juste: Mais il faut confesser que si Dieu, comme vous le dites, vous a traitté en Maistre, il vous traite aussi en Pere, puis qu'il vous donne des sentimens si Chrestiens que vous ne les pouviez recevoir que de sa grace, & d'une grace tres-abondante. Rendez luy en, Madame, je vous supplie, les remerciemens que vous devez, ainsi que je fais de tout mon cœur pour vous, & meslant vos consolations avec vos larmes, baisez en pleurant la main qui vous frappe, & qui n'est pas moins adorable lors qu'elle tuë, que lors qu'elle ressuscite, puis qu'elle ne tuë ses Eleus que pour les ressusciter; & que comme ce qui paroist vie dans les méchans est une veritable mort, ainsi ce qui paroist mort dans les justes est une veritable vie. Il faut estre du nombre de ces Justes afin d'imiter celuy

M
que no
receu n
qu'il a
dons p
cela qu
les affl
joyes
ge; &
quelqu
toujor
monde
sa bor
vous

C X C
de

M

Pe
soler
d'un
leurs
vous
cœur
estoi
dre
blige
que
par

MONSIEUR D'ANDILLY. 273

que nous regrettons, & qui aura sans doute
receu misericorde de ce Pere des misericordes
qu'il a servi avec une si exacte fidelité. Ne per-
dons pas, Madame, un temps si propre pour
cela que celuy de nostre affliction, puis que
les afflictions sont les semences des veritables
joyes pour ceux qui en sçavent faire bon usa-
ge; & n'oubliez jamais, je vous supplie, que
quelques pertes que vous fassiez, il vous restera
toujours un Amy fidele tandis que je seray au
monde, & qu'il plaira à Dieu me conserver par
sa bonté les sentimens qu'il m'a donnez pour
vous par sa grace.

CXCIIII. *A Monsieur l'Evesque
de Lizieux, sur la mort de Monsieur
l'Evesque de Saint Brien.*

M On tres-cher Pere,

Permettez-moy je vous supplie de me con-
soler en m'affligeant avec vous de la perte
d'un de vos plus chers Enfans, & d'un des meil-
leurs de mes Amis. Personne ne peut mieux que
vous connoître en cela les sentimens de mon
cœur; puis que personne ne sçait mieux quel
estoit le sien pour moy, & combien je suis ten-
dre aux témoignages d'affection dont on m'o-
blige: Mais je vous puis protester avec verité
que ma douleur s'accroist encore de beaucoup
par la consideration de la vostre, quand je pense

jusques à quel point elle penetre ces entrailles paternelles qui brûloient pour Monsieur l'Evesque de Saint Brieu d'une si ardente charité. Enfin, mon cher Pere, il n'y a que des Croix & des afflictions dans le monde. On y perd tous les jours ce que l'on y a de plus cher, & la longue vie ne sert qu'à y prolonger davantage les peines & les souffrances: Apprenez de moy, je vous supplie, à faire un bon usage de tant de maux; & ne comptez jamais ce qui vous reste d'Enfans, sans vous souvenir qu'il y a plus de vingt années que vous m'avez honoré de la qualité de.

*CXC.V. A Monsieur de Saint
Pierre.*

MONSIEUR,

Il me semble que l'un de vos meilleurs Amis & qui l'est le moins des miens, eût bien pû ne se laisser pas tant transporter à la joye des assurances de vôtre amitié, que de me donner à vous pour caution de la sienne, ainsi qu'il me mande l'avoir fait. Mais je ne m'en mets pas beaucoup en peine, puis que l'on n'oblige point les absens sans procuration, & qu'il ne s'en trouvera jamais de moy pour répondre d'un si mauvais homme. Lors que vous connoistrez toutes ses malices vous m'en direz des nouvelles, & vous vous repentirez trop tard d'estre entré si legerement dans une si dangereuse amitié. Je ne scaurois assez

MONSIEUR D'ANDILLY. 275

vous témoigner combien je vous plains d'avoir fait une telle faute, & le mal est que je n'y vois point de remede. Car vous picquant de generosité comme vous faites, vous ne voudrez pas vous en dédire: Et ainsi vous voila engagé à la mort & à la vie d'aymer une personne qui n'a ny foy ny conscience, & qui est si artificieux qu'il est capable de vous faire croire & à moy-mesme, que ce billet est une ratification, & non pas un defaveu de l'engagement où il m'a mis pour luy vers vous.

CXCVI. *A Monsieur l'Evesque de
Grasse, sur la mort de Monsieur
l'Evesque de Saint Brien.*

MONSEIGNEUR,

Je loüe Dieu d'apprendre par vos lettres que vos intentions sont toujors si saintes, & que le feu de vôtre zele pour l'Eglise vous fait voir clair dans des tenebres aussi épaisques que celles dont vous me parlez. L'excellent Evesque que nous regrettons est bien heureux de n'avoir plus à les combattre, & de posseder en paix dans la lumiere des Saints celuy qui luy avoit donné le courage de le preferer à toutes choses. Il est vray qu'en une maniere j'ay beaucoup perdu en le perdant, puis qu'il n'avoit point à mon advis d'Amy qu'il aymast plus que moy: Mais le croyant vivant en Dieu de la seule veritable vie, je n'ose me plaindre d'une perte

qui le comble de bon-heur, & luy donne moyen de me témoigner plus puissamment que jamais son affection par ses prieres. Je vous demande part aux vôtres avec la continuation de vôtre amitié, que je m'efforceray de meriter par tous les devoirs qui vous pourront témoigner combien je suis.

*CXCVII. A Monsieur de S. Pierre,
sur la mort de Monsieur le Marquis
de Senecey en 1641.*

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de vous dire jusques à quel point je suis touché de la mort de Monsieur le Marquis de Senecey, & de l'affliction toute extraordinaire qu'en recevra Madame sa Mere. Il faut confesser qu'elle est merveilleusement à plaindre, & que sans une assistance particuliere de Dieu, il est tres-difficile qu'elle resiste à la violence de tant de douleurs: Je ne connois point d'autre Femme, & d'autre Mere, qui ait perdu un Mary, & deux Fils tels que ceux que Dieu luy avoit donnez: Mais quelque mal-heureuse qu'elle soit, elle ne sçauroit rien perdre; puis que Dieu luy demeure, & que toutes choses se rencontrent bien plus parfaitement en luy que nous ne les possedions en elles-mesmes. C'est en cela que consiste le grand avantage du Christianisme. Et c'est ce que je souhaite de tout mon cœur avec vous qu'il luy accorde.

*CXCVIII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

N'avez-vous pas tort de juger des ames comme des corps, en croyant que pour ce que l'esprit d'un de vos Amis est tout remply de l'estime & de l'affection qu'il doit à la vertu & à l'amitié de certaines personnes, il n'y ait plus assez de place pour vous? Est ce ainsi que vous affoiblissez la puissance de cette partie si noble de nous qui nous rend l'image de Dieu; & que vous voulez regler par les effets ordinaires de la nature les effets extraordinaires de la grace en ceux qui s'ayment par une veritable charité, dont la flame n'a point de fumée, ny la clarté point de nuages? Cessez je vous supplie d'estre incredule; Devenez fidele, & fidele pour celuy de vos Amis que j'espere que vous esprouverez de plus en plus l'estre au de-là de tout ce que vous sçauriez vous imaginer.

CXCIX. A Madame la Comtesse de Brienne.

MADAME,

J'estois prest à me plaindre de demeurer si long temps sans apprendre de vos nouvelles, lor

que j'ay veu par vôtre lettre quelles sont en partie comme je le desirois, puis que vous vous portez bien, & en partie comme je l'apprehendois, puis que l'on ne veut pas recevoir tous les effets de vôtre bonté, de crainte de déplaire à une personne qui en a si peu pour vous. J'avoüe, Madame, que cela est bien fâcheux? Mais, les Medecins spirituels & temporels n'ayant point jusques icy trouvé des remedes pour ceux qui ne veulent pas guerir, je ne vous conseille nullement d'en chercher avec inquietude, & vous conjure de vous donner à vous-mesme le repos que vous ne sçauriez donner aux autres. On ne peut assister ces malades volontaires que par des prieres vers ce souverain Medecin qui les guerit par miracle quand il luy plaît; & qui n'a point de peine à faire ce que les hommes croyent impossible. Ce n'est pas, Madame, une petite joye d'apprendre que vôtre voyage sera moins long que vous ne pensiez; & que l'amitié que Monsieur de Balzac vous a témoigné d'avoir pour moy vous fait connoître combien j'ay raison d'en avoir pour luy. Je doute neantmoins qu'il sçache que je l'ayme jusques à un tel point, que je luy souhaite beaucoup plus de bon-heur qu'il ne s'en souhaite possible luy mesme. En quoy vous ne refuserez pas je m'assure de me servir de caution, & de luy dire ainsi que je vous en supplie, qu'il n'aura plus rien à desirer lors qu'il aura tout ce que je luy desire.

En
re que
long t
lemen
en pei
lors q
m'aur
vois d
le ma
perfor
attenc
conne
pou
que c
heure
reux
une
en P
chose
des f
faire
il vo
leur
dont
de l
bien
de c

CC. *A Monsieur ****

MONSIEUR,

En verité vous me faites grand tort de croire que je ne m'advisois pas que vous demeuriez long temps à me répondre, puis que non seulement je l'ay remarqué, mais que j'en estois en peine, & prest à m'en plaindre à vous-meme lors que l'on m'a apporté vostre billet, qui m'auroit autant surpris qu'il m'afflige, si je n'avois des-ja veu par une de vos lettres à Mr. *** le mauvais traitement que vous recevez de la personne du monde de qui vous le devriez moins attendre: Mais Dieu vous faisant la grace de connoître & d'esperer que ces traverses vous pourront servir à acquérir de plus grands biens que ceux que vous perdez, je vous tiens aussi heureux dans la verité, que vous estes mal heureux dans l'apparence, & vous regarde comme une personne que Dieu veut conduire au port, en l'obligeant à jeter dans la mer tant de choses, qui bien que precieuses, n'estoient que des fardeaux inutiles, & capables de luy faire faire naufrage. Je remarque que mesme en cela il vous traite doucement, en vous donnant en leur place des Amis si fideles, que de l'humeur dont vous estes, vous vous tenez plus riche de les avoir, que de posseder sans eux tous les biens du monde. Vous voyez si je me persuade d'estre du nombre, puis que je juge de vos

sentimens par les miens , & que j'estime avoir droit d'en user ainsi, reconnoissant tous les jours de plus en plus que vos interets ne me touchent pas moins que les miens propres , & que vous avez une tres grande place en ce cœur que vous dites, & que je demeure d'accord avec vous estre si remply de l'estime & de l'amitié de quelques autres personnes : Mais il faut bien que vous ne les haïssiez pas , puis que vous n'avez point defagreable de loger ainsi avec eux en mesme lieu.

*CCI. A Monsieur le Chevalier Seguiet,
sur la mort de Monsieur le Mar-
quis de Coëslion son Beau-fils,
tué au siege d'Aire en 1641.*

MONSEIGNEUR,

J'avoüe que la connoissance que j'ay de la grandeur de vostre perte, & celle que vous m'avez souvent fait l'honneur de me donner de vos sentimens pour une personne qui avoit tant d'excellentes qualitez, m'ont quasi porté à manquer plutost à mon devoir que d'oser en m'en acquittant vous parler du sujet de vostre douleur : Mais j'ay creu, Monseigneur, que ce seroit vous faire tort de craindre de trouver dans vostre esprit, en cette rencontre, quelque chose de foible, & d'esloigné d'une soumission absolüe aux souverainnes volontez de Dieu. Puis

M
qu'il ne
leur ait
de tort
par grac
fils d'un
vez suj
reputati
d'une g
si rare,
Le mie
pouvoi
ner que
verité a

CCII.

M A

Si l
mond
estre l
garde
dernie
d'autr
voir p
Dieu
conne
quer,
rant
renou
la de

MONSIEUR D'ANDILLY. 281

qu'il ne peut rien oster aux hommes qu'il ne leur ait donné auparavant, il ne leur fait point de tort de prendre ce qu'il ne leur laisse que par grace; & il a retiré Monsieur vostre Beau-fils d'une maniere si avantageuse, que vous avez sujet de croire que mourant avec tant de reputation & de pieté, il n'a fait que passer d'une gloire à l'autre; Ce qui est un bon-heur si rare, que l'on ne scauroit trop le reconnoistre. Le mien seroit fort grand, Monseigneur, si je pouvois par mes tres-humbles services vous donner quelque preuve, qui vous fust agreable, de la verité avec laquelle je suis.

CCII. *A Madame de la Grange le Roy,
sur la mort de son dernier Fils.*

MADAME,

Si la foy ne vous obligeoit à croire que ce monde n'est que la figure d'un autre qui doit estre l'objet de toutes nos esperances, je n'aurois garde d'entreprendre de vous consoler de vôtre derniere perte, puis qu'elle est procedée de tant d'autres, qu'il ne peut plus ce me semble y avoir pour vous de consolation sur la terre: Mais Dieu vous ayant fait la grace de passer de sa connoissance à son amour, pourriez-vous manquer, Madame, de le luy témoigner, en adorant ses volontez dans l'excez d'une douleur qui renouvelle toutes les autres, & qui est comme la derniere épreuve de vostre fidelité pour luy?

Y a t'il lieu de douter lors qu'il s'agit d'estre l'une des plus mal-heureuses, ou des plus heu- reuses femmes qui soit sous le Ciel? V^otre affli- ction vous met en l'un de ces deux estats; mais v^otre vertu vous peut faire passer à l'autre, puis que vos pertes estant autant de dons, si vous les luy offrez de bon cœur, nulle autre ne luy peut faire tant de presens de tant de personnes si pro- ches & si cheres, qui vous ont esté ravies par des morts extraordinaires & violentes, Souvenez- vous s'il vous plaist, Madame, que le grand bon-heur des Chrestiens consiste en ce qu'ils ne sçauroient rien perdre, lors qu'ils possèdent ce- luy hors duquel rien ne subsiste, & dans lequel ils retrouvent toutes choses d'une maniere in- comparablement plus excellente que celle dont ils jouïssent en cette vie: Mais pour le posséder il faut l'aymer; & pour l'aymer il faut malgré l'excez de nos douleurs, luy offrir avec encore plus de joye que le reste, ce que l'on a de plus cher au monde, puis que c'est en cela que consiste la plus forte preuve de l'amour. C'est à quoy je vous exhorte, Madame, & vous conjure de croire que si je pouvois contribuer quelque chose au sou- lagement de v^otre douleur, vous connoistriez que je suis au-delà de toutes parôles.

CCIII. *A Monsieur ****

MONSIEUR,

Quand les plaintes que vous faisiez de moy

n'eusse
les pl
garde
que je
temps
receuè
fiance
craind
le pri
dont
un si
sçauro
fée q
vallan
la ter
souffr
usage
y avo
accabl
justice
leve
miser
grand
au ter
doive
Dout
condu
yen
man
de ce
servir
oblig
avou
beau
min

MONSIEUR D'ANDILLY. 283

n'eussent pas esté, comme elles l'étoient, les plus obligeantes du monde, je n'eusse eu garde d'en estre en peine, sçachant que la lettre que je vous avois écrite me justifioit au mesme temps que vous m'accusiez : Mais celle que j'ay receuë de vous est pleine d'une si grande confiance, & d'une si extrême bonté, que je craindrois d'en estre indigne si l'amitié estant le prix dont on paye l'amitié, & le seul prix dont on la paye, je ne me sentoiss en avoir un si grand fonds dans le cœur, que je ne sçaurois apprehender d'estre insolvable. La pensée que Dieu vous donne dans vos peines vallant mieux que toutes les satisfactions de la terre, je ne sçaurois vous plaindre d'avoir à souffrir des choses dont vous faites un si bon usage : Car quel plus grand bon-heur peut-il y avoir dans le monde que lors que Dieu nous accablant d'une main pour nous faire sentir sa justice & le poids de nôtre misere, il nous relève de l'autre pour nous faire connoistre sa misericorde. Et pouviez-vous recevoir une plus grande consolation que d'estre arrivé justement au temps que vos soins & vostre assistance en doivent tant donner à Madame vostre Mere? Doutez-vous apres cela que Dieu ne vous ait conduit dans ce voyage qui vous donne moyen de satisfaire à l'un de ses principaux commandemens. Mais si vous y joignez les effets de cette Mission pour laquelle il a daigné se servir de vous, n'est-il pas vray que vous estes obligé à une extrême reconnoissance, & à avouër qu'il se rencontre, mesme dès icy bas, beaucoup de fleurs parmy les épines de ce chemin si âpre & si difficile, dans lequel il nous

commande de marcher pour arriver à la Terre promise.

CCIV. A Monsieur ***

MONSIEUR,

J'estois si assuré de vostre souvenir pour une personne, que sa mort mesme ne scauroit empêcher de m'estre continuellement présente, que je ne suis nullement surpris de voir que vous connoissiez si bien les sentimens que me donne ce jour-cy, & que vous y vouliez prendre tant de part. Je vous assure que je suis touché comme je le dois de cette obligation, & que si vous voyiez le fond de mon cœur pour ce qui vous regarde, vous auriez autant de sujet d'en estre satisfait par votre propre connoissance, comme vous l'estes maintenant par votre bonté. Ce que vous me faites la faveur de me mander des dispositions de votre esprit me console si fort, que je ne scaurois assez vous dire combien je loue Dieu de la grace qu'il vous fait de n'avoir point d'autre volonté que la sienne. C'est un bonheur si grand & si rare, que les afflictions passageres de ceux qui le possèdent deviennent par ce moyen les semences d'une éternelle felicité, en nous faisant souffrir avec joye pour celuy que nous aymons, & qui estant Dieu, n'a pas dédaigné de souffrir pour nous lors mesme que nous estions ses ennemis.

CCV. Monsieur *** sur la mort de son
Frere.

MONSIEUR,

Si vous ne sçaviez la part que je suis obligé de prendre à ce qui vous touche, j'aurois besoin de plus de paroles pour vous témoigner combien je ressens la perte que vous avez faite: Mais vous me connoissez trop pour en pouvoir douter, & estes trop à Dieu pour ne recevoir pas avec une entiere soumission les afflictions qu'il vous envoie. Puis que vous luy offrez tous les jours vôtre vie, pourriez-vous trouver estrange qu'il dispose comme il luy plaît de celle de vos proches? Ne doit-il pas avoir un égal empire sur ce qui est également à luy? Et ne devons nous pas par une égale obeissance témoigner que nous le reconnoissons pour le Souverain Maître de la vie & de la mort, aussi-bien de ceux que nous aymons que de nous-mesmes. C'est ce que je vous conjure de faire en cette occasion; & de croire que je m'estimerois heureux, si je pouvois par mes parôles & par mes services contribuer quelque chose au soulagement de vôtre douleur.

*CCVI. A Mr. de Bernay, Conseiller en
la grande Chambre du Parlement.*

MONSIEUR,

Je me tiens tellement obligé de l'affection si particuliere qu'il vous a pleu de témoigner à Monsieur Daurat, que je ne sçauois assez à mon gré vous en rendre mes tres-humbles remerciemens: Et il me semble que mon Frere me fait tort d'y joindre les siens, puis que n'ayant point desiré qu'il eût part à la supplication que je vous fis pour cette affaire, il est raisonnable que cette faveur soit toute pour moy, & qu'il se contente d'en recevoir tant d'autres de vous. Permettez-moy donc, Monsieur, s'il vous plaist, de me vanger de luy, en entrant dans ses ressentimens comme il fait dans les miens: Et quelque grande que soit l'affection dont vous l'honorez, faites voir que vous estes juste en le condamnant s'il veut pretendre d'estre plus que moy.

*CCVII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Ayant appris de Monsieur de Saint Cyran l'affection qu'il vous a pleu de luy témoigner, je ne ferois pas son Amy au point que je le suis, si je

M
n'en avo
touche.
ner de r
que je v
ne sçaur
sans que
ne pouv
Monsieur
preuves
laisse à ju
resser à c
le desir
foin les
services

CCVI

MON

Appre
velles ob
rois m'e
bles ren
importu
nulle re
ceux qu
ces. Je
d'autres
déplaire
donniez
me sem

MONSIEUR D'ANDILLY. 287

n'en avois plus de sentiment que de ce qui me touche. Et ainsi vous ne devez point vous estonner de recevoir des remercimens de moy, puis que je vous suis plus obligé que luy mesme. On ne sçauroit faire plaisir à un homme de tel merite sans que plusieurs personnes y prennent part; Et ne pouvant, quand je donneroie ma vie pour Monsieur de S. Cyran, reconnoistre assez les preuves que j'ay receues de son amitié, je vous laisse à juger, Monsieur, combien je dois m'interessier à celles qu'il recevra de la vostre, & combien le desir de m'en ressentir me fera rechercher avec soin les occasions de vous faire paroistre par mes services que je suis veritablement.

CCVIII. A Monsieur le Marechal
de Breze.

MONSEIGNEUR,

Apprenant par les lettres de Mr. *** les nouvelles obligations qu'il vous a encore, je ne sçau- rois m'empescher de vous en rendre de tres-hum- bles remercimens, bien que je sçache qu'ils vous importunent, & que vostre generosité ne desire nulle reconnoissance des faveurs qu'elle fait à ceux que vous honorez de vos bonnes gra- ces. Je vous assure, Monseigneur, qu'en d'autres occasions je ne seray pas si hardy à vous déplaire: Mais il est juste que vous le par- donniez à un ressentiment qui ne sçauroit ce me semble estre dans l'excez quand je considere

le plaisir que vous prenez à obliger mes Amis en toutes rencontres. Je croy que cette lettre vous trouvera sur le chemin de Catalogne, où les armes du Roy ont besoin de vôtre presence pour leur conserver du costé du Midy la gloire que vous leur avez acquise du costé du Nord, & faire goûter par vôtre conduite, à ses nouveaux sujets, la douceur de sa domination au milieu mesme des malheurs & des miseres de la guerre. Je prie Dieu, Monseigneur, que les effets surpassent encore mes esperances, & que ce ne soient plus mes parôles, mais mes services qui vous témoignent avec combien de passion je suis.

CCIX. A Monsieur le Comte de Guiche sur sa promotion de la charge de Marechal de France, en 1641.

MONSEIGNEUR,

Eu vous témoignant ma joye d'une aussi juste faveur que celle que le Roy vous a faite, je m'acquitte d'un devoir que je veux croire que vous attendez de moy; puis que pour oublier ce que je vous suis, il faudroit que vous eussiez perdu le souvenir d'une partie des actions qui vous rendent digne de l'honneur que vous recevez, & qui m'ont rendu vôtre serviteur par l'estime qu'elles m'ont donnée de vous, en vous les voyant faire. Je ne suis pas, Monseigneur, assez bon Courtisan pour me réjouir de vous

sçavoir

MONSIEUR D'ANDILLY. 289

ſçavoir Mareſchal de France, ſi vous ne l'eſtiez par merite. Et vous eſtes trop genereux pour ne recevoir pas de meilleur cœur de moy que d'un autre le compliment d'un homme, qui ſans conſiderer voſtre fortune, ne regarde que vous-meſme, & qui, ſi vous n'eſtiez tel que vous eſtes, ne ſeroit pas tant.

CCX. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Voſtre billet eſt ſi éloquent, ſi obligeant, & ſi diſcret, qu'il faudroit pour y bien répondre avoir toutes ces qualitez en meſme degré qu'elles y paroiffent: Mais ſans m'arreſter aux deux premières qui ne m'ont nullement ſurpris, je me plains de l'excez de cette troiſième qui vous trompe en vous faiſant croire que l'on puiſſe parler de quelque choſe qui touche davantage que de parler de vous. Je vous aſſeure que l'on comença par là, & que l'on ne finit pas ſi-toſt que cette belle diſcretion vous le perſuade. Réſervez-là donc ſ'il vous plaiſt pour d'autres perſonnes qui vous connoiſſent & qui vous eſtiment moins, & ne vous laiſſez jamais tenter par cette fauſſe imagination, que vous puiſſiez avoir plus d'amitié pour eux qu'ils en ont pour vous.

Au mesme.

MONSIEUR,

J'avoüe que s'il y a des entretiens bien utiles, il y en a d'autres bien fascheux: Mais il faut que le bon-heur des uns serve de consolation pour les autres, & n'estre pas si injuste que de pretendre une joye parfaite dans un monde où le jour & la nuit, l'Esté & l'Hyver, la santé & la maladie font connoistre par leur meslange, que nous ne devons esperer des contentemens tous purs que dans cét autre monde, où nous possederons la source d'une felicité immuable.

CCXI. *A Madame la Marquise de Ramboüillet, en luy envoyant une Traduction.*

MADAME,

Puis que les fruits de mes jardins ont eu du mal-heur cette année, il faut que je vous en envoie d'autres dont j'attendray vostre jugement pour sçavoir l'estime que j'en dois faire. S'ils n'avoient point changé de terre, je ne

M
ferois
vassiez
entre le
j'ay gran
ne les r
Madame
que von
par tout
qui ont
bornes j
pire. Q
Plantes
ne le sça
ayant e
noirez v
deffauts
pour ne
les faire

CCX

MAD

Si la
de m'éc
pas tan
m'adress
moigne
dont il
de plus
nous d
porter

MONSIEUR D'ANDILLY. 291

serois nullement en doute que vous ne les trou-
vassiez admirables : Mais il y a tant de difference
entre le Soleil de Rome, & celui de Paris ; que
j'ay grand sujet de craindre que l'on puisse à pei-
ne les reconnoistre. Il n'appartient qu'à vous,
Madame, de conserver en France les avantages
que vous avez receus de l'Italie, & de porter
par tout ce mesme esprit, & ce mesme jugement
qui ont fait reverer ses loix au-delà mesme des
bornes jusques ou ses armes ont étendu son em-
pire. Que si j'ay mal reüssi à cultiver ces belles
Plantes, j'auray au moins cét avantage que l'on
ne le sçaura pas, puis que personne que vous ne les
ayant encore veuës, l'affection dont vous m'ho-
norez vous donne trop d'interest à cacher mes
deffauts pour vous permettre de les publier, &
pour ne m'empescher pas, en me les disant, de
les faire connoistre aux autres.

CCXII. *A Madame la Grange le Roy.*

MADAME,

Si la lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'écrire m'avoit moins touché, je n'aurois
pas tant differé à vous répondre : Mais j'ay dû
m'adresser à Dieu plustost qu'à vous, pour té-
moigner quel est mon sentiment des graces
dont il vous favorise, n'en connoissant point
de plus grandes que le courage & la force qu'il
nous donne dans nostre foiblesse pour sup-
porter des afflictions qui d'elles-mesmes sont

insupportables. Vous sçavez, Madame, que j'en parle par experience, & que je voy encore mieux dans vostre cœur que dans vos paroles le combat de la Nature & de la Grace. Vous estes trop heureuse de faire par son assistance un si bon usage de vos mal-heurs, & de mettre au pied de la Croix les plus tendres affections d'une Mere, pour devenir Fille de celuy qui nous y a tous regeneré par son sang. Pourquoy pensez vous, Madame, qu'il vous ait tout osté, si ce n'est pour vous obliger à ne vivre plus que pour luy? Et comment pourriez-vous vous plaindre avec justice de tant de pertes, puis que sa bonté infinie les remplissant toutes, il veut luy-mesme vous tenir lieu de personnes que vous n'avez plus, par une maniere semblable à celle qui luy faisoit dire autres-fois que ceux-là estoient sa Mere & ses Freres qui faisoient la volonté de son Pere. Pensons donc seulement, Madame, à plaire à ce Pere tout-puissant que nous avons dans le Ciel; & ne doutons point qu'après cela IESUS-CHRIST ne nous tienne lieu de toutes choses. C'est ce que vous faites beaucoup mieux que moy, & à quoy je devrois plutôt m'exciter par vostre exemple, que de vous y convier par mes paroles: Mais vostre humilité ne sçauroit l'avoir desagreable; Et je merite que vous me pardonniez si dans la compassion que j'ay de votre douleur, je passe pour la consoler au-delà des bornes que je me devrois prescrire à moy mesme. C'est l'effet d'une véritable amitié que de s'oublier pour ses Amis: Et ainsi, Madame, je serois fâché de n'avoir pas commis une faute qui vous fait connoître combien je suis.

Je n'
ponse,
pondu
sentime
gnorer
je vous
impro
compas
de que v
estime
vaut bie
sez pou
ainsi sa
devoirs
me sero
pables d
ce non
peine à
gement
beaux c
foibles
rois vo
bravade
ne croir
trouver
invincib
sçauriez

CCXIII. A Monsieur de S. Pierre.

MONSIEUR,

Je n'avois garde d'estre en peine de vôtre réponse, puis que je sçavois que vous m'aviez répondu dans vôtre cœur, & que connoissant vos sentimens par les miens, je n'avois nul lieu d'ignorer qu'elle pouvoit estre cette réponse. Jugez je vous supplie par là si je suis tapable de rien improuver de ce que vous avez fait, & si ma compassion pour les affligés n'est pas aussi grande que vous l'avez creüe. Il me semble que cette estime de vôtre conduite & de vôtre affection vaut bien ce voyage à pied que vous me proposez pour vous en aller remercier, & que je puis ainsi sans sortir de Pomponne, vous rendre des devoirs qui vous seront plus avantageux, & qui me seront moins incommodés. S'ils estoient capables de guerir vos yeux je ne leur donnerois pas ce nom; puis que je ne trouveray jamais de peine à ce qui pourra vous apporter du soulagement, & que quand mes fruits seroient aussi beaux que vous vous les figurez, ce seroient de foibles charmes pour m'arrester lors que je pourrois vous estre utile. Faites après cela tant de bravades qu'il vous plaira en matiere d'amitié, je ne croiray point qu'elles me deshonnorent, & trouveray dans mon cœur des reconnoissances invincibles pour me persuader que vous ne me sçauriez aymer davantage que je vous ayme.

CCXIV. *A Madame la Marquise de
Magnelay, sur la mort de Madame
la Duchesse d'Haluin sa Fille en
1641.*

MADAME,

Je n'ay jamais veu si clairement que sur vostre sujet jusques à quel point ceux qui sont à Dieu doivent renoncer à toutes choses ; puis que n'y ayant personne dans le monde qui y eut moins d'attache que vous, il a voulu par l'éloignement d'un Frere si excellent, & par la perte d'une Fille unique, vous mettre en estat de n'avoir plus d'autre partage que luy seul. Que dois-je donc vous dire, Madame, en cette rencontre ? Ne vous plaindray-je point dans la plus sensible affliction que vous estiez capable de recevoir ? Et vous plaindray-je dans cette grace incomparable que Dieu vous fait de vous tenir maintenant lieu de toutes choses en remplissant de telle sorte vostre cœurde son amour, qu'il n'y a plus d'autre place pour les Creatures, que celles qu'elles y ont en luy, dans lequel seul vous les verrez désormais comme les ruisseaux dans leur source, & commencerez ainsi à vivre dès icy bas de la vie que les Bien heureux vivent dans le Ciel. Il y a si long temps, Madame, que vous y portez tous vos desirs, que dans ce combat de la Nature & de la Grace qui se passe en vous, vous

M
ne sçau
monde
fes jour
jet d'esp
auriez a
puissanc
grandes
JESUS
sa grace
parlero
comme
avoiois
reuse q
jamais
crifice.
cice co
dernier
autres,
avec l'a
mesme
vous.
soit la
Et je v
de trou
consola
deman
trouvan
plus ag
mais,
sçauroi

MONSIEUR D'ANDILLY. 295

ne sçauriez vous plaindre de voir la personne du monde qui vous estoit la plus chere, avoir finy ses jours si Chrestienement, que vous avez sujet d'esperer pour elle un bon-heur que vous luy auriez achet  de vostre vie, s'il eust est  en vostre puissance. Enfin, Madame, puis que les plus grandes croix sont les plus grandes faveurs de JESUS-CHRIST, lors qu'il les accompagne de sa grace pour les supporter saintement, je vous parlerois contre ma conscience, si je vous parlois comme   une personne ordinaire, & ne vous avoiois que je ne vous ay jamais trouv e si heureuse que maintenant, pource que je ne vous ay jamais veue en estat de luy faire un si grand sacrifice. Toute vostre vie n'ayant est  qu'un exercice continuel de vertu, il est juste que cette derniere occasion serve de couronne   toutes les autres, o  vous avez t moign  si constamment avec l'Apostre, que vous ne viviez pas   vous-mesme, mais que JESUS-CHRIST vivoit en vous. Je m'estimerois trop heureux s'il me faisoit la grace de vous imiter en quelque sorte; Et je vous supplie tres-humblement, Madame, de trouver bon qu'au lieu de vous donner des consolations, dont je suis si incapable, je vous demande part   vos prieres en ce temps o  se trouvant mesl es avec vos larmes, elles sont plus agreables   Dieu qu'elles ne furent jamais, & que je suis plus que je ne vous le sçaurois dire.

CCXV. A Monsieur le Premier President Molé, sur sa promotion à cette Charge.

MONSIEUR,

Tous les gens de bien doivent recevoir un tel contentement de voir les personnes de vôtre mérite & de vôtre vertu élevées dans les grandes dignitez, que quand je ne serois pas vôtre serviteur au point que je le suis, je me tiendrois néanmoins obligé de me resjouir du choix que le Roy a fait de vous pour remplir l'une des plus importantes Charges du Royaume: Mais, Monsieur, je fais depuis tant d'années une profession si particuliere de vous honorer, que je ne serois pas content de moy-mesme, si mes sentimens n'estoient extraordinaires pour ce qui vous touche, & si je ne vous souhaittois toujours plus de bon-heur que vôtre moderation ne vous permet d'en desirer. Ainsi, Monsieur, j'ay grand interest que vous ne receviez pas comme un compliment ordinaire le devoir dont je m'acquie; Mais que vous me fassiez s'il vous plaît la faveur d'en juger selon l'ancienne connoissance que vous avez de la passion avec laquelle je suis.

*CCXVI. A Monsieur l'Abbé de S.
Cyran sur la mort de sa Niece.*

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre la mort de cette petite que vous ne considérez pas seulement comme votre Niece, mais comme votre véritable Fille, & qui l'estoit beaucoup plus que de ceux qui luy avoient donné la vie du corps; puis que vous travailliez sans cesse par vos soins & par vos prieres pour luy acquerir celle de l'ame. Il paroist si visiblement que Dieu les a exaucées, que j'estime qu'il y auroit de l'ingratitude à s'affliger d'un effet si visible de sa grace. On contestoit sur la terre à qui auroit cet Enfant, que les uns vouloient nourrir pour le Ciel, & les autres pour le monde. Il est venu en qualité de Souverain Juge terminer luy-mesme ce différent, & l'enlever d'entre les hommes pour luy donner place parmy les Anges. Ainsi il vous a accordé dès maintenant ce que vous desiriez avec tant d'ardeur qu'il vous accordast un jour; Il a prevenu vos souhaits, & a fait marcher devant vous celle que l'on eslevoit avec tant de soin pour luy apprendre à vous suivre. Je croy qu'il seroit difficile de remarquer une predestination plus manifeste: Mais cela n'empesche pas que la foiblesse humaine ne mesle des regrets avec la joye de l'esprit: Et je ne scaurois assez vous témoigner les sentimens qu'en a eus Madame ***

non seulement à cause que tout ce qui vous touche luy touche le cœur, mais pource qu'elle ay-
moit d'inclination cette Petite, & d'un inclina-
tion tres forte. Quand à moy, le nom de Pere
qu'elle me donnoit, & les suites apres lesquelles
cela estoit arrivé, joint à ce qu'elle avoit le bon-
heur de vous estre, m'engageoient de telle sorte
à l'aymer que je ne la pouvois considerer que
comme l'un de mes Enfans: Ce qui m'oblige à
rendre mille graces à Dieu avec vous de la grace
incomparable qu'il luy a faite de la tirer du Mon-
de avant qu'elle fust en âge de l'avoir beaucoup
offencé.

CCXVII. *A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Ne vous estonnez-vous point de la rencontre
qui fait qu'apres un si long silence je recommence
sans aucun dessein à vous écrire le premier jour
de l'année? En verité je croy que Dieu l'a permis
pour nous faire voir qu'il est l'autheur de nostre
amitié, puis que dans une Feste où l'Eglise nous
apprend à nous retrancher de la pluspart, & quasi
de toutes les choses du monde, il nous reünit de
nouveau en m'obligeant à vous parler, non pour
vous entretenir de choses ordinaires, mais pour
répandre mon cœur dans le vostre, ainsi que j'ay
toujours fait depuis nostre separation, ne vous
ayant jamais écrit qu'il ne m'en ait donné le de-

M
fir, &
même
cupatio
plaist à
quelqu
luy de
que j'a
me foi
ay nul
dire da
appren
bien q
la soli
l'ayme
je vou
faire l
la hai
en cet
tout c
sous c
faite c
pas q
conte
Mais
plus
rois p
de m
Messi
que c
vous
Amy
vent

MONSIEUR D'ANDILLY. 299

fir, & que je ne vous aye parlé comme à moy-
meisme. Vous me demandez compte de mes oc-
cupations depuis un an, je vous le rendray s'il
plaist à Dieu. Mais ce ne sçauroit estre que dans
quelque temps, durant lequel je vous supplie de
luy demander pour moy en vos prieres que ce
que j'ay fait avec intention de servir à autruy ne
me soit pas inutile. Vous verrez que je ne vous
ay nullement oublié; mais il ne vous en faut pas
dire davantage. J'espere que quelques mois vous
apprendront le reste, & que cela me fera passer,
bien qu'absent, quelques heures avec vous dans
la solitude. Dites-moy je vous supplie si vous
l'aymez toujourns de plus en plus. Le lieu d'où
je vous écris cette lettre vous exempte de me
faire la mesme question, puis qu'il ne faut pas
la haïr pour estre volontairement à la campagne
en cette saison, ayant des Amis ailleurs dont
tout ce que je vous ay dit est beaucoup au des-
sous de leur vertu, & de la grace que Dieu m'a
faite de me donner part en leur cœur. Je ne sçay
pas quel gré vous me sçavez de n'avoïr pû estre
content jusques à ce que vous y en eussiez aussi:
Mais je sçay que quand je vous aurois donné
plus de bien que vous n'en avez, je ne vous au-
rois pas fait un si grand présent. Je vous supplie
de me mander des nouvelles du profit que font
Messieurs vos Enfans d'un temps aussi precieux
que celuy que vous leur donnez. Faites les s'il
vous plaist souvenir qu'ils ont en moy le mesme
Amy que les miens ont en vous, & qu'ils doi-
vent faire quelque estime d'un tresor si rare.

CCXVIII. A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Vostre modestie ne vous scauroit permettre de comprendre combien je vous honore, pource que mon estime pour vous estant fondée sur vostre merite, il faudroit que vous en eussiez une aussi haute opinion que moy, pour connoistre quels sont en cela mes sentimens: Mais j'aurois peur de vous déplaire en meslant des loüanges aux remerciemens que je vous dois de l'affection que vous me faites la faveur de me témoigner. Je vous supplie tres humblement de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui s'en tienne plus obligé; & qu'encore que j'aye perdu mon droit d'ainesse par l'amitié dont vous honorez mon Frere, je ne luy cederay jamais dans le desir de vous servir. Je luy dis souvent qu'il est trop heureux de ce qu'à mon advis il n'y a personne qui ait plus de part que luy dans vostre cœur; Et je ne le feray pas moins si ne nous considerant que comme une mesme chose, il vous plaist d'avoir la mesme creance de la verité avec laquelle je suis.

CCCIX. *A la Mere Marguerite de
la Misericorde, Carmelite à Troyes,
sur l'embrasement de ce
Monastere.*

MA Reverende Mere,

Ce ne seroit pas prendre la part que je dois à tout ce qui vous touche que de ne vous pas témoigner mon ressentiment de l'accident arrivé à vostre Monastere: Et c'est beaucoup plutôt cette raison qui me porte à vous écrire, que non pas pour vous consoler, sçachant assez que vous n'avez point besoin de consolation dans les choses que Dieu permet qui vous arrivent. Il vous suffit, ma Mere, d'estre assurée par la foy que tout reüssit au bien des Eleuz, pour ne vous point affliger qu'une Maison destinée à son service soit détruite par le feu, puis que vous ne vous affligerez pas mesme lors que le Temple qu'il veut avoir en vôtre corps sera un jour détruit par la mort. Il est arrivé à vostre Monastere ce qui arrivera à l'univers. Et quelle impression peut faire cela dans une ame comme la vôtre? sinon de l'obliger à reconnoistre par avance dans la ruine de quelques Creatures, qu'il faut qu'un jour elles soient toutes ancanties; & que les hommes seuls subsisteront ou par la misericorde de Dieu dans le Ciel, ou par sa justice dans les Enfers: Mais ce n'est pas à moy à vous

diré ce que je devois apprendre de vous ; Pardonnez le s'il vous plait à mon affection qui ouvre mon cœur lors que je vous écris, & ne me donne pas loisir de faire des réflexions pour ce que je vous parle comme à moy-mesme. Je ne vous demande point si vous agissez ainsi vers moy, sçachant bien que cela ne sçauroit estre autrement, puis que Dieu estant le principe de nostre amitié, une mesme cause produit en nous les mesmes effets.

CCXX. A Monsieur le Marechal de Brezé, sur ce que s'en allant Vice-Roy en Catalogne, il s'estoit arresté pour faire la guerre dans le Comté de Roussillon, en 1642.

MONSEIGNEUR,

Si je differois à vous écrire jusques à vostre arrivée en Catalogne, je voy bien que je m'acquitterois trop tard de ce devoir, puisque ne vous contentant pas des perils, où ce grand employ vous appelle, vous en cherchez d'autres en chemin, pour embellir l'entrée triomphante que l'on vous prepare à Barcelonne, des trophées que vous aurez remportez dans le Roussillon, & faire voir à ces nouveaux sujets de la France la grandeur du Prince auquel ils se sont donnez, dans la grandeur des actions de celuy qui le repre-

M
fente. I
la viole
la gloir
vostre
plaindre
vous en
vostre
fer à ce
l'on att
se pou
estoit
sez d'é
vous a
porter
se & ce
grand
guerre
vostre
le pref
icy les
feurer
si elle
du Ro
cez q
pagn
condu
doit
Place
& u
plu
Mon
ter à
haza
vous
inter

MONSIEUR D'ANDILLY. 303

sente. Il faut avoüer, Monseigneur, que dans la violente passion que vous avez d'acquérir de la gloire, & de rendre des services signalez à vostre Maistre, vous n'avez pas sujet de vous plaindre de la fortune, puis qu'elle ne pouvoit vous en offrir une occasion plus favorable. Si vostre charge vous eust obligé de vous opposer à ce grand effort vous n'auriez fait que ce l'on attendoit de vous, en faisant tout ce qui se pouvoit faire en cette rencontre; Et si elle estoit moins considerable, elle n'auroit pas assez d'éclat pour répondre à la generosité qui vous a poussé à l'entreprendre: Mais vous porter volontairement à une occasion si perilleuse & cette occasion importer de tout pour le plus grand evenement de cette longue & sanglante guerre, c'est à mon advis le comble de ce que vostre ambition pouvoit souhaiter. Vostre seule presence, Monseigneur, a empesché jusques icy les principales forces de nos Ennemis d'asseurer la plus importante de leurs places: Et si elle tombe enfin sous les armes victorieuses du Roy, quelque glorieux que soient les succez que sa Majesté peut se promettre dans l'Espagne, il en devra une grande partie à vostre conduite & à vostre valeur. Perpignan ne se doit pas seulement considerer comme une Place, mais comme une Province entiere, & une Province qui donne l'entrée dans plusieurs Royaumes. Toute ma crainte, Monseigneur, est que vous laissant emporter à vostre courage vous continuiez à vous hazarder avec tant d'excez. Je sçay que vous pourrez dire que j'en parle pour mon interest, & je l'avoüe: Mais mon interest

estant si juste & si raisonnable. pourquoy ne le considerez-vous pas? sans me faire ainsi à tous momens courir fortune de perdre, dans la perte si publique que feroit la France, l'une des personnes du monde de qui je suis avec le plus de sujet, & de passion.

*CXCI. A Madame la Grange le Roy,
sur la mort de Madame la Mar-
quise d'Inteville sa Fille.*

M A D A M E,

Cette dernière douleur que je considère comme le comble de tant d'autres, me surprend & me touche de telle sorte, que je serois plus propre à pleurer avec vous qu'à vous consoler. Il ne vous restoit qu'une Fille unique pour essuyer les larmes que la multitude de vos afflictions vous faisoit répandre; Vos sentimens estoient devenus les siens; elle imitoit vostre piété; sa vertu redoubloit vostre amour pour elle; & vous n'osiez vous trop plaindre de vos malheurs dans les consolations que vous receviez de ses devoirs & de sa présence. Aujourd'hui que par un changement étrange, vous vous sentez ravir par sa mort, la dernière table qui vous restoit de tant de naufrages, vous vous trouvez dans une effroyable solitude, & de quelque côté que vous jettiez les yeux, vous n'y voyez que les images de vos pertes. Tout cela, Madame, n'est que

M O
trop vra
l'est pas
Car Ma
puis que
faire esp
seule ver
puis que
& le Die
jamais à v
choses. C
suffit po
Chrestien
des crea
mourir
fidele à c
ce qu'il
attacher
vous est
plus la
de miser
le Ciel t
Courage
aux vol
vous fe
tant d'a
que vou
mainten
monde
vostre v
n'espero
de que

MONSIEUR D'ANDILLY. 305

trop vray à parler humainement : Mais il ne
l'est pas à parler selon le langage de la foy :
Car Madame vostre Fille n'est point morte,
puis que la maniere dont elle a vescu vous doit
faire esperer qu'elle vit à present avec Dieu de la
seule veritable vie ; Et vous n'estes point seule,
puis que celuy qui se nomme le Pere des affligez,
& le Dieu de toute consolation est plus uny que
jamais à vostre cœur, & vous tient lieu de toutes
choses. Croyez seulement, Madame, cela seul
suffit pour vous consoler. Pourriez-vous estre
Chrestienne, & vous estonner de voir mourir
des creatures, dont le Createur a bien voulu
mourir pour leur salut ? Pourriez-vous estre
fidele à ce souverain Maistre, & vous plaindre de
ce qu'il vous détache de tout le reste pour vous
attacher entierement à luy ; Et pourriez-vous
vous estimer mal-heureuse lors que ne regardant
plus la terre que comme un lieu de douleurs &
de miseres, vous portez continuellement dans
le Ciel tous vos vœux & toutes vos esperances ?
Courage, Madame, vostre soumission ordinaire
aux volontez de celuy à qui vous devez tout,
vous fera un jour recouvrer vos pertes avec
tant d'avantage dans le bon-heur de l'éternité,
que vous benirez les afflictions qui vous rendent
maintenant le sujet de la compassion de tout le
monde. C'est icy comme la derniere épreuve de
vostre vertu ; & je penserois luy faire tort, si je
n'esperois que les effets la feront voir aussi gran-
de que le croit, & que le souhaite.

CCXXII. *Au Pere le Jeune Jesuite,
& Superieur des Missions
de Canada.*

Mon Reverend Pere,

Si vous aviez pû voir dans mou cœur avec quelle joye j'ay receu vostre lettre, vous vous confirmeriez encore dans la creance, que Dieu seul a esté l'auteur de nostre amitié, puis qu'il n'y a que luy qui soit capable de former de si puissantes impressions dans les esprits entre des personnes qui ne se sont veuës qu'une seule fois. Mais il ne faut pas trouver estrange que celuy qui est Maître des temps agisse sans temps quand il luy plaist, & que toute l'étendue d'une grande partie du Monde soit incapable de diviser ceux qu'il a voulu unir pour estre un jour, comme je l'espere de sa misericorde, une mesme chose avec luy. Que vous estes heureux, Mon Pere, dans la grace si extraordinaire qu'il vous fait de luy consacrer ainsi vostre vie, pour aller en ce nouveau Monde declarer la guerre à ses ennemis, & leur arracher d'entre les mains ces Ames qu'il est venu racheter au prix de son sang ! Que vous estes heureux, Mon Pere, d'estre prest à toute heure de répandre le vostre pour une si juste querelle, & d'affranchir, par les eaux du Baptesme, des supplices d'un feu eternal ces pauvres Sauvages,

MONSIEUR D'ANDILLY. 307

Suite,
 dont une seule ame luy est plus chere que tous les Empires de la terre. Quelques grands que soient vos travaux, quelques perilleux que soient vos combats, ils ne scauroient égaler les recompenses & les couronnes qui vous attendent dans le Ciel pour une entreprise si sainte & si glorieuse. Je vous conjure, Mon Pere, que ces importantes occupations, en comparaison desquelles toutes les autres sont dignes de mépris, ne vous empeschent pas de vous souvenir de moy : Et puis que Dieu vous a mis au cœur que nostre conversation doit estre éternelle, n'oubliez jamais s'il vous plaist que ces paroles, que son esprit vous a fait escrire, vous engagent à avoir soin devant luy d'un pauvre pecheur, qui dans une autre extremité du Monde vous souhaite toutes les benedictions qu'il se desire à luy-mesme. Dieu m'avoit donné, dans vostre Compagnie, en la personne du Pere d'Haraucour, un homme admirable, & qui ne m'aymoit pas moins que sa vie; & me l'ayant osté pour le tirer à luy, je croy fermement que par ses prieres il me le redonne maintenant en vous. Consentez, s'il vous plaist, mon Pere, que ma creance ne soit pas vaine, ainsi que j'ay sujet de l'esperer, voyant que par une rencontre admirable Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, mon intime Amy, que je puis dire sans crainte estre l'un des plus vertueux & des plus grands personnages de nostre Siecle, est entré en voyant vostre lettre, dans les mesmes sentimens pour vous qu'il avoit pour ce grand Religieux, lequel l'aymoit de telle sorte, que je n'en scaurois recevoir une plus grande joye que de connoistre que vous luy succediez en cette affection.

avec
 vous
 Dieu
 il n'y
 puiff-
 per-
 fois.
 eluy
 mps
 une
 di-
 our,
 nef-
 ux,
 u'il
 ie,
 la
 tre
 au
 ix,
 ré-
 &
 les
 s,

Et si vous aviez pû voir avec quelle instance Monsieur de Saint Cyran m'a dit de le recommander à vos prieres, vous jugeriez je m'assure qu'il faut que Dieu ait puissamment agi en cela, dont j'aurois tort de m'étonner sçachant le plaisir qu'il prend d'estre luy-mesme le lien de ses plus particuliers serviteurs, & n'estimant pas qu'il y en ait aujourd'huy qui soient plus parfaitement à luy que vous deux. Vous faites ce que Monsieur de Saint Cyran feroit s'il estoit en vostre place; & il fait ce que vous feriez si vous estiez en la sienne: Soyez bien aise, mon Pere, de ce qu'il leve les mains au Ciel durant que vous combattez; ses prieres ne nuiront pas à vos victoires; & la confiance qu'il a aux vostres n'est pas à mon advis une des moindres marques combien Dieu vous aime. Je m'estimerai trop heureux si je puis estre comme je me le promets, l'entremetteur d'une si heureuse connoissance, puis que cela ne sçauoit estre sans que vous me croyez autant que je le suis,

*CCXXIII. A Monsieur le Marechal
de Brezé, sur son Combat du 29.
Janvier 1642. contre les Espagnols,
dans la Comté de Roussillon.*

MONSEIGNEUR,

Je ne sçauois trop vous remercier de la faveur que vous m'avez faite de m'envoyer la Relation

M
de vostre
bruit com
que l'on
vous avi
qu'estant
toujours
de Perpig
qu'à en ju
coup plus
vous euff
nation d
dernieres
sucez, n
signaler l
Monseign
vous n'av
queste de
siez eu d
de ce des
à celles
mois, qu
les derni
sçauoier
combatt
Ce vous
tore dan
te Armée
vous ave
extreme
lation si
rencontr
veux si j'
par mes
les oblig

MONSIEUR D'ANDILLY. 309

de vostre dernier Combat. Je sçavois desja par le bruit commun que vous y aviez fait au-delà de ce que l'on eût osé esperer du peu d'hommes que vous aviez. Mais je ne pouvois m'imaginer, qu'estant si foible vous eussiez en combattant toujours poussé les Ennemis jusques aux portes de Perpignan. Cette action me semble si grande, qu'à en juger selon la verité, elle vous est beaucoup plus glorieuse, que si estant aussi fort qu'eux, vous eussiez fait tomber cette place sous la domination du Roy, après l'avoir ainsi reduite aux dernieres extremitez. Ce ne sont pas les heureux succez, mais la conduite & le courage qui font signaler les grands Capitaines: Vous pouviez, Monseigneur, en faisant beaucoup moins que vous n'avez fait, achever la plus importante conquête de toute cette longue guerre, si vous eussiez eu des forces proportionnées à la grandeur de ce dessein. C'est en des occasions semblables à celles où vous vous estes trouvé depuis trois mois, que l'on fait voir jusques ou peuvent aller les derniers efforts de l'esprit & du cœur, qui ne sçauroient paroistre lors que l'on n'a point ainsi à combattre des difficultez absolument invincibles. Ce vous est plus d'honneur de vous maintenir encore dans Elne, que d'avoir avec une plus puissante Armée triomphé de tout le Roussillon; Et je vous avoüe, Monseigneur, que ce m'est une extreme joye de pouvoir faire voir par une Relation si exacte, ce que vous avez fait dans une rencontre si extraordinaire. Je m'estimerois heureux si j'en pouvois trouver, de vous témoigner par mes services que je ressens comme je dois les obligations qui me font estre.

*CCXXIV. A Monsieur d'Aiguebonne
Ambassadeur du Roy en Piedmont.*

MONSIEUR,

Ne craignez pas s'il vous plaist que je fasse ce tort à nostre amitié que de vous recommander celuy qui vous rendra cette lettre. Il fuffit que vous sçachiez qu'il est mon Fils, pour le traiter comme s'il estoit le vostre; & je n'ay qu'à vous remercier par avance de tant de faveurs que vous luy ferez: Mais mes remerciemens ne feront rien en comparaison de ceux de Monsieur de Chaudebonne, qui par l'amour qu'il a pour les complimens, sera ravi d'avoir rencontré cette occasion de vous en faire; & sous pretexte qu'il est vostre Frere, vous persuadera, si vous le voulez croire, qu'il est davantage que moy.

*CCXXV. A Monsieur de Courvonge
Gouverneur de Casal.*

MONSIEUR,

Si l'estime que j'ay pour vostre merite, & la joye que je reçois de vous en pouvoir don-

MONSIEUR D'ANDILLY. 317

mer des preuves par mes services, suffisoient à vous faire aymer une personne qui ne vous est connuë que de nom, je devois esperer beaucoup de part en vos bonnes graces, puis qu'il y a long-temps que la reputation de vostre vertu m'a rendu vostre serviteur, & que j'aurois pris un extreme plaisir de vous le pouvoir témoigner par mes actions: Mais comme il n'est pas raisonnable, que vous estant si inutile, vous m'aymiez pour l'amour de moy-mesme, je ne voy pas que vous puissiez vous deffendre de m'accorder cette faveur en consideration de Monsieur de Morangis; puis que c'est l'un des meilleurs Amis que vous & moy ayons au monde, & qu'il n'a pû souffrir que mon Fils aille servir dans vostre Gouvernement sans vous témoigner combien il souhaite que vous m'obligiez en sa personne. Je ne sçay, Monsieur, si la passion de Pere m'aveugle: Mais j'estime que vous ne le jugerez pas indigne de vostre affection, & qu'au moins vous trouverez en luy un assez grand mépris du bien pour avoir sujet de croire que ce n'est pas en cela qu'il estime que consiste la bonne fortune d'un homme de cœur; ce luy en sera une bien grande à mon gré s'il peut acquerir quelque part dans le vôtre; Et si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous servir, j'espere de vous faire connoistre qu'il n'y a personne qui ressent davantage que moy les faveurs qu'il reçoit, ny qui soit avec plus de verité.

CCXXVI. A Monsieur le Comte de Montauban.

MONSEIGNEUR,

En me faisant une grande faveur, vous me rendez une grande justice, lorsque vous m'honorez de la créance que personne n'est tant vostre tres-humble serviteur que moy. Les considerations qui m'y obligent sont telles que je m'estimerois coupable devant Dieu si j'y manquois: Et si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous en donner des preuves, j'espère de vous faire connoître la différence qu'il y a entre les devoirs interessez, & ceux qui partent d'une affection aussi pure que la source qui produit les miens est eslevée au-dessus de toutes les considerations de la Terre. Le desir que vous témoignez, de ravoïr Mr. *** n'est pas seulement, Monseigneur, une marque de vostre bon naturel que l'on ne sçauroit trop louer, c'en est aussi une de vostre jugement, ne craignant point de vous dire que si dans les sentimens où Dieu l'a mis il retourne auprès de vous, ce vous sera un si grand bon-heur, que vous ne sçauriez à mon avis le trop estimer. Je vous supplie tres-humblement de croire que je n'oublieray rien pour cela de tout ce qui sera en ma puissance; ma passion pour vostre veritable bien me le faisant souhaitter avec ardeur, pour ce que je sçay combien il est difficile de trouver un homme
qui

MONSIEUR D'ANDILLY. 313

qui ait toutes les qualitez necessaires pour bien remplir cette place. Que si je vous parle douteusement de son retour ne vous en estonnez pas s'il vous plaist, puis que lors que l'on a goûté la douceur de n'estre qu'à Dieu, & renoncé à tous les interests du Monde, il faut se faire une merveilleuse violence pour se r'engager au service des hommes, quelques grands puissent-ils estre; & qu'à moins que d'avoir une charité toute extraordinaire pour eux, on ne scauroit se résoudre les preferer à soy-mesme.

CCXXVII. *A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Il est bien raisonnable que j'employe le premier moment que je puis dicter une lettre, à vous témoigner combien je ressens les preuves si extraordinaires que j'ay receuës de vostre amitié durant ma maladie: Mais quoy que je vous en puisse dire, vous n'en scaurez que la moindre partie, si Dieu mesme ne vous le fait connoistre, les paroles estant si fort au dessous de ce qui se passe dans mon cœur, que j'ay quasi honte de m'en servir pour vous faire voir ma reconnoissance. Si Monsieur vostre Frere sca voit celle que je conserve de l'action si signalée que Dieu luy a donné la force de faire, il verroit en moy une telle estime de sa vertu, que cela donneroit peine à sa Modestie. Ma joye de vous sca voir

O

ensemble est plus grande que je ne vous la scaurois représenter : Et elle iroit jusques à l'excez, si ces quatre Freres dont vous me parlez se pouvoient voir quelques journées pour s'entretenir de toutes choses avec une pleine confiance. Souvenez vous je vous supplie que vous estes engagé de parole & par écrit à considerer comme tels, ces deux personnes en qui vous avez icy l'un & l'autre d'autres vous-mesmes.

*CCXXVIII. A Monsieur le Prince
de Guinené.*

MONSEIGNEUR,

Quand tant d'autres obligations ne m'auroient point desja attaché plus estroitement que personne du monde à vostre service, & à celuy de toute vostre Maison; les extrêmes soins que Madame vostre Femme m'a fait l'honneur d'avoir de moy dans l'estat où je me suis veu, & l'interest que j'ay reconu par vos lettres qu'il vous a pleu de prendre à ma vie, vous doivent donner à l'un & à l'autre un si grand pouvoir d'en disposer, que je veux croire, Monseigneur, que vous avez trop de bonne opinion de moy pour douter que je ne l'employasse avec joye pour vous temoigner mon ressentiment. Le lieu d'où cette lettre est dattée, quoy qu'en estant une foible preuve, est la plus forte que j'en pouvois donner dans la foiblesse où je suis encore, puis que les premiers devoirs sont souvent preferes

MONSIEUR D'ANDILLY. 315

aux plus grands, comme estant la veritable
marque du principal mouvement du cœur, que
j'ay apporté tout entier chez vous, pour satisfaire
à la reconnoissance la plus legitime que je suis
obligé de rendre apres Dieu à une personne qui
a daigné se tant abaisser, que de m'assister au
delà de toutes les charitez imaginables lors que
j'ay esté à la veille de la mort. J'avoüe, Monsei-
gneur, que vous avez eu quelque raison de l'ap-
prehender pour moy, puis qu'encore que je vous
sois fort inutile, il est neantmoins fascheux de
perdre un serviteur si passionné & si fidelle, que
l'on puisse en toutes choses s'y confier comme à
soy-mesme. Je suis.

CCXXIX. *A Monsieur Goulas Secre-
taire des Commandemens de Mon-
seigneur le Duc d'Orleans.*

MONSIEUR,

Bien que je ne sois pas encore en estat de pou-
voir écrire de ma main, je ne scaurois differer
davantage à vous témoigner mon extreme res-
sentiment de ce que Monsieur de Chaudebonne
m'a fait sçavoir que vous luy avez mandé sur
mon sujet. Dieu m'a donné une si forte inclina-
tion pour la personne & pour le service de son
Altesse Royale, que je ne puis assez vous dire
l'impression que fait dans mon cœur le bon office
qu'il vous a pleu de me rendre avec tant de soin.

pour luy faire connoistre en une occasion si particulière, jusques à quel point va mon zele pour ce qui le touche; Vous sçavez, Monsieur, que comme il n'a jamais esté meslé d'aucun interest, je vous l'ay toujours fait paroistre égal en tout temps: Et s'il est capable d'accroissement, c'est sans doute dans ces fâcheuses rencontres, où Dieu permet que les plus Grands puissent tomber, pour les faire souvenir qu'ils sont hommes comme les autres, & leur donner lieu d'éprouver la fidelité de leurs veritables serviteurs. Je vous supplie, Monsieur, que je vous aye encore l'obligation de confirmer son A. R. dans la creance qu'elle m'a toujours fait l'honneur d'avoir, que j'estois des premiers de ce nombre. Je vous fais d'autant plus hardiment cette priere, que ne pretendant plus rien dans le monde, elle ne peut estre suspecte d'aucun interest, & que son A. R. est assez clairvoyante & me connoist assez, pour avoir remarqué dans mes actions que je ne l'ay jamais aimé que pour l'amour de luy-mesme. Je ne pense pas devoir faire des excuses d'user de ce terme en parlant d'un grand Prince, puis que Dieu a si agreable que l'on en use en parlant de luy, & le prefere à tous les autres plus respectueux en apparence, mais moins en effet. Pour ce qui est de vous, Monsieur, il faudroit que vous vissiez mon cœur pour connoistre quels sont mes sentimens de ceux que Monsieur de Chaudebonne a dit à mon Frere que vous avez eus sur ma maladie. Vous verriez que si nostre ancienne amitié va toujours croissant en vous, elle fait en moy le mesme effet; & que vous ne pourriez sans la blesser, pretendre de rencontrer jamais un Amy

M
plus si
plus
bon-
douce
fort au
me ser
un ric
roit ce
tefter

CC

MO

Ay
vous
main
devoi
die m
lit, j
d'une
tage
resser
pour
velles
vost
Frere
si je
mes
indig
vous
noré

plus sincere & plus veritable. Je vous avoïe que plus je vas avant, & plus je reconnois que le bon-heur d'en avoir de tels est la plus grande douceur de la vie; & je trouve tout le reste si fort au dessous, que nous en jugerions tres-mal ce me semble, si nous croyions avoir l'un & l'autre un riche thresor. Apres cela, Monsieur, ne seroit ce pas des paroles inutiles que de vous protester qu'il n'y a personne qui soit plus que moy.

CCXXX. *A Monsieur Servien.*

MONSIEUR,

Ayant à peine pû écrire les quatre lignes que vous avez veües, j'attendois touïjours que ma main se fortifiast pour vous rendre un semblable devoir: Mais une douleur causée par ma maladie m'ayant depuis huit ou dix jours arresté au lit, j'ayme mieux dans ma foiblesse me servir d'une main empruntée, que de differer davantage à vous témoigner jusques à quel point je ressens les extrêmes bontez que vous avez eües pour moy dans le peril où j'ay esté, & les nouvelles assurances qu'il vous plait me donner de vostre amitié par vos dernieres lettres à mon Frere. Je vous supplie, Monsieur, de croire que si je ne suis pas assez heureux pour la meriter par mes services, au moins ne m'en rendray-je pas indigne manque de reconnoissance, puis que vous ayant touïjours incomparablement plus honoré par là consideration de vostre merite, que

par les avantages que la fortune vous donnoit, & vous devoit donner beaucoup plus grands; il me semble que l'estime que j'ay pour vous est maintenant plus pure, & par consequent plus parfaite qu'elle n'estoit, puis qu'elle ne regarde que vous-mesme: Et je vous laisse, Monsieur, à juger par là, combien je tiens mon Frere heureux dans la creance que j'ay qu'il n'y a personne qui ait plus de part que luy en vos bonnes graces, dont je vous avoüe que jusques icy j'avois eu, bien que possible injustement, quelque jalousie: Mais il me semble que vostre derniere lettre me donne entrée dans l'entiere confiance que vous avez en luy, par le souhait si obligéant que vous faites que j'eusse part à vos entretiens dans les allées de Pomponne. Je vous assure, Monsieur, que ce seroit l'une des plus grandes joyes que je scaurois jamais recevoir, & que s'il se pouvoit je revoldrois volontiers avec vous dans vôtre agreable solitude, que je ne scaurois m'empescher d'accuser d'injustice en ce qu'elle dérobe au public l'un des hommes de France le plus capable de soutenir la dignité des premieres Charges. Je pense, Monsieur, que vous me connoissez assez pour scavoir que je suis si ennemy de la flatterie, que mes paroles en parlant de vous, sont toujours au dessous de la haute opinion que j'en conçois. Et je ne seray jamais content jusques à ce que je puisse avec raison pretendre autant de part que mon Frere à l'honneur de vôtre amitié, en vous faisant voir par mes services qu'il n'est pas d'avantage.

CCXXXI. *A Messieurs les Officiers
du Bailliage de Mortain
en Normandie*

MESSIEURS,

Si l'extreme foiblesse qui me reste encore de ma maladie m'eust plûtost permis de rendre réponse à la lettre si obligeante qu'il vous a plu de m'écrire, je n'aurois pas differé jusques à cette heure à vous en témoigner mon ressentiment. Et c'est beaucoup plus à moy que non pas à vous, à remercier Dieu de la grace qu'il m'a faite de desirer de vous servir dans une rencontre où c'estoit le servir luy-mesme que d'avoir du zele pour vostre innocence. Elle a paru si clairement que je n'ay pû voir sans un sensible déplaisir que vous n'avez pas eu tout ce que vous deviez attendre de la justice : Mais vous sçavez mieux que moy, Messieurs, que c'est en semblables occasions qu'il faut principalement adorer les Jugemens de Dieu, qui souvent ne permet pas que les hommes reçoivent toute la satisfaction qui leur est due, afin de les tenir dans l'humilité, & leur fait beaucoup plus de faveur en empeschant par ce moyen que leur esprit ne s'éleve trop, que s'il leur accordoit l'accomplissement de leurs desirs, quoy que justes en apparence. Ainsi je me resjouis encore davantage pour vous des graces cachées que Dieu

vous a faites, que de celles qui paroissent aux yeux de tout le monde; & ne doute nullement que vous n'executiez avec tant de constance & de felicité la resolution que vous avez prise d'estre à l'avenir plus que jamais, dans l'estendue de vostre pouvoir, les continuels deffenseurs de l'inocence opprimée, qu'il n'y aura point de lieu en France où les Vefves, les Orphelins, & les pauvres trouvent dans le courage, & dans l'invincible equité des Juges un azile plus puissant contre la violence des Grands & des Riches. C'est Ainsi, Messieurs, que vous pouvez rendre principalement à Dieu la reconnoissance que vous luy devez de s'estre déclaré si visiblement vostre Protecteur: Et je vous avoüe que je ne scaurois recevoir une plus grande joye, que d'apprendre desormais que les Officiers de Mortain peuvent servir d'exemple a tous les autres dans un ministere aussi saint que celuy de la Justice, qui n'est pas seulement une portion de la puissance Royale déposée entre leurs mains, mais une portion de la puissance de Dieu mesme qu'il a déposée entre les mains des Roys pour le représenter sur la terre. C'est là toute la recompense que je desire de mon affection à vous servir, qu'il vous a pleu d'estimer beaucoup plus qu'elle ne le merite, encore qu'il soit vray que l'on ne scauroit estre plus que je suis.

CCXXXII. *A Monsieur Bouthillier
Sur-Intendant des Finances.*

MONSIEUR,

Il faut avouer que vous sçavez obliger d'une maniere si extraordinaire que l'on ne sçauroit assez le connoistre. J'ay veu Monsieur *** & appris de luy comme sans que je vous en eusse supplié vous avez voulu me considerer dans son affaire, qui luy est devenuë encore plus sensible par l'extreme obligation qu'il vous en a, que par l'importance dont elle luy est. Si vous aviez pu entendre, Monsieur, ce qu'il m'a dit sur ce sujet; & de quelle sorte il sçait connoistre & estimer le plaisir que vous prenez d'accorder à vos Amis les choses justes; & de les leur accorder de si bonne grace que vostre civilité en redouble encore le prix, vous jugeriez je m'asseure que vous n'en avez jamais usé pour personne plus digne que luy d'en avoir receu des effets. Ceux que j'ay éprouvez, Monsieur, durant ma maladie, de l'honneur de vostre affection, sont si extraordinaires, & me touchent de telle sorte, que je ne scaurois vous en remercier assez à loisir, ny assez à mon gré, que dans vos belles allées de Pons; & je me plains à vous, Monsieur, de ce que l'extreme foiblesse qui me reste encore, m'oste l'esperance de jouir cette année de ce bon-heur, & ds vous témoigner à mon aise dans le repos de la campagne, qu'ainsi que

vos bontez pour moy n'ont point de bornes, & n'y en aura jamais aussi au pouvoir qu'elles vous donnent de disposer de moy comme de vous mesme.

CCXXXIII. *A Monsieur de Fabert Gouverneur de Sedan.*

MONSIEUR,

J'estime trop vostre merite, & vous m'avez promis trop d'amitié, pour ne me sentir pas obligé de vous tesmoigner ma joye du choix que le Roy a fait de vous pour confier à vos soins & à vostre courage l'une des plus importantes de ses places. Permettez-moy donc je vous supplie de vous dire jusques à quel point la connoissance que j'ay de vostre vertu me fait prendre part à ce qui vous touche : Et puis qu'outre l'affection qui nous unit, nous le sommes encore par l'honneur que nous portons à la memoire de Monsieur le Cardinal de la Vallette, dont je suis assure que le souvenir ne mourra jamais non plus dans vostre cœur que dans le mien, faites moy, s'il vous plaist, Monsieur, la faveur, de croire, que ny nostre éloignement ny mon long silence lors qu'il ne s'offre point d'occasion de le rompre, ne scauroient empescher que je ne sois également en tous lieux & en tous temps.

CCXXIV. *A Madame de Ble-*
rancour.

MADAME,

Si la grotte toute rustique & toute sauvage de cette genereuse Greque a esté capable de vous faire oublier pour un temps tous les ornemens dont l'Art joint à la Nature peut enrichir une superbe Maison, ne craignez-vous point de faire oublier pour jamais à Atalante les douceurs de sa Solitude, par les charmes d'un Palais, qui n'est pas comme les autres un corps sans ame, trouve dans l'éclat que luy donne la vostre qui est comme l'esprit qui l'anime, tant de sujets d'admiration pour cette belle Estrangere que l'Orne doit pas s'estonner qu'elle mesprise son Antre & ses Forests si vous voulez vous servir de tant d'avantages pour l'arrester auprès de vous? Non, Madame, ne le craignez point, l'innocence de cette Vierge se purifiera tousiours de plus en plus par l'imitation de vostre vertu; vostre cœur affermera son courage; Vous adjousteriez par vostre exemple de nouvelles perfections à celles que son beau naturel luy a données; & vous n'aurez garde de diminuer son amour pour la Solitude en luy donnant celuy du grand Monde, puis que la connoissance que vous avez de ces vaines & continuelles agitations vous fait chercher vos delices dans la solitude. Et comme vous ne m'avez point, Madame, accusé de la

troubler en vous y donnant une compagnie que vous avez si bien receüe, je n'ose croire que vous trouviez mauvais que je vous y en envoie une autre, qu'il y avoit aussi plus de vingt ans que je n'avois veüe, & que depuis peu j'ay rencontrée par hazard comme la premiere. Sa Naissance la rend digne de vostre estime; sa vertu de vostre amitié; & son malheur de vostre compassion. Ainsi je n'ay garde de craindre qu'elle ne ressent les effets de vostre generosité: Mais je craindray toujours de passer pour ingrat, si vous n'ajoutez à tant d'obligations dont je vous suis redevable celle de m'honorer de vos commandemens, afin que je puisse par mon obeissance vous faire voir jusques à quel point je suis.

CCXXXV. A Monsieur le Comte de Montauban.

MONSIEUR,

Ne sçachant dans le present dont vous m'avez honoré, lequel estimer le plus, ou vostre jugement à entreprendre une chose si digne de vous, ou vostre esprit à y si bien reüssir, ou vostre bonté à m'en faire part; je ne puis assez louer Dieu de vous avoir donné tant de bonnes qualitez, & j'ayme beaucoup mieux me trouver dans cet heureux doute, que de n'avoir à admirer en vous qu'une seule de tant de parties excellentes: Mais comment ne les auriez-vous pas, Monseigneur, puis que vous estes un ruisseau de cette source qui

D. A. W.

Gesch. d. dtsch. u. frz.

Aufklärung

MONSIEUR D'ANDILLY. 325

a produit le sujet de vostre ouvrage, & qu'il n'y a rien de si eslevé & de si parfait à quoy un grand exemple ne vous oblige. J'espere que vous vous excitez vous mesme de plus en plus à l'imiter; & que quelque inutile que je vous sois ma passion pour vostre service vous donnera sujet de continuer toujours à m'honorer de vos faveurs, & à me croire autant que personne le scauroit estre.

CCXXXVI. *A Monsieur de Pontac
President au Parlement de Bordeaux,
sur la mort de Monsieur de Thou son
Beau-Frere.*

MONSIEUR,

C'est avec une tres-sensible douleur que je suis contraint par un sujet si triste de rompre nostre long silence, & pour ne manquer pas à l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, mesler mes larmes avec les vôtres dans ce malheur si extraordinaire qu'il estoit impossible de le prévoir, n'y ayant point de prudence humaine, ny de crainte qui peût aller jusques à apprehender de voir mourir pour un crime d'Etat, & dans les mauvaises graces du Roy, un homme si passionné pour l'Etat, & pour le Roy. Il faut avoüer, Monsieur, que jamais personne ne s'est veu reduit à une plus cruelle necessité que celuy que nous regrettons, puis qu'il luy falloit faire

perir ses Amis en passant pour denonciateur ~~con~~
 tr'eux, ce qui est insupportable à un homme de
 cœur; ou s'engager dans une faute qu'il avoit
 condamnée luy-mesme, en manquant à ce qu'u-
 ne personne de sa condition estoit obligée par les
 loix du Royaume. Mais comme il y a des tem-
 pestes qui jettent au port où l'on n'auroit pû arri-
 ver par le calme, j'estime, Monsieur, que nous
 ne sçaurions trop admirer dans celle cy, & trop
 adorer tout-ensemble cette merveilleuse condui-
 te de Dieu sur ses Eleuz, qui leur fait trouver leur
 salut dans leur perte, & leur felicité veritable
 dans leur mauvaise fortune apparente. Ainsi
 pour parler Chrestienement, & non pas selon
 les sentimens de la nature, Monsieur vôtre Beau-
 frere est plus à envier qu'à plaindre, puis qu'a-
 yant dans ces derniers jours & dans ces dernieres
 heures, d'ou dépend toute une eternité de mal-
 heur ou de gloire, temoigné plus d'amour pour
 Dieu, & plus de regret de l'avoir offensé, qu'il
 n'auroit fait possible durant le cours de plusieurs
 années, nous avons sujet de croire qu'il est main-
 tenant en estat de voir sous ses pieds avec mépris
 toutes les grandeurs de la terre, & de rendre des
 graces infinies à cette infinie bonté qui a tranché
 d'un seul coup tous les liens qui l'attachoient à
 l'affection des choses du Monde. Pardonnez-
 moy, Monsieur, si j'ose vous dire, en vous di-
 sant cela, une petite partie de ce que vous repre-
 senteriez beaucoup mieux que moy à un autre
 qui seroit en vôtre place; Et permettez moy de
 vous supplier que comme mon estime pour vôtre
 vertu augmente mesme dans l'absence mon affe-
 ction à vous honorer, je puisse esperer aussi que
 cét éloignement n'empeschera pas que vous ne

MONSIEUR D'ANDILLY. 327

m'aymiez, & ne me croyiez tousiours de plus
en plus.

CCXXXVII. *A Mademoiselle
Arnauld sa Fille, sur sa Profession
en l'Abbaye de Port Royal.*

MA Tres-chere Fille,

Il n'y a que Dieu qui puisse vous faire con-
noistre les sentimens que vostre lettre a excitez
dans mon cœur, où vous tenez le rang qui est
deu au premier des Enfans qu'il luy a pleu de me
donner selon la nature, & selon la grace. Apres
cela je pense qu'il n'est pas besoin de vous dire que
mes desirs se conformeront touiours aux vôtres,
& qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour
votre satisfaction. Vous estes trop heureuse, ma
Fille, de ce qu'elle ne consiste qu'à plaire à Dieu,
& à vous donner si absolument à luy que vous ne
soyez plus à vous mesme, mais à ce chaste Epoux
de vostre ame, auquel je remets de tres bon cœur
toute la puissance qu'il m'avoit donnée sur vous,
afin que vous luy apparteniez desormais à double
titre. En eschange de cela, ma chere Fille, je
vous prie de m'offrir à luy en vous y offrant lors
de ce vœu solemnel qui fera l'accomplissement de
votre saint & eternal mariage, afin que j'aye
part aux nouvelles graces que j'espere qu'il répar-
dra sur vous par sa misericorde, & qu'il nous
unisse un jour d'un plus fort lien dans le Ciel que

nous ne le sommes sur la terre ; où les larmes aux yeux , & la joye dans le cœur ; je vous donne ma benediction , ma tres chere Fille , en la mesme maniere que je souhaitte que Dieu me donne la sienne , & dans tous les sentimens que peuvent avoir pour vous Monsieur de Saint Cyran , cét autre moy-mesme , & toutes ces autres personnes tant de nos Proches que de nos Amis , qui par un saint & genereux mespris de toutes les choses du monde font profession de n'estre qu'à Dieu seul , & de le servir par amour aux dépens de mille vies , s'il estoit en leur puissance d'en donner autant pour luy.

CCXXXVIII. A Monsieur le Marquis de Humiere , sur la mort de Madame sa Femme.

MONSIEUR,

Connoissant par ma propre experience quels peuvent estre vos sentimens dans la plus grande de toutes les afflictions que l'on scauroit éprouver sur la terre , je suis si éloigné d'entreprendre de vous consoler , que j'ose mesme vous dire que le temps , qui guerit d'ordinaire les plus grandes douleurs est incapable de guerir la vôtre. Il n'y a que Dieu qui comme Souverain Medecin des Ames ait le pouvoir d'adoucir un mal qui ne penetre pas seulement le cœur , mais le fonds de l'ame ; & qui rend la vie ennuyeuse apres la perte

de ce que l'on aymoit plus que sa vie. De quelque costé que vous jettiez les yeux, si ce n'est vers ce Pere des misericordes, & ce Dieu de toute consolation, vous ne verrez, Monsieur, que de nouveaux sujets de déplaisir; Et la grandeur de vôtre mal s'aigrissant contre de si foibles remedes que sont les paroles des hommes, ne trouvera du soulagement que dans cette parole eternelle & immuable, qui nous promet de rendre nôtre poids leger, quelque pesant qu'il puisse estre, pourveu que nous le supportions avec patience par son amour. Mais puis qu'il n'y a que cét amour qui puisse produire cette patience, & mettre nôtre esprit dans le calme au milieu du plus grand de tous les orages dont il scauroit estre agité; considerez, Monsieur, je vous supplie, par la difference qu'il y a entre la grandeur infinie du Createur, & le neant des Creatures, combien dans le partage de vos affections vous devez plus donner à l'un que non pas à l'autre; Et faites s'il vous plaist que cette mesme vertu de Madame vôtre Femme qui est aujourd'huy la cause de l'excez de vôtre douleur, la soit à l'avenir de vostre consolation, par le sujet qu'elle vous donne de croire qu'elle joiira pour jamais avec Dieu d'une felicité que vous luy devriez & voudriez acquerir au prix de vostre vie; s'il estoit en vostre puissance. Vostre amour pour elle, Monsieur, estoit trop genereux pour considerer plûtoft dans vostre separation presente la douleur où elle vous laisse, que le bon-heur dont elle joiit, & vostre foy est sans doute trop vive pour vous laisser abatre de telle sorte, que malgré l'accablement de vostre déplaisir, vous ne vous consoliez pas en l'esperance de la revoir un jour dans le Ciel pour

Mar-
de

quels
grande
éprou-
rendre
re que
grandes
l n'y a
in des
ne pe-
de l'a-
a perte

n'estre jamais plus separé d'elle. C'est là, Monsieur, où je souhaite que vous & moy portions nos pensées: Car quelle apparence y auroit-il de les attacher encore à la terre après y avoir perdu ce que nous aymions? Et quelle seroit nôtre lâcheté & nôtre foiblesse, si nous n'aspirions à retrouver dans le Paradis ces plus cheres parties de nous-mesmes, qui sont maintenant infiniment plus aymables qu'elles ne l'estoient lors que nous les possédions dans le Monde: Ce qui ne pouvant estre, si elles n'estoient une mesme chose avec Dieu, par la participation de sa gloire; c'est luy qu'il faut chercher pour les trouver: Et puis qu'on ne le cherche qu'en l'aymant; aymons le, Monsieur, avec l'ardeur dont il est digne, afin qu'il ne nous reproche pas un jour à la veüe de tous les Anges, & de tous les hommes, que nous ayant donné un cœur si capable d'aymer, nous l'avons tourné seulement vers ses Creatures, que nous ne devions aymer qu'en luy, ainsi qu'en leur celeste origine. Voila, Monsieur, ce que mon extreme sentiment de vostre affliction m'a contraint de vous dire, & de me dire à moy-mesme en vous le disant: Ne le recevez donc pas, s'il vous plaist, comme les discours de tant d'autres, qui en vous parlant de vostre douleur, vous parleront d'un mal qu'ils ignorent. Puis qu'il me coûte si cher pour le connoistre; ne negligez pas je vous supplie l'unique remede que je trouve au mien, qui bien que toujourns meslé de tant d'amertumes, est neantmoins le seul qui le puisse adoucir; Et faites moy l'honneur de croire que joignant à l'estime que j'avois desja de vôtre merite, & de la faveur de vostre amitié, la tendresse que me donne ce que je me rencontre avoir fait

M
avec vo
jamais
person

CCX

M

Je n
gner n
naires
m'obli
les me
puis d
seroit
tre coe
femen
confié,
vostre
jours e
en cel
ritable
les illu
temps
le dég
de ter
fon av
le por
je pen
a pas
folie
pour

MONSIEUR D'ANDILLY. 331

avec vous un mesme naufrage, vous ne sçauriez jamais avoir de la confiance & de l'affection pour personne qui soit plus veritablement que moy.

CCXXXIX. A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Je ne sçauois m'empescher de vous tésmoigner mon ressentiment des preuves si extraordinaires d'affection & de confiance dont vous m'obligez. Je vous assure que s'il suffit pour les meriter de les estimer autant que je dois, je puis dire n'en estre pas indigne : Et je croy qu'il seroit tres-difficile que vous pûssiez ouvrir vôtre cœur à personne qui conservast plus religieusement que moy le depost que vous luy auriez confié, ny qui eust une passion plus ardente pour vostre solide bon-heur. Vous le chercherez toujours en vain, si vous ne le cherchez, Monsieur, en celuy qui est l'unique source des felicitez veritables. Toutes les autres ne sont que des belles illusions, qui après avoir durant quelque temps charmé nostre esprit, le laissent enfin dans le dégoust & dans le trouble au milieu de tant de tenebres, qu'il ne sçauoit plus douter que son aveuglement ne soit égal aux passions qui le portent à l'amour des choses du monde. Et je pense que l'on peut dire sans crainte, qu'il n'y a pas seulement de l'aveuglement, mais de la folie à prendre tant de soins & tant de peines pour une vie si brieve & si miserable, & à en pren-

dre si peu pour une vie eternelle & si heureuse. Mais je m'engage sans y penser dans un discours où je n'avois pas resolu d'entrer: Pardonnez-le, s'il vous plaist, Monsieur, à mon extreme affection pour ce qui vous touche, qui ne me permet pas de me retenir dans les bornes de la prudence ordinaire, lors qu'il s'agit d'un sujet si important, & dans lequel seul j'estime vous pouvoir faire paroistre, par la chaleur avec laquelle je vous en parle, jusques à quel point je suis.

*CCXL. A Monsieur le Marquis
de Poyane.*

MONSIEUR,

J'ay appris avec grande joye par Monsieur de la Thaulade des nouvelles de vostre santé & de Messieurs vos Enfans: Mais j'avouë que je ne luy en ay point demandé de celles de vostre affection pour moy, puis que me l'ayant une fois promise, vostre generosité est incapable d'y manquer jamais, quand bien nous ne serions pas unis par un lien aussi fort que celuy de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, auquel entre tant d'autres obligations je dois le bon heur de vostre amitié. Je m'asseure, Monsieur, que vous aurez grand contentement, de sçavoir que son ardent amour pour Dieu le mettant au dessus de tous les accidens du monde, cinq années d'une prison telle qu'est la sienne, au lieu d'abatre son esprit, n'ont servy qu'à faire connoître

MONSIEUR D'ANDILLY. 333

d'avantage sa haute pieté & son invincible constance. Tous ceux qui l'ont veu dans le Bois de Vincennes en son entree en telle admiration, que je ne scaurois douter que Dieu n'ait permis cette épreuve si extraordinaire de sa vertu, pour augmenter le nombre des Couronnes qu'il luy prepare dans le Ciel; & faire voir qu'en ces derniers temps de l'Eglise il a encore des serviteurs, qui par la grandeur de leur pieté aussi bien que de leur doctrine, font voir une image vivante de ces grandes lumieres des premieres des premiers Siecles. Vous fustes, Monsieur, l'un de principaux sujets de nostre entretien la derniere fois que j'eus le bon-heur de le voir: Et son ancienne affection à vous honorer estant plus forte que jamais, je ne scaurois assez vous dire avec quels sentimens il me parla de vous; & de tous ce qui vous touche: En quoy je vous confesse que je vous estime plus heureux d'estre dans le souvenir d'un homme de qui Dieu remplit tout l'esprit & tout le coeur, que vous ne seriez d'avoir part à celuy des plus grands Monarques de la terre, dont il n'est point besoin de vous dire les raisons, puis que vous les comprenez mieux que moy, & que nous ne sommes plus en un âge auquel nous puissions sans un extreme aveuglement tourner plustost les yeux vers la terre que vers le Ciel, où il est temps que nous pensions serieusement à establir une fortune veritable & à ne considerer plus le Monde qu'avec le mépris dont il est digne. Pardonnez-moy, Monsieur, de m'estre ainsi laissé emporter à ce discours; & recevez s'il vousplait cette chaleur & cette franchise comme un effet de la verité avec laquelle je suis.

CCXLI. A Mademoiselle de Ramboiillet, sur la liberté de Monsieur l'Abbé de Saint Cyr.

MADemoisELLE,

Je connois trop vostre bonté & vos sentimens sur ce qui me touche, pour avoir pû douter de la part qu'il vous plait de prendre à la plus grande joye que j'estois capable de recevoir dans le monde : Mais cela n'a pas empêché que je n'aye eu un contentement extreme des témoignages si particuliers que vous m'avez fait la faveur de m'en rendre. Et comme j'ay éprouvé en cette occasion que l'on n'est jamais trop assuré de ce que l'on desire, je vous supplie de vous acquérir sans cesse des nouvelles obligations sur moy en me redisant tousiours que vous me tenez pour l'une des personnes du monde qui est le plus véritablement.

CCXLII. A Mademoiselle de Rohan

MADemoisELLE,

Dans le desir que j'avois de vous donner des greffes de mes meilleurs fruits, permettez-moy

MONSIEUR D'ANDILLY. 335

s'il vous plaist de me plaindre de ce que vous m'avez traitté comme un avare, en me les payant par avance & avec usure, par la lettre si obligante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous avouë, Mademoiselle, que j'ay esté surpris de l'excez d'une faveur qui me fait tant de honte; & que je la considere comme une tentation qui me porteroit quasi à desirer d'être plus heureux dans le monde, afin de vous pouvoir témoigner par mes tres-humbles services que mon respect particulier pour vostre personne joint à ma passion pour vostre Maison, me rend autant que l'on ne sçauroit estre.

CCXLIII. *A Monsieur Sarraïen.*

MONSIEUR,

Je ne sçaurois plus douter que je n'aye l'honneur d'estre parfaitement connu de vous, puis que vous voyez aussi clair que moy-mesme dans mes sentimens sur le sujet de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran: & à moins que de me croire le plus ingrat homme du monde, vous ne sçauriez douter aussi de mon extreme reconnoissance de la plus grande faveur que vous me pouviez faire: Car puisque la plus forte preuve d'une veritable amitié consiste à prendre part aux interets les plus sensibles de nos Amis, comment pouviez-vous, Monsieur, m'en donner une plus signalée de la vostre, qu'en me témoignant tant de joye d'une liberté, que j'aurois de tres-bon cœur

achetée de la mienne; & tant d'estime d'une per-
 sonne que sa doctrine & sa pieté m'obligent de
 considerer comme l'un des plus grands hommes
 qui soit aujourd'huy dans l'Eglise? Il se tient si
 honoré de la faveur que vous luy avez faite, que
 je ne puis assez vous dire jusques à quel point il la
 ressent: Et je ne sçauois mieux ce me semble
 vous faire voir combien j'y participe, qu'en vous
 souhaitant la connoissance & l'amitié d'un hom-
 me si détaché de tous les interets de la terre, &
 qui pratique si heureusement ce divin precepte de
 l'Evangile, qui nous exhorte à chercher dès icy bas
 nostre conversation dans le Ciel. Je vous assure,
 Monsieur, que pour peu que l'on soit détrompé
 de la vanité des choses du Monde, il est difficile
 de n'estre pas touché de l'amour & du bon-heur
 de l'autre vie, lors que l'on entend Monsieur de
 Saint Cyran en parler avec tant de zele & de foy,
 que l'on ne sçauoit douter que son cœur n'y soit
 avec son thresor. Je vous supplie tres-humble-
 ment de n'oublier jamais que c'est partager le
 mien avec vous, que de vous desirer avec autant
 d'ardeur l'amitié d'un homme que j'ayme plus
 que moy-mesme. Apres cela, Monsieur, je ne
 sçauois plus vous donner de marque de ma
 passion à vous honorer, qui ne soit beaucoup
 au dessous de celle-là. Et pour vous faire voir
 par les moindres de ses ouvrages qu'il est capable
 d'en faire de tres grands pour la gloire de Dieu,
 & pour le bien de l'Eglise, je vous envoie de
 petits Traitez qui s'estant trouvez entre un grand
 nombre d'autres papiers, ont esté mis au jour
 par des rencontres qui seroient trop longues à
 écrire. J'auray grande joye, Monsieur, d'en
 apprendre vostre sentiment avec vostre sincerité
 ordinaire,

ordinaire
 ceus con
 qu'une m
 qu'il le fo

Les ser
 chant la l
 impressio
 n'estant c
 de demer
 qu'il n'ap
 reux d'us
 sisse qu'e
 l'esprit;
 vous ave
 je pouvo
 de Monfi
 vostre. E
 ce qui vo
 gré rend
 d'avoir t
 hommes
 m'a prié
 vice: Ma
 ordinaire
 vous asse
 auquel ju

MONSIEUR D'ANDILLY. 337

ordinaire, & de sçavoir que vous les aurez reçeus comme venans d'une personne qui n'estant qu'une mesme chose avec luy, ne sçauroit, sans qu'il le soit aussi, estre autant que je le suis.

CCXLIV. *A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

Les sentimens que me donnent les vostres touchant la liberté de mon Amy, ont fait une telle impression dans mon cœur, que nulles paroles n'estant capables de les exprimer, j'avois resolu de demeurer dans le silence: Mais considerant qu'il n'appartient qu'aux Anges & aux Bienheureux d'user de cette sorte de langage, qui ne consiste qu'en une simple veüe de ce qui se passe dans l'esprit; j'ay creu estre obligé de vous dire que vous avez renfermé en douze lignes tout ce que je pouvois desirer de sçavoir de vous sur le sujet de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, & sur le vostre. Et comme rien ne m'est plus sensible que ce qui vous regarde, je ne sçauois assez à mon gré rendre graces à Dieu de celle qu'il vous fait d'avoir tant d'estime & d'affection pour l'un des hommes du monde qui en merite davantage. Il m'a prié de vous asseurer de son tres-humble service: Mais laissant à part ces termes de la felicité ordinaire, je passe beaucoup plus avant; Car je vous asseure de son amitié, qui est un thresor, auquel jugeant de vous par moy-mesme, je sçay

que vous ne mettez point de prix, puis qu'il n'y a rien sur la terre égal à l'avantage de posséder le cœur de ceux qui luy ressemblent.

CCXLV. Au Pere des Mares, Pere de l'Oratoire.

M On Reverend Pere,

Je me plains de ce que vous n'avez pas voulu vous souvenir que la plus eloquente lettre qui fut jamais n'avoit que ces quatre paroles, *Domine quem amas infirmum*. Ne suffit-il pas d'en dire autant en parlant à une personne qui n'a, & qui ne doit avoir qu'un mesme cœur avec vous, puis que nous sommes si heureux que d'estre unis en celuy qui porte tous les vrais Chrestiens dans son cœur, & qui est luy-mesme le cœur d'où ils doivent tirer tous leurs sentimens & toute leur vie.

CCXLVI. A Monsieur Servien.

M O N S I E U R,

L'estime que j'ay pour vostre merite va tous les jours croissant de telle sorte, que je ne puis plus m'empescher de vous découvrir une pensée dont je me sens pressé il y a long temps, & qui

M
n'est con
qu'il me
que je le
bon-heur
hommes
tude dan
la Fortu
combien
perer qu
norer d'
les accid
sieur, co
tié que j
assez me
ce de Di
indigne
position
que de r
mien, &
que les
Amis. J
cette let
font bon
que tan
en vous
fidele co
il seroit
je suis.

MONSIEUR D'ANDILLY. 339

n'est connuë que de Dieu seul; C'est, Monsieur, qu'il me semble qu'estant destrompé au point que je le suis de toutes ces fausses apparences de bon-heur, que l'aveuglement de la pluspart des hommes leur fait rechercher avec tant d'inquietude dans les agitations du siecle; & l'injustice de la Fortune vous ayant fait voir par experience combien elle est ennemie de la vertu, je dois esperer que vous n'aurez pas desagreable de m'honorer d'une amitié qui soit à l'espereuve de tous les accidens du monde. Si je ne sçavois, Monsieur, combien c'est une chose rare que cette amitié que je vous demande; Et si je ne connoissois assez moy-mesme pour m'asseurer qu'avec la grace de Dieu je ne feray jamais rien qui m'en rende indigne, je n'aurois garde de vous faire une proposition que vous ne sçauriez approuver à moins que de me donner vostre cœur, en recevant le mien, & d'entrer pour jamais dans une union que les Freres mesmes ignorent, s'ils ne sont Amis. Je ne sçay pas quelles seront les suites de cette lettre; mais je feray fort trompé si elles ne sont bonnes, puis qu'en cela je n'ay autre veü que tant d'excellentes qualitez que Dieu a mises en vous; & dont j'espere que vous luy rendrez un fidele compte. Apres une declaration si sincere, il seroit fort inutile de vous protester combien je suis.

CCXLVII. A Monsieur President de Pontac.

MONSIEUR,

Je n'aurois pastant differé de répondre à votre billet du 21. Juin, si je n'avois creu que celui-cy allant par la poste il arrivera encore plustost que vous à Bordeaux; où je doute fort que vous trouviez jamais personne qui soit autant à vous que moy, ny qui conserve une aussi grande estime de vostre vertu, & de vostre amitié, j'ay une telle opinion de l'une & de l'autre, que je suis tres assure, avec la grace de Dieu, que quand nous n'aurions de nostre vie le contentement de nous revoir, nous serions tousjours si parfaitement unis, que l'amitié des Freres ne scauroit aller jusques là, si elle n'est fort extraordinaire: Les autres affections peuvent recevoir des bornes, & diminuer par le temps, & par l'absence; mais celles qui ont un aussi solide fondement que la nostre, n'apprehendent point le changement, & commencent dès icy bas à participer au bon heur que nous devons esperer qui la rendra dans un autre monde & immuable, & eternelle. Aussi puis-je dire avec verité que vous ne m'estes pas moins present, que si vous n'aviez bougé de Paris: Et je n'ay garde de douter que tenant la mesme place dans vostre cœur que vous tenez dans le mien, vous ne puissiez sans le secours de vostre memoire, vous souvenir tousjours de moy. Il

M
faudroit
me pour
dire si ra
desinter
des sages
vous est
ble despi
personne
deux ex
nombre
que tou
beaucoup
eu peur
de mon
vous val
merite
excuser
fait moi
doublem
pouvant
une doub
sant. Je
si ce n'es
le respect
de luy de
me com

CCX

MON

Puis

MONSIEUR D'ANDILLY. 341

faudroit que chacun de nous s'oubliait soy-mesme pour oublier un Amy si veritable, & je puis dire si rare en un temps, où la generosité & le desinteressement passent pour folie dans l'esprit des sages du monde. Comment pourrois-je donc vous estre ce que je vous suis sans avoir un sensible desplaisir de ce que vous n'avez pû voir cette personne qui possede avec tant d'eminence ces deux excellentes qualitez, & qui en a si grand nombre d'autres qui vous eussent obligé d'avoier que tout ce que je vous ay dit sur son sujet est beaucoup au dessous de la verité: Mais vous avez eu peur de luy donner une trop bonne opinion de mon jugement, en luy faisant voir par ce que vous valez, que je ne me connois pas mal au merite des hommes. Que si vous pensez vous excuser en disant que vous ne vous estes donc pas fait moins de tort qu'à moy, je me plaindray doublement de vous, puis que mes interests ne pouvant estre separez des vostres, c'est nie faire une double injure que de vous nuire en me nuisant. Je ne sçay qui pourra accorder ce different, si ce n'est que Madame vostre Femme s'en mesle; le respect que je luy porte ne me permettant pas de luy desobeir; & la croyant si juste qu'elle ne me commandera rien que de raisonnable.

CCXLVIII. A Monsieur d'Avaux
Sur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Puis que par une rencontre si extraordinaire

Dieu a voulu que j'eusse part en l'honneur de vostre amitié dans le moment que j'eus celuy de vostre connoissance, il me semble que ce seroit mal comprendre quel est en cela mon bonheur, si le respect m'empeschoit de vous témoigner quelquesfois ce que je vous suis, & si je n'osois user avec vous de cette sainte liberté des Enfants de Dieu, qui fait que ceux qui n'ont qu'un mesme Pere & qu'un mesme Maistre, peuvent & doivent se parler avec confiance, puis que n'ayant aussi qu'un mesme objet & qu'un mesme amour, ils ne scauroient avoir que mesmes pensées, & qu'un mesme cœur: Ce que j'avoie, Monsieur, n'avoir jamais éprouvé avec tant d'étonnement & de joye tout ensemble que dans cet heureux entretien pour moy, qui fit que je vous connus en deux heures, comme j'aurois pû faire en plusieurs années, & en m'acquerant vostre amitié, m'acquit un tresor sans prix, & qui n'est point du nombre de ces tresors perissables, qui sont cause aujourd'huy que tant de personnes vous recherchent. C'est ce qui me donne droit, Monsieur, de faire par devoir ce qui autrement seroit un excez que je ne commettrais jamais envers un autre, en prenant la liberté de vous envoyer des fruits de Pomponne, que vous n'auriez pas le loisir de regarder à Paris; Mais sur lesquels vous pourrez possible jeter les yeux durant quelques heures de vostre voyage. Si mon humeur n'estoit extrêmement éloignée de faire de semblables presens, je ne me serois jamais avisé de vous offrir celuy cy: Mais j'aurois tort, Monsieur, d'agir avec vous d'une maniere commune, puis que vous avez agi envers moy d'une maniere si extraordinaire, en me donnant d'a-

M
bord ce
vic. V
pescher
marque
point de
vouloir
n'est plu

CCX

MO

Je ne
lettres c
re, & c
que la c
premier
n'appar
mieux d
donc s'
à m'ac
de moy
accomp
honora
roit t
me fait
ma fin
pour v
vous a
grande
mon F

MONSIEUR D'ANDILLY. 343

bord ce que je n'aurois sceu meriter en toute ma vie. Voila, Monsieur, ce que je n'ay pû m'empescher de vous écrire, à condition que pour marque que vous l'avez agreable vous n'y ferez point de réponse, n'estant pas si injuste, que de vouloir dérober quelque partie de ce temps, qui n'est plus à vous, mais au public.

CCXLIX. *A Monsieur de Couvonge
Gouverneur de Casal.*

MONSIEUR,

Je ne trouve autre difference entre les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & que j'ay receües en mesme temps, sinon que la dernière est encore plus obligeante que la première, & qu'elle me contraint d'avoüer qu'il n'appartient qu'à vous à faire que l'on ayme mieux des reproches que des complimens. Jugez donc s'il vous plaist, Monsieur, si j'auray peine à m'acquitter de la satisfaction que vous desirez de moy, & de quels remerciemens elle doit estre accompagnée, puis que vous estimant & vous honorant au point que je fais, rien ne me scauroit toucher davantage que la faveur que vous me faites d'avoir une opinion si avantageuse de ma sincerité & de mon desinteressement: Et pour vous parler encore plus à cœur ouvert, je vous assure, Monsieur, que l'une de mes plus grandes joyes est de voir que le ressentiment de mon Fils égale son bon-heur d'avoir tant de part

à vos bonnes graces. Et puis que je suis content de sa reconnoissance, vous avez sujet de croire qu'il ne s'y peut rien adjoûter? Vous pouvez protester avec verité que je ne serois nullement satisfait de luy si elle estoit moindre, ainsi qu'il ne le devoit pas estre de moy si j'estois moins.

CCL. A Monsieur le Comte de Tresmes, sur la mort de Monsieur le Marquis de Gesvres son Fils, tué au siege de Thionville en 1643.

MONSIEUR,

J'avouë que si vous mesurez vòs sentimens à la grandeur de vostre perte, rien n'est capable de vous consoler: Mais j'espere de vostre confiance & de vostre soumission aux volontez de Dieu, ce qu'il seroit difficile de se promettre d'un autre Pere dans une douleur si violente. Cette mesme grandeur de courage de Monsieur vostre Fils qui redoubloit vostre estime & vôtre affection pour luy ne vous permettoit pas, Monsieur, de considerer sa vie comme un bon heur qui vous fust fort assure; & il s'exposoit sans cesse à tant de perils, que vous estes trop sage pour n'avoir pas preveu il y a long-temps ce qui vous afflige aujourd'huy, & qui ne vous afflige pas seul, puis que la grande reputation qu'il s'estoit acquise interessé dans vostre perte tout ce

Mo
qu'il y a c
tat. Je
trop de va
je sçay bi
haute esti
fession qu
viteur, m
dépiaisir
sans inju
ritableme

CCLII
du M
Den

MA R

Si vou
j'ay de v
ne jugea
lence:
jours de
satisfaire
devoir j
point o
quem
proche
sceu vo
vous té
ressens
soulage

qu'il y a de gens de cœur & d'affectionnez à l'Etat. Je ne sçay, Monsieur, si ce ne m'est point trop de vanité de me mettre de ce nombre : Mais je sçay bien que l'amitié dont il m'honoroit, la haute estime que j'avois de son mérite; & la profession que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, me font prendre une telle part à vostre déplaisir, que vous ne pourriez ce me semble sans injustice croire que quelqu'un fust plus véritablement que moy.

*CCLI. A la Mere Angelique Prieure
du Monastere des Carmelites de Saint
Denys, peu de jours avant sa mort.*

MA Reverende Mere,

Si vous n'aviez la mesme creance de moy que j'ay de vous, j'aurois sujet de craindre que vous ne jugeassiez peu favorablement de mon long silence : Mais puis que me souvenant tous les jours de vous devant Dieu, c'est beaucoup mieux satisfaire à ma parole, que si en manquant à ce devoir je vous écrivois souvent; je n'apprehende point que vous me croyez coupable d'un manquement dont ma propre conscience ne me reproche chose quelconque. Maintenant que j'ay sceu vostre maladie j'aurois tort de manquer à vous témoigner, & l'extreme déplaisir que j'en ressens, & combien je souhaite que Dieu vous soulage, & quelle est ma joye d'apprendre que

vous supportez vos douleurs avec tant de resignation & de patience. Courage, ma Mere, quelques grandes qu'elles puissent estre, elles ne scauroient approcher, ny de celles qu'un Dieu a souffertes pour vous, ny du ressentiment que vous en avez, ny de ce que vous voudriez endurer pour son amour; Et je m'estimerois si heureux de vous pouvoir imiter en cela, qu'il me semble que vos peines ne sont pas moins à envier qu'à plaindre, puis qu'elles vous mettent en estat de recevoir dans ces souffrances continuelles, des graces contiuelles de JESUS-CHRIST, à qui je vous supplie de tout mon cœur de demander pour moy celles qui me sont necessaires pour le servir en esprit d'amour & de verité, afin que je l'ayme de plus en plus en le connoissant, & que je le connoisse de plus en plus en l'aymant. Adieu, ma chere Mere, il seroit inutile de vous en dire davantage, puis qu'en se parlant cœur à cœur comme nous faisons, peu de paroles comprennent tout; au lieu que dans le langage ordinaire du monde les longs discours disent peu de chose.

*CCLII. A Monsieur d'Avaux sur-
Intendant des Finances.*

MONSIEUR,

Je pense que vous me faites bien la faveur de croire, qu'il n'y a que la crainte d'abuser de vôtre loisir qui m'ait empesché jusques icy de vous

témoigne
geante
Monsieur
estrange
une si gr
je m'aff
enfin à
que je m
plus gra
dire tou
modestie
me par
au moie
de vous
toucher
tretiens
que je v
croire,
vous a
vostre f
me don
vous fa
trop pe
dont il
je vous
vous a
les for
de vou
qu'au b
semble
croyoi
Siecle.
cruelle
pare p
me m

MONSIEUR D'ANDILLY. 347

refi-
 Mere,
 les ne
 Dieu
 t que
 z en-
 rois si
 qu'il
 oins à
 met-
 ances
 s us-
 mon
 e font
 ur &
 us en
 us en
 il se-
 puis
 s fai-
 lieu
 e les

 sur-

 ur de
 : vô-
 vous

témoigner mon ressentiment de la lettre si obli-
 geante qu'il vous a plu de m'écrire. Mais,
 Monsieur, vous estes trop juste pour trouver
 estrange que je cesse de me faire plus long temps
 une si grande violence, & vous n'aurez point
 je m'assure desagreable que le respect cedant
 enfin à l'amitié, je vous proteste sincerement
 que je mets celle dont vous m'honorez entre les
 plus grands heurs de ma vie; dont je n'ose vous
 dire toutes les raisons de peur de blesser vostre
 modestie & de vous estre importun à vous mé-
 me par la haute opinion que j'ay de vous: Mais
 au moins me permettez vous, s'il vous plaist,
 de vous dire, que tant de choses ensemble me
 touchent l'Esprit & le cœur dans ces deux en-
 tretiens que j'eus l'honneur d'avoir avec vous,
 que je vous tromperois si je voulois vous faire
 croire, quelques nouvelles obligations que vous
 vous acqueriez sur moy, je puisse estre davantage
 vostre serviteur. Car je ne sçay point, Monsieur,
 me donner à demy; & je m'ay donné delors à
 vous sans reserve, pource que j'aurois creu faire
 trop peu que de faire moins, veu la maniere
 dont il vous plut de m'y engager. Jugez donc
 je vous supplie apres cela quel est le pouvoir que
 vous avez sur un homme qui m'éprisant toutes
 les fortunes de la terre (ce que je ne crains point
 de vous confesser avec franchise) n'est sensible
 qu'au bon-heur de l'amitié de ceux qui vous res-
 semblent; & qui les connoistroit fort mal s'il
 croyoit qu'il y eust rien de plus rare dans nôtre
 Siecle. Mais, Monsieur, n'est-ce pas une chose
 cruelle, qu'il faille qu'un si grand voyage me se-
 pare pour si long temps de vous dans ce mes-
 me moment que Dieu m'y attache? Je vous

avoüe que j'aurois de la peine à le supporter si c'estoit pour un sujet moins important que celui de donner la paix à toute l'Europe, & de meriter mille benedictions de Dieu & des hommes en contribuant avec autant de zele que de suffisance, à l'accomplissement d'un si grand ouvrage. Il faut que les interests particuliers cedent aux publics; & je ne vous serois pas ce que je vous suis, si je preferois mon contentement à vostre gloire: Mais afin que je n'aye point de droit de me plaindre, souvenez vous s'il vous plaist de moy, Monsieur, dans quelques heures de ce long voyage. Et comment pourriez vous ne le faire pas, puis qu'en me faisant l'honneur de m'écrire vous parlez si hautement de l'amitié, que quand je ne la connoistrais point par mes propres sentimens, je comprendrais par les termes dont vous usez, qu'elle me rend en quelque maniere une mesme chose avec vous; & qu'ainsi vous ne pourriez m'oublier sans vous oublier vous-mesme.

CCLIII. A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Ma principale estude estant le merite des hommes, vous me rendez bien glorieux, en me faisant voir que je n'y ay pas mal reüssi puis qu'en vous donnant meilleure opinion de vous que vous ne Paviez, il paroist que je vous ay mieux

Mo
connu
me. Et
tendre
à qui je
estime
n'ose vo
en cette
quelque
déplaisir
quelle te
éclater
amitié,
gnemen
Les vray
voient t
n'est re
de l'autr
croire qu
l'honneur
autant
celuy de
croire d
vertus
avez, &
treme b
sembler
d'excelle

CCL
Re

SI VO
VOUS

MONSIEUR D'ANDILLY. 349

connu que vous ne vous connoissiez vous mesme. Et si vostre modestie me permettoit de m'entendre davantage sur ce sujet, il ny a personne à qui je ne fisse avoüer que les raisons de mon estime sont encore beaucoup plus grandes que je n'ose vous les dire : Mais comme il n'y a point en cette vie de douceur qui ne soit meslée de quelque amertume, cela mesme m'augmente le déplaisir de nostre longue separation, dans laquelle tout ce qui me console, c'est qu'elle fait éclater encore davantage la grandeur de nostre amitié, qui se conserve aussi forte dans l'éloignement que les autres font dans la presence. Les vrais Amis seroient trop heureux s'ils pouvoient tousiours estre ensemble; & cette felicité n'est reservée que pour le bon-heur immuable de l'autre monde. Cependant je vous supplie de croire que rien ne me sera jamais plus cher que l'honneur de vostre souvenir; & que vous avez autant de part que vous le sçauriez desirer en celuy de cette personne que vous avez raison de croire de ne pouvoir trop estimer, puis que ses vertus égallent la haute opinion que vous en avez, & qu'elles sont accompagnées d'une si extreme bonté, que Dieu seul est capable de rassembler dans un mesme sujet tant de grandes & d'excellentes qualitez.

CCLIV. A*** sur la mort d'une
Religieuse de tres grande vertu.

SI vous pouviez lire dans mon cœur, mais vous le pouvez me conoissant au point que

vous faites, vous demeureriez d'accord que l'on ne sçauroit estre plus touché que je l'ay esté de vostre billet, en y voyant les dernières marques de l'affection pour mon Amy & pour moy de l'une des personnes du monde dont j'avois autant d'estime sur la terre, & qui je croy maintenant jouit dans le Ciel des recompenses dont Dieu couronne la fidelité de ses Eleuz. Je vous puis dire avec verité que je me suis tousiours trouvé avec elle dans les mesmes sentimens: Mais les siens la justifient, à cause que ses actions y ont toutes esté conformes, & les miens me condamnent, parce que je n'y répons pas par mes actions. Je veux esperer de ses prieres d'en faire deormais un meilleur usage, estant tres asseuré, quand elle ne vous l'auroit point dit à la mort, que sa charité pour moy a esté si grande, qu'il n'y a rien que je ne m'en doive promettre aujourd'huy qu'elle est parfaite & consommée dans ce Royaume des vivans, dont la vie n'est qu'amour & que charité. Et quand vous sçaurez de quelle sorte je luy écrivis cette dernière lettre, par laquelle je ne pensois à rien moins qu'à luy dire adieu, & qui toutesfois en estoit un, vous avouerez qu'il y a quelque chose en cela d'extraordinaire, & que nostre amitié, quelque grande qu'elle vous parût, l'estoit incomparablement davantage. Jugez donc par là je vous supplie si je connois bien la grandeur de vostre perte, puis que je la connois par la mienne; si je connois bien vos sentimens, puis que je les connois par les miens, & si je connois bien aussi quelles doivent estre vos consolations, puis que je les connois par les miennes, qui consistent en la confiance du bon-heur de la personne que nous pleu-

M
rons, de
larmes
pour ce
rance a
sçavoir,
veritable
jamais,
redouble
est com
voir jan
mes plu
netiend
dans ce
plait av
muable
point m
vous vo
obligé d
nereuse
s'acquer
ce qu'ell
tit à ce
qu'il ne
de com
plaindre
franchi

CCL

M^o

Si v

MONSIEUR D'ANDILLY. 354

rons, dont la fidelité nous oblige à répandre des larmes de joye aussi bien que de douleur: Mais pour ce que je serois dissimulé, si par une ignorance affectée, je ne vous témoignoïs pas de sçavoir, que dans une semblable affliction, les veritables Amys se reünissent plus fortement que jamais, afin de reparer en quelque sorte par le redoublement de leur amitié, une perte qui leur est commune, je vous avoüe franchement n'avoir jamais trouvé un plus grand remede dans mes plus sensibles déplaisirs, & vous declare qu'il ne tiendra pas à moy que vous ne le trouviez aussi dans cette rencontre: Mais il faut donc s'il vous plaît avoir une fermeté & une constance immuable, non pas dans la volonté qui n'en a point manqué, mais dans toutes les actions que vous vous tiendrez par vostre propre jugement obligé de faire pour répondre à une amitié si genereuse & si desinteressée, qu'elle ne peut ny s'acquérir ny se conserver qu'à ce prix là, pour ce qu'elle méprise tout le reste, qui paroist si petit à ceux qui connoissent la grandeur de Dieu, qu'il ne faut pas s'estonner s'ils en tiennent si peu de compte. Adieu, je pense que vous ne vous plaindrez pas que je ne vous aye point parlé avec franchise.

CCLV. *A Monsieur de S. Pierre.*

MONSIEUR,

Si vous avez si peu ressenty la perte de vos

fruits, je l'ay donc plus ressentie que vous, sans que neantmoins vous me puissiez accuser de cela comme d'un deffaut, puis que cette insensibilité qui dans nos propres interests est une si grande marque de vertu, ne le seroit pas dans ceux de nos Amis, au nombre pesquels je croy que je vous mettrois, & possible avec une grande place dans mon cœur, si vous aviez daigné me venir voir ainsi que vous me l'aviez promis: Mais le mépris est insupportable à ceux qui sont aussi imparfaits que moy; Et il n'appartient qu'aux ames élevées comme la vostre de voir d'un œil indifférent tous les divers traitemens qu'elles reçoivent. C'est pourquoy je vous avoüe que je ne manque pas de reconnoissance de l'obligation que j'ay à la personne dont je vous envoie la lettre, de m'avoir parlé avec tant de franchise: Et si je n'estois broüillé avec vous à cause de vostre mépris & de vos injustes reproches, je vous supplerois de tout mon cœur de luy en témoigner mon ressentiment, que vous ne sçauriez (quelque hyperbolique que vous soyez quand il vous plait) luy représenter plus grand qu'il est, puis qu'il égale l'amitié que j'aurois pour vous si vous ne m'aviez point mis en colere.

*CCLVI. A Monsieur ****

MONSIEUR,

L'esperance que j'avois eüe que vostre affaire se termineroit à vostre contentement, m'ayoit,

MONSIEUR D'ANDILLY. 353

empesché de vous écrire, de crainte de vous témoigner mal à propos la part que je prenois à un déplaisir, que je voulois croire qui ne vous arri-
veroit point : Mais puis que le sujet en continuë, & que par des plâintes les plus obligeantes du monde vous témoignez n'estre pas content de mon silence, je prendray, Monsieur, la liberté de vous dire que c'est en des occasions semblables, où les personnes qui font profession comme vous d'estre veritablement à Dieu sont obligées d'en donner des preuves : Car puis qu'il se rencontre tant d'autres afflictions dans la vie, incomparablement plus difficiles à supporter que celle-cy, comment pouvez vous faire voir que par une entiere soumission à ce qu'il permet qui vous arrive, qu'il regne dans vostre cœur, & que toutes vos volontez dépendent absolument de la sienne. Nostre vie est un jour traversée de tant de nuages, que ce seroit mal la connoistre que de trouver estrange de nous rencontrer quelques fois dans les déplaisirs & dans la douleur, qui sont comme des tenebres qui couvrent l'ame d'obscurité, en luy déroband sa joye, qui ne luy est pas moins agreable que la lumiere l'est à nos yeux : Mais pourveu que dans ce combat nostre confiance en Dieu demeure ferme, nous en sortons toujourns victorieux; & la grace qui est nostre veritable lumiere en ce monde, se rendant plus éclatante par nostre fidelité; nous recompense si avantageusement de toutes nos pertes, que nous reputons à bon-heur dans un temps, ce que nous appellions mal-heur dans un autre. C'est, Monsieur, ce que je souhaite de tout mon cœur qui vous arrive; & que je devois avoir honte de vous dire sçachant que vous avez

tant d'autres Amis beaucoup plus capables que moy de vous parler sur ce sujet : Mais si je manque en cela de jugement, vous devez me le pardonner, puis que c'est par un excez d'affection; & que les effets vous feront toujourns connoistre, que je suis beaucoup plus que je ne le scaurois dire.

*CCLVII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Mon estime pour vostre vertu & l'affection dont vous m'honorez me donnoient desia tant de respect pour vostre personne, & de passion pour vostre service, que maintenant qu'il vous plaist d'adjouster à cela la faveur de vostre confiance, par la lettre si obligeante que vous m'avez écrite, je ne voy point de paroles qui vous puissent assez témoigner ce que je vous suis. Mais j'ose esperer que mes actions vous le feront connoistre d'une maniere peu commune, si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous faire voir jusques où va ma reconnoissance. Et pour vous parler, Monsieur, avec la mesme franchise dont vous m'honorez, je n'ay jamais compris comment celuy que nous regrettons, ayant tant d'excellentes qualitez, & devant connoistre mieux que nul autre celles que Dieu a mises en vous, il n'a pas vescu avec vous de telle sorte qu'il vous ait obligé à payer, non seulement comme vostre Frere, mais

MONSIEUR D'ANDILLY. 359

comme vostre Fils, puis que son merite luy don-
nant auant de part en vostre estime, que ce qu'il
avoit l'avantage de vous estre luy en donnoit
en vostre affection, il pouvoit esperer ce bon-
heur, & faire en suivant vos advis, qu'il ne
manquast rien à sa conduite. Mais les hommes
seroient trop heureux s'ils sçavoient bien user
de leurs avantages; Et vous seriez maintenant
bien mal-heureux, si celuy dont nous parlons
vous avoit engagé par toutes les actions de sa
vie à l'aymer autant que la vostre. Pardonnez-
moy, Monsieur, si je vous parle de la sorte, puis
que de cruelles experiences m'ont appris cette
verité; & que vous sçavez, & me faites l'hon-
neur de me dire que je suis sçavant en amitié.
C'est la creance la plus favorable que vous puis-
siez avoir de moy; Et c'est ce qui me donne
sujet de craindre qu'un homme qui me hayt
autant que Monsieur *** me rende de mau-
vais offices aupres de vous. En quoy il seroit
d'autant plus injuste que je ne vous diray jamais
que du bien de luy, & qu'il devoit couvrir mes
deffauts avec la mesme charité, que je cache son
insensibilité pour ses Amis, que j'ay tousiours
éprouvée telle que vous la figurez lors que
vous ne voulez pas estre creu. Et pour parler
plus serieusement, je vous assure, Monsieur,
que vous avez tres-grande raison d'estimer à
un si haut point la vertu & la bonté de cette
autre personne, qui excellant en jugement n'en
a jamais témoigné davantage, qu'en faisant de
tout temps avec vous une profession si droite
d'amitié, & en conservant tousiours dans son
cœur une estime toute extraordinaire de ce que
vous meritez, &c.

bles que
je man-
ne le par-
fection;
moistre,
sçauois

**

affection
est tant
passion
r'il vous
tre con-
ous m'a-
qui vous
ous suis.
e ferons
ne, si je
trer des
va ma
onsieur,
onorez,
ue nous
ualitez,
e celles
cu avec
à l'ay-
, mais

*CCLVIII. A Monsieur Servien.***M**ONSIEUR,

Est-il possible qu'au milieu de tant d'accablemens, & qui me font apprehender pour vostre fanté, vous ayez pû seulement penser à prendre deux heures sur vostre dormir pour me venir dire adieu ? En verité j'ay grand sujet de me plaindre de cette ceremonie la plus inutile du monde, puis que les adieux n'estant que pour ceux de qui l'on se separe, vous n'aurez jamais, comme je l'espere, sujet de m'en dire, n'y ayant rien qui soit capable de me separer de vous ; & la presence ne contribuant autre chose à nostre union, que la joye de considerer de plus prés quel est le bon heur d'une amitié que Dieu seul estoit capable de faire, & qui ne seroit que l'ombre de ce qu'elle doit estre, si elle ne se terminoit toute à luy : Mais je m'apperçois, Monsieur, que je me laisserois emporter insensiblement à un grand discours, pource qu'il est difficile de se retenir dans une confiance qui n'a point de bornes, & qui s'accorde mal avec celles que doit avoir un billet. Il faut donc en demeurer là, à condition que vous vous direz, s'il vous plaist, pour moy tout ce que vous pouvez lire dans un cœur qui ne vous ayme pas moins que vous vous ayez vous, mesme, & qui vous souhaite avec tant d'ardeur tous les veritables biens & les seuls verita-

MONSIEUR D'ANDILLY. 357

bles, que cela me rend en quelque sorte digne
de vôtre amitié.

vien.

CCLIX. *A Monsieur le President
de Pontac.*

MONSIEUR,

Je ne sçauois m'empescher de commencer
ma réponse à vostre dernier billet pour vous
auoüer que la joye d'en recevoir est toujours
meslée d'un sensible déplaisir de me voir aussi
esloigné de vous : Mais il faut souffrir le sujet de
cette peine, puis que Dieu le permet ; & au lieu
de se plaindre d'une si rude separation, luy ren-
dre graces de cette union si estroite que luy seul
estoit capable de faire entre nous. Nous ne nous
sommes pas moins presens devant luy, que si
nous n'estions point divisez par tant de Provin-
ces : & si je l'ose dire sans vanité, tous mes sen-
timens estant les vostres, je pourrois mesme
sans recevoir de vos lettres dire quelles sont vos
pensées dans tout ce qui ne surpasse point ma
connoissance. Je ne sçauois donc trop vous té-
moigner quelle est ma joye de voir que vous
comprenez si bien le neant des choses du monde.
En verité il est encore mille fois plus grand que
nous ne sçaurions nous l'imaginer ; Et j'admire
souvent dans le bon-heur de ma solitude, com-
ment il est possible que des Chrestiens arrestent
leurs desirs à des objets que leur foy les oblige d'a-
voir en si grand mépris ; & que leur cœur ne se

porte point à l'amour de ces biens eternels qui sont seuls capables de les remplir. Mais voyez je vous supplie avec quelle chaleur le mien vous parle: En verité j'en aurois honte, si je ne croyois que vous jugerez par là combien je suis sincere lors que je vous dis, que je ne fais point de difference entre ce qui se passe dans vous, & ce qui se passe dans moy mesme.

*CCLX. A Monsieur *** sur la mort
de Monsieur l'Abbé de Saint
Cyran, en 1643.*

MONSIEUR,

Je vous puis assureur avec verité que vous estes l'une des premieres personnes à qui j'ay pensé dans l'incomparable perte que nous avons faite de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran; sur le sujet de laquelle je n'entreprends pas de vous dire mes sentimens, puis que cela est impossible: Mais je me sens pressé de vous avouer, dans mon extreme douleur, que nous serons bien mal-heureux, si nous ne profitons des advis qu'il nous a donnez en renonçant veritablement à toutes les affections des choses du monde; qui sont indignes d'occuper des ames Chrestiennes, pour ne penser desormais qu'à servir Dieu durant le peu de vie qui nous reste, & ne nous laisser pas surprendre par ce moment espouventable sans avoir fait penitence de nos pechez

MONSIEUR D'ANDILLY. 359.

Est il possible, Monsieur, qu'une verité si constante & si terrible soit si peu considerée par ceux à qui elle importe de tout ; & que JESVS-CHRIST ayant dit de de sa propre bouche que ce Monde n'est qu'une figure qui passe ; cette figure qui n'est en effet qu'un neant nous enchante de telle sorte, que nous la preferions au bon-heur de ses biens solides & immuables dont nous pourrions jouir à jamais dans un autre monde. Mais ou m'emporte, Monsieur, l'excez de mon affliction, en vous disant ainsi des choses que je me devois contenter de me dire à moy mesme. J'espere neantmoins que vous ne l'aurez pas desagréable, & que Monsieur *** cét excellent Frere, & Monsieur de Saint Cyran cét excellent Amy que Dieu nous avoit donnez, estant maintenant réunis dans le Ciel, vous voulez bien que nous nous unissions en la terre, afin de tascher de nous mettre en estat de pouvoir vivre avec eux eternellement. C'est ce que nous ne sçaurions, Monsieur, trop demander à Dieu par nos prieres. Et j'espere de sa misericorde, que comme les joyes du monde ne produisent que des douleurs, nostre douleur au contraire produira des joyes, en nous portant à imiter celuy que nous regrettons, & que nous ne sçaurions trop regretter.

rnels qui
is voyez
ien vous
e ne cro-
suis sin-
point de
ous, & ce

La 77071

72

que vous
qui j'ay
us avons
ran ; sur
de vous
possible :
er, dans
ons bien
es advis
blement
nde ; qui
tiennes,
Dieu du-
ne nous
t espou-
s pechez

CCLXI. *A Madame la Marquise de
Lyancour, sur la mort de Monsieur
l'Abé de Saint Cyran, en 1643.*

MADAME,

Puis que vous avez la bonté de me plaindre si fort, encore que vous ne connoissiez que la moindre partie de la perte que j'ay faite, je vous devrois faire grande compassion si vous sçaviez combien elle est extraordinaire: Mais mon interest particulier estant peu considerable à comparaison de celuy de l'Eglise, c'est pour l'amour d'elle, Madame, qu'il faut regretter Monsieur de Saint Cyran, lequel est mort les armes à la main pour la defendre contre les heretiques. Ce dessein est executé à son égard, puis qu'il a fini sa vie en y travaillant; & ses travaux & ses souffrances sont maintenant recompensez par ce juste Juge, qui apres avoir permis en ce monde, pour éprouver les siens, que leur innocence soit calomniée, les couronne de gloire en l'autre; & rend leur memoire d'autant plus éclatante parmi les hommes, que l'on s'estoit davantage efforcé de l'obscurcir. C'est ce que je voy des-ja arriver, Madame, & qui ira sans doute toujours croissant: C'est ce qui peut plus que toute autre chose soulager mon extreme douleur; & c'est ce que j'ay creu si fermement en tout temps que je n'en doutois non plus il y a six ans comme aujourd'huy.

M O N S I E U R D' A N D I L L Y. 361

d'huy. Lors que j'auray l'honneur de vous voir je vous en diray davantage, & vous témoigneray, Madame, combien le ressentiment de la part qu'il vous plaist de prendre en mon affliction me rendroit encore davantage s'il estoit possible.

quise de
Monsieur
643.

C C L X I I. *A Madame la Grange le Roy, sur la mort de Mademoiselle d'Inteville sa petite Fille.*

M A D A M E,

Je ne pouvois apprendre vostre derniere affliction en un temps où je fusse plus incapable de vous consoler, puis que j'ay si grand besoin de consolation pour moy-mesme dans l'extreme perte que j'ay faite de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, & que j'ay faite avec toute l'Eglise; au service de laquelle il a fini sa vie, estant mort en combattant contre ses ennemis. Il joiit maintenant en paix de la recompence de ses travaux apres tant de peines que Dieu a permis qu'il ait souffertes pour servir d'épreuve à sa vertu: Et il paroist clairement, Madame, par la maniere dont il exerce la vostre, qu'il veut que vous soyez de plus en plus absolument à luy, puis qu'en rompant cet unique lien qui vous attachoit encore au monde, il vous montre qu'il ne doit plus y avoir d'autre monde pour vous que celui où vous pouvez vivre avec luy de la vie de sa gloire

Q

plaindre
z que la
, je vous
is sçaviez
mon in-
le à com-
l'amour
Monsieur
mes à la
ques. Ce
qu'il a fini
ses souf-
ar ce juste
de, pour
soit ca-
autre; &
te parmi
efforcé
arriver,
croissant
hose sou-
que j'ay
je n'en
e aujour-
d'huy.

durant toute une eternité. L'amitié & particulière qu'il vous a pleu de me promettre encore la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir, & la rencontre de nos afflictions m'obligent, Madame, à vous parler avec cette franchise, étant juste que nous nous entr'excitions à remplir de l'amour de Dieu la place que tenoient dans nostre cœur toutes ces personnes si cheres qu'il nous a ravies. C'est le seul moyen de reparer si avantageusement nos pertes, que nous aurions sujet d'avoier à l'avenir qu'elles nous ont esté favorables; ainsi que me le feront toujourns les occasions qui me donneront moyen de vous témoigner par mes tres humbles services que je suis plus que personne.

*CCLXIII. A Monsieur la Marquis
de la Roche-Posé, sur la mort de Mon-
sieur l'Abbé de Saint Cyran.*

MONSIEUR,

Il n'y a point de paroles qui puissent répondre à une telle lettre que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; & que vostre esprit, quelque grand qu'il soit, n'auroit sçeu écrire, si vostre cœur ne luy avoit donné des sentimens si élevez au dessus de toutes les pensées les plus élevez: Mais comment à moins que cela, auriez-vous pu, Monsieur, parler dignement d'un des plus grands hommes que Dieu ayt donné en ce siecle à son

MONSIEUR D'ANDILLY. 363

Eglise, à témoigner par l'excez de vostre douleur que vous connoissiez la grandeur de vostre perte, & meritez par vostre affection celle qu'il avoit si violente pour vous. J'avoüe, Monsieur, que rien ne m'a davantage consolé que ce meslange que vous avez bien voulu faire de vostre affliction avec la mienne, en me considerant comme la personne du monde qui a le plus perdu dans cette perte si importante & si publique: Mais puis que nous ne meriterions pas d'avoir eu un tel amy que Monsieur de Saint Cyran si nous le pleurions avec des larmes ordinaires, en considerant davantage nos interests que le bon-heur dont Dieu couronne maintenant les souffrances qu'il a endurées si patiemment pour son amour, & les travaux qu'il a entrepris avec tant de constance pour sa gloire, il faut, Monsieur, soutenir Chrestienement nostre déplaisir, & dans le sentiment d'une si grande douleur, n'estre pas insensibles à la joye que nous devons recevoir de ce que Dieu commence desja à rendre sa memoire si éclatante apres sa mort, que les ennemis de sa vertu se sont efforcez de l'obscurcir durant sa vie. Surquoy tout ce que je vous pourrois dire du regret & de l'estime de Messieurs les Prelats, seroit si fort au dessous de ce que j'en ay veu, que je n'ose quasi vous en parler. Ils disoient en pleurant le jour de ses funerailles, où plusieurs assistent, & où l'un d'entr'eux voulut faire l'Office, des choses qui perçoient le cœur de ceux qui les entendoient, & qui faisoient bien voir qu'ils n'ignoroient pas jusques à quel point alloient les services qu'il estoit capable de rendre à l'Eglise. Aymons le, Monsieur, plus que jamais, puis qu'il nous ayme davantage qu'il ne fit jamais, &

que nostre amour soit accompagnée d'une sainte reverence, puis que nous avons tant de sujet de croire qu'il augmente maintenant le nombre des Saints; & que si je vous avois dit, moy qui ne suis pas trop credule, les graces particulieres que plusieurs personnes qu'il ayroit ont receuës de Dieu depuis sa mort, vous jugeriez aysément qu'il y a sujet de les attribuer à ses prieres.

*CCLXVI. A Monsieur de Courvonge
Gouverneur de Casal.*

MONSIEUR,

J'avoüe que je n'ay point de paroles pour répondre à une si obligeante lettre que celle qu'il vous a plu de m'écrire: Mais je manque si peu de ressentiment pour connoistre ce que je vous dois, que je croy pouvoir dire avec verité qu'il n'y a personne qui vous servit avec tant de joye & de passion que moy, si j'en pouvois rencontrer les occasions. J'estime mon Fils trop heureux d'avoir tant de part en l'honneur de vostre amitié, & j'ay trop bonne opinion de luy pour croire qu'il voulût changer cét avantage contre une meilleure fortune que n'est la sienne, qui sera toujours assez bonne s'il ne manque point de vertu. C'est la seule chose, Monsieur, que je demande à Dieu pour luy, & qui me semble digne d'estre ardemment desirée de ceux qui ne sont point enchantez par cette fausse apparence de bon-heur, que l'on recherche & que l'on achete

MONSIEUR D'ANDILLY. 368

souvent dans le monde au prix de sa vie & de son salut: Mais j'entre trop avant en ce discours; pardonnez le s'il vous plaît à un homme qui n'a pas besoin de vous avoir veu pour vous parler avec une entiere confiance. Les meilleures & les plus grandes amitez ne se contractent pas par les yeux: Je vous connois mieux que la plupart de ceux qui sont tous les jours avec vous; & j'ose me promettre que nostre separation n'empesche pas que vous ne sçachiez parfaitement jusques à quel point je suis.

CCLXV. *A Monsieur le Vicomte de Turenne, sur sa Promotion à la charge de Marechal de France, en 1643.*

MONSEIGNEUR,

Je m'acquitte maintenant d'un devoir qu'il y a long-temps que je me devois preparer à vous rendre, puis qu'ayant esté témoin de quelques-unes de vos actions, il m'estoit ayse de juger qu'elles obligeroient la Justice du Roy à vous appeller dans une charge que vous n'honorez pas moins qu'elle vous honore. Je ne me resjoüis donc pas seulement, Monseigneur, de vous voir Marechal de France; mais je me resjoüis de ce que toute la France a sujet de s'en resjoüir, par la consideration des grands services que vous luy avez desja rendus & que vous luy rendiez encore;

Q. iiij.

Je vous avoïe que sans cela je ne suis pas assez bon Courtifan pour m'aviser en cette rencontre de vous faire souvenir d'un homme qui vous est si inutile, que je ne sçauois que par des paroles vous faire connoître combien je suis.

CCLXVI. A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Vostre dernier billet me met dans l'impuissance de vous rien dire, tant je suis touché de voir le desir que vous avez que nostre amitié s'augmente encore, en y ajoutant un nouveau lien. Mais pardonnez-moy si je vous avoïe que cela est impossible, puis que mon estime pour vostre vertu, & pour vostre generosité, m'a donné si absolument à vous que je n'y sçauois estre davantage. Jugez donc je vous supplie apres cela, quels seroient nos entretiens si nous avions le bon-heur de nous revoir; & de quelle sorte nous nous parlerions à cœur ouvert de toutes choses, & particulierement de cet excellent Amy, dont les eminentes qualitez alloient encore beaucoup au delà de ce que vous en avez pû reconnoistre en si peu de temps. Je vous confesse que ce ne m'est pas une petite consolation de penser qu'il se resjoïit maintenant dans le Ciel de nous avoir de plus en plus unis de cette heureuse union, qui nous donne sujet d'esperer de participer un jour à celle dont il jouït avec Dieu pour une eternité.

MONSIEUR D'ANDILLY. 3

Nostre ambition ne seroit pas assez eslevée si elle estoit moindre; & celles qui paroissent les plus grandes dans le monde ne le sont gueres, puis qu'elles se terminent toutes à des honneurs qui ne passent point au delà des bornes de la terre.

CCLXVII. A Madame la Maref-
challe de Guebriand, sur la mort de
Monsieur son Mary en 1643.

MADAME,

Ce seroit mal connoistre la grandeur de vostre perte, & le sentiment que vous en avez, d'oser se promettre que les hommes ou le temps soient capables de vous consoler. Et il faudroit que j'eusse oublié ce qu'il vous a plu me dire tant de fois, pour croire que vous puissiez esperer que de Dieu, le soulagement d'une affliction qui est sans égale dans le monde. C'est donc, Madame, à des prieres & non pas à des paroles que ceux qui comme moy font profession de vous honorer doivent maintenant avoir recours, pour vous faire connoistre la part qu'ils prennent à vostre douleur. Et si la confiance particuliere dont vous m'avez toujourns favorisé m'engage à vous dire quelque chose, il faut le remettre à la vive voix, lors que le premier devoir dont je m'acquitteray à mon retour, sera de vous aller témoigner que dans une perte qui est commune à toute la France, je ressens autant que j'y suis obligé la vôtre &

la mienne, pource que personne n'est avec plus de passion & de verité que moy.

*CCLXVIII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Plus je pense à l'affliction de Madame la Mar-
reschale de Guebriand, & plus j'admire comment
il est possible, que des Chrestiens recherchent
avec tant d'ardeur, des biens faux & des felicitez
imaginaires, & qu'ils pensent si peu à en acquie-
rir de veritables: Mais c'est que nous ne sommes
Chrestiens que de nom: Témoin celuy qui veut
faire passer pour la chose du monde la plus ridi-
cule une vie ou l'on renonce à tout pour n'estre
qu'à Dieu; où suivant ses adorables preceptes on
commence dès la terre à conuerser dans le Ciel;
où l'on se prepare sans cesse à rendre compte de
ses actions à ce souverain Juge dans le moment
épouventable de la mort; & à effacer ses pechez
par les larmes & par les austeritez de la peniten-
ce, afin d'éprouver un jour la douceur de sa mise-
ricorde à la veüe de tous les hommes & de tous
les Anges. Voila cette vie si ridicule au jugement
de ces sages du Siecle: Et ce n'en est pas une à
leur advis, que d'oublier ce que l'on doit à Dieu,
pour se rendre esclave de la Fortune, de ne penser
non plus au Ciel que si l'on ne devoit jamais partir
de la terre; de ne craindre point d'estre surpris
par la mort sans s'estre jugé soy-mesme avec seve-
rité, pour estre favorablement jugé de Dieu; &

MONSIEUR D'ANDILLY. 369

d'ajouter sans cesse crimes sur crimes, afin d'estre
condamné justement avec les Demons à des sup-
plices eternels par celuy dont on ne sçavroit da-
vantage mépriser la Justice, qu'en se mocquant
de ceux qui abandonnent tout le reste par le seul
desir d'y satisfaire, Mais pour vous faire voir
jusques où va l'aveuglement de ces beaux esprits
qui s'estiment si clair-voyans; c'est qu'ils ne se
contentent pas de fouler aux pieds avec insolence
toute la pieté Chrestienne, ils montrent aussi
qu'ils n'ont pas la moindre étincelle de la sagesse
payenne, puis que le plus grand des Conque-
rans ayant dit que s'il n'eût esté Alexandre il eust
voulu estre Diogene; il eust admiré, s'il l'eust
veüe, cette vie que nostre Censeur trouve si ridi-
cule, comme enfermant par les principes d'une
solide vertu, ce qui n'estoit que vanité dans les
actions de ce Philosophe.

CCLXIX. *A Madame de Saint
Ange.*

MADAME,

Il est bien aisé à ceux qui ne connoissent ***
de blâmer les sentimens de Mr. *** Mais j'au-
rois esté fort estonné s'ils avoient esté autres, &
n'aurois pas trouvé qu'il y eût un grand sacrifice
à faire. C'est dans ce combat de la nature & de
la grace que l'amour de Dieu demeurant victo-
rieux nous fait triompher de nous-mesmes, &
nous met en estat de ne plus douter que nous ne

le preferions à toutes choses. Mr. *** n'auroit pas rendu ce qu'il doit à l'amitié de Mr. de *** s'il avoit ressenty moins de peines en cette rencontre; & il n'auroit pas rendu ce qu'il doit à Dieu, s'il ne les avoit surmontées: Mais maintenant que par une double charité il a satisfait à l'un & à l'autre, rien ne manquera à sa Couronne, puis qu'en accomplissant ces deux preceptes, il a accompli toute la Loy.

CCLXX. A Monsieur le Baron de Renzy.

MONSIEUR,

Je vous demande pardon de vous avoir divertiy dans des occupations si justes & si charitables, pour vous donner la peine de m'écrire. Je ne sçavois pas que vous eussiez encore des malades: Et j'avoüe que j'avois de l'impatience d'apprendre de vos nouvelles: Dieu m'ayant donné une si forte inclination à vous honorer, & me tenant si heureux de la faveur que vous me faites de m'aimer, que vous ne devez pas vous estonner si je pense souvent à vous, puis que vous m'estes toujours present, & que je ne souhaiterois rien tant au monde que de pouvoir imiter vostre vertu. Il paroist bien, Monsieur, par la maniere dont Dieu l'exerce, qu'il connoist qu'elle est à l'épreuve. S'il vous donnoit moins de graces, il ne vous donneroit pas tant de sujets d'y répondre par vostre fidelité: Et il se seroit contenté du peril

MONSIEUR D'ANDILLY. 371

où a esté Madame vostre Femme, sans vous menacer encore de la perte de Messieurs vos Enfans : Mais il vous mene par le chemin de ses favoris, par ce chemin des Croix & des souffrances qu'il leur a tracé en souffrant infiniment davantage pour eux qu'ils ne scauroient tous ensemble souffrir pour luy. Je vous supplie tres humblement, Monsieur, de luy demander pour moy ce que vous luy demandez pour vous mesme, puis qu'encore que je sois si esloigné de vous dans ce chemin, où je ne desire rien tant au monde que de vous suivre, il ne seroit pas juste de diviser dans vos prieres ceux dont il luy a pleu d'unir les cœurs par sa charité.

CCLXXI. *A Madame de Saint Ange, sur la mort de Mademoiselle Arnault, Religieuse à Port-Royal.*

MADAME,

Il faut que j'aye une merveilleuse opinion de vostre bonté, puis qu'au milieu de ma douleur d'une perte qui m'est si sensible, quoy qu'elle ne me fust pas impreveüe, je me suis trouvé en peine du déplaisir que vous en recevriez, sachant combien vous faisiez l'honneur à ma Fille de l'aymer : Mais cela ne m'empesche pas de reconnoistre l'extreme obligation que j'ay à Dieu de luy avoir fait tant de graces durant sa vie, que j'ay sujet d'esperer qu'il le luy continuëra après

sa mort. Il faut avouër que tout le reste est bien indigne du courage & de l'ambition des Chrétiens, puis que quand elle auroit porté une Couronne elle n'en seroit pas moins dans le tombeau, & que cette grandeur si inutile ne luy auroit peut-estre servy qu'à l'empescher de porter maintenant une Couronne dans le Ciel. Est-il possible que les hommes soient aveugles jusques à ce point, que de ne connoistre pas par tant d'expériences continuelles qu'il n'y a rien sur la terre que vanité. Ce que jene sçauois dire en un jour où j'en aye une preuve plus visible, puis que ce matin Monsieur le Marquis du Bec m'ayant voulu faire l'honneur de me voir en passant icy avec le corps de Monsieur le Marechal Guebriand, je considerois cét homme, qui estoit il n'y a qu'un mois en estat de faire trembler l'Allemagne, n'estre plus qu'un peu de terre, & n'avoir plus besoin durant toute une eternité que de la seule misericorde de Dieu. Mais qui peut si bien faire comprendre le neant de toutes les grandeurs du Monde que de penser que dans quatres heures nous arriverons à ce moment auquel le Createur mesme du Monde a voulu naistre dans la plus grande de toutes les bassesses imaginables. Il faut tascher à se d'etromper une fois pour toutes, & en m'éprisant le present, jeter les yeux sur l'avenir, pour travailler avec la grace de Dieu de le rendre tel que nous puissions posseder à jamais une grandeur non seulement veritable, mais infinie.

CCLXXII. Seconde lettre à Madame la Mareschale de Guebriand, sur la mort de Monsieur son Mary.

MADAME,

N'ayant pû retourner à Paris si-tost que je l'esperois : & Monsieur le Marquis du Bec vostre Frere m'ayant fait l'honneur de me voir en passant icy avec ce qui vous reste de plus cher sur la terre, il me semble que ce seroit mal m'acquitter de ce que je vous dois, que de me contente de m'en estre acquitté dans la foule, & de craindre de vous reparler du sujet de vos douleurs en un temps, où vostre esprit estant un peu plus calme, il est plus capable de considerer les consolations dont il a pleu à Dieu de les accompagner. Je sçay, Madame, que vous mesurez avec raison la grandeur de vostre perte, par la grandeur du merite de celuy qui estoit la plus precieuse partie de vous-mesme; & que vous croiriez faire tort à la memoire d'un homme si extraordinaire, si vous ne le pleuriez qu'avec des larmes communes. Je sçay que la multitude de tant d'actions heroïques; qui ont fait éclater si loin sous sa conduite la gloire des armes du Roy, vous remplissant continuellement l'esprit, il se presente à vous en mesme temps tant d'images de l'eminence de sa vertu, que soit que vous consideriez ou sa prudence dans les entreprises, ou son

courage dans l'exécution, ou son bon-heur dans le succez, vous ne sçavez laquelle le plus estimer de tant d'excellentes qualitez qui se rencontrent si rarement ensemble pour former un grand General d'Armée, & sentez ce doute si avantageux produire en vous une telle admiration, que quand vous ne regarderiez que comme un homme tout illustre celuy que la mort vient de ravir à la France, vostre seule generosité vous engageroit à estre sensiblement touchée de sa perte: Mais quand vous pensez, Madame, que celuy que vous pleureriez sans y avoir aucun interest particulier, estoit celuy que Dieu vous avoit donné pour n'estre qu'un mesme cœur avec vous, & s'il se peut dire ainsi qu'une mesme ame; qu'il vous aymoit plus que sa vie; & que vous n'aymiez la vostre que pour ce qu'elle luy estoit si chere, qui doute que vous ne soyéz comblée de la plus violente affliction que l'on sçauroit imaginer? Et qui seroit la personne assez déraisonnable pour condamner une si juste douleur, & trouver estrange que dans l'un des meilleurs mariages qui fust jamais, une Femme de grand cœur, de grand esprit, & du meilleure naturel du monde n'éprouve pas les plus violens de tous les sentimens, en se voyant arracher par la mort celuy qu'elle aymoit parfaitement comme son Mary, & qu'elle reveroit comme l'un des plus grands hommes de son siecle. Vous voyez, Madame, que je n'ignore pas ce qui se passe en vous, & que je suis bien esloigné de condamner ces mouvemens d'affliction qui vous portent dans les plus grandes extremitez où une personne puisse estre reduite. Mais ne voulez vous pas bien qu'apres vous avoir parlé humainement,

nous élevions nos pensées plus haut, & que la faveur sans pareille que nous avons reçue de Dieu d'estre Chrestiens, nous obligeant à ne considerer que come un neant tout l'éclat & toute la gloire d'icy bas, je vous remette devant les yeux les actions de graces que vous luy devez d'avoir retiré à luy Monsieur vostre Mary dans des dispositions si saintes, que vous avez sujet de croire qu'il luy a fait misericorde, & qu'au lieu de ces vains honneurs qu'il pouvoit de plus en plus se promettre dans le monde, il le comble-ra pour une eternité des seuls honneurs solides & veritables, en le rendant participant de sa propre gloire. Je vous avoüe, Madame, que je fus extrememēt touché & consolé tout ensemble, lors que Monsieur vostre Frere me dit avec quel mépris il luy parla jusques au dernier soupir de toutes les choses de la terre, & la joye qu'il luy témoigna de ce que Dieu luy faisoit la grace de l'appeller. Seroit il bien possible, Madame, que n'ayant jamais eu durant sa vie des sentimens differens des siens; vous en eussiez de contraires à ces derniers, qui vous donnent sujet d'esperer qu'il est passé de la mort à une nouvelle vie? J'estime trop vostre vertu pour la tenir capable d'une telle faute: Et j'ose assurer au contraire, qu'en mesme temps que vos yeuz fondent en larmes, vostre cœur offre à Dieu celui qu'ils pleurent, & ne voudroit pas, quand il le pourroit par un seul de ses desirs, le rengager dans miseres qu'il a quittées, & qu'il s'est resioüy de quitter en quittant le monde. Pensons desormais, Madame, à un autre, où nous avons vous & moy ce qui nous estoit plus que cher nous mesmes. Et puis que nous ne vivons plus qu'à

demy, méprifons cette vie languiffante pour revivre entierement dans le Ciel, où Dieu nous réuniffant à ce qu'il nous avoit uny, changera en felicitez les douleurs que nous aurons supportées avec patience par fon amour. Je penfe, Madame, que ce fouhait que je fais pour vous comme pour moy, peut mieux que nulles paroles, vous témoigner qu'il n'y a perfonne qui s'intereffe davantage en ce qui vous touche, n'y qui foit plus veritablement.

*CCLXXIII. A Monsieur le President
Barrillon.*

MONSIEUR,

J'ay appris en mefme temps que Monsieur le Coadjuteur a esté malade, & que graces à Dieu il est guery. Vous fçavez jusques à quel point je l'honore; & je vous supplie de tout mon cœur de luy dire, que je puis fans vous faire tort luy protefter qu'il est impossible que ny luy, ny toute fa Maison ayent jamais un plus fidelle ny un plus passionné ferviteur que moy. Vous voyez combien je me fie en vous, en m'affeurant que vous ne me refuserez pas la faveur de porter une parole que vous ne pourriez souffrir de nul autre; Mais vous aurez encore assez d'avantage sur moy, puis que je ne pretens de l'egalité avec vous que dans la creance qu'il doit avoir avec justice que je ne fuis pas moins à luy; & que j'avouë que vostre merite & vostre vertu vous rendent

MONSIEUR D'ANDILLY. 377

digne d'avoir beaucoup plus de part en l'honneur de ses bonnes graces que je n'oserois y en esperer, quoy que je puisse dire avec verité que ce seroit l'un de mes plus grands souhaits, tant il y a de raisons qui se joignent ensemble pour m'obliger d'avoir pour luy une estime & une reverence toutes particulieres.

CCLXXIV. *A Monsieur de Montrave premier President au Parlement de Tolose, sur le sujet de l'Histoire de Monsieur le President de Gramond.*

MONSIEUR,

Je ne sçay si je vous puis dire maintenant comme de coustume, que je gouste icy en repos les douceurs de la Campagne, & de la solitude; puis qu'un de mes Amis m'a fait voir que l'on me deschire publiquement dans un livre, qui meriteroit beaucoup mieux le nom de Satyre, que d'Histoire: Et pource que Mr. de Gramond, qui en est l'Autheur, est President en la Compagnie dont vous estes le Chef, j'ay creu, Monsieur, que cette consideration, jointe à nostre ancienne & inviolable amitié, m'obligeoit de m'adresser plûtoft à vous qu'à nul autre, pour faire voir jusques à quel excez il s'est emporté par la passion de mesdire, sans qu'il peût en avoir sujet quelconque, puisque n'ayant jamais entendu parler de luy avant cela, je ne sçaurois avoir rien

fait qui l'ait pû engager à me hayr. Voicy, Monsieur, de quelle sorte il a trempé sa plume dans du venin pour noircir ma reputation, si elle n'estoit par la grace de Dieu, à l'épreuve de sa calomnie.

Parlant de Monseigneur le Duc d'Orleans, il rapporte dans la page 678. un extrait de son Manifeste de 1631. qui porte entr'autres choses, que pour le rendre suspect au Roy, le P. Joseph, & moy, avions à Fontainebleau, persuadé Monsieur le Mareschal d'Ornane de presser sa Majesté, pour faire entrer son Altesse Royale dans le Conseil. Voilà ce que dit le Manifeste, & ce fidelle Historien adjouste de son Chef, & par parenthese. *VENALIA CARDINALI MANCIPIA.* Il faut commencer Monsieur, par vous éclaircir sur ce qui est du faict, & puis répondre à ses injures, non moins fausses, qu'elles sont outrageuses.

Quant à ce qui est du faict. Si Mr. de Gramond avoit esté tant soit peu nourry dans le grand monde, & dans cette suite des affaires de la Cour, qu'il faut necessairement sçavoir lors que l'on veut se mesler d'écrire une Histoire; il n'auroit pû ignorer qu'il n'y eut jamais une plus grande amitié que celle dont feu Monsieur le Mareschal d'Ornane m'honoroit, ny une plus grande fidelité que la mienne pour m'en rendre digne; Il n'auroit pû ignorer de combien de temps, de travail, & d'artifices ceux qui vouloient prendre ma place dans sa confiance eurent besoin pour gagner malgré luy-mesme & avec violence, sur son esprit, de ne me parler plus d'affaire quelconque; & qu'ainsi ne vivant avec luy, il y avoit desja plus de six mois, que dans

MONSIEUR D'ANDILLY. 379

les termes de la civilité ordinaire, lors que l'on parla à Fontainebleau de faire entrer son A. R. dans le Conseil, je n'aurois pû, quant je l'aurois voulu le persuader à faire instance pour ce sujet; dont il ne faut point de meilleure preuve que ce qu'en peut dire Monsieur de Chaudebonne, qui est un témoin vivant, & un témoin irréprochable, puis qu'il estoit intime Amy de Monsieur le Mareschal d'Ornane, qu'il souffrit la prison pour l'amour de luy, & qu'il est connu de toute la France pour estre si homme d'honneur, que l'on ne sçauroit douter de ses paroles. Mais si le respect ne m'arrestoit, je pourrois bien passer encore plus avant, en prenant pour témoin son A. R. mesme; Et j'ose esperer de sa bonté qu'elle ne l'auroit pas desagreable, sçachant que Dieu ne desdaigne point que l'on use de cette liberté vers luy-mesme, lors qu'il s'agit de la verité. Celle-cy est pleinement connue de son A. R. Et elle est si détrompée des artifices dont on se sert, aussitost apres la prison de Monsieur le Mareschal d'Ornane, pour luy rendre ma fidelité suspecte, que je ne crain point de vous dire, Monsieur, dans une rencontre aussi importante à ma reputation qu'est celle-cy, que je suis assez heureux pour avoir toujourns quelque part en l'honneur de ses bonnes graces. Son A. R. n'a pas oublié quelle a toujourns esté ma passion pour son service & pour sa gloire; Elle n'a pas oublié que durant tout le temps que j'ay eu l'honneur de l'approcher, & d'avoir part à son entiere confiance, je ne luy ay jamais dit un seul mot pour mes interets, mon ardente affection pour les siens remplissant tout mon cœur & tout mon esprit; Et elle n'a pas oublié qu'il ne s'est jamais veu une

amitié plus constante & plus genereuse qu'a-tout-
jours esté la mienne pour Monsieur le Mareschal
d'Ornane, dont le merite & la vertu ne mour-
ront jamais dans ma memoire, non plus que la
reconnoissance que je conserveray toute ma vie
de ce que je dois à son incroyable affection pour
moy, qui n'eût pas tant excité de jalousie, si
elle eût esté moindre.

Que si vous me demandez, Monsieur, com-
ment il est donc arrivé que ce que je vous ay
dit ait esté mis dans ce Manifeste; la réponse
en est bien aysée: C'est que celuy qui le fit
estant l'un de ceux qui avoient le plus travaillé
pour m'esloigner d'aupres de son A. R. afin
de succeder à la confiance dont elle m'honoroit,
il voulut pour faire son Manifeste à luy mesme,
en faisant celuy de son Maistre, me donner cet-
te petite atteinte, sçachant que le respect que
je dois à un nom si grand & si auguste, m'oste-
roit la liberté de luy répondre: Mais quand il
y auroit eu sujet à cette accusation, ce que je
vous ay fait voir estre impossible, à cause du
refroidissement de Monsieur le Mareschal d'Or-
nane vers moy, j'avouë qu'elle estoit assez le-
gere, puis qu'elle n'alloit qu'à dire, que j'avois
porté mondit Sieur le Mareschal à presser le
Roy de faire entrer Monsieur dans le Conseil,
ce qui estoit la chose du monde la plus raison-
nable. Et ainsi la seule occasion que j'aurois de
m'en plaindre ce seroit en ce qu'elle donne lieu de
croire que j'eusse aussi tost esté porté à cela par
la suggestion d'autruy, que par ma passion au
service de son A. R.

Je pense, Monsieur, vous avoir assez éclair-
cy de ce qui est du fait; & qu'ainsi il ne me

MONSIEUR D'ANDILLY. 381

reste qu'à parler des injures qu'il a pleu à Monsieur de Gramond de vomir contre moy. Il m'accuse seulement d'estre un Esclave, & d'avoir une ame venale. Et comme si en prenant une plume pour escrire une histoire, on avoit droit de s'attribuer un plus grand pouvoir que celuy des Roys, qui les rendant Maistres de nos biens & de nos vies, ne va pas jusques à leur donner la disposition de nostre honneur; il croit pouvoir impunément me ravir le mien, & m'arracher par trois mots de son Latin la seule chose que j'ay tasché d'acquérir en toute ma vie, & l'unique recompense qui me reste de tant d'années que j'ay employées au service du Roy & de l'État, & qui leur ont bien esté aussi utiles, à mon avis, que leur pourra estre son histoire. Toute la Cour qu'il connoist si peu, sçait si jamais j'ay passé pour un Esclave. Et si le contraire doit estre reputé pour un defect, c'est de cela qu'il auroit eu droit de m'accuser, & dont la plus grande Puissance non souveraine qui se soit veüe depuis plusieurs siecles, auroit deu m'accuser plustost que luy, ne m'ayant jamais veu faire la moindre bassesse pour rendre ma fortune telle qu'elle auroit pu l'estre fort aisément, si j'avois eu moins de courage. C'est m'attaquer dans mon Fort, que de m'attaquer de ce costé-la. Et ainsi, Monsieur, pour ne faire pas vanité d'une grace que je tiens purement de Dieu, je ne veux pas me servir plus longtemps de mon avantage; Et je passeray à l'autre point, où il m'accuse aussi d'avoir une Ame venale. Mais Monsieur, fut-il jamais un si peu judicieux Accusateur, puis que je ne me trouve pas moins fort en cecy qu'au reste? Est.

ce avoir une Ame venale que d'avoir durant vingt années servy le Roy dans ses Finances, en un temps où elles estoient dans l'abondance; & m'y estre par l'assistance de Dieu toujours conservé les mains si pures, que j'y ay consommé une partie de mon patrimoine, au lieu d'y avoir acquis, comme il m'eût esté tres-facile, des richesses prodigieuses? Est ce avoir une Ame venale, que d'avoir témoigné par la suite de toutes mes actions, un si grand mépris du bien, que l'on ne scauroit me connoistre, & ignorer qu'il n'y a point d'homme au monde qui en fasse moins de cas que moy? Si la Plume de Mr. de Gramond n'est non plus venale que mon Ame, elle ne déchirera point après leur mort, ceux qu'elle flatteroit s'ils estoient en vie; Elle ne flattera point durant leur faveur, ceux qu'elle déchireroit s'ils l'avoient perduë; Elle écrira l'Histoire du temps, plutôt que de l'écrire selon le temps; Elle ne fera point passer des invectives pour une genereuse liberté; Et elle ne cherchera point l'avancement de la fortune de son Auteur, dans des bassesses indignes du courage d'un Historien. Je seray bien aisé que celui cy soit exempt de tous ces défauts, afin que n'ayant commis uue injustice que vers moy seul, & une injustice qui ne me scauroit nuire, estant si clairement convaincuë de mensonge, son ouvrage apporte plutôt de l'ornement, que de la honte à nostre Siecle.

On me dira possible, que les plus grands excès devant estouffer les moindres, j'ay tort de me plaindre de luy, puis que n'estant que Calomniateur vers moy, il est Fausfaire au regard de son A. R. ayant eu la hardiessè, ou pour mieux dire l'impudence, d'ajouter à son Manifeste, ce qu'il

MONSIEUR D'ANDILLY. 383

ne faut qu'avoir des yeux pour reconnoistre; puis que dans le recueil de diverses pieces pour servir à l'Histoire, imprimé en 1639. où ce Manifeste est tout entier, il se voit en la page 326. qui est l'endroit où il est parlé de moy, qu'il n'y a un seul mot de ce que signifient cestrois paroles, *VENALIA CARDINALI MANCIPIA*. Mais comme la dignité d'un si grand Prince est tellement élevée au dessus des fautes d'un Historien, qu'elles ne scauroient non plus la blesser, qu'une petite vapeur, quoy que fort noire, ofusquer la lumiere du Soleil. Son A. R. peut regarder avec mépris cette insolence. Mais je ne scaurois de mesme; n'estant que ce que je suis, authoriser par mon silence une imposture, qui en ternissant ma reputation, priveroit mes Enfans de tout le bien qu'ils heriteront de moy, qui est l'honneur. Et ainsi, Monsieur, c'est un devoir de pitié dont je m'acquitte lors que je vous écris cette Lettre, pour leur conserver ce que je suis obligé comme Pere de leur laisser sans aucune tache, & le seul tresor que je souhaite qu'ils augmentent sans cesse par leur vertu. Vous pouvez, Monsieur, faire voir cecy à qui vous plaira; mais la juste defense contre une calomnie si publique, ne pouvant estre trop publiée, & vostre propre interest vous engageant à faire connoistre, que je ne suis pas si indigne que Monsieur de Gramond le veut faire croire, de l'affection dont vous m'honorez, & qui jointe à la haute estime, me rend autant que personne le scauroit estre.

CCLXXV. *A Monsieur le Baron
de Reny.*

MONSIEUR,

Je ne scaurois assez vous témoigner avec quelle joye j'ay veu, par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur le sujet de la mort de ma Fille, la maniere dont Dieu vous fait comprendre la grandeur d'un Sacrement que tant de Chrestiens ne considerent qu'à la Payenne: Ce qui est cause qu'au lieu qu'il devoit estre la source de mille benedictions, il l'est le plus souvent de mille malheurs, en attirant sur les familles la juste indignation de Dieu par une profanation si criminelle. Je veux esperer que par sa grace il garentira la mienne d'un si grand malheur; ainsi qu'il se voit visiblement qu'il en veut preserver la vostre: Et puis que l'union si étroite qu'il luy plaist de me donner avec vous, fait qu'il n'est plus en ma puissance de ne vous pas parler de cœur à cœur, je vous avoie, Monsieur, que mon unique souhait pour mes Enfans ayant toujours esté de les voir un jour dans le Ciel, je les pleure avec des larmes de joye aussi bien que de douleur, lors qu'ils meurent en tel estat que j'ay sujet de croire qu'il leur a fait misericorde. L'esperance que j'ay d'avoir le bon heur de vous voir bientôt, m'empeschera de vous en dire davantage. Preparez-vous je vous supplie à me donner une grande audience: Et si vous & Madame

vostre

MONSIEUR D'ANDILLY. 385

vostre Femme ne me voulez faire un extreme
tort, ne vous imaginez jamais, s'il vous plaist,
que personne puisse estre davantage que moy.

Baron

CCLXXVI. A Monsieur de Montrave
premier President du Parlement
de Tolose.

MONSIEUR,

J'ay receu avec vostre réponse du 20. du mois
passé, une si grande preuve de l'honneur de vo-
stre amitié, que vous me permettez, s'il vous
plaist, de vous dire que vous ne sçauriez jamais
l'égalier par nulle autre, puis que n'estant sensi-
ble, pour les interets du monde, qu'à ce qui
regarde ma reputation, à cause que je croy que
Dieu m'y oblige, c'est la seule chose où vous pou-
viez me donner un témoignage de vostre affe-
ction qui répondit à l'estime que j'en ay toujours
faite. Et je n'avois pas tort, Monsieur, de vous
dire, que connoissant comme je fais l'extreme
bonté de Monseigneur le Duc d'Orleans, j'espe-
rois qu'il me pardonneroit d'oser le prendre pour
témoin d'une verité qui m'importe de l'honneur,
puis que non seulement son Altesse Royale ne l'a
pas eu desagreable, mais que son amour pour la
justice à passé jusques à trouver fort mauvais que
Monsieur de Gramond se soit servi de son nom
pour m'imposer une si grande calomnie. Je ne
veux pas, Monsieur, abuser de vostre loisir en m'é-
tendant davantage sur ce sujet, dont je vous ay as-
sez entretenu par ma Lettre precedente, que vous

R

m'avez extremement obligé de faire voir à vos Amis, & que je vas rendre publique, puis qu'elle ne pourroit autrement détromper tous ceux qui ne me connoissant pas particulièrement, me verroient si mal traité dans cette Histoire. Je vous demande, Monsieur, la continuation de vos bonnes graces, & de me croire autant que je le suis.

CCLXXVII. A Monsieur de Monttrave Premier President du Parlement de Tolose.

MONSIEUR,

Vostre lettre du 3. de ce mois augmente encore de telle sorte les obligations dont je vous suis redevable, que ne pouvant vous en remercier assez dignement, il ne me reste qu'à vous supplier de croire que j'en conserveray toute ma vie la reconnoissance, & que je ne sçaurois recevoir une plus grande joye que de rencontrer des occasions de vous la témoigner par mes services. Il paroist bien, Monsieur, que Monsieur de Gramond n'a nulle excuse de m'avoir outragé comme il a fait, puis qu'il n'en peut alleguer d'autre qu'un Manifeste, où ces trois mots dont il s'est servy pour me deschirer ne sont point du tout, & lequel il ne faut que lire en la page 326. que je vous ay marquée, pour voir qu'il les y a adjoustez. Que s'il desire, Monsieur,

ainsi qu'il vous l'a témoigné, & comme sa conscience l'y oblige, de reparer l'extreme injure qu'il m'a faite, il ne luy sera pas plus difficile de refaire cette feüille que tant d'autres: Et en ce cas je me contenteray d'avoir rendu, comme j'ay fait, ma juste defense publique, afin de garantir mon honneur du tort que la publication de son Histoire luy auroit pü faire; & je demeureray son serviteur. Que s'il ne le veut pas; & qu'il soit si amoureux de ses fautes, lors mesme qu'elles luy sont connües, qu'il ayme mieux les defendre que de les reparer par un moyen si facile, & qui est plus que raisonnable, j'espere qu'il connoistra par l'evenement, que n'y ayant point d'homme en France de ma condition, qui graces à Dieu ait plus de veritables Amis que moy, il ne pouvoit publier une calomnie qui le rendist plus odieux à un tres-grand nombre de personnes d'honneur & de qualite, ny qui fist davantage douter en tout le reste de la foy de son Histoire, y voyant sur mon sujet avec quelle hardiesse il a adjousté aux paroles d'un aussi grand Prince que Monseigneur le Duc d'Orleans, des choses si contraires à la verité, & à la creance, & aux intentions de son A. R. Il me semble, Monsieur, que je ne scaurois respondre plus clairement & plus sincerement tout ensemble, à ce que vous m'avez fait la faveur de m'escrire; Et ains j'espere que vous en serez satisfait: Mais je ne le seray jamais de moy-mesme jusques à ce que mes actions vous ayent fait voir jusques à quel point je suis.

CCLXXVIII. *A Monsieur le Cardinal Bentivoglio, sur le sujet de ses Memoires.*

MONSEIGNEUR,

Vostre Eminence est trop juste pour trouver mauvais que je luy demande justice; encore que ce soit contre une personne qu'elle honore de ses bonnes graces; Et le sujet de mon déplaisir est trop considerable pour ne la luy demander pas, bien que ce soit contre mon propre Frere. Vous m'avez si fort obligé, Monseigneur, que de luy ordonner de me faire part de ces admirables Memoires qui vous ont coûté tant de veilles & tant de travaux, & qui dans une facilité d'écrire aussi grande qu'est celle de V. E. ont eu besoin de tous les efforts de vôtre plume, & d'une meditation toute extraordinaire, pour produire ces Chef-d'œuvres d'esprit & de jugement tout ensemble, qui donneront à l'advenir aux plus grands Politiques & aux plus grands Roys les plus nobles & les plus solides instructions qui ayent jamais esté enseignées, pour unir dans la conduite des Estats, la gloire des Souverains, avec la felicité des Peuples. N'ay-je pas donc, Monseigneur, droit de me plaindre de ce que contre vôtre intention, mon Frere, a voulu jusques icy posséder seul un si grand thresor, lequel ayant mis entre les mains de Monsieur vostre Neveu pour ce qui me reste de

MONSIEUR D'ANDILLY. 389

temps à demeurer à Paris, je ne puis esperer d'en jouir que quand je seray arrivé à Pomponne; où pour me vanger de mon Frere, j'y trouveray sans doute dans le repos & la solitude de la Campagne, mille beautez qui luy seront échapées dans le trouble & les distractions de la Ville. Toute ma crainte, Monseigneur, est de ne pouvoir, manque de lumiere, me venger assez pleinement; puis qu'un esprit plus éclairé que le mien y trouveroit encore d'infinies beautez que je n'y verray pas, & qui ne se découvrent dans un ouvrage si accompli qu'à proportion de la capacité de ceux qui le meditent; ainsi que nos yeux découvrent plus ou moins de beautez dans un admirable Païsage, selon la force & l'estendue de nôtre veüe. Je pense, Monseigneur, qu'il n'est pas besoin de vous dire, que mon extreme desir d'éprouver combien la verité surpasse encore en ces mes pensées, redouble mon impatience ordinaire d'aller à Pomponne; où meslant à mon admiration de ces incomparables discours, le souvenir des obligations que j'ay à V. E. elle croira aysement je m'assure, que personne ne sçauroit estre avec plus de sentimens de respect, d'estime, & de passion que moy.

Le Car-
sujet

trouver
core que
re de ses
laisir est
der pas,
e. Vous
e de luy
bles Me-
s & tant
ire aussi
de tous
ditation
s Chef-
semble,
s Politi-
obles &
mais esté
s Estats,
les Peu-
roit de
ention,
seul un
s mains
reste de

CCLXXIX. A Monsieur de Montrave premier President au Parlement de Tolose, pour répondre à la Lettre de Monsieur le President de Gramond à Philarque.

MONSIEUR,

Lors qu'en suite de ce qu'il vous avoit pleu de me mander, Monsieur Doujat vint me dire en mon logis de la part de Monsieur le President de Gramond, qu'il avoit retranché de son Histoire ces trois mots dont je me tenois si fort offensé, & fait refaire une autre feüille; il y avoit déjà si long-temps que la Lettre que je vous avois écrite sur ce sujet estoit imprimée & renduë publique, qu'estant impossible qu'elle ne fût deslors venuë à sa connoissance, je ne scay comment il s'est avisé depuis, d'écrire & de publier une Lettre sous son nom adressante à Philarque, pour se plaindre de mes plaintes, & tâcher de justifier ces trois mots, *VENALIA CARDINALI MANCIPIA*, qu'il avoit déjà condamnez luy-mesme.

Vous voyez, Monsieur, par ce procedé, que c'est Monsieur de Gramond qui me contraint une seconde fois à prendre la plume pour deffendre ma reputation, qu'il continuë de blesser, en ne continuant pas dans le déplaisir qu'il avoit témoigné de l'avoir blessée. Et j'espere avec la grace

MONSIEUR D'ANDILLY. 391

de Dieu, de m'acquitter avec tant de modération de ce devoir, qu'il me force de me rendre à moy-mesme, qu'il avouëra, au moins dans son cœur, que je ne meritois pas d'estre si injustement traité de luy, sans luy en avoir jamais donné le moindre sujet.

Par cette Lettre imprimée il confesse nettement d'avoir adjouté au Manifeste de Monseigneur le Duc d'Orleans ces trois mots, VENA-LIA CARDINALI MANCIPIA, qui sont l'unique fondement de toute ma plainte. Ay-je donc tort, Monsieur, de m'estre offensé d'une accusation si injurieuse, puis qu'il reconnoist luy-mesme que les paroles qui la forment ne sont point dans ce Manifeste? Ay-je tort d'avoir défendu mon honneur qu'elles me vouloient ravir? & de n'avoir pas trahy, par un silence lâche & criminel, ma propre reputation, que je ne pouvois abandonner sans faire un prejudice irreparable à celle de mes Enfans?

Mais Monsieur de Gramond se plaint maintenant de ce que je me suis plaint avec trop d'aigreur des paroles qu'il avoit adjoutées à ce Manifeste, & dit avec beaucoup de civilité en quelques endroits de sa Lettre, qu'il m'auroit donné sans cela, comme il avoit déjà commencé, toute la satis faction que je pouvois desirer de luy. A quoy je n'ay rien à respondre, sinon, qu'il m'obligeroit extrêmement de m'apprendre des termes plus doux, par lesquels j'eusse pû sans le blesser, guerir les blessures qu'il m'avoit faites. Il y a grande difference entre une offense volontaire, telle qu'a esté la sienne, & une deffence necessaire, telle qu'a esté la mienne. Rien n'obligeant Mr. de Gramond à parler contre moy.

Mon-
lement
Lettre
amond

dit pleu
me dire
resident
de son
is si fort
lle; il y
que je
imée &
elle ne
ne scay
de pu-
lante à
tes, &
A CAR-
amnez
é, que
int une
ffendre
en ne
témoi-
à grace

la moindre parole piquante est un grand excez. Et m'accuser d'estre un Esclave, & d'avoir une Ame venale, c'est un outrage tout extraordinaire: Au lieu que dans ma justification, les paroles les plus fortes doivent estre considerées comme des armes deffensives, & non pas offensives, puis que je ne m'en sers que pour repouffer, & non pas pour faire une injure. C'est à la premiere cause qu'il faut attribuer toutes ces fâcheuses suites; & l'Aggresseur ne doit se prendre qu'à luy-mesme des coups que l'on est contraint de luy porter pour parer les siens. Si Mr. de Gramond, comme il le dit dans sa Lettre, croit qu'un homme de ma condition n'a jamais fait le mestier d'Esclave, pourquoy dit il le contraire dans son Histoire? Et s'il croit que je ne fus jamais mercenaire, pourquoy a-t'il adjoué au Manifeste de son Altesse Royale, afin de m'accuser si injustement, & contre sa propre creance, d'avoir une Ame Venale?

Je demeure d'accord qu'il paroist dans cette Lettre de Mr. de Gramond qu'il a regret de m'avoir offensé: Ce qui diminüe beaucoup de mon juste ressentiment: Mais il y paroist aussi qu'il ne se peut resoudre à l'avouer qu'à demy, puis qu'il mesle à plusieurs paroles obligeantes, des raisonnemens aussi foibles que desobligeans, pour excuser sa premiere faute. Ce qui m'engage à y répondre si clairement qu'il ne puisse rester aucun scrupule dans les esprits mesmes les plus prevenus: En quoy je n'auray pas grande peine, puis qu'il n'y a rien plus facile que de tirer la lumiere de la verité.

Mais avant que d'en venir là, je vous supplie tres-humblement, Monsieur, de vous souvenir,

M
que j'ay
vous ay
tendüe
y avoit
chal d'
conque
de faire
je n'aur
suader
Monfieur
ignorer
Mars
la Cou
sur me
luy po
en qui
C'est
cette p
que M
vais es
ser l'o
Il d
C A R
l'Orig
le per
ste,
" Ruin
" à F
" Per
" des
" tre
" qu'
" von
" tres
" me

MONSIEUR D'ANDILLY. 193

que j'ay renversé par la premiere Lettre que je vous ay escrite, tout le fondement de cette pretendüe accusation; puis qu'en faisant voir qu'il y avoit plus de six mois que Monsieur le Marechal d'Ornane ne me parloit plus d'affaire quelconque, lors que l'on proposa à Fontainebleau de faire entrer son Altesse Royale dans le Conseil, je n'aurois pü, quand je l'aurois voulu, luy persuader de presser le Roy sur ce sujet; & que feu Monsieur le Cardinal de Richelieu ne pouvant ignorer ce refroidissement de Monsieur le Marechal d'Ornane, qui estoit connu de toute la Cour, il n'auroit eu garde de jeter les yeux sur moy pour luy persuader une chose, qui ne luy pouvoit estre proposée que par un homme en qui il eüt une entiere confiance.

C'est donc, Monsieur, sans me départir de cette preuve invincible, & qui destruit tout ce que Mr. de Gramond scauroit alleguer, que je vais effacer les couleurs dont il se sert pour excuser l'offence qu'il m'a faite si injustement.

Il dit, *qu'encore que ces trois mois: VENALI A CARDINALI MANCIPIA ne soient pas dans l'Original, ils y sont dans le sens de l'Auteur: Et pour le persuader, il rapporte les paroles du Manifeste, qui sont telles. Le Cardinal pour achever la ruine du Marechal dans vostre esprit, FITENSORTE à Fontainebleau que le P. Joseph & d'Andilly, luy Persuaderent qu'il estoit temps que s'eusse la connoissance des affaires; Que ie devois pretendre l'entrée dans vostre Conseil, & qu'elle ne me pouvoit estre refusée. Ce qu'il fit pour vous porter à croire que le Marechal vouloit avoir part aussi au Ministère, & par la entreprendre sur le Gouvernement; Et ainsi vous imprimant la crainte des effets puissants de son ambition.*

„ vous faire en même temps résoudre à l'emprisonner,
 „ tandis que par l'entremise d'une personne de qualité qui
 „ est encore dans vostre Cour, qu'il tseroit aussi bien
 „ que le Marechal, il luy faisoit porter des assurances
 „ nouvelles de son amitié. De là Mr. de Gramond
 tire cette induction. Cette personne de qualité tseroit
 le Marechal, par ce qu'elle estoit trompée elle même il
 n'en est pas ainsi des autres qui tseroient sans estre
 trompez. C'est dit-il en suite, le sens literal de ce texte,
 lequel il avoüe au mesme lieu avoir paraphrasé
 en y adjouçant ces mots, VENALIA CARDINALI
 MANCIPIA. Surquoy je demanderois volontiers
 à Monsieur de Gramond, par quelle veüe si pe-
 netrante & si infaillible, il trouve que le sens li-
 teral de ces mots „ Le Cardinal pour achever la rüine du
 „ Marechal dans vostre esprit FIT EN SORTE à Fontaine-
 „ bleau que le Pere Joseph & d'Andilly luy persuaderent, &c.
 montre qu'ils tseroient sans estre trompez.
 Dire que Monsieur le Cardinal FIT EN SORTE
 que je persuaday à Monsieur le Marechal d'Or-
 nane, qu'il estoit temps que son A. R. eût con-
 noissance des affaires, est-ce dire necessairement
 que je tserois sans estre trompé? Ce terme de
 FAIRE EN SORTE, ne se peut il point expliquer
 d'une autre maniere en nostre langue? Et au con-
 traire ne marque-t'il pas quelque adresse, pour ne
 pas dire quelque artifice, pour arriver au but que
 l'on desire? Car si j'avois lors esté en estat de
 persuader quelque chose à Monsieur le Marechal
 d'Ornane (ce que j'ay fait voir estre impossible à
 cause de son refroidissement) & qu'ainsi son
 amitié eût toujours esté dans la mesme chaleur
 pour moy qu'elle avoit esté auparavant, Mon-
 sieur le Cardinal qui avoit en mille occasions
 éprouvé mon ardente affection pour Monsieur

le Marechal d'Ornane, ce que je ne dirois pas icy, si plusieurs personnes de tres grande qualite ne le pouvoient encore temoigner, auroit-il pu sans une extreme imprudence me confier le dessein de le ruiner, puis qu'il m'auroit fait horreur, & qu'il luy eut esté tres-facile sans cela de me porter à luy persuader de presser le Roy de faire entrer Monsieur dans le Conseil, veu que c'estoit la chose du monde la plus raisonnable, & que ma passion pour le service de S. A. R. me le faisoit assez desirer, sans qu'il fût besoin d'aucune induction pour m'engager à y contribuer ce qui eût pu dépendre de moy? C'est pourquoy ces mots de FAIRE EN SORTE, portez par le Manifeste, bien qu'écrits sans aucun fondement, me blessent en effet fort peu; que si j'eusse encore esté lors dans la confiance de Monsieur le Marechal d'Ornane, il eût esté tres-aysé à Monsieur le Cardinal de Richelieu de FAIRE EN SORTE, sans m'ouvrir son dessein, que j'eusse employé tous mes efforts pour travailler à cette affaire.

Monsieur de Gramond dit en suite que *Mr. de Chaudebonne, Deagen, & de Modene, Amis de Monsieur le Marechal d'Ornane, ayant esté arrestez avec luy, le langage de la Cour, dont il ne pretend point estre garant, estoit que ce qui m'empescha d'estre aussi arresté, fut que j'estois d'intelligence avec Monsieur le Cardinal.* Cét argument ne fait-il pas voir au contraire la verité de ce que j'ay dit du refroidissement de Monsieur le Marechal d'Ornane vers moy? puis que Monsieur de Gramond reconnoissant luy-mesme, que ces Messieurs ne furent arrestez qu'à cause qu'ils estoient lors dans la confiance de Mr. le Marechal d'Ornane; il n'y avoit nulle apparence de m'arrester comme eux, puis que Mon-

fieur le Cardinal & toute la Cour ſçavoit, qu'il y avoit plus de ſix mois que je n'avois plus aucune part à cette confiance.

Mais, Monsieur, par quelle Dialectique eſt-ce que Mr. de Gramond prenant pour une proposition accordée celle que je luy nie formellement, s' imagine de pouvoir eſtablir des raifonnemens ſolides ſur un principe entierement faux, en diſſimulant toujours que je ſoutiens ſelon la verité, que je n'ay jamais ouvert la bouche à Monsieur le Mareſchal d'Ornane de l'affaire dont il s'agit, de faire entrer S. A. R. dans le Conſeil; & que je n'en eus connoiſſance qu'après qu'elle fut reſoluë? Car cela eſtant, ainſi que ſon Alteſſe Royale ne l'ignore pas, que devient ce bel argument de Monsieur de Gramond? *Si Monsieur le Mareſchal d'Ornane euſt eu du refroidiſſement pour Monsieur d'Andilly, comment eſt-ce que Monsieur le Cardinal qui entroit par ſon adreſſe dans la penſée me, me des hommes, n'eufſt pas ſceu cette froideur? Et l'a ſcachant euſt-il voulu employer vers le Mareſchal un homme qui n'eſtoit pas bien avec luy? Mais il faut dire tout au contraire, & ſelon la verité: Comment Mr. le Cardinal qui ſçavoit cette froideur euſt-il voulu employer vers Mr. le Mareſchal d'Ornane un homme qui n'eſtoit pas bien avec luy? Et ainſi il n'avoit garde de m'y employer puis qu'il ſçavoit que que je n'eſtois plus lors dans ſa confiance.*

Voicy, Monsieur, un autre raifonnement de Monsieur de Gramond, qui ne cede point à ces premiers. Il dit que ie ne ſuis pas d'accord avec moy meſme: & demande comment ie puis adiouſter ce refroidiſſement dont ie parle & dont ie tire toute ma deſenſe, avec ces mots de ma lettre, Il ne s'eſt jamais veu une amitié plus conſtante & plus genereuſe qu'a tou-

„ jours esté la mienne pour Monsieur le Maref-
 „ chal d'Ornane. ET AILLEURS, Il n'y eut jamais
 „ une plus grande amitié que celle dont Monsieur
 „ le Marefchal d'Ornane m'honoroit. Surquoy
 „ après avoir allegué ces caracteres tracez par le
 „ Prestre sur le sommet de l'Olympe. & que l'on y
 „ trouvoit encore l'année suivante le jours du mé-
 „ me sacrifice, pource que les vents & les tempestes
 „ se forment au dessous de cette montagne, il con-
 „ clud par ces mots, *Doncques l'affection au Marefchal*
 „ *ayant esté incroyable, alla jusques au bout: Et le Cardinal*
 „ *faisoit un coup adroit de s'adresser à un des Amis*
 „ *pour perdre l'autre.* Il faut avouër, Monsieur, que
 „ voila un excellent raisonnement pour en tirer
 „ une consequence necessaire. Rien ne peut effacer
 „ les caracteres que l'on trace sur la cendre des sa-
 „ crifices du mont Olympe, à cause que les vents &
 „ les orages se forment au dessous de cette monta-
 „ gne, Donc rien ne peut alterer la confiance que
 „ l'affection imprime dans le cœur d'un Amy, à
 „ cause que toutes les passions humaines se forment
 „ au dessous du cœur, & que de quelques mouve-
 „ mens & de quelques agitations que les hommes
 „ soient touchez, le cœur demeure toujours dans
 „ le calme. Vous voyez, Monsieur, combien cette
 „ comparaison est juste; vous voyez la force de
 „ cét argument, qui nous tire d'une grande erreur,
 „ en nous apprenant par une estrange Physique, &
 „ cõtre toutes les regles de la verité, aussi bien que de
 „ l'experience, que l'amitié, qui est une fois dans nô-
 „ tre cœur ne peut jamais estre alterée, pour ce que
 „ selon cette nouvelle Philosophie, ce n'est pas le
 „ cœur qui est le siege des passions; puis que s'il l'é-
 „ toit, ces orages & ces tempestes, qui selon la
 „ comparaison de Mr. de Gramond se forment au

deffous de luy, se formeroit dans luy. mefme, & qu'ainfi il ne feroit nullement impossible, comme il le pretend, qu'une amitié qui dans un temps estoit comme incroyable, se refroidist dans un autre, par tant de rencontres & d'impressions estrangeres qui le remplissent de nuages, & le font passer peu à peu de cette chaleur si vive, dans une froideur qui n'en est plus que la cendre; mais une cendre capable de se réchauffer à mesure que ces nuages seroient dissipés par les lumieres de la verité; ainfi que ceux de Mr. le Mareschal d'Ornane l'auroient esté sans doute, si nous avions esté assez heureux pour vivre plus long-temps ensemble. Il n'appartient qu'aux Anges d'estre dans ce calme que Mr. de Gramond attribué aux hommes, pource qu'ils sont les bien-heureux habitans de cet Olympe celeste, de cette Montagne sainte au deffous de laquelle se forment les Orages & les tempêtes. Et ce n'est point ce me semble faire tort aux hommes, que de ne les faire pas passer pour des Anges, en les affranchissant dès cette vie de ces agitations & de ces changemens dont ils ne seront delivrez qu'en l'autre. Ainfi n'y ayant personne qui ne puisse estre trompé par les artifices des méchans, ce n'est pas à Monsieur de Gramond à desavoïer, par un faux zele pour la memoire de Monsieur le Mareschal d'Ornane, qui ne fut jamais son Amy, ce refroidissement vers moy, dont Madame sa Femme, tous Messieurs ses Freres, & ses plus intimes Amis demeurent d'accord; & qui a fait que quelques uns des principaux d'entr'eux ont encore depuis peu meslé leurs larmes avec les miennes, en parlant de cette froideur, qui n'a jamais pû refroidir ma passion pour son service, & qui n'a fait à mon

MONSIEUR D'ANDILLY. 399

égard que me donner sujet de dire avec encore plus de verité, qu'il ne s'est jamais veu une amitié plus constante ny plus genereuse qu'à toujours esté la mienne pour luy. Monsieur de Gramond voudroit-il donc, Monsieur, se declarer l'ennemy juré de l'amitié, se rendre odieux à tous les hommes, en s'opposant à la plus belle & à la plus legitime de toutes leurs affections? Quel interest a-t'il que mon amitié pour Monsieur le Marechal d'Ornane ait esté constante & genereuse? Et pourquoy veut il que je trahisse la verité en ne demeurant pas d'accord de son refroidissement, pource que ce refroidissement rehausse en quelque sorte cette generosité & cette constance? N'ay-je pas esté assez mal-heureux de voir refroidir une si grande affection par les artifices de ceux qui en avoient conçu tant de jalousie, sans que Monsieur de Gramond ait la cruauté de me vouloir encore ravir la consolation qui me reste de pouvoir dire sincerement & devant Dieu, que cela n'a servy qu'à rendre mon amitié plus constante & plus genereuse?

Il faut voir, Monsieur, si un autre argument de Monsieur de Gramond, & qu'il pretend tirer de mes propres paroles, est plus concluant que les autres. Il rapporte ces mots de la Lettre que je vous ay écrite. „ Mais „ quand il y auroit eu sujet à cette accusation contre moy, ce que je vous ay fait voir „ estre impossible à cause du refroidissement „ de Monsieur le Marechal d'Ornane, j'avoüe „ qu'elle estoit assez legere, puis qu'elle n'alloit „ qu'à dire que j'avois porté mondit Sieur le „ Marechal à presser le Roy de faire entrer „ Monsieur dans le Conseil, ce qui estoit la chose

du monde la plus raisonnable. Et il dit en suite, *Dis cela, n'est ce pas avouer la dette? Mr. d'Andilly trouve cette accusation legere? S. A. R. dans son Manifeste public que, la perte du Marechal est venue de là. Je n'ay jamais songé à ravir l'honneur de Mr. d'Andilly par trois mots de mon Latin, comme il dit dans sa Lettre: Cet honneur est sans doute trop bien estably pour estre ravy par des paroles. Je croy qu'un homme de sa qualité ne fit jamais le mestier d'Esclave: ie croy aussi qu'il ne fût jamais Mercenaire, mais ie le croy par une inclination naturelle que j'ay à injurer bien de tout le monde. Est-il possible, Monsieur qu'un homme qui comme Monsieur de Gramond fait profession des Lettres, méprise si fort de se servir de sa Logique, ou croye que tous ceux qui verront sa Lettre soient si incapables de raisonnement, qu'il n'ait voulu ny considerer, ny se persuader que les autres puissent faire une distinction aussi visible qu'est celle qui se rencontre dans cet argument, & qui le ruine de telle sorte qu'il ne luy reste plus couleur quelconque. S. A. R. publie par son manifeste, que la perte de monsieur le marechal d'Ornane vint de la jalousie que donna au Roy l'instance qu'il luy fit de l'admettre dans le Conseil; & que monsieur le Cardinal par les artifices fit persuader monsieur le marechal d'Ornane d'entreprendre cette affaire. Qui doute que cette accusation de monseigneur le Duc d'Orleans au regard de feu monsieur le Cardinal de Richelieu, ne soit tres grande, puis qu'il l'allegue comme la seule cause de la ruine d'un homme de la qualité & du merite de monsieur le marechal d'Ornane? mais comment pourroit-on tirer, par une conclusion necessaire, la mesme consequence contre moy, quand mesme j'aurois contribué à persuader monsieur*

le Mareſchal d'Ornane à cela (ce que non ſeulement je n'ay point fait ; mais ay fait voir qu'il m'eſtoit abſolument impoſſible de le faire , encore que je l'euffe voulu , à cauſe de ſon refroidiſſement) puis que comme je l'ay remarqué dans ma Lettre , cette propoſition de faire entrer S. R. A. dans le Conſeil , eſtant la choſe du monde la plus raiſonnable , il auroit eſté tres-facile à Monsieur le Cardinal de Richelieu , ſans me découvrir ſon deſſein , de me porter à y contribuer tout ce qui eût pû dependre de moy ; & qu'ainſi en FAISANT EN SORTE que je m'employaſſe à cela (qui ſont les propres mots du Maniſeſte) j'aurois pû agir non ſeulement tres innocemment , mais auſſi avec beaucoup d'affection , & de fidelité , & au regard de S. A. R. & au regard de Monsieur le Mareſchal d'Ornane , encore que dans cette meſme occaſion Monsieur le Cardinal ſe fût rendu coupable de ce dont il eſt accuſé par ce Maniſeſte. Mais ſi l'on ne veut point comme Monsieur de Gramond , apporter de diſtinction entre ceux qui pourroient par leurs artifices ſurprendre les Gens de bien , & ces meſmes Gens de bien , lors qu'ils procedent de bonne foy dans des choſes auſſi juſtes & auſſi raiſonnables , que de faire entrer à dix huit ans un Frere Unique du Roy dans le Conſeil , je ne ſçay qui pourra s'exempter d'eſtre criminel dans une Hiſtoire eſcrite de cette ſorte , & quelle creance on doit adjoûter aux paroles de Monsieur de Gramond , lors que d'un coſté il dit dans ſa Lettre à Philarque , qu'il n'a jamais ſongé à ravir mon honneur par trois mots de ſon Latin , que cét honneur eſt ſans doute trop bien eſtably pour eſtre ravy par des paroles , qu'il croit qu'un hom-

me de ma qualité n'a jamais fait le mestier d'Esclave; qu'il croit aussi que je ne fus jamais Mercenaire; mais qu'il le croit par une inclination naturelle qu'il a à juger bien de tout le monde. Et que d'un autre costé l'on voit dans son Histoire, qu'il a adjoué au Manifeste de Monseigneur le Duc d'Orleans, ainsi qu'il est contraint de l'avouer luy-mesme, ces trois mots, *VENALIA CARDINALI MANCIPIA*, qui me ravissent mon honneur; qui m'accusent d'estre un Esclave; & qui me font passer pour un Mercenaire. Comment Monsieur de Gramond peut il trouver estrange que je ne demeure pas d'accord de ses raisonnemens, puis qu'ils témoignent qu'il n'est pas d'accord avec luy-mesme? S'il croit que je ne suis point un Esclave, & que je n'ay point un Ame venale, pourquoy adjoué-t'il au Manifeste de S. A. R. afin de déchirer ma reputation par des accusations si sanglantes & si cruelles? Pourquoy, s'il a l'inclination qu'il dit à juger bien de tout le monde, juge-t'il si outrageusement d'un homme dont il proteste qu'il n'a jamais songé à ravir l'honneur par trois mots de son Latin, & qu'il croit cet honneur trop bien estably pour estre ravy par des paroles? Ces trois mots *VENALIA CARDINALI MANCIPIA* ne touchent-ils point mon honneur? N'ay-je point d'intérêt qu'ils soient adjouétez à ce Manifeste: Sont-ce des paroles indifferentes dont je n'ay nul sujet de m'offencer; & qui témoignent de telle sorte l'inclination qu'à Mr. de Gramond à bien juger de tout le monde, que je luy doive faire des remerciemens plutôt que des plaintes de la peine qu'il a prise de mesler ainsi ses sentimens à ceux de S. A. R. pour me signaler dans son Histoire.

MONSIEUR D'ANDILLY. 403

mais confiderez, je vous supplie, monsieur, de quelle sorte monsieur de Gramond tâche à s'échapper d'une instance qui le presse. Voyant que je prens S. A. R. pour témoin de ce refroidissement de monsieur le mareschal d'Ornane, qui renverse absolument tout ce qu'il a dit contre moy, & détruit mesme ce qui est porté par l'original du manifeste. Il dit *qu'il n'est pas assez hardy pour entreprendre de supplier Monsieur de donner témoignage à la verité: & qu'il n'ose approcher cét Autel.* Il feroit beaucoup mieux d'avoüer franchement, que ce n'est point par ce qu'il n'est pas assez hardy; mais par ce qu'il n'est pas assez innocent, qu'il n'ose approcher de cét Autel. Ceux qui sont les images de Dieu sur la terre n'ont garde de s'offencer que l'on s'adresse à eux pour les mesmes sujets que l'on s'adresse à luy-mesme; Et il a si agreable qu'on le prenne à témoin lors qu'il s'agit de la verité, qu'il considere comme un honneur & un respect que l'on luy rend, les sermens faits en son nom dans ces occasions, lesquels passeroient en d'autres pour des blasphemes & pour des crimes. Il ne faut donc pas s'étonner, monsieur, si ma conscience ne me reprochant rien de ce que monsieur de Gramond me reproche, je n'ay pas craint de prendre Monseigneur le Duc d'Orleans à témoin pour la justification de mon innocence: Il ne faut pas s'estonner si j'ay osé passer encore plus avant, en ne la prenant pas seulement à témoin par ma Lettre; mais en parlant à S. A. R. mesme qui me fit l'honneur de me dire dans son cabinet à Luxembourg, qu'elle ne croyoit nullement qu'il fust parlé de moy dans son manifeste. Et pourquoy ne le croyoit-elle pas? par ce qu'elle n'en avoit donné nul ordre à

celuy qui escrivit ce manifeste (lequel comme je vous ay marqué voulut pour son interest particulier y faire entrer quelque chose sur mon sujet) Et pourquoy S. A. R. ne luy en avoit-elle point donné de charge ? Parce que sçachant très bien que je n'avois eu nulle part à cette affaire, sa justice & sa bonté n'avoient garde de luy permettre de m'accuser d'une chose dont elle sçavoit que je n'estois nullement coupable. Que pouvois je donc mieux faire, monsieur, dans la nécessité où Monsieur de Gramond m'a mis de justifier mon innocence, que d'avoir recours à cet Oracle vivant, & infallible sur un sujet où il ne s'agit que d'estre esclairey de son intention ? Celuy qui a fait le manifeste est il plus croyable que S. A. R. mesme ? Et Monsieur de Gramond veut il que l'on préfere ce qu'il a escrit, à ce qu'elle a prononcé de sa propre bouche en verité, Monsieur, il a raison de n'oser approcher de cet Autel, pour ne se voir pas condamné par cette personne sacrée, d'avoir sans dessein (comme je le veux croire maintenant, puis qu'il le dit, & que te ne l'ay jamais offensé) mais en effet, deschiré mon honneur, qui est la plus cruelle & la plus sanglante victime que le plus irreconciliable & le plus mortel ennemy, pourroit dans le ressentiment de la plus grande injure du monde, sacrifier à sa vengeance.

Quant à ce qu'il adjouste, que pour marque de ce que S. A. R. n'estoit pas satisfaite de moy, j'ay perdu ma Charge d'Intendant de sa Maison ; il paroist qu'il est bien peu informé des particularitez de ce qui me regarde ; Ce qui ne seroit nullement estrange, s'il ne s'engagoit point à en parler. Il faut donc,

Monsieur, que je vous en éclaircisse; & que
 tous ceux qui verront cette Lettre me pardon-
 nent, si par l'obligation de me défendre, je
 suis contraint de publier ce que j'avois jusques
 icy toujours caché par modestie, pource qu'il
 semble qu'il y ait de la vanité à découvrir une
 conduite qui tesmoigne assez de courage. S.
 A. R. apres une extreme peine à s'y resoudre,
 comme il luy a pleu depuis me le dire diver-
 ses fois, m'ayant esloigné d'aupres d'elle en
 1626. par les artifices & les cabales de mes En-
 nemis, & qui ne l'estoient que pour ce que je
 la servois avec tant de passion & de fidelité;
 Elle ne donna ma Charge que plusieurs années
 apres; & en un temps où estant hors le Ro-
 yaume, elle ne pût resister aux instances de celuy
 qui avoit lors le plus de credit auprès d'elle; & qui
 la luy demanda pour en disposer, comme il fit,
 à son profit particulier. Il n'est pas difficile à ceux
 qui assiegent continuellement les Grands, ou par
 eux, ou par leurs Amis, de recouvrer en un temps
 ce qu'ils ont perdu en un autre; Et je connois
 trop la bonté de S. A. R. pour ne pas croire qu'a-
 yant esté si pleinement détrompée des calomnies
 dont on usa contre moy, elle m'eût rendu justice
 sur le sujet de cette Charge, si je la luy eusse
 fait demander avec instance: Mais Dieu m'a-
 yant donné trop de cœur pour me pouvoir ja-
 mais resoudre à importuner; S. A. R. sçait si du-
 rant plus de dix-sept ans je luy en ay jamais dit
 ou fait dire une seule parole. Et je puis jurer avec
 verité que j'ay beaucoup plus estimé une gra-
 tification que j'ay receuë d'elle, pour ce qu'estant
 venuë de son propre mouvement c'est une
 marque de l'honneur de son affection, que je

n'aurois fait la Charge pour peu qu'elle eût esté sollicitée de me la rendre. Que si cette generosité passe pour un deffaut dans l'esprit de Monsieur de Gramond, il devroit se contenter de m'en plaindre, sans prendre sujet de m'en accuser; & ne pas blâmer une action que d'autres que luy jugeront possible meriter quelque loüange. mais il ne peut rien souffrir qui ne soit favorable, puis qu'il me reproche mesme de me vanter d'avoir quelque part en l'honneur des bonnes graces de S. A. R. sur ce que m'y trouvant engagé par la deffence de ma reputation, je vous ay escrit Monsieur, non par vanité, mais par reconnaissance; non par affection, mais par gratitude, que je suis assez heureux pour avoir toujour quelque part en l'honneur de ses bonnes graces. Ce qu'il faudroit estre bien hardy pour oser dire dans une Lettre que j'ay renduë publique, & que S. A. R. a veüe, s'il n'estoit pas veritable. Il n'y a pas neantmoins sujet de s'estonner que Monsieur de Gramond ne pouvant souffrir que S. A. R. me conserve ma reputation toute entiere, il souffre encore moins qu'elle m'honore de ses bonnes graces; puis que l'un est une action de justice à laquelle elle ne pourroit manquer sans injustice: & l'autre une action de faveur d'autant plus obligante qu'elle n'y est pas tant obligée.

J'estime, Monsieur, que vous jugerez que j'ay satisfait & aux plaintes injustes, & aux raisons apparentes portées par la Lettre de Monsieur de Gramond. Il me reste maintenant de répondre à ce qui peut passer, si je ne me trompe, pour des reproches, & pour des menaces. Car en disant

que si ie veux prendre la peine de lire ce premier volume qu'il a donné au Public, ie trouveray qu'en divers endroits

MONSIEUR D'ANDILLY. 407

Ille eût est
generosité
Monsieur de
n'en plain
ser; & ne
luy juge
e. mais
able, puis
er d'avoir
graces de
agé par la
ay escrit
reconnois
gratitude
toujours
es graces
oser dire
e, & que
ble. Il n'y
Monsieur
A. R. me
il souffre
s bonnes
e justice à
injustice:
plus obli-

il parle avec honneur de ceux de ma maison: Qu'il en fera
de mesme à l'advenir tant que la verité de l'Histoire le luy
pourra permettre: Qu'il trouvera mon nom à Philisbourg:
qu'il le trouvera aussi dans cette controverse qui tiens pre-
sentement tous nos Theologiens en suspens Ne semble-
t'il pas, monsieur, qu'il me fait des reproches,
& des menaces?

Quant aux reproches, je n'y ay point donné
de sujet, puis que s'il a bien parlé de mes Oncles,
je luy en sçay tout le gré que l'on peut sçavoir à
un Historien, qui dans les choses qui nous tou-
chent, & qui nous sont les plus sensibles, rend
témoignage à la verité: mais comment, mon-
sieur, eust-il pû sans s'en départir, & sans man-
quer à l'un des principaux devoirs de l'Histoire,
qui est de laisser à la posterité des marques du me-
rite des hommes, ne point parler avantageuse-
ment de celuy de mes Oncles, qui estant Inten-
dant des Finances a tenu par sa probité & par sa
suffisance, une telle place dans le Conseil, que
les plus anciens de cette premiere Compagnie du
Royaume ne s'en souviennent qu'avec une esti-
me particuliere; & que Henry le Grand, ce Re-
staurateur de la France, ce second Fondateur de
nostre Empire, qui excelloit en cette science des
Roys de bien choisir les hommes, vouloit sur le
point qu'il nous fut ravy, non seulement le faire
Sur-Intendant des Finances, mais luy accorder,
en l'honorant de cette charge, une gratification
que d'autres à peine pourroient esperer apres l'a-
voir long-temps exercée. Comment eust il pû,
monsieur, ne point parler de cet autre de mes On-
cles, qui apres avoir acquis des connoissances as-
sez extraordinaires dans la science de la guerre,
& restabli parmi les François la discipline des

erez que
c aux rai-
Monsieur
e répon-
pe, pour
en disant
er volume
ers endroits

Romains, employa tout son bien pour aider à construire, & sa vie pour maintenir avec une constance invincible & des travaux infatigables, cet illustre Fort Louÿs, que l'on ne peut defavoïer avoir esté la premiere cause du succès de l'entreprise la plus heroïque de nostre Siecle, & sans lequel il n'y eût pas eu moins d'imprudencce que d'impossibilité à la tenter. Je n'ose m'excuser, Monsieur, de ce qu'il pourroit sembler à un moins judicieux que vous, que j'aurois icy trop parlé à l'avantage de mes Proches, puis que vous sçavez que c'est en des occasions semblables à celle ou Monsieur de Gramond m'engage contre mon gré, que les plus Sages ont toujours estimé qu'il estoit permis de parler selon la verité, bien qu'elle nous fût avantageuse.

Pour ce qui est des menaces de Monsieur de Gramond, s'il a intention de m'en faire, il ne faudroit pas avoir esté témoin comme je l'ay esté (estant lors Intendant de l'Armée du Roy en Allemagne) de ce qui s'est passé à la prise de Philisbourg, pour avoir peine à répondre aux fausses impressions que le bruit de la perte de cette Place donna d'abord à ceux qui en estoient esloignez de deux cens lieuës: Et il ne faudroit pas estre Historien pour rapporter, comme feroit une Gazette, ces premiers bruits, apres avoir eu le loisir durant tant d'années de s'éclaircir de la verité. Cette place de si grande reputation, n'estant qu'un Palais enfermé par des bastions de terre si bas, & dont le talu estoit tel, à cause qu'ils ne sont que de fable, que l'on y montoit sans peine à cheval, ainsi que je l'ay veu de mes propres yeux; & toute sa force consistant

consistant en un fossé plein d'eau, extrêmement
 large; Qu'elle pouvoit estre cette belle fortifi-
 cation, lors que le plus grand Hyver qui se soit
 veu depuis cent ans en ce pays là, ayant glacé le
 Rhin de telle sorte que les Canons y passoient
 sans peine, ce fossé se trouva réduit en tel estat,
 que pour empescher que l'on ne vint de plein pied
 aux Bastions, Monsieur Arnauld faisoit rompre
 par jour plus de dix mille toises de glace, avec
 un travail si excessif qu'il est à peine croyable,
 veu que de toute sa garnison il ne luy restoit que
 quatre cens hommes, la peste ayant tué tout
 le reste, & ses recreuës ne pouvant encore estre
 arrivées de France. Est-ce donc, Monsieur, une
 chose fort extraordinaire, que six mil hommes
 choisis & commandez par un Chef qui avoit
 durant plusieurs années esté Gouverneur de la
 Place, apres avoir avec des échelles & des plan-
 ches traversé ce petit Canal artificiel fait dans la
 glace, ayent pû forcer quatre cens hommes ac-
 tablez de veilles & de lassitude? Mais plutôt
 n'est-ce pas une chose fort extraordinaire, qu'une
 partie de ces quatre cens hommes, composée
 d'Allemans, suivant la capitulation expresse faite
 avec le Duc de Wirtemberg, ayant intelligence
 avec les Ennemis; & tuant les François par der-
 riere, Monsieur Arnauld ait maintenu le combat
 plus de trois heures, sans pouvoir jamais estre
 forcé sur les bastions qu'il deffendoit avec les
 François, jusques à ce que les Ennemis estant en-
 trez par la trahison de ces Allemans, il fut envi-
 ronné de toutes parts? N'est-ce pas une chose
 fort extraordinaire, qu'il ait pû, en combat-
 tant toujours avec ce peu de gens qui luy
 restoit, regagner le Chateau; y resister encore,

& apres avoir receu deux mousquetades, faire dans un lieu qui n'est qu'une Maison de plaisir, une capitulation si honorable, qu'il sauvoit ce qui luy restoit d'hommes, si elle n'eût point esté violée. Vous semble-t'il, Monsieur, qu'apres cela il y ait grand sujet de me menacer? Mais Monsieur de Gramond peut-il ignorer aussi que mon Cousin s'estant sauvé de prison, il vint du fonds de l'Allemagne apporter sa teste aux pieds du feu Roy, & se rendre volontairement prisonnier dans la Bastille pour justifier son innocence? Ce qu'il fit d'une si haute maniere, & encore par le témoignage non seulement de ceux qui s'estoient sauvez de prison avant luy, mais aussi des Ennemis, qu'il faut n'estre pas de la Cour pour ignorer l'entiere satisfaction qu'en témoignèrent sa Majesté, & ses Ministres. Mais afin, Monsieur, que vous soyez encore plus pleinement informé de cette affaire, je vous en envoie une Relation si exacte & si veritable, que je ne doute point que quand Monsieur de Gramond l'aura veüe, il ne s'estonne d'avoir pû douter s'il l'a fait, du devoir rendu par mon Cousin en cette occasion; & n'avoüe que jamais Place n'a esté plus genereusement deffenduë.

Quant à mon Frere, Docteur de Sorbonne, je ne voy pas que Monsieur de Gramond puisse entrer fort avant en discours sur son sujet, puis que ces matieres de Theologie ne doivent, & ne peuvent estre traittées à fonds que par des Theologiens; & que c'est à l'Eglise, & non pas à l'Histoire à les decider.

Voila, Monsieur, ce que j'ay creu estre obligé de répondre aux impressions que la Lettre de Monsieur de Gramond auroit pû faire dans l'es-

M
prit de
me tou
bien c
son H
plainte
ce qui
pore u
excusabi
une Lan
vans, j
et qu'il
beaucoup

Je r
roles d
lité d'E
pouvo
ne par
croire
mon c
j'ay fer
nances
dant d
leans,
me de
une pr
penser
que j'a
que n'
me co
gence.
sieur d
Histo
qu'il n
il ne
suader

MONSIEUR D'ANDILLY. 417

prît de ceux qui ne sont point informez de ce qui me touche. Et vous vous estonnerez possible aussi bien que moy, que m'ayant si fort obligé par son Histoire, & ayant eu tout loisir depuis la plainte que je vous en ay faite, de s'enquerir de ce qui me regarde, il dit que *j'ay toute ma vie porté une espée à mon costé, & qu'à cause de cela se suis excusable de ne vous avoir pas écrit en Latin, & d'ignorer une Langue qui n'est connue d'ordinaire que par les Sçavans, puis que ma profession n'est pas celle des Lettres, & qu'il croit me rendre justice en disant que ie fais beaucoup mieux que ie ne parle.*

Je n'ay garde de contredire ces dernieres paroles de sa Lettre, n'affectant nullement la qualité d'Eloquent, & m'estimant tres-heureux de pouvoir avec la grace de Dieu faire mieux que je ne parle. Mais, Monsieur, comment peut-il croire que j'ay porté toute ma vie une espée à mon costé, puis qu'il voit par ma Lettre, que j'ay servy le Roy durant vingt ans dans ses Finances; & qu'il dit luy-mesme que j'estois Intendant de la Maison de Monseigneur le Duc d'Orleans, qui ne sont point des emplois d'un homme de guerre. Il semble qu'il veuille me donner une profession que je n'ay pas, pour me recompenser de ce qu'il m'oste une petite connoissance que j'ay; & qu'il me gratifie d'une espée, afin que n'ayant plus besoin de sçavoir le Latin, je me console de ce qu'il m'en a fait perdre l'intelligence. Jugez je vous supplie par là, si Monsieur de Gramond ne m'a pas mal-traitté dans son Histoire avant que de m'avoir connu, & pource qu'il ne me connoissoit pas; puis qu'aujourd'huy il ne me connoît point encore. Je veux me persuader qu'il en a du déplaisir; & vous puis pro-

tester devant Dieu que ma réputation estant, comme j'ay sujet de croire, pleinement justifiée par la premiere Lettre que je vous ay écrite, & par celle-cy, il ne me reste pas le moindre sentiment d'aigreur contre luy, n'ayant eu dessein que de me defendre, & non pas de l'attaquer; & n'ayant entrepris la refutation de ces trois mots de son Histoire que par une nécessité absoluë. Personne n'est plus éloigné que moy de toutes sortes de contestations; & à moins que d'y estre contraint pour la conservation de mon honneur, je ne serois jamais entré dans celle-cy. Je connois graces à Dieu les obligations du Christianisme, qui me permet bien de me plaindre de ce que Monsieur de Gramond s'est laissé emporter à escrire des choses qui me seroient tres prejudiciables si je ne les éclaircissois; mais qui me defend de le hair quand il seroit mesme mon ennemy: Ce que je veux croire qu'il n'est point, puis qu'il le témoigne en divers endroits de sa Lettre, & qu'il paroît assez qu'il ne l'a écrite que par ce desir si naturel aux hommes d'excuser les fautes qu'ils ont faites. Mais pour vouloir trop deffendre mon innocence vers les autres, je crains, Monsieur, de me rendre coupable vers vous, en vous ennuyant d'une trop longue Lettre. Pardonnez-le, s'il vous plaist, à ma confiance en l'honneur de vostre amitié, qui me persuade aisément, que vous ne plaignez pas un peu de temps pour un sujet qui m'est de si grande importance, & dans lequel je m'adresse à vous comme à l'une des personnes du monde que j'estime davantage, & de qui je suis avec autant de passion.

Je
corde
une a
avant
heure
sur v
en de
parol
à cœ
pour
le vo
j'aym
d'une
prit,
de ce
jôye
deve
ce q
vous
amb
des l
tous
n'ap
des l
ricu
vaut

CCLXXX. *A Monsieur de Cou-
wonge Gouverneur de Casal.*

MONSIEUR,

Je me réjouis de voir que vous pretendez d'accorder les ceremonies & les complimens avec une amitié telle que la nôtre. Cela estoit bon avant que nous nous fussions veus: Mais à cette heure c'est me donner un trop grand avantage sur vous, puis que je suis incapable de tomber en de pareilles fautes, ne pouvant souffrir ces paroles inutiles lors que l'on se peut parler cœur à cœur, & vous protestant avec vérité que vous pourrez toujours lire dans le mien comme dans le vostre. Et puis que vous m'aymez à cause que j'ayme mon Fils, comme vous me l'avez dit d'une maniere qui ne me partira jamais de l'esprit, il est raisonnable que vous me sçachiez gré de ce que je ressens autant que je fais l'extreme jôye que luy donne vostre retour: Et vous m'en devez sçavoir tous deux beaucoup davantage, de ce que je vous souhaite plus de bien que vous ne vous en souhaitez à vous-mesmes, veu que mon ambition pour l'un & pour l'autre a pour objet des biens aussi veritables & aussi solides, comme tous les autres sont faux & imaginaires: Mais il n'appartient qu'à Dieu qui seul touche les cœurs des hommes, de vous faire penser tous deux serieusement à une chose si importante. Ainsi il vaut mieux que je m'adresse à luy qu'à vous pour

le supplier de vous ouvrir les yeux, afin de regarder desormais le Monde avec le mépris dont il est digne. Et ce peu que je vous en dis, au lieu de me faire passer icy pour Predicateur, ne me doit faire passer, si vous me rendez tous deux justice, que pour un vray Amy, & pour un vray Pere. Si peu de personnes vous parleront le mesme langage, que vous n'en ferez gueres importunez: Et je loüe Dieu de ce que sans y penser il m'a engagé à l'une des plus grandes preuves que je vous pouvois jamais doüner de mon amitié, en vous disant ainsi avec une telle naïveté ce qu'il semble que je ne devrois dire qu'à mon Fils. Je suis assurez que cét excez ne vous déplaira pas; & que comme certains desordres que fait l'amitié valent mieux que tous les ordres du monde, vous connoistrez beaucoup mieux par celuy-cy que par un discours plus reglé en apparence, ce que je vous suis.

*CCLXXXI. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Puis que Dieu, par son infinie misericorde, nous a unis d'une telle sorte, que nous pouvons dire avec verité que nous ne sommes qu'un mesme cœur & qu'une mesme ame; & que s'il se pouvoit adjouster un nouveau noeud à celuy dont nous sommes liez par une si estroite charité, ce seroit sans doute dans l'occasion presente: Il n'est point besoin que je vous parle de mes sen-

MONSIEUR D'ANDILLY. 415

timens sur vostre sujet, la source n'en estant pas moins en vous que dans moy-mesme, & vostre propre connoissance vous faisant assez juger tout ce qui se passe dans mon esprit en cette rencontre, où j'ay remarqué plus clairement qu'en nulle autre, le bon-heur incomparable de ceux qui sont véritablement à Dieu, n'ayant jamais veu tant de force en tous nos Amis qu'en ce qui auroit esté un sujet de foiblesse pour des personnes du monde, & ayant admiré mille fois depuis quelque temps, particulièrement en *** cette constance invincible, & non moins humble que généreuse, qui ne se rencontre que dans l'esprit du Christianisme. Si j'estois moins à vous, je vous offrirois toutes choses: Mais pource que j'y suis entierement, je ne vous offre rien du tout; de peur de commettre un larcin en retirant ce qui est des-ja à vous pour vous l'offrir une seconde fois? Ce qui seroit agir de mauvaise foy, & indigne d'un homme qui doit apprendre de vous à demeurer aussi-bien dans la simplicité que dans la liberté des Enfans de Dieu, dont l'une me defend de vous faire des complimens; & l'autre m'oblige à vous dire que vous estes trop heureux de pouvoir maintenant donner de nouvelles preuves de vostre fidelité à un Maistre, pour qui vous souhaitez tous les jours de pouvoir donner vostre vie. Pardonnez-moy si en un temps où vous luy estes si agreable, je vous demande plus que jamais, part à vos prieres, & de ne m'avoir pas moins present, s'il vous plaist, que si j'avois le bon-heur d'estre aupres de vous.

CCLXXXII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je vous avoïe que plus je pense à l'affliction de la Personne que vous sçavez, plus elle me fait de compassion, pour ce que je ne croy pas que jamais douleur ait esté plus juste & plus violente tout ensemble; nulle affection ne pouvant estre plus legitime qu'estoit la sienne, & personne n'ayant à mon avis plus de merite que celuy qu'elle pleure, qui sont deux rencontres si puissantes lors qu'elles se trouvent unies, qu'en y en adjoustant une troisiéme tres-veritable, & qui ne se peut expliquer que de vive voix, elles seroient capables de porter une ame dans le desespoir, si elle s'abandonnoit à ses sentimens. Mais la grandeur de nostre Religion nous eslevant au-dessus de ceux de la nature; & les beautez & les richesses infinies du Dieu que nous adorons nous faisant retrouver en luy, par l'esperance de le posseder un jour dans le Ciel, infiniment davantage que tout ce que nous sçaurions esperer sur la terre; C'est là qu'il faut que cette Personne tourne désormais les yeux, afin de pouvoir essuyer ses larmes. Ce seroit la flatter de luy dire qu'apres une si grande perte elle puisse jamais trouver de la consolation, qu'en celuy qui se nomme luy-mesme le Pere, & la source de toutes les consolations: Mais s'il luy fait la grace de remplir son cœur de son amour qu'elle partageoit avec un

MONSIEUR D'ANDILLY. 417

autre, j'ose l'asseurer qu'elle trouvera par son assistance dans cette tempeste, un repos qu'elle n'eust pû se promettre de toutes ces vaines apparences de bon-heur que l'on se figure comme véritables, bien qu'elles ne le puissent estre dans un Monde sujet à de continuels changemens, & dont toute la felicité consiste à y pouvoir meriter celle de l'autre par une humble patience à souffrir les afflictions qui nous arrivent. Et pour ce que j'ay sujet de croire que vous estes aujourd'huy la principale, & possible la seule consolation de cette Personne que je plains incomparablement davantage que je ne sçauois vous le dire, j'ay creu devoir joindre ces considerations à celles que vous sçavez beaucoup mieux que moy luy représenter, afin de contribuer ce peu que je puis au soulagement de sa douleur, qui ne seroit pas si grande, si ceux qui en font touchez autant que nous, pouvoient aussi bien la partager que la ressentir avec elle; ou si j'avois plus de vertu, pour oser esperer que mes prieres luy fussent aussi utiles comme je les adresse de bon cœur à Dieu, pour le supplier de l'assister dans cette occasion unique, & la plus importante de sa vie.

CCLXXVIII. A Monsieur le President de Bailleul, Sur-Intendant des Finances, sur la mort de Monsieur le Marquis de Nangis son Beau-Fils, tué au Siege de Graveline, en 1644.

MONSIEUR,

La perte que vous avez faite est si grande, que si vous aviez moins de vertu, j'aurois sujet de craindre de vous importuner en vous témoignant mes sentimens sur une si juste & si violente douleur: Mais ceux qui sont à Dieu comme vous, estant toujours dans une soumission absolue à sa volonté, au milieu mesme des plus grandes agitations de leur esprit & de leur cœur; je veux croire, Monsieur, que vous n'aurez point de fâcheux que je m'acquitte d'un devoir auquel je ne pourrois manquer sans me rendre indigne de l'amitié si particuliere dont vous m'honorez depuis tant d'années, & qui jointe à la consideration du Public, m'oblige à estre tres-sensiblement touché d'une perte qui vous est commune avec toute la France. Ceux qui outre les avantages de la naissance, ont autant d'excellentes qualitez qu'en avoit Monsieur vostre Beau Fils; en qui le jugement égale l'esprit; la conduite, le cœur; & la modestie, cette haute & loüable ambition qui fait mépriser la vie par le genereux desir de servir son Prince & sa Patrie, ne doivent pas estre

mis au rang des Ames ordinaires. Ce sont des hommes tels qu'eût esté Monsieur le Marquis de Nangis, si Dieu nous l'eût conservé plus longtemps, qui soutiennent les Estats, & estendent les frontieres des Royaumes; n'y ayant point de Charges & d'emplois auxquels sa passion à exceller dans la science de la Guerre se rencontrant avec sa fidelité & le courage qui luy estoient hereditaires, ne l'eût pû porter par merite. Que si outre ces considerations si puissantes sur vostre esprit, la douceur du sien, le respect qu'il avoit pour vous, & vostre tendresse pour luy, vous portoit à l'aymer d'une maniere toute extraordinaire, & à ne le considerer pas seulement comme vostre Beau Fils, mais comme vostre propre Fils; Qui pourroit dire sans injustice que votre extreme affliction ne soit pas juste, puis qu'elle a toutes les circonstances qui peuvent la rendre excessive? Mais, Monsieur, n'est-il pas raisonnable qu'apres avoir consideré tout ce qui peut contribuer à l'accroissement de vostre douleur, vous consideriez aussi ce qui la peut soulager en quelque sorte? Et comme je demeure d'accord qu'elle ne pouvoit estre plus grande en elle-mesme; ne devez-vous pas reconnoître aussi qu'elle ne pouvoit estre accompagnée de davantage de consolations? Monsieur vostre Beau-Fils pouvoit mourir dans l'un de ces combats abominables, qui joignant la perte du corps à celle de l'ame, font des sacrifices au Demon de ce qui n'appartient qu'à Dieu seul; Et luy au contraire a fait un sacrifice à Dieu de son corps & de son ame, en répandant son sang pour le service de celuy qui le represente sur la terre, & dans une occasion si illustre qu'elle ne pouvoit

estre plus glorieuse. C'est de ceux qui ayant vécu avec beaucoup de vertu meurent ainsi dans leur devoir, qu'il y a sujet de bien esperer; & pour qu'il est permis de mesler des larmes de joye à celles que la douleur nous fait répandre. N'avez-vous pas sujet de croire, Monsieur, par tant de raisons que vous sçavez beaucoup mieux vous représenter que je ne pourrois vous les écrire, que Dieu a voulu retirer à luy Monsieur vostre Beau-Fils dans le temps qui luy estoit le plus favorable: Et cela estant, n'est il pas juste qu'après vous estre affligé pour l'amour de vous & de vostre Maison, vous vous consoliez pour l'amour de luy: C'est ce que j'espere, Monsieur, de vostre pieté; Ainsi que j'espere de vostre affection, que vous me ferez toujourns l'honneur de me croire autant que personne le sçauroit estre.

*CCLXXXIV. A Monseigneur le
Duc d'Orleans, sur le sujet de la prise
de Gravelines, en 1644.*

MONSEIGNEUR,

Si vostre Altesse Royale connoissoit moins quelle a toujourns esté ma passion pour sa grandeur, & pour sa gloire, j'apprehenderois de luy donner la peine de jeter les yeux sur cette Lettre dans un temps, dont elle employe tous les momens à des occupations si importantes: Mais je sçay trop quelle est sa bonté, pour craindre qu'elle

MONSIEUR D'ANDILLY. 421

ait desagreable que je luy témoigne mon extreme joye d'un aussi grand succez qu'est celuy dont il a plu à Dieu de favoriser les armes du Roy sous sa conduite. Il y a des Provinces entieres dont la conqueste ne seroit pas si utile & si glorieuse à la France qu'est celle de Gravelines: Et en cette entrepryse ne pouvant réussir que durant les troubles d'un Royaume, qui avoit passé tout un siecle dans le calme, il semble que Dieu ne l'ait voulu rendre possible que lors que V. A. R. seroit en estat de l'executer, afin de faire voir à toute l'Europe par des commancements si illustres, ce que la France doit esperer de la suite de vos actions; & combien ses forces commandées par le Fils de Henry le Grand doivent estre redoutables à l'Espagne. Mais puis que les Personnes les plus eslevées sur la terre ainsi que V. A. R. l'est par sa naissance, & par cette haute reputation qu'elle s'efforce d'acquérir, sont celles qui ont le plus de besoin d'une assistance toute particuliere de Dieu; V. A. R. ne trouvera pas mauvais qu'en usant de la liberté qu'elle m'a toujours donnée de luy dire mes sentimens, & qu'elle receut si bien encore lors que j'eus l'honneur de prendre congé d'elle, je la fasse souvenir, que pour avoir sujet d'esperer de nouvelles faveurs de Dieu, il faut travailler à se rendre digne de celles que l'on a déjà reçues; & que puis qu'il se nomme luy-mesme le Dieu des Batailles, & des Armées, c'est plutôt de sa protection que de vostre conduite, & de son assistance que de vostre courage, que V. A. R. se doit promettre la continuation d'un bon-heur, qui ne dépend ny de la prudence d'un General, ny de la valeur des Soldats, ny du pouvoir de la Fortune. Il n'y aura, Monseigneur, que trop de

ant ves
si dans
er; &
de joye
N'avez-
tant de
ix vous
re, que
e Beau-
orable:
es vous
vostre
our de
vostre
n, que
croire

ur le
prise

moins
gran-
le luy
Lettre
s mo-
lais je
qu'elle

personnes qui vous flatteront dans une rencontre où la plupart des hommes se laissent aisément emporter à oublier Dieu : Ce qui me rend ce me semble d'autant plus excusable d'oser parler à V. A. R. avec cette franchise qu'elle a toujours eu la bonté de recevoir comme une marque de mon affection si ardente & si des-intereffée pour ce qui la touche, & comme un effet de l'inviolable fidélité avec laquelle je suis.

CCLXXXV. *A Monsieur de Courvonge Gouverneur de Casal.*

MONSIEUR,

Puis que les complimens sont morts entre nous, je veux esperer que les ceremonies ne les survivront plus guerres; & que les billets succedans aux lettres, nous ne nous écrivons plus rien qui ne resente le langage simple & sincere de l'amitié. Je suis trop jaloux de la vostre pour souffrir que les effets que j'en reçois ne soient pas accompagnés de toutes les marques qui peuvent témoigner combien elle est grande: Et vous ne devez pas trouver estrange que pour la posséder avec une joye parfaite, je souhaite qu'il ne me reste pas la moindre chose à y desirer: Enquoy je voy bien que je reüssiray mieux qu'en ce que je vous ay écrit, puis qu'il n'y a rien plus difficile que de persuader ceux qui ont quelque peur de l'estre, & qu'il est vray que la haute ambition, & la haute pieté s'accordent fort difficilement ensemble.

MONSIEUR D'ANDILLY. 423

Mais est-il juste qu'estant aussi pacifique que je suis, vous vous serviez contre moy, des avantages que vous donne la science de la guerre, en me contraignant de passer de l'offensive dans la deffensive, par ce beau scrupule que vous voulez faire naistre dans mon esprit, de recevoir dès icy bas ma recompense, pour ce que je jouis des ja d'un repos qui est l'image de celui du Ciel. Trouvez-vous donc estrange que lors que l'on est si heureux que de ne servir plus que Dieu seul, l'on en recoive des avantages que tous les Roys de la terre ensemble ne scauroient donner, & qui nous font esprouver par avance quelque sentiment de cette eternelle felicité que ce souverain des Roys nous prepare dans une autre vie? Mais il n'en faut pas dire davantage, puis que cela suffit pour me defendre: & qu'il vaut mieux prier Dieu pour vous durant les perils continuels où vous allez passer cette Campagne, que de vous entretenir sur ce sujet en un temps où les mousquetades & les coups de Canon vous empescheroient de m'escouter. Que si Dieu permet quelque jour que nous en puissions parler à loisir, j'ose m'asseurer de convaincre vostre esprit de ces veritez, dont il n'appartient qu'à luy de toucher vostre volonté pour vous porter à les suivre.

D. A. W.

Georg. d. Andilly. in. f. x.

Ausführung

CCLXX XVI. *A Monsieur le Cardinal Bentivoglio, sur le sujet de ses Memoires.*

MONSEIGNEUR,

Maintenant que j'ay leu ces incomparables Memoires, je suis si esloigné de craindre d'en témoigner par complaisance trop d'admiration, que j'ay honte au contraire de ne pouvoir trouver des termes capables d'exprimer en cela mes pensées, & de me voir reduit, ou à demeurer dans le silence, ou à ne parler que foiblement de tant de diverses beautez qui éclatent à l'envy dans cét Ouvrage. Il faudroit avoir quelque étincelle de ce grand feu d'esprit qui l'a produit, & quelque partie de ce jugement merueilleux qui luy a donné sa perfection, pour pouvoir dignement louer le sujet le plus digne de loüange qui se soit jamais veu, à mon advis, en cette maniere d'écrire. Mais quand j'aurois pour cela toutes les qualitez qui me manquent, Vostre Eminence est trop juste pour trouver estrange qu'en obéissant à ce qu'elle m'a commandé de luy en dire mes sentimens, je m'acquitte confusement de ce devoir; puis que je ne serois pa dans l'estonnement & le transport où tant de merveilles m'ont mis, si j'estois capable de les discerner toutes avec ordre. En considerant d'abord la pureté & la magnificence du Style, qui

D. A. W.

Gesch. d. dtsch. u. frz.
Aufklärung

MONSIEUR D'ANDILLY. 425

fans avoir rien d'enflé ny rien de bas conserve
 toujours une majesté également esclatante &
 naturelle, je m'imaginois que nulle autre beau-
 té ne pouvoit surpasser cette partie si agreable
 de l'Eloquence : Mais la grandeur & la solidi-
 té des pensées m'ont bien-tost fait voir, que
 cét ornement des paroles n'est au reste du dis-
 cours, que ce que les feüilles sont aux fruits,
 les habits au corps, & le corps à l'ame. Il me
 semble, Monseigneur, que cét Ouvrage est com-
 me un grand fleuve, qui partant d'une source
 aussi illustre qu'est la naissance de V. E. accom-
 pagnée de cette noble inclination qui vous por-
 toit dès vos premieres années à exceller dans les
 sciences & en toutes sortes de vertus, se grossit
 dans la suite de son cours, par ce grand nombre
 d'evenemens & d'affaires si importantes venues à
 la connoissance de V. E. ou tombées sous sa con-
 duite, qui comme autant de ruisseaux forment
 le corps de ce travail admirable, & qui n'a
 rien de mediocre que le nom que V. E. luy
 veut donner, en faisant passer pour des Memoi-
 res ce qui ne merite pas seulement d'estre con-
 sideré comme une Histoire, mais comme un
 chef d'œuvre de l'Histoire, puis qu'il en pres-
 crit si excellemment les regles, que lors que
 vous favoriserez tant le public que de luy en
 donner la connoissance, il n'y aura plus d'ex-
 cuse pour ceux qui voudront escrire, s'ils tom-
 bent dans les fautes qui rendent la pluspart des
 Histoires si imparfaites. Mais Monseigneur, po-
 se dire avec vetité, que si la grandeur de vostre
 Ame n'accompagnoit celle de vostre esprit & de
 vostre jugement, vous ne vous seriez rendu im-
 mortel dans cét Ouvrage que par les moindres

Car.

ables
 d'en
 ion,
 rou-
 mes-
 urer
 nt de
 dans
 celle
 uel-
 ay a
 ment
 i se
 iere
 ites
 mi-
 l'en
 en
 ent
 l'es-
 cil-
 er-
 ord
 qui

parties de vous-mesme. Car bien que l'art dont
 ne tant de charmes à vos Narrations que la
 fin en surprend toûjours le Lecteur; Bien que
 vos Descriptions soient si accomplies, que l'on
 croit voir les choses qu'elles representent; Bien
 que la multitude des Affaires dont vous parlez
 soit demeslée avec une telle clarté, qu'il n'y
 reste jamais la moindre ombre de confusion;
 Bien que vous exposiez de telle sorte à nos
 yeux la face de toute une Cour, de tout un
 Royaume, & de toute une Negociation tres-
 importante, que l'on se persuade d'avoir esté
 present à tout ce qui s'y est passé, d'avoir eu
 part à tous les divers interets qui s'y sont
 traitez, & d'avoir assisté à toutes les delibe-
 rations qui se sont faites pour les decider; Ne
 faut il pas toutesfois avoüer, que si V. E.
 avoit moins de modestie, elle n'auroit pas
 parlé d'elle-mesme avec tant de moderation &
 de retenüe; Que si elle avoit moins de gene-
 rosité, elle n'auroit pas parlé des autres avec
 tant d'honneur & d'avantage; Que si elle estoit
 moins desinteressée, elle auroit caché des defauts
 que la verité l'obligeoit de decouvrir; & que si
 elle avoit moins de vertu, elle n'auroit pas fait
 en mille endroits des reflexions si saintes & si
 chrestiennes, que tout le reste, quoy que tres-
 éclatant, n'estant nullement considerable en
 comparaison de ces preuves de sa Pieté; c'est de
 cela, Monseigneur, dont j'estime que ceux qui
 ont une aussi forte passion que moy pour V. E.
 doivent principalement louer Dieu des graces si
 extraordinaires qu'il luy a faites; & que je le sup-
 plie de couronner par un bon-heur qui en soit le
 comble. Le mien sera tres-grand, Monseigneur,

M
 si vou
 perfor

CCZ

MO

Je r
 ne Le
 a pleu
 témoi
 action
 de me
 tié, &
 ler av
 que ja
 dictio
 pandr
 sans c
 depui
 Calvi
 mesm
 ducti
 part;
 ment
 niten
 qui
 exem
 cond
 appe
 prec

si vous m'honorez toujours de la creance que
personne ne scauroit estre plus que moy.

CCLXXVII. *A Monseigneur l'E-*
vesque de Bazas.

MONSEIGNEUR,

Je n'aurois pas le ressentiment que je dois d'une Lettre aussi obligeante qu'est celle qu'il vous a plu de m'écrire, si je croyois vous le pouvoir témoigner par des paroles: Mais j'espere que mes actions vous feront connoistre combien je desire de me rendre digne de l'honneur de vostre amitié, & de la faveur que vous me faites de me parler avec tant de confiance. Je vous confesse que jamais rien ne m'a plus touché que la benediction si extraordinaire qu'il plaît à Dieu de répandre sur vos travaux: Et je croy pouvoir dire sans crainte, qu'il ne s'est point veu en France, depuis la naissance de l'Herésie, vingt-quatre Calvinistes r'entrer en mesme temps, & en mesme lieu dans l'Eglise, sans qu'aucunes inductions ou considerations humaines y aient eu part; & la conversion de leur esprit estre tellement suivie de celle de leur cœur, que leur penitence ne laisse pas lieu de douter que c'est Dieu qui les a touchez, & qui propose ce grand exemple aux Catholiques pour leur servir de condamnation, s'ils souffrent que ces derniers appelez à la connoissance de la verité, les precedent à témoigner leur foy par ces

fruits des bonnes œuvres qu'elle doit produire dans les ames. Il faut avouer, Monseigneur, que vous estes bien-heureux de ce que Dieu veut ainsi se servir de vous pour ramener en sa sainte Bergerie ces Brebis égarées qu'il est venu racheter de son propre sang; & dont il ne dédaigne pas d'estre luy-mesme le Souverain Pasteur. Il ne faut point trouver estrange qu'il favorise par des benedictions particulieres, le zele de ceux qu'il a voulu luy succeder dans la fonction de cette charge, la plus importante & la plus eslevée qui soit dans le monde. Rien n'est impossible à des Evesques qui sont alterez de l'heureuse soif du salut des ames; dont le cœur brûle de charité pour les ramener à leur devoir; dont les mains toujours ouvertes aux besoin des Pauvres, s'enrichissent en s'appauvrissant pour les secourir; dont l'esprit humilié devant Dieu implore sans cesse son assistance pour leur servir de conduite, & dont le zele tout Apostolique est également saint & invincible dans la defence de la verité. Comment se pourroit-il faire, Monseigneur, que Dieu refust quelque chose aux prieres, aux larmes, & aux soupirs de ceux qui sont en cet estat; & qu'un Prophete ayant eu le pouvoir de vaincre le Ciel par ces mesmes armes, en le contraignant de s'ouvrir pour donner des eaux à la terre lors qu'il paroissoit estre d'airain, selon le langage de l'Escriture, un successeur des Apostres ne peut pas, par cette puissance toute divine que JESUS-CHRIST luy a commise, accompagnée d'une servente pieté, faire descendre cette veritable rosée du Ciel, cet esprit d'amour & de consolation, pour verser ses graces dans des

Ames
par le
plies d
eternel
favorit
ques s
rende
sions
passion

CC

M

La
m'éc
si dig
soit c
m'ho
vostre
point
merci
toute
té &
tre
tion
dans
Saint
vous
que
si cl

MONSIEUR D'ANDILLY. 429

Ames auparavant seches & arides, & faire voir par leurs actions qu'elles sont maintenant remplies de ces heureuses eaux qui réjalissent à la vie éternelle. Je supplie Dieu de tout mon cœur de favoriser de plus en plus vos travaux par des marques si visibles de sa benediction; & qu'il me rende assez heureux pour rencontrer des occasions de vous faire paroistre avec combien de passion, & de verité je suis.

CCLXXXVIII. A Madame de
Blerancour.

MADAME,

La lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire est en tant de manieres si obligeante, & si digne de vostre esprit & de vostre pieté, que soit que j'y considere ou l'affection dont vous m'honorez, ou la lumiere de vos jugemens, ou vostre amour pour la verité, j'avoüe n'avoir point de paroles qui ne soient au-dessous des remerciemens que je vous dois, & de l'estime toute extraordinaire que je fais de vostre bonté & de vostre vertu. Et puis que l'un & l'autre vous porte, à voir avec plaisir la justification de l'innocence d'un homme aussi celebre dans l'Eglise qu'estoit feu Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, je ne doute point, Madame, que vous ne receviez de tres bon cœur l'Apologie que je vous envoie, & qui vous fera connoître si clairement l'excez des impostures dont on

s'est servy pour noircir sa reputation & sa me-
 moire, que vous ne pourrez je m'assure lire
 sans estonnement, que l'on ait inventé de si es-
 tranges calomnies, pour faire croire qu'il y eust
 des taches dans une ame, & dans une vie qui
 estoient si pures. Que si vous aviez, Madame,
 besoin de caution pour estre assurée qu'il n'y a
 un seul mot que de vray en toute cette Apo-
 logie, il me seroit bien aysé de vous en servir,
 puis que j'ay connoissance de toutes les particu-
 laritez dont elle parle, & que je vous puis
 protester que les Amis de Monsieur de Saint Cy-
 ran croiroient se rendre indignes de l'estre, si
 contre les maximes qu'ils ont apprises de luy,
 il leur arrivoit jamais d'employer le moindre
 mensonge pour deffendre la verité. Ceux qui
 souhaitent avec ardeur de devenir Enfans de
 lumiere en devenant Enfans de Dieu, ne se ser-
 vent point des armes des tenebres; Et c'est ce
 qui les rend invincibles, pour ce qu'ils establisent
 toute leur force, non pas sur les artifices de cet-
 te prudence de la chair, qui n'est que mort se-
 lon l'Apostre; mais sur la bonne foy de cette
 prudence de l'esprit toute divine & toute celeste;
 qui rend les ouvrages de ceux qui la suivent
 immortels parmy les hommes, & fait vivre leurs
 ames devant Dieu de la seule veritable vie. Je
 vous laisse à juger, Madame, si ce petit ouvra-
 ge porte les marques d'avoir esté fait dans cet
 esprit, & s'il n'y a pas sujet d'admirer que cette
 Providence eternelle qui veille sans cesse pour les
 siens, a permis que l'on se soit efforcé d'obscur-
 eir la reputation d'un aussi grand personnage
 que Monsieur de Saint Cyran, afin de l'obliger
 à ses Amis, non seulement sans affectation,

M
 mais p
 elatan
 choses
 mettre
 tost qu
 me po
 sion à
 fant,
 impos
 suis.

CCD

MO

V Pui
 telle f
 mesm
 que j
 timen
 sa vie
 de luy
 d'une
 le bo
 avoi
 trou
 luy p
 eston
 la ve
 lien
 l'amo

MONSIEUR D'ANDILLY. 431

mais par un devoir de pieté, à la rendre plus éclatante. Il me semble que j'aurois tant d'autres choses à vous dire sur ce sujet, qu'il les faut remettre à la vive voix. Ce qui ne sera jamais si tost que je le souhaite, pour ce que mon estimation pour vostre merite, aussi bien que ma passion à vous honorer, allant toujours croissant, je pense pouvoir dire sans crainte qu'il est impossible que personne soit davantage que je suis.

CCLXXXIX. A Monsieur le Comte
de Reviglias.

MONSIEUR,

Puis que mon Frere est maintenant dans une telle separation du monde, que je ne reçois pas même de ses Lettres, il est bien raisonnable que je vous témoigne au lieu de luy, le ressentiment que je suis assuré qu'il conservera toute sa vie de l'affection si particuliere qu'il vous plaît de luy faire paroître, & qui ne peut proceder que d'une bonté extraordinaire; veu que n'ayant pas le bon-heur d'estre connu de vous, ny de vous avoir rendu aucun service, il faut que vous ayez trouvé dans vous-mesme ce qui devoit venir de luy pour vous engager à l'payer. Je ne m'en estonne pas neantmoins, Monsieur, puis que la verité estant le plus grand & le plus ferme lien qui puisse attacher les hommes ensemble; l'amour que vous avez pour elle ne vous scauroit

permettre de tenir pour indifferens ceux qui luy consacrent tous les travaux & toutes leurs veilles; & que d'un autre costé, vostre vertu ne scauroit souffrir sans indignation de voir deschirer mon frere par des libelles diffamatoires & par des calomnies horribles, pource qu'il fait profession d'estre humble Disciple de ces grands Saints, qui par les merveilles de leur vie, & par l'eminence de leur sçavoir ont merité le nom des Peres de l'Eglise, apres avoir travaillé pour maintenir la pureté de ses mœurs & de sa doctrine. J'espere, Monsieur, que la suite des actions de mon Frere ne le rendra pas indigne de la bonne volonté dont vous l'obligez, & de laquelle ne pouvant se ressentir que par des prieres, je m'estimerois heureux de pouvoir par mes services vous faire connoistre, que n'estant qu'une mesme chose avec luy, ce n'est pas sans raison que vous luy faites l'honneur de l'aymer, & de me croire.

*CCXC. A Madame la Princesse, sur
le sujet de la Bataille de Fri-
bourg, en 1644.*

MADAME,

Je pense pouvoir dire que vostre Altesse connoist maintenant par experience, quels sont les sentimens plus tendres, & les plus eslevez tout ensemble d'une Mere pour un Fils, puis que la
nouvelle

nouvelle gloire que Monseigneur le Duc d'An-
 guien s'est acquise vous oblige à n'avoir pas
 moins d'estime que d'affection pour luy ; Et je
 vous avoüe, Madame, que dans la profession si
 particuliere que je fais d'estre vostre tres-humble
 serviteur, je ne sçay comment m'acquitter de
 mon devoir en une rencontre, où tout ce que
 je sçauois dire à V. A. est beaucoup au-dessous
 de l'estonnement que me donne une aussi grande
 action que cette derniere ; dans laquelle il semble
 que Monseigneur vostre Fils, pour la rendre plus
 qu'Heroïque, ait voulu se surmonter luy-mesme ;
 & que n'estant pas satisfait de la haute reputation
 qu'il avoit déjà meritée par le gain d'une des plus
 grandes Batailles de nostre Siecle, & par la prise
 d'une des plus fortes Places du monde, il ait vou-
 lu, pour vaincre la Nature aussi bien que les En-
 nemis, forcer une puissante Armée dans des
 lieux presque inaccessibles ; & par une constance
 toute extraordinaire, remporter l'honneur d'un
 Combat qui peut tenir lieu de diverses Batailles
 renfermées dans une seule, puis qu'il n'a pas seu-
 lement duré plusieurs heures, mais plusieurs
 journées ; Qu'il ait voulu pour animer les autres
 par son exemple à faire des choses qui sembloient
 impossibles aux hommes, joindre le courage
 d'un simple Soldat à la valeur d'un grand Gene-
 ral ; & pour rendre le nom de Fribourg encore
 plus celebre que celui de Cerifolles, & que ce-
 luy de Rocroy mesme, faire connoître à toute
 l'Europe, en portant l'effroy dans l'Allemagne,
 que rien n'est impossible aux François comman-
 dez par le premier Prince du Sang de France, &
 par un Prince qui ne se contentant pas de la gran-
 deur de sa naissance, auroit honte de n'estre

connu que par elle, & dont le courage ne met point de bornes à la gloire qui le peut rendre immortel par ses actions. Mais pour témoigner à V. A. que je n'ignore pas ce qu'elle ressent en cette rencontre, je ne crains point d'asseurer que sa joye n'est pas toute pure; puis qu'il ne se peut faire qu'elle ne soit troublée par l'image des périls que Monseigneur vostre Fils a courus, & qui ont esté si grands, & en si grand nombre, que c'est un miracle qu'il soit demeuré vivant au milieu de tant de morts, & que cette gresle de mousquetades qui a mis en pieces entre ses mains cette espée fatale à l'Espagne, ait respecté sa Personne, & épargné celuy qui estoit luy mesme si prodigue de sa vie. Ne seroit ce pas, Madame, parler trop humainement que d'attribuer cela au hazard, au lieu de reconnoître que c'est Dieu qui vous a conservé celuy que selon toutes les apparences du monde, vous deviez perdre dans une occasion non moins sanglante qu'elle est illustre? Et luy seul vous le pouvant conserver encore, je pense que c'est de cela principalement que ceux qui ont autant de passion que moy pour le service de V. A. doivent le supplier avec ardeur. Ainsi, Madame, vous estant si inutile en tout le reste, j'auray la consolation de pouvoir au moins vous témoigner en cotte sorte avec combien de verité je suis.

Si
nou
neur
quer
de m
qu'il
pas
que
vous
certi
avoi
reste
& d
perf
voir
font
cou
com
qu'e
mo
bea
casi
si v
con
mo
vo

CCXCI. *A Monsieur de Chalain Pre-
sident au Parlement de Bretagne.*

MONSIEUR,

Si j'estois en un âge plus capable de former de nouvelles habitudes, ce que vous me faites l'honneur de m'écrire me porteroit à m'efforcer d'acquiescer les bonnes qualitez qui me manquent, afin de me rendre digne de l'opinion si avantageuse qu'il vous plaist d'avoir de moy, & qui ne me fait pas peu de honte en me voyant si different de ce que je paroiss estre dans vostre lettre: Mais pour vous témoigner, Monsieur, qu'au moins ma sincerité est aussi grande que vous la croyez, je vous avoüeray franchement que si j'estois en tout le reste, tel que je suis dans les devoirs de l'amitié, & dans l'inclination d'honorer parfaitement les personnes qui vous ressemblent, je pourrois recevoir sans vanité ces mesmes loüanges qui me font rougir maintenant, & que je considere beaucoup plus comme des effets de vostre civilité, que comme des faveurs que je merite: Mais bien qu'elles soient si excessives, je confesse neantmoins que vous m'en pouvez faire encore de beaucoup plus grandes, en me donnant des occasions de vous témoigner par mes services, que si vostre affection vous aveugle en vous faisant concevoir une trop bonne opinion de moy, au moins est-elle fort clair-voyante lors qu'elle vous fait croire qu'il n'y a personne au monde

qui soit avec plus de raison & de passion tout ensemble.

CCXCII. A Monsieur le Comte de Plessis-Praslain, sur le sujet de la mort de Monsieur de Choiseul son Frere, tué au Siege de Santia, en 1644.

MONSIEUR,

La grandeur de vostre perte me surprend & me touche de telle sorte, qu'il ne m'est que trop facile de comprendre dans quel trouble, & quelle affliction elle vous a mis. Les plus insensibles mesmes pleurent un Frere; la nature ne pouvant souffrir sans une extreme violence la separation d'une personne à laquelle, en nous formant d'un mesme sang, elle nous avoit attachez par tant de liens: Mais lors que nous rencontrons de si rares qualitez dans un Frere que les considerations de la naissance cedent à celles du merite; & que les affections naturelles se trouvant surmontées par l'estime d'une si haute vertu, nous l'aymions encore beaucoup plus comme nostre Amy, que nous le cherissions comme nostre Frere; Qui doute, Monsieur que la douleur de nous voir ravir en un moment, & par un malheur tout extraordinaire une personne qui nous estoit si proche & si chere tout ensemble, ne soit capable d'ébranler l'ame du monde la plus ferme & la plus constante? Je pense, Monsieur, pouvoir dire avec

MONSIEUR D'ANDILLY. 437

verité, que voila l'estat ou est la vostre : Mais, s'il vous plaist, en vous detournant des pensées de la terre, levez les yeux vers le Ciel pour adorer un Maistre, dont toutes les volontez sont autant de loix inviolables que nous sommes obligez de reverer avec une soumission absoluë; la crainte de murmurer contre les decrets immuables de son eternelle Providence, mettra vostre esprit dans un calme que toutes les raisons humaines seroient incapables de luy donner. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez faire par l'assistance de sa grace, sans laquelle ceux qui ont autant de passion que moy pour vostre service entreprendront inutilement de vous consoler, puis qu'elle seul nous peut faire trouver de la force dans nostre foiblesse, & relever nos esprits abatus par une douleur non moins violente que legitime. Je vous flaterois, Monsieur, si je vous parlois d'une autre sorte; Et cette maniere d'agir si indigne de vous le seroit aussi de moy, si je l'ose dire, puis que je fais profession d'estre avec autant de sincerité que de verité.

CCXCIII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Après avoir attendu si long temps inutilement vostre réponse, n'ay je pas droit de me plaindre, non de vostre oubly, puis qu'il est impossible que vous en ayez jamais pour moy; mais de vostre paresse; Quelle parole? Est il croyable qu'elle me:

soit eschappée ? elle l'est pourtant ? Mais si vous voulez j'en auray regret & confesseray qu'il suffit pour avoir tort de vous accuser d'en avoir. Dites moy donc seulement je vous supplie, comment il se peut faire qu'un homme aussi soigneux, & qui aime autant que vous, demeure deux mois sans rendre responce à l'une des personnes du monde que je suis assuré qu'il aime le plus ? Est-ce que la certitude que vous avez que je lis dans vostre cœur fait que vous croyez n'avoir pas besoin de m'écrire ce que je sçay aussi bien que vous ? En verité je pense qu'ouïy ; & qu'ainsi vous avez un si grand sujet de vous plaindre de mes plaintes, que je dois vous en demander pardon. Ce que je fais avec tant de joye, que vous me devez trouver aussi raisonnable en finissant ce billet, que je vous ay sans doute paru injuste en le commençant.

*CCXCIV. A Monsieur de Courvonge
Gouverneur de Casal.*

MONSIEUR,

J'ay appris de vos nouvelles avec ma joye ordinaire, & avec un plaisir extraordinaire, de voir que ce n'est plus par des lettres, mais par des billets ; & qu'ainsi vous commencez à vous instruire dans une science en laquelle j'ay grand interest que vous vous rendiez sçavant de plus en plus ; afin que vous m'aymiez toujours davantage. Et puis que vous vous plaignez de ce que

Les occupations d'une Campagne donnent peu
 de loisir de penser serieusement à des choses beau-
 coup plus importantes, il faut attendre un temps
 plus favorable pour vous dire, que la seule sagesse
 véritable consiste à travailler pour se rendre heu-
 reux éternellement: Mais au moins me fera-t'il
 permis de souhaiter sans vous le dire, que Dieu
 vous ouvre les yeux pour connoître une vérité si
 importante, & vous touche le cœur, afin de
 vous engager à servir un jour ce Souverain Mai-
 stre de nos ames & de nos vies, avec la mesme
 ardeur & la mesme fidélité que vous servez nôtre
 petit Maistre. Il ne faut pas courir tant de perils,
 ny soustenir tant de travaux pour gagner le Ciel,
 que ceux où vous vous precipitez, & que vous
 souffrez tous les jours pour acquérir une vaine
 reputation qui ne vous suivra point en l'autre vie.
 Et c'est se tromper de croire que Dieu se nomi-
 mant luy-mesme le Dieu jaloux, tienne pour in-
 nocens ceux qui preferent à sa gloire l'honneur
 du Monde: & qui dans ce partage si inégal de
 leurs affections, ne laissent au Createur que ce
 qu'ils auroient honte de donner aux creatures.
 Mais comment est-il arrivé que contre ma resolu-
 tion je sois encore entré dans ce discours. Permet-
 tez-moy s'il vous plaist de vous dire, que vous ne
 pouviez recevoir une plus forte preuve de mon
 amitié, qui m'emporte ainsi malgré moy-mesme
 à ce qui regarde vostre solide bon-heur, & m'a fait
 manquer aux loix de la prudence pour accomplir
 celles de la charité. N'attendez donc point s'il
 vous plaist d'excuses d'un excez qui vaut mieux
 que toutes les regularitez des Amis ordinaires, &
 d'une faute à laquelle je ne pourrois avoir regret
 sans en commettre une beaucoup plus grande.

CCXCV. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je pourrois dire avec verité que jamais Billet n'a esté veu avec plus de joye que le vostre, des deux personne dont il parle, si elle n'avoit esté diminuée par le sentiment du tort que vous leur faites, en craignant que si vous leur eussiez écrit, elles eussent mis vos lettres dans leurs poches pour ne les lire que quelque temps apres. Est-ce donc ainsi que vous connoissez l'Amitié qu'elles ont pour vous? Et si vous la connoissez, Est-ce ainsi que vous en jugez? Et si vous la jugez telle qu'elle est, est-ce ainsi que vous la traitez? Que si cela n'est luy faire un outrage, que voudriez-vous donc faire pour l'offenser? Et de quel plus grand defaut pourriez-vous accuser vos Amis qu'en les croyant capables d'user envers vous de la plus grande de toutes les injures, qui est le mespris? En verité je ne vöy pas quelle satisfaction vous leur pouvez faire, si vous n'avoüez qu'ils sont plus sçavans que vous en Amitié, puis qu'ils ne vous auroient jamais soupçonné d'une telle faute que celle ou vous avez estimé qu'ils pouvoient tomber; & si vous ne les aimez plus que jamais, puis que vous voyez qu'ils en sont encore plus dignes que vous ne pensez, estans si impeccables à vostre esgard, qu'ils n'auroient à desirer pour comble de leurs souhaits, que de l'estre autant en tout le reste.

MONSIEUR D'ANDILLY. 44

Comme je fermois ce Billet, j'ay appris la nouvelle de la naissance de ce petit Fils, qui tient desia une si grande place dans vostre cœur, que je ne meritois pas celle que vous m'y avez donnée, si je n'en ressentois une joye toute extraordinaire.

CCXCVI. A Monsieur le Marquis de Montauxier, Prisonnier de guerre en Allemagne en 1644.

MONSIEUR,

Je ne sçay si la Lettre que je vous écrivis il y a quelque temps, aura esté assez heureuse pour arriver jusques à vous; Et j'avoüe que je serois fâché qu'elle fût perdue, puis qu'elle vous assure qu'elle seroit suivie de plusieurs autres si je rencontrais souvent des occasions de vous en faire tenir, ou si elles pouvoient contribuer quelque chose à vostre satisfaction & à vostre service. L'estat où vous estes, Monsieur, adjouste un nouveau respect à l'estime que j'ay toujours faite de vostre mérite; & la vertu ne me semblant jamais plus illustre que quand elle triomphe de la mauvaise fortune, je considere vostre constance dans vostre prison, comme un des effets de cette grandeur de vostre ame que j'ay toujours veüe si eslevée au dessus des foiblesses du commun des hommes, que c'est par là principalement que je juge quel

est mon bon-heur d'avoir tant de part en vos bonnes graces. Et il faut, Monsieur, que vous ayez l'esprit bien libre au milieu de cette ennuyeuse captivité pour me railler d'une maniere si obligante par vostre lettre à nostre Amy, en luy voulant persuader, que quand vous n'aurez pas par vous mesme assez de fermeté pour souffrir sans inquietude toutes les peines de vostre prison, je serois seul capable de vous la donner, par la honte que vous auriez de faire rien d'indigne de nôtre amitié. Ce que vous exprimez en destermes que je ne pourrois redire sans avoir perdu la modestie, & que j'ayme beaucoup mieux, pour ne point faire de tort à vostre jugement, considerer plutôt comme une image de la vertu que vous me desirez, que comme une vertu que vous croyez veritablement que je possède. Que si les souhaits suffisoient pour l'acquérir, je confesse, Monsieur, que vous auriez raison de m'attribuer cette grandeur de courage que j'estime tant, que je la prefererois à toutes les Couronnes de la terre; ne pouvant m'empescher de croire qu'il y a beaucoup plus de satisfaction d'avoir le cœur d'un Roy sans l'estre, que d'estre Roy sans en avoir le cœur, & se trouver accablé du poids d'un Sceptre qui ne se peut soutenir dignement dans l'idée que j'en conçois avec vous, que par des ames élevées au dessus de ces courages ordinaires, qui ne remplissent qu'une petite partie de cette generosité sans bornes, qui doit estre, pour user des paroles d'un grand Roy & d'un grand Prophete tout ensemble, comme l'esprit principal qui anime les Souverains. Mais, Monsieur, comment me suis-je emporté si avant; ou plutôt comment m'y avez-vous tiré par force? Pardonnez le moy, puis

M
que je
de la
stois l
blant
la cho
de. E
mon
contie
ferme
suppo
Fortu
cessoi
moy
conf
serva
qui
mort

CC
ti
C
en

M

J
pert
j'ay
mes
ceur
pen

MONSIEUR D'ANDILLY. 443

que je ne fais en cela que vous suivre, & me parer de la vanité que vous m'auriez donnée, si je m'estois laissé flatter à l'opinion que vous faites semblant d'ayoir que je puis pretendre quelque part à la chose du monde que je prise plus selon le monde. Et puis que vous n'avez en cela qu'emprunté mon nom pour vous représenter vous-mesme, continuez, je vous supplie, à vous servir de cette fermeté invincible que Dieu vous a donnée pour supporter avec mépris toutes les traverses de la Fortune, qui cesseroit d'estre Fortune si elle cessoit d'estre ennemie de la Vertu; Et réservez-moy s'il vous plaist quelque petite partie de cette constance pour me conserver toujours en me conservant l'honneur de vostre amitié, un bonheur qui m'est si cher, que je ne perdray que par la mort la qualité de.

CCXCVII. *A Monsieur l'Abbé Bentivoglio, sur la mort de Monsieur le Cardinal Bentivoglio, son Oncle, en 1644.*

MONSIEUR,

Je suis trop affligé de vostre incomparable perte pour entreprendre de vous consoler: Et j'ay grand besoin moy-mesme de l'estre, puis que mes sentimens n'estans pas moindres en cela que ceux de mon Frere, jamais nouvelle ne m'a plus pénétré tout ensemble l'esprit & le cœur, que

celle qui ravit à l'Eglise & à toute l'Europe l'une
des plus grandes lumieres de nostre Siecle, & ses
serviteurs l'un des plus genereux Amis qui
fust au monde. Il n'y a que Dieu qui soit capable
d'adoucir une si juste & si violente douleur. Je le
supplie, Monsieur, de tout mon cœur, qu'il
veuille soulager la vostre, & qu'il me donne dans
la mienne des occasions de vous faire voir par
mes tres-humbles services avec combien de pas-
sion je suis.

CCXCVIII. A Monsieur de
Chaudebonne.

MONSIEUR,

Après avoir si souvent demandé aux autres de
vos nouvelles, je vous supplie de me permettre
de vous en demander à vous-mesme; & de don-
ner charge à quelqu'un de vos gens de m'en écrire:
je ne dis pas des principales; mais seulement de
celles de vostre santé: Car quant aux autres je
sçay qu'elles ne se peuvent dire que de vive voix,
& dans une confiance aussi grande qu'est celle où
il a plu à Dieu de nous mettre. Je vous avoie
que je n'ay jamais tant éprouvé la puissance de la
Foy, que sur le sujet de vostre mal; veu que sans
elle il me seroit insupportable; au lieu qu'elle fait
que je le regarde comme une grace toute extra-
ordinaire de Dieu, qui en vous l'envoyant d'une
main, vous donne de l'autre une si extrême pa-
tience pour le souffrir, qu'il doit moins estre

MONSIEUR D'ANDILLY. 445

considéré comme un mal que comme une faveur, puis que la plus grande qu'il puisse faire à ses Eleus, est de les purifier de telle sorte dès cette vie par des afflictions supportées saintement, qu'ils ayent sujet d'esperer de passer des miseres de la terre aux felicitez du Ciel, & d'adorer dans les joyes d'un bon heur eternal, celuy qu'ils ont adoré dans les douleurs d'une souffrance passagere. C'est pourquoy plus nostre amitié est forte, & moins elle me permet de vous plaindre dans l'estat où vous estes maintenant, lors que je pense qu'il est l'une des causes de celuy où vous serez un jour, & que je me remets devant les yeux cette excellente parole que vous m'avez dite si souvent, que l'on est trop heureux de satisfaire à Dieu en ce monde pour éviter les peines de l'autre. Je vous confesse que je ne sçauois assez admirer la force qu'il vous donne, & il faudroit estre bien aveugle pour ne voir pas qu'elle ne peut proceder que de luy, puis que toute cette constance humaine que l'on vante tant, ne va qu'à estouffer dans la bouche les cris que l'on jette dans le coeur; & que la plus haute Philosophie ne passa jamais jusques à considerer les maux comme des biens, & à donner des benedictions & des loiianges à celuy qui nous les envoie. Il n'appartient qu'à ceux qui sont aussi Chrestiens d'effet que de nom, de baiser la divine main qui les frappe, & de recevoir avec joye comme des preuves de sa misericorde, ce que les Méchans considerent avec horreur comme des chastimens de sa justice. Mais c'est à vous à m'apprendre ces veritez, dont Dieu vous instruit par une experience si rude en un temps pour estre si douce en un autre. Ainsi je feray mieux de le supplier dans

ope l'une
cle, &
amis qui
t capable
tr. Je le
ar, qu'il
me dans
voir par
a de pas

de

tres de
mettre
le don-
écrire:
ent de
tres je
voix,
elle où
avoüé
e de la
e sans
le fait
extra-
d'une
ne pa-
estre

le silence, qu'il continuë de répandre si abondamment ses graces sur vous, & qu'il me fasse celle d'entrer dans une resolution veritable d'estre tout à luy en vous imitant.

*CCXCIX. A Monsieur Servien, l'un
des Plenipotentiaires du Roy pour
la Paix Generale.*

M O N S I E U R ,

Je sens encore augmenter ma joye de la grace si particuliere que Dieu m'a faite de me résoudre à passer le reste de mes jours dans la solitude, puis que vous n'approuvez pas seulement ce dessein, mais que vous me portez quelque envie du repos donc je vas jouir dans une si heureuse retraite. Je vous avouë, Monsieur, que quand je me remets devant les yeux les evenemens arrivez durant tant d'années que j'ay passées dans la Cour & dans le Monde, cette face des affaires si souvent renouvelée; ces changemens merveilleux en la condition des Personnes les plus puissantes sur la terre; tout ce que l'on appelle bon heur estre meslé de tant de déplaisirs & d'amertumes; & la mort terminer en un moment ces desirs démesurez, & cette ambition sans bornes qui devorent le cœur des plus élevés d'entre les hommes; il me semble que tout ce qui est renfermé dans un si petit espace de temps, est si peu considerable en comparaison des felicités

MONSIEUR D'ANDILLY. 447

si abon-
me falle
le d'estre

n, l'un
pour

e la gra
e me re
la folle
ttement
quelque
s une si
onsieur,
les eve
ue j'ay
cette fa
s chan
Person-
ue l'on
déplai-
en un
ambi-
plus es.
tout ce
emps,
es feli-

citez eternelles auxquelles nous devons tous as-
pirer, que dans les sentimens que Dieu me don-
ne, & dans la liberté où il m'a mis de pouvoir;
sans blesser aucun de mes devoirs, employer ma
vie à son service en renonçant pour jamais à
tous les interets du Siecle, je serois extreme-
ment coupable de refuser une faveur si extraor-
dinaire, & que j'avois si peu meritée. Voilà,
Monsieur, les veritables raisons de cette retraite
dont Monsieur vostre Frere vous a escrit, & que
vous avez beaucoup mieux jugées que je ne scau-
rois le dire: Mais Pardonnez moy si je me plains
du tort que vous me faites de douter du souvenir
continuel que j'auray de ceux qui me font l'hon-
neur de m'aymer, & particulierement de vous.
Il est vray qu'en quittant le Monde, je m'effor-
ceray avec la grace de Dieu de renoncer à tous
ces vains objets des sens, qui ne font que diver-
tir nos pensées des objets de nostre foy: Mais
comment cela pourroit-il me faire perdre la me-
moire de mes veritables Amis, veu que je les
porte & les veux toujourns porter dans mon cœur,
ou je les offriray sans cesse à Dieu, afin qu'il les
comble de tant de vertus, que je puisse m'exci-
ter à le mieux servir par leur exemple, n'y en
ayant point de plus puissant sur nostre esprit,
que celuy des personnes que nous aymons & qui
nous aiment. Quant à vous, Monsieur, puis que
Dieu par sa providence, vous engage dans les
affaires, vous avez ce me semble grand sujet de
le louer de ce que c'est en une occasion si impor-
tante à la tranquillité publique non seulement
d'un Royaume, mais de tous les Estats de la
Chrestienté: Car à quoy pourriez-vous mieux
employer vos travaux & vostre zele, qu'à con-

448 LETTRES DE MR. D'ANDILLY.

tribuer à une paix generale, qui en faisant cesser les miseres sans nombre qu'une longue & cruelle guerre, redonnera comme une nouvelle vie à tant de Peuples, & ramenera un calme d'autant plus doux, qu'il aura esté precedé de tant d'orages. Mais comme c'est une faveur que l'on ne peut attendre que de la bonté toute puissante de celuy qui tient entre ses mains les cœurs des Princes, & qui les Heschit ainsi qu'il luy plait pour l'execution des desseins de sa justice ou de sa misericorde sur les hommes, & que les prieres sont les seules armes que l'on peut opposer à sa colere pour avancer les effets de sa grace. J'estime, Monsieur, qu'estant si inutile à tout le reste, ce m'est une extreme bon-heur de me joindre à quelques-unes de ces personnes, qui par leurs larmes & leurs soupirs s'efforcent de destourner la juste vengeance qu'il pourroit continuer à prendre de nos crimes, & d'arrester ce deluge de sang qui inonde aujourd'huy toute l'Europe. Ainsi, Monsieur, je ne dois pas m'estonner que m'honorant d'une amitié si particuliere; vous entriez dans ce sentiment; & que vostre affection soit assez genereuse pour m'aymer également en quelque estat que je sois, comme je feray toujours avec la mesme passion.

F I N.

LLY.

nt cesser
cruelle
e vie à
l'autant
t d'ora.
Pon ne
fante de
urs des
y plaist
ou de
es prie-
pposer
grace.
à tout
de me
s, qui
ent de
it con-
ster ce
e l'Eu-
eston-
liere;
vostre
r éga-
me je

